J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★★

N° 279 (24 pages) UN NUMÉRO 60 c. • Mercredi 1er décembre 1976

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

NON

L'initiative communiste pour la semaine immédiate de 40 heures se moque du bien-être des travailleurs. Elle a un seul but politique: affaiblir l'économie et miner la démocratie suisse. Pour mieux nous manger à la sauce communiste.

Parti libéral NON

Hockey: La Chaux-de-Fonds impuissante à Berne...

(Page 14)

Budget des CFF mis sur le gril devant les Etats

BERNE (ATS). – Le conseil des Etats a examiné mardi le budget des CFF pour 1977, dont le Conseil national sera également saisi cette session. Il est prévu, explique le rapporteur, M. Munz (rad-TG), qui a cédé la présidence, pour l'occasion, au vice-président Reimann (pdc-AG), un déficit de 770 millions (budget 1976: 792,7 millions). Certes, le volume des marchandises transportées sera supérieur à celui de 1975. Il ne faut cependant pas s'attendre à une augmentation des recettes. En effet, la route concurrence le rail de plus en plus, et les chemins de fer sont contraints d'accorder des concessions tarifaires parfois très importantes pour faire face à la forte concurrence résultant des surcapacités de la route et du rail, dans le secteur du trafic-marchandises.

Dans le trafic-voyageurs, le relèvement des tarifs entré en vigueur le 26 octobre 1976 entraînera un accroissement des recettes. Mais cela ne suffira pas. Les CFF ayant épuisé leurs réserves, l'Assemblée fédérale devra décider, lors de l'approbation des comptes de 1977, de la manière de couvrir le déficit.

M. Kundig (pdc-ZG) relève que le déficit des CFF, qui ne cesse de s'accroître, est intolérable.

L'obligation du parlement de couvrir le déficit donne au conseil d'administration un sentiment de fausse sécurité. Et cela est dangereux, car ledit conseil se garde bien de prendre les décisions douloureuses qui s'imposeraient. Le recul du trafic-marchandises atteint 30 pour cent en valeur.

M. Buergi (rad-SG) réclame également des mesures de la direction générale et du conseil d'administration.

M. Jauslin (rad-BL) se demande si la politique de résignation qui semble bien être celle des CFF n'est pas préjudiciable aux CFF. Si on refusait réellement de couvrir le déficit, la direction générale devrait enfin prendre la cognée par le manche. Toutefois, l'orateur ne présente pas de demande de renvoi.

(Lire la suite en page 11)

Lise-Marie Morerod: premier succès

Dans le cadre des « World Séries », dont la finale aura lieu samedi à Saint-Moritz, la Suissesse Lise-Marie Morerod a gagné les deux manches du slalom spécial en l'absence de Rosi Mittermaier. Dans l'ensemble, ce sont toutefois les Françaises qui ont laissé la meilleure impression à Aprica.

(Lire en page 14)

LES IDÉES ET LES FAITS

L'Allemagne fédérale au Conseil de sécurité

Vingt-sept ans après sa fondation et 21 ans après avoir recouvré sa souveraineté, la République fédérale entrera le 1er janvier, et pour deux ans, au Conseil de sécurité des Nations unies.

Si les Allemands voient dans cette entrée une preuve de plus que leur pays a retrouvé sa place de puissance politique à part entière, ils ne se font pourtant guère d'illusions sur le rôle qu'ils pourront jouer dans le fameux aréopage new-yorkais.

La politique étrangère de Bonn était essentiellement axée, jusqu'ici, sur l'« Ostpolitik » européenne et l'impossible réunification, la consolidation du Marché commun et l'Alliance atlantique, au détriment parfois des autres grands problèmes mondiaux.

Mais cette transquillité relative touche à sa fin: membre du Conseil de sécurité, le gouvernement de Bonn sera bien obligé de hisser les couleurs et de prendre position sur des questions épineuses, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les rapports entre pays « nantis » et pays du tiers-monde, ce qui demande une sérieuse préparation.

Lors de ses deux voyages à New-York, où il allait assister aux séances plénières de l'ONU, le ministre des affaires étrangères Genscher a déjà pu se rendre compte des limites qui seraient imposées à l'activité de son futur représentant au Conseil de sécurité, l'ambassadeur von Wechmar.

Si sa proposition de convention internationale contre le terrorisme et les prises d'otages a été relativement bien accueillie par ses pairs, celle de créer une cour de justice internationale visant à faire mieux respecter la Déclaration des droits de l'homme n'a provoqué aucun écho.

Elle ne tendait pourtant qu'à légaliser les beaux principes contenus dans la charte des Nations unies et les décisions de la conférence d'Helsinki, mais le fait qu'elle visait en premier lieu les fusillades à la frontière des deux Allemagnes l'a d'emblée rendue suspecte aux pays du bloc communiste et d'une partie du tiers-monde nageant dans les mêmes eaux.

L'ambassadeur von Wechmar devra se montrer d'autant plus souple qu'il ne pourra même pas toujours compter sur la solidarité des deux autres membres du Marché commun, la France et l'Angleterre disposant d'un siège permanent au Conseil de sécurité, et qu'il devra veiller à ne pas heurter de front le grand allié américain sans pour autant se plier à tous ses désirs.

Tout un apprentissage à faire, ou plutôt à refaire, pour la diplomatie allemande...

Léon LATOUR

COMME DES IMAGES

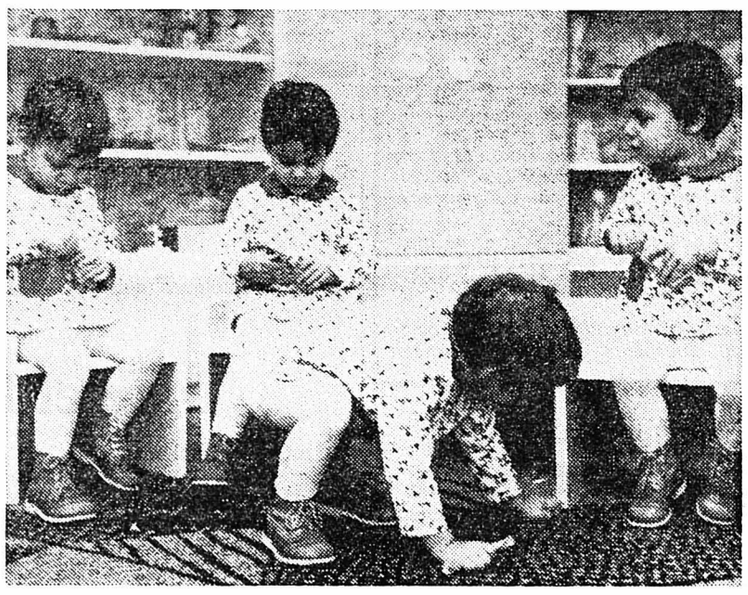

Ildiko, Adrienn, Katalin et Zsusanna ont maintenant deux ans. Et leurs parents, un couple hongrois M. et Mme Kovacs, ont fêté comme il se doit ce deuxième anniversaire dans leur village. Quant à eux, comme on le voit, ils sont tous les quatre en forme et sages comme des images. (Téléphoto AP)

TEST ÉLECTORAL EN ITALIE

ROME (REUTER). – Le parti démocrate-chrétien a enregistré des progrès sensibles au cours d'élections municipales qui se sont déroulées durant le week-end dans douze bourgades de plus de 5000 habitants, et dont les résultats définitifs ont été annoncés mardi.

Les démocrates-chrétiens ont obtenu 41,9 pour cent des 95.000 suffrages exprimés, contre 38,6 pour cent aux élections parlementaires de l'été dernier et 39,6 aux élections municipales d'il y a cinq ans. Les communistes ont obtenu 28,1 pour cent des voix, contre 36,6 pour cent aux élections parlementaires.

Les progrès démocrates-chrétiens, suivant une tendance établie au cours d'autres scrutins ces dernières semaines, devraient encourager le gouvernement minoritaire de M. Andreotti dans ses efforts visant à résoudre la crise économique.

Cent mille réfugiés libanais ont réintégré leurs foyers

BEYROUTH; (REUTER) Au moins cent mille Libanais ont réintégré leurs foyers depuis le 15 novembre, date du déploiement de la force arabe de dissuasion, estime-t-on mardi à Beyrouth de source informée.

La plupart de ces Libanais étaient des réfugiés arrivés de Syrie, où près d'un demi-million de leurs compatriotes se trouvent toujours.

Un tiers environ des trois millions de Libanais ont fui à l'étranger au cours des dix-neuf mois de guerre civile.

Ces palestiniens et leurs alliés progresistes semblent disposer à céder aux pressions syriennes en remettent leurs armes lourdes à la force de la Ligue arabe.

L'O. L. P. fait toujours l'impossible pour protéger les relations syro - palestiniennes de tout événement générateur de difficultés, a en effet annoncé mardi l'agence palestinienne Wafa.

Nous ne sommes pas fondamentalement hostiles au programme de désarmement. Nous émettons seulement certaines réserves sur le calendrier, a déclaré de son côté le chef de file de la gauche libanaise, M. Joumblatt. Les progressistes demandent que le désarmement soit fait simultanément dans tout le pays, alors que le commandement des « casques verts » veut qu'il ait lieu d'abord à Beyrouth, et ensuite seulement dans le reste du Liban.

Ce revirement est intervenu après un nouvel avertissement de la Syrie, dont le ministre des affaires étrangères, M. Halim Khaddam, a souligné au cours de la tournée qu'il fait actuellement dans le golfe persique: « Nous ne permettrons à personne d'entraver la marche vers la paix au Liban ».

PAGE 3:
Appiani dépose son bilan
A Bevaix, la fabrique Appiani a déposé son bilan. La faillite semble inéluctable mais un certain nombre de postes de travail pourraient être sauvés.

PAGE 9:
La presse et l'article 129
Les déclarations du gouvernement bernois et du Conseil fédéral consécutives à l'adoption par la Constituante de l'article 129 ont provoqué la réprobation dans une large partie de la presse alémanique.

PAGE 11:
Débat financier
Le Conseil national a éliminé de nombreuses divergences d'avec le Conseil des Etats sur le paquet financier, appelé « paquet Chevallaz ».

CHRONIQUES RÉGIONALES: pages 2, 3, 6, 7 et 9.
INFORMATIONS SUISSES: page 11.
TOUS LES SPORTS: pages 13 et 14.
CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV: page 21.
VAUD-FRIBOURG ET DERNIÈRE HEURE: page 23.

OFFRES D'EMPLOIS
pages 15, 16 et 17.

RÉVISION DU PROCÈS JACCOUD: AJOURNEMENT AU 22 DÉCEMBRE

GENÈVE (ATS). – L'audience de la Cour de cassation de Genève, où devait être replaidée l'affaire Jaccoud, mardi, a été ajournée au 22 décembre prochain. Le collège de la défense de M. Pierre Jaccoud a déposé à l'ouverture de l'audience, des conclusions demandant l'ajournement des plaidoiries pour la révision du procès. Il a fait valoir que Me Raymond Nicolet est tombé malade la semaine dernière et qu'il était donc impossible aux deux avocats restants, Mes Horace Mastronardi et Michel Nancoz, de le remplacer au pied levé.

Trois avocats sont de toute façon nécessaires pour assurer la défense, a relevé d'autre part le collège dans ses conclusions: un troisième avocat a été en fait trouvé en la personne de Me Marc Bonnant, mais il était humainement impossible d'étudier le dossier de l'affaire Jaccoud en trois jours. Me Bonnant s'est d'ailleurs constitué, pour, semblerait-il, remplacer Me Nicolet dans l'affaire.

(Lire la suite en page 23.)

L'arrivée de M. Jaccoud en compagnie d'un de ses avocats Me Bonnant. (Téléphoto AP)

Stade de la Maladière
à Neuchâtel
Mercredi 1er décembre à 19 h
SUISSE - ESPAGNE
Tournoi qualificatif UEFA juniors
Prix des places
Pelouse Fr. 5.–. Tribune Fr. 5.–
Location d'avance:
Wagons-Lits COOK Neuchâtel
Delley-Sports-Service Neuchâtel
Stade de la Maladière Neuchâtel

À QUI PROFITERAIT LE CHÔMAGE?

Notre situation conjoncturelle est déjà suffisamment sérieuse pour ne pas laisser les gauchistes du POCH et de la Ligue Marxiste Révolutionnaire, soutenus par le Parti socialiste, tenter d'instaurer délibérément un chaos économique, social et politique dont les extrémistes seraient seuls à profiter.

NON
le 5 décembre

Une si coûteuse concurrence

Arrivera-t-on jamais à équilibrer le budget des Chemins de fer fédéraux? Pourquoi donc se trouve-t-on année après année en face d'un nouveau et important déficit? Que pourrait-on faire pour porter remède à une situation aussi décevante?

Presque partout dans le monde, répondra-t-on à la première question, les chemins de fer sont déficitaires. Cela ne tient pas seulement au coût élevé de l'exploitation et au renchérissement annuel de tous les frais y afférents. La principale raison en est, en Suisse comme ailleurs, dans une utilisation trop restreinte, parfois dérisoire, compte tenu des moyens mis en œuvre, du chemin de fer comme transporteur de marchandises et de voyageurs.

Il est vrai que souvent le cœur de ceux qui malgré tout adorent se déplacer en train – et ils restent très nombreux – se serre quand ils voient passer des convois à vide ou ne transportant qu'un ou deux passagers. Quel gaspillage d'énergie, d'efforts et d'argent, se dit-on alors! Quel dommage que tant de conscience professionnelle, à porter à l'actif de milliers d'agents des CFF, soit si mal récompensés par la population!

Pendant ce temps, sur des routes encombrées, souvent dangereuses, des autos de tourisme, par milliers, ne servant elles-mêmes qu'au déplacement d'une personne tenant le volant, roulent parallèlement aux trains de voyageurs vides. Quelle absurdité, se dit-on alors!

L'été dernier un lecteur a attiré notre attention sur le fait qu'un établissement d'enseignement neuchâtelois avait organisé alors une excursion en Suisse centrale en car pour des dizaines de ses élèves. Il protestait, non sans raison à son avis, contre cette gabegie, quelqu'un devant bien, en dernière analyse, en faire les frais...

La route, c'est un fait, est devenue une sorte de monstre, dont l'entretien et l'utilisation sont à tous égards infiniment coûteux. On se demande parfois si ce monstre vorace ne finira pas un jour par détruire tous les autres moyens de transport terrestres. Bien peu de gens ont pris conscience, en réalité, des conséquences de cette gigantesque et stérile lutte entre le rail et la route. Moins nombreux peut-être sont ceux qui se demandent pendant combien de temps encore les sociétés évoluées pourront s'offrir le luxe de cette compétition.

R.A.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Notre poissonnier propose...

Filets de palée 100 g 1.50

Filets de dorsch 100 g -.80

Super-Centre
Portes-Rouges

ATTENTION
Dès jeudi 2 décembre

GRANDE VENTE DE TEXTILES ET JEANS

Voir annonce demain dans ce journal

Aujourd'hui, ouverture du Salon canin

Au chien chic
Amis des bêtes, rendez-nous visite
Sablons 57, tél. 24 65 89

Le verre de l'amitié sera offert
M. Jeanrenaud

Ce soir, dès 20 heures

LOTO SNPT
au Cercle libéral
Société neuchâteloise des Pêcheurs à la traîne

PREMIER TOUR GRATUIT
Abonnement : 20 francs

MARIANNE DU BOIS
PEINTURES

Ouvert ce soir de 20-22 heures

Galeries des Amis des Arts
Neuchâtel

Aujourd'hui
Théâtre de Neuchâtel
16 h et 20 h 30

CONNAISSANCE DU MONDE

KALAHARI

par Freddy Boller

3me conférence de l'abonnement

20 h 30 – COMPLET
16 h – encore quelques places
Location à l'entrée dès 15 h 30

SERVICE CULTUREL MIGROS

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Offre spéciale
Clémentines
d'Espagne
le kilo 1.60

MIGROS

Loterie-anniversaire du Super-Centre Portes-Rouges (tirage d'hier mardi)

1 radiorecorder Sanyo
Rémy ALLEMANN, Neuchâtel

1 radio-réveil Realtone
Christiane BRUNI, Neuchâtel

1 four à raclette
Michel KNUBEL, Neuchâtel
Herta PERRENOUD, Hauterive
André POZIEMSKI, Neuchâtel

1 colis cadeau
Marcel GUYE, Hauterive

1 bon chaussure Diana
Germaine WULLIEME, Neuchâtel

1 radio de poche Isam
Marie José PITTELOUP, Bôle

1 set de bougies
Mary-Thérèse PAGET, Fleurier

Super-Centre
Portes-Rouges

Offre spéciale
Mandarines
«Satsumas»
d'Espagne
le filet de 2 kg 2.–

MIGROS

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

AU **jazzland**
Ruelle DuPeyrou - Neuchâtel

Vendredi soir 3 décembre, dès 21 h
UNIQUE CONCERT EN SUISSE
de l'extraordinaire pianiste noir américain

JOE TURNER

Entrée Fr. 12.—
Réservation au bar
Pour obtenir une bonne place, ne tardez pas !

Stade de la Maladière
à Neuchâtel

mercredi 1er décembre, à 19 h

SUISSE-ESPAGNE
Tournoi qualificatif UEFA juniors

prix des places :
Pelouse Fr. 5.–. Tribune Fr. 5.–
Location d'avance :
Wagons-Lits COOK, Neuchâtel
Delley Sports service, Neuchâtel
Stade de la Maladière, Neuchâtel

METEO

Prévisions pour toute la Suisse

Un rapide courant perturbé d'ouest règne à travers l'Atlantique, de l'Amérique du Nord au continent européen. Il entraîne une série de perturbations en direction de nos régions.

Toute la Suisse: le temps sera très nuageux ou couvert et de nouvelles pluies se produiront la nuit et le matin notamment. La limite des chutes de neige s'abaissera peu à peu pour se situer vers 1100 mètres. En plaine, la température sera proche de 4 degrés la nuit et de 8 degrés l'après-idi. Les vents d'ouest seront modérés à forts en plaine, forts en altitutde.

Evolution probable

Evolution probable pour jeudi et vendredi: au début, très nuageux ou couvert, par moments, chutes de neige jusqu'en plaine. Ensuite, éclaircies locales, surtout dans le sud. Baisse de la température.

Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel 30 novembre 1976. – Température : Moyenne : 8,0 ; min. : 6,7 ; max. : 10,8. Baromètre : Moyenne : 716,0. Vent dominant : direction : ouest ; sud-ouest. Force : fort ; pointe 10 km/h à 3 h 15. Etat du ciel : couvert, pluie de 4 h 30 à 12 h 30 ; et dès 17 h 15.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri :
Zurich-Kloten : très nuageux, 9 degrés ; Bâle-Mulhouse : couvert, 12 ; Berne : couvert, 8 ; Genève-Cointrin : très nuageux, 10 ; Sion : couvert, 4 ; Locarno-Magadino : couvert, 5 ; Saentis : très nuageux, 2 ; Paris : couvert, 13 ; Londres : couvert, 7 ; Amsterdam : couvert, 8 ; Francfort : couvert, 10 ; Berlin : très nuageux, 8 ; Copenhague : nuageux, 6 ; Stockholm : très nuageux, 5 ; Munich : très nuageux, 9 ; Innstruck : très nuageux, 5 ; Vienne : très nuageux, 5 ; Prague : très nuageux, 9 ; Varsovie : très nuageux, 6 ; Moscou : couvert, 2 ; Budapest : brouillard, 2 ; Istanbul : peu nuageux, 10 ; Athènes : très nuageux, 13 ; Rome : très nuageux, 15 ; Milan : couvert, 7 ; Nice : nuageux, 14 ; Barcelone : serein, 13 ; Madrid : brouillard, 4.

Niveau du lac le 30 novembre 1976
428,89

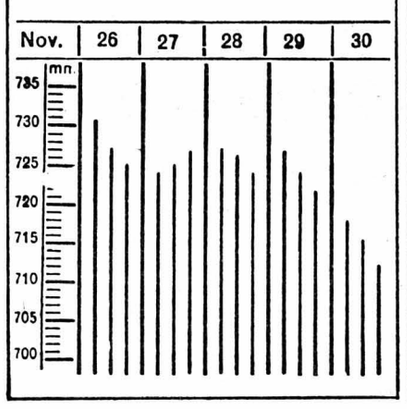

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. – 25 novembre. Moser, Adrien-Serge, fils de Pierre-Willy, imprimeur, Areuse, et d'Antoinette-Adèle-Marianne, née Duckert. 27. W.-S. Sakijha, Sarah-Saviane, fille de Mohammed, infirmier, Bevaix, et de Marie-Claire, née Hurni. 28. Porret, Patrick, fils de Jean-François, agriculteur, Frésens, et de Theresa, née Reimann ; Kaufmann, Michaël, fils de Gérald-René, mécanicien, Marin, et d'Irène, née Müller ; Christinat, Sandra, fille de Roland-Aloïs, monteur, Cressier, et de Carmen, née Aemisegger.

Décès. – 28 novembre. Portenier, Georges-Marcel, né en 1915, horloger, Neuchâtel, époux de Nora, née Chervet ; Borel née John, Marie, née en 1897, ménagère, Neuchâtel, épouse de Borel, Oscar-Charles-Gustave.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain !
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE
Neuchâtel 1, rue du Môle
La Chaux-de-Fonds 34, av. Léopold-Robert
CCAP

Rencontre des directeurs cantonaux de l'instruction publique

Le conseiller d'Etat François Jeanneret a été récemment réélu membre du comité de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, à Stans (Nidwald). Les sujets de préoccupations n'ont pas manqué lors de ces assises sur lesquelles nous reviendrons. La récession, la politique d'austérité se traduisant par de sombres coupes budgétaires, le chômage qui frappe les enseignants, la baisse démographique, le départ de nombreux ressortissants étrangers, la suppression de postes, les difficultés financières des pouvoirs publics à tous les échelons, autant d'obstacles que doivent surmonter les responsables de l'instruction publique.

La conférence néanmoins a mis en lumière le défi que lance la « décompression conjoncturelle » au monde de l'éducation. La sélection sera plus stricte et risque de la faire dépendre de plus en plus des besoins d'une économie qui modifie ses structures. En revanche, la jeunesse a retrouvé le sens de la discipline et a compris l'importance de la formation et même du « recyclage » quasi-permanent.

A Stans, les participants ont relevé l'importance du concordat inter-cantonal sur la coordination scolaire. Tout en constatant les progrès enregistrés dans ce domaine en Romandie, il a été souhaité que l'on tienne compte des conditions spécifiques dans certaines régions.

D'autre part, les participants ont exprimé leur volonté de défendre la priorité accordée aux dépenses pour l'éducation en ayant le courage de fixer des secteurs prioritaires : enseignement de la deuxième langue nationale dès l'école primaire, renouvellement de l'enseignement mathématique, harmonisation des systèmes des bourses et autres allocations d'études.

J. P.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Maintenant, l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5 : 4.

Monsieur et Madame Georges Corne-Favre, à Besançon ;
Mademoiselle Annie Corne, à Besançon ;
Madame Marguerite Handschin, à Genève,
ainsi que les familles Favre, Duplain, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de leur chère tante, marraine, cousine et amie,

Madame
Charles DUPLAIN
née Fanny FAVRE

enlevée à leur affection, dans sa 91me année.

2003 Neuchâtel, le 29 novembre 1976.

L'incinération aura lieu le jeudi 2 décembre.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Naissances

Rodolphe et Ruth WEBER-LEUCH ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Patrick

le 29 novembre 1976

Maternité Landeyeux — *Côte 37 Neuchâtel*

Monsieur et Madame Daniel et Micheline BESSON-HOSTETTLER ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Aline-Véronique

le 29 novembre 1976

Maternité Pourtalès 2000 Neuchâtel — *Dîme 84 2000 Neuchâtel*

Le Quercy-Périgord au Buffet de la gare

En présence du chancelier d'Etat Jean-Pierre Porchat et d'un représentant de l'ambassade de France, M. et Mme Lucien Gétaz avaient convié, lundi soir, quelques personnalités et gourmets à l'inauguration d'une Quinzaine du Quercy-Périgord, qui promet beaucoup. Après Genève et avant Bâle et Zurich, Neuchâtel pourra ainsi découvrir des mets d'une rare finesse apprêtés avec maîtrise par une brigade d'amoureux de la cuisine. Un exemple ? La soupe aux truffes veloutée à merveille, prépare le palais à la salade de gésier d'oie « comme en Dordogne ». Pour la suite, que diriez-vous d'un chausson de truffes et foie gras du Périgord, et d'une escalope de foie frais de canard avant d'en arriver aux fromages et desserts ?

Remarquables en tous points, ces mets servis avec des vins choisis avec délicatesse feront les délices des gourmets d'ici et d'ailleurs qui sont unanimes à reconnaître que le Buffet de la gare de Neuchâtel offre l'une des meilleures tables de la région.

GRAND CHOIX DE
cartes de visite
à disposition au bureau du journal

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Jésus dit :
Je suis la résurrection et la vie.
Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort, et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais.
Repose en paix chère épouse et bonne maman.

Monsieur Roland Pipoz, et son fils Pierre-Alain ;
Monsieur et Madame Henri Bovier-Rudaz, à Nax :
Monsieur et Madame Hubert Bovier-Noirat, et leurs enfants, au Locle,
Monsieur et Madame Edgar Bovier-Monorchio, à Neuchâtel,
Monsieur et Madame Othmar Bovier-Rouiller, et leurs enfants, à Martigny,
Madame et Monsieur Louis Andrey-Bovier, et leurs enfants, à Martigny,
Monsieur et Madame Candide Bovier-Amstutz,
Monsieur Jean-Claude Bovier, à Nax ;
Madame veuve Maria Romanens, à Payerne :
Monsieur Lucien Pipoz, à Vevey,
Monsieur et Madame Ernest Pipoz, à Nidau,
Monsieur et Madame Charly Pipoz, et leurs enfants, à Cugy,
Monsieur et Madame Marcel Pipoz, et leurs enfants, à Renan,
Madame et Monsieur Angelo Gotty-Pipoz, et leurs enfants, à Payerne,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame
Roland PIPOZ
née Christiane BOVIER

leur très chère et regrettée épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, mardi à l'âge de 37 ans, des suites d'un accident, munie des sacrements de l'Eglise.

La Chaux-de-Fonds, le 30 novembre 1976.

Une messe de sépulture sera célébrée en l'église de Notre-Dame de la Paix, vendredi 3 décembre, à 8 heures.

L'inhumation aura lieu vendredi 3 décembre, à 9 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 82, rue Jacob-Brandt.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime ;
Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours ;
Quand tout change pour toi, la nature est la même
Et le même soleil se lève sur tes jours.
(Lamartine).

Après quelques mois de souffrances courageusement supportées,

Monsieur
Marcel PORTENIER

s'en est allé paisiblement.

Madame Marcel Portenier-Chervet et ses enfants, Eric, Régina et Véronique ;
Monsieur et Madame Michel Portenier et leurs enfants, à Salisbury ;
Monsieur René Portenier, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Willy Portenier, à l'Ile d'Oléron ;
Monsieur et Madame Marcel Canelle, à Genève, et leurs enfants ;
Monsieur Herbert Chervet, ses enfants et petits-enfants, à Genève ;
Madame Eric Chervet, ses enfants et petit-fils, à Genève ;
Madame Albert Chervet, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Rolande Ducommun, à Peseux,
Les familles parentes, alliées et amies.

Conformément au vœu de celui qui nous a quittés, l'incinération a eu lieu le mardi 30 novembre, dans la plus stricte intimité.

2000 Neuchâtel, le 28 novembre 1976.
(Rue Pury 8).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les amis et connaissances de
Madame Violette BRON

ont le chagrin de faire part de son décès survenu après une longue maladie, dans sa 81me année.

Adresse de la famille : Madame Madeleine Bandelier, Trois-Portes 45, 2006 Neuchâtel.

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive ».
Marc 4 : 35.

L'incinération aura lieu, à Neuchâtel, jeudi 2 décembre 1976.
Culte à la chapelle du crématoire à 16 heures.
Domicile mortuaire : hôpital de la Béroche, Saint-Aubin.

En souvenir de la défunte, prière de penser à l'hôpital de la Béroche, C.C.P. 20-363

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société d'aviculture du Val-de-Ruz a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur
Henri SCHWAAR

père de Monsieur Georges Schwaar membre du comité et beau-père de Madame Andrée Schwaar membre de la société.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

POMPES FUNÈBRES
FLÜHMANN-EVARD
TRANSPORTS EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER
TOUTES FORMALITÉS
NEUCHÂTEL - 038 25 36 04

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT jusqu'à fin décembre 1976

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR
* jusqu'à fin mars 1977 pour Fr. 29.—
* jusqu'à fin juin 1977 pour Fr. 56.—
* jusqu'à fin décembre 1977 pour Fr. 107.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 20 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

NEC
NEUCHATEL - CENTRE
TOUS LES JOURS OUVRABLES
Service gratuit de mini-bus
Parc des Jeunes-Rives — Centre ville (rue du Bassin)
Horaire : lundi 14 h - 18 h
du mardi au vendredi 8 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 18 h
samedi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Service continu au quart d'heure
Avec la collaboration de la Ville, du C.I.D., du Groupement des Grands magasins et de la Quinzaine de Neuchâtel

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Au tribunal de police du district de Neuchâtel

Les bizarreries de la détention préventive...

P. R., cet employé de la Compagnie des transports en commun qui, sous l'emprise de la colère, avait envoyé « valser » un écolier contre la vitrine du magasin de fleurs Burri, rue Saint-Honoré, s'en est finalement tiré à bon compte. Cité hier sous la prévention de lésions corporelles simples, subsidiairement de voies de fait, devant le tribunal de police du district de Neuchâtel présidé par Mlle Geneviève Fiala, assistée de Mme Emma Bercher qui remplissait les fonctions de greffier, P. R. a vu la plainte dirigée contre lui être retirée. Pour en arriver là, le prévenu a accepté de prendre à sa charge les frais d'intervention du mandataire du plaignant, les dégâts causés à la vitrine et 25 fr. de frais de justice. Ainsi, l'affaire a-t-elle été classée.

— Mais un arrangement n'a été rendu possible que parce que l'assurance-accident du lésé a accepté de régler les frais d'hospitalisation !, a relevé l'avocat du plaignant.

En janvier 1975, en compagnie de camarades, S. R. a fracturé un distributeur automatique d'essence et en a prélevé le contenu. Il a récidivé à trois reprises en mai 1976 (butin légèrement supérieur à 1000 fr.) puis en juillet (quelque 700 fr.). Si bien que l'on peut dire que le fait d'avoir été condamné à 25 jours d'emprisonnement avec sursis en avril 1975 n'a pas servi à grand chose...

BIZARRE

Hier, S. R. ne s'est pas présenté devant le juge. Et pour cause : il a fait l'objet d'une mesure d'expulsion d'une durée de cinq ans du territoire suisse. Son avocat d'office, en plaidant pour la non révocation du sursis accordé en 1975, s'est tout de même étonné qu'on ne retînt que 23 jours de détention préventive pour son client.

— S. R. a été libéré le 28 août par le juge d'instruction. Mais administrativement, il est resté en prison jusqu'au 7 octobre ! C'est à cette date qu'il a été renvoyé dans son pays où il n'a plus aucune attache, puisqu'il est né et a toujours vécu à Neuchâtel.

En rendant son jugement, la présidente a en effet relevé qu'il était pour le moins bizarre que le prévenu eût été interné durant trois semaines dans le cadre de l'instruction pénale mais six semaines à titre administratif. Finalement elle a tenu compte de la totalité de la détention et condamné S. R. à 64 jours d'emprisonnement ferme, mais déclaré que la peine était compensée par la détention préventive. Enfin, comme les délits qui lui sont reprochés ne sont pas de peu de gravité, l'accusé a vu le sursis accordé en avril 1975 être révoqué. Il devra s'acquitter en outre de 250 fr. de frais.

UN VOYAGE HARASSANT !

A. S., un jeune homme de 19 ans, s'est lui aussi laissé aller à commettre deux « casses ». Dans la nuit du 7 au 8 juin 1975, il a brisé la vitre de la buvette du terrain de football de Cortaillod et fait main basse sur une cassette métallique contenant quelque 120 francs. Puis, en juillet de la même année, il a fracturé la caisse d'une cabine téléphonique à proximité d'Areuse, son forfait lui rapportant une somme estimée à une trentaine de francs.

— Disons que j'ai participé à ces délits !, expliqua le prévenu.

— Vous étiez donc les deux fois avec un comparse ?

— Oui, j'ai fait le guet.

A. S. est un adolescent qui n'a pas de formation professionnelle mais qui semble s'en soucier comme de sa première chemise... L'année dernière, il a travaillé durant quatre mois, puis est parti en voyage durant trois mois et demi.

— Et qu'avez-vous fait à votre retour ?

— Je me suis reposé de mon voyage !

Tenant compte du fait que le prévenu est inconnu des tribunaux, qu'il a certainement agi sous l'influence d'un camarade mais n'a pas poursuivi ses malversations, le tribunal l'a condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis durant deux ans et au payement de 40 fr. de frais.

ATTEINTE A L'HONNEUR

J. S., médecin à Préfargier, a pris contact avec le chef de gare de Marin pour faire venir des caisses nécessaires à son déménagement en Yougoslavie. Une fois rentré dans son pays, J. S. a fait parvenir une déclaration en Suisse par laquelle il accusait le chef de gare d'avoir encaissé une somme de 360 fr. et de l'avoir gardée pour lui. Dans sa lettre, le prévenu prétendait même que le plaignant était un « personnage perturbé » qui s'était certainement rendu coupable d'autres malversations.

Atteint dans son honneur, le chef de gare a demandé à ses supérieurs d'ouvrir une enquête disciplinaire afin de prouver son innocence. Comme d'autre part le prévenu n'a pas réussi à prouver quoi que ce soit de ses allégations, il a été condamné, par défaut, pour diffamation et injures, à 200 fr. d'amende, amende qui sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an, et au payement de 190 fr. de frais.

H.-L. E. a traité le plaignant d'homosexuel et lui a donné un coup de poing au visage. Finalement le prévenu s'acquittera des frais médicaux arrêtés à 91 fr. 10. La plainte a ainsi été retirée. H.-L. E. a par ailleurs payé séance tenante 20 fr. de frais. J. N.

Bevaix: APPIANI dépose son bilan

La faillite semble inéluctable, mais un certain nombre de postes de travail pourraient être sauvés

Hier matin, M. Oscar Appiani a rencontré le président du tribunal du district de Boudry pour déposer une demande de mise en faillite de son entreprise de Bevaix. Le président se prononcera rapidement, (sans doute aujourd'hui ou demain) afin que le dossier soit remis à l'Office des poursuites.

Au préalable, M. Appiani avait réuni vendredi son personnel en présence des représentants de la FTMH pour l'informer qu'il avait procédé à l'avance des frais légaux pour le dépôt du bilan. A cette occasion, il exprima sa gratitude à ses anciens collaborateurs, notamment pour la confiance mutuelle et l'esprit de camaraderie qui ont présidé au travail durant de longues années, en relevant que, malgré tous ses efforts, l'affaire avait coulé. A son tour, M. S. Zimmermann, au nom du personnel, témoigna au patron le regret de voir disparaître une jeune entreprise, victime de la récession, et au sein de laquelle régnait un esprit familial, reconnaissant que M. Appiani avait tout fait pour sauvegarder jusqu'au bout les places de travail.

TOUT N'EST PAS PERDU

La faillite d'Appiani : c'est hélas pratiquement décidé. Néanmoins, tout n'est pas perdu. En effet, sur 35 ou 36 chômeurs, 16 « timbrent » actuellement au bureau communal bevaisan pour chômage technique. Une douzaine d'entre eux auraient demandé un prêt pour les trois semaines de travail impayé par manque de liquidité. Chaque cas sera étudié à part et le législatif prendra ensuite une décision globale.

Toutefois, tout n'est pas perdu. En effet, depuis lundi, cinq ouvriers spécialisés ont retrouvé du travail, l'entreprise biennoise Hormec SA ayant repris le département des machines fabriquant des rouages pour montres. D'autre part, la maison Froidevaux, de La Chaux-de-Fonds, se serait engagée à reprendre une certaine fabrication, offrant ainsi quatre ou cinq autres places de travail.

Enfin, deux autres entreprises du canton de Berne s'intéressent au département « affûteuses » et les pourparlers avec l'une d'entre elles semblent progresser. Reste l'espoir d'une reprise globale de l'usine moderne. Pour l'heure, la question est en suspens, car M. Appiani souhaite en premier lieu qu'une partie de son personnel retrouve du travail.

LE « TROU » : AUX EXPERTS DE SE PRONONCER

Le « trou » ? Un confrère a avancé un gros chiffre : plus de 2 millions. Le patron n'est pas d'accord, car il estime qu'il faut également tenir compte de l'actif ; et pas seulement du passif. Selon d'autres sources, il ne s'agirait que de quelques centaines de milliers de francs. M. Appiani lui-même est incapable d'avancer un chiffre précis tant que les experts ne se prononceront pas mais il nous a donné l'assurance qu'il prendra ses responsabilités.

Bref, pour l'instant, une première entreprise a occupé un local de la fabrique Appiani, une autre suivra, sans doute. Or, la faillite, ce sont les scellés ! Souhaitons que les autorités compétentes fassent preuve de compréhension pour préserver, en cette période morose, un certain nombre de postes de travail à Bevaix.

UN AUTRE SON DE CLOCHE...

D'après un entretien avec un représentant du comité des ouvriers, l'unanimité ne régnerait pas au sein du personnel. Le comité a siégé hier soir à Bevaix pour élaborer un cahier de revendications : paiement des salaires dûs du 26 octobre au 16 novembre et des heures supplémentaires faites pour bénéficier du « pont » entre Noël et le Nouvel-An et de deux mois de dédite.

La position du syndicat ? M. F. Ermatinger, secrétaire de la FTMH, estime que désormais le cas doit tomber entre les mains de l'Office des poursuites :

— La FTMH entend défendre les intérêts des travailleurs en présentant les créances de l'ensemble du personnel lésé, syndiqué ou non, dans la masse en faillite...

Une faillite, comme on le constate, n'est pas une affaire simple. Il faut attendre l'avis des parties visées et des experts pour donner une information plus détaillée. J. P.

Deux concerts de musique de chambre à l'Aula du Mail

Comme l'a si bien fait remarquer M. René Gerber, président neuchâtelois de la SSPM, les deux concerts organisés à l'Aula du Mail avaient un double but : mettre en valeur auprès du public neuchâtelois quelques joyaux de la musique de chambre et faire connaître certains artistes de la région. C'est une excellente idée, mais encore faudrait-il que la salle choisie pour ce genre de concert réponde mieux aux critères requis par cette musique : ambiance chaleureuse, intimité, meilleure acoustique, toutes choses qui créent entre les artistes et le public un contact spontané.

Et pourtant, par leur seul talent, certains des exécutants ont réussi à obtenir ce climat intime et ceci tout spécialement au cours du premier concert. Ce fut le cas pour Pierre Sancho, violoncelliste, qui exécuta merveilleusement la Sonate pour violoncelle et piano de Debussy, de Daniel Delisle, violoniste, dont le jeu sensible permit une fort belle exécution de la « Sonate No 5 dite le Printemps » de Beethoven. Quant à Christine Burdel-Theurillat, pianiste, son interprétation pleine de tempérament de « Fantasque » de Marescotti, souleva l'enthousiasme du public.

La température glaciale de la salle, vendredi soir, ne favorisait guère l'ambiance et celle-ci fut en effet plus mitigée que pour le premier concert. Tout d'abord, Mme Lucienne Dalman, en exécutant la cantate pour contralto « Cantan lieti ne' boschetti » de Marcello fut assez décevante. Le choix de l'œuvre n'était pas des plus heureux et ne convenait pas spécialement à son genre de voix. Elle fut, en outre, desservie par une acoustique désastreuse, les grands rideaux tirés derrière la scène avalant les sons, ce qui fut aussi sensible, par moments pour Olivier Sörensen. Les mélodies de Moussorgsky que Mme Dalman exécuta ensuite lui convenaient mieux, quoique ces compositions de Moussorgsky, hautes en couleur, demandent davantage d'ampleur et plus de mobilité et de chaleur dans leur interprétation.

En revanche, Claude Trifoni, clarinettiste, est en net progrès et ce fut un plaisir de l'entendre tout d'abord dans Schumann, puis spécialement avec la Sonate pour clarinette et piano de Poulenc. En écrivant cette sonate, Poulenc a vraiment joué de toutes les possibilités qu'offre la clarinette et Claude Trifoni, par son timbre brillant, souple et volubile en a donné une très heureuse exécution. Autant pour Schumann que pour Poulenc, l'excellent accompagnement de Mme Marie-Louise de Marval, pianiste, a mis en valeur les œuvres exécutées et le dernier mouvement de la sonate de Poulenc, « Allegro con fuoco » fut un vrai régal.

Enfin, avec Olivier Sörensen, pianiste, ce fut, pour certains du moins, une révélation. Ce tout jeune pianiste possède un toucher délicat, sensible, qui fit merveille dans la « Barcarolle » de Chopin, une technique éblouissante qu'il démontra dans « Alborada del grazioso » de Ravel, de même que dans la « Première Etude » de Chopin et infiniment de charme dans cette « Sonate » de Scarlatti, qu'il exécuta en bis.

Olivier Sörensen travaille actuellement à Paris, mais il se produira devant le public neuchâtelois au printemps prochain. Puisse-t-il remplir alors et par la suite les promesses qu'il a faites l'autre soir à l'Aula du Mail ! F. P.

TOUR DE VILLE

Un pavillon inauguré à la Maison de Belmont

● IL manquait à la Maison de Belmont, un pavillon et les moyens financiers pour installer un atelier où les enfants pouraient donner libre cours à leur imagination et y confectionner des céramiques et autres objets d'utilité ou de décoration. Le prix du four pour cuire les céramiques posait un problème particulièrement douloureux. Comment trouver les fonds nécessaires à son achat ? La solidarité n'est pas un vain mot. Des appuis et des aides de tous genres ne manquèrent pas de s'exprimer, tant sous forme de dons en argent que de travaux exécutés gratuitement et le 26 novembre, M. Bühler, conseiller communal à Neuchâtel, ville dont dépend la maison de Belmont, pouvait officiellement inaugurer ce pavillon dans lequel trônait en bonne place un magnifique four pour céramiques, au côté d'un outillage bien aligné. M. Claude Monod, le directeur, salua à son tour les personnes invitées, parmi lesquelles le capitaine Habersaat, commandant de la police locale de Neuchâtel, qui regarda d'un œil attendri les dessins fixés aux murs, objets d'un concours sur le thème : « Que pensent les enfants de la police » ? M. Monod exprima ses remerciements à tous ceux qui participèrent au succès de cette entreprise. Trois chants accompagnés d'instruments furent ensuite exécutés par les enfants et la cérémonie se termina par un vin d'honneur.

...à décorner les bœufs !

● TOUT le monde est logé à la même enseigne, et la tempête était si forte, que la télévision française a dû mettre en garde hier après-midi les habitants des régions côtières de la Manche et de la mer du Nord. Ici aussi, le « courant perturbé d'ouest qui souffle du continent nord-américain vers l'Europe » s'est fait sentir et surtout entendre ! Les pointes de vent ont atteint 100 km/h à 3 h 15 dans la nuit de lundi à mardi, mais on ne signalait pas de dégâts importants, sinon la chute de quelques tuiles et, en dehors de Neuchâtel, des branches d'arbres arrachées. Le vent parti, la neige lui succédera. C'est du moins ce qu'annonce la météo...

Culte d'adieu

● LE pasteur Gaston Deluz célébrera dimanche au Temple du bas son culte d'adieu. Il y a 28 ans qu'il avait succédé au pasteur Marc Du Pasquier à la tête de cette paroisse du cœur de la ville.

Débat de la « SEP » La distribution en Suisse

● HIER soir, sous l'égide de la Société d'étude des questions de personnel (SEP), en présence d'une nombreuse assistance réunie à Eurotel, M. Pierre Arnold, président de la délégation de l'administration de la fédération des coopératives Migros, a donné une conférence remarquable. Le sujet intéresse le consommateur : « 50 ans de distribution en Suisse. » Nous y reviendrons. (P.)

Collision

● HIER, vers 11 h 30, M. B. S., de Cernier, s'engageait en marche arrière sur le chemin des Cibleries, lorsque sa voiture entra en collision avec celle que conduisait M. R. H., d'Hauterive, qui circulait sur ce chemin. Dégâts.

PESEUX

Fillette blessée

Une voiture conduite par M. G. F., d'Auvernier, empruntait la Grand-Rue hier vers 16 h 50, lorsqu'à la hauteur de la boulangerie Pellaton, le véhicule heurta la petite N. S., huit ans, demeurant à Peseux. L'enfant traversait alors la chaussée sur un passage de sécurité, mais en courant. La fillette été transportée à l'hôpital des Cadolles pour y subir un contrôle. Ler permis de conduire de M. F. a été saisi.

Ratifications

La chancellerie d'Etat communique que lors de sa séance du 26 novembre, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination de M. Pierre Muriset aux fonctions de suppléant de l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Fontaines et celle de M. Jean-Jacques Landry aux fonctions de suppléant de l'officier de l'état civil de l'arrondissement des Brenets.

Nouveaux diplômés à l'Université

Faculté des lettres

Licence ès lettres à : Mlle Elvezia Andina, de Curio (TI), M. Marcel Bailly, de Coeuve (BE), à M. Aurelio Daldini, de Cadempino (TI), à M. Jean-Philippe Graef, de La Chaux-de-Fonds, à M. Germain Hausmann, du Locle, à M. Christian Humair, de Lajoux (BE), à Mlle Monique Margot, de Neuchâtel, à M. Jean-Paul Noël, de France, à Mlle Catherine Porret, de La Chaux-de-Fonds, à M. Gerardo Rigozzi, de Aquila (TI), mention : très bien ; à Mlle Catherine Schweri, de Wislikofen (AG), mention : bien ; à Mme Elisabeth Waltz, de Bex (VD), à Mlle Graziella Widmer, de Sumiswald (BE).

Diplôme d'orthophoniste à : Mlle Anne-Marie Binggeli, de Albligen (BE), mention : bien ; à Mlle Françoise Caretti, de Fleurier, à Mme May Demaurex, de Gilly (VD), à Mlle Colette Perraudin, de Bagnes (VS), à Mlle Béatrice Porret, de Fresens, à Mlle Brigitte Rossel, de Hauterive (NE).

Certificat d'allemand à Mlle Franziska Baumgartner, de Trub (BE). Certificat de linguistique à Mme Anne-Claude Berthoud, de Couvet, mention : bien. Certificat de français moderne à Mme Françoise Canaris, de Grandfontaine (BE). Certificat de français moderne à M. François Cerf, de Orbe (VD), mention : bien. Certificat d'anglais à Mlle Jocelyne Laesser, de Wiliberg (AG et LUC). Certificat d'anglais à Mlle Maria van Seumeren, des Pays-Bas. Certificat d'allemand à Mme Isolde Schmid, d'Autriche. Certificat de français moderne à Mme Jutta Vuilleumin, de Renan (BE), mention : bien. Certificat de linguistique à M. Richard Wilson, de Grande Bretagne.

Faculté des sciences

Diplôme d'ingénieur chimiste à M. Emmanuel Bissé, du Cameroun ; M. Frigyes Bors, de Hongrie ; Mlle Thi Kim Quang Do, du Viet-Nam, avec mention très bien ; M. Roger Hofer, de Bâle ; M. Daniel Morel, de Lentigny (FR) ; Mlle Clarisse Raharimanana, de Madagascar ; M. Huu Tri Tran, du Viet-Nam, avec mention bien ; M. Jacques Villars, d'Evilard, avec mention bien ; M. Gérard Vuille, de La Sagne.

Diplôme de physicien à M. François Gaille, de Provence (VD) ; M. Jean-Bernard Kureth, d'Attiswil (BE) ; M. Silas Mureramanzi, du Ruanda, avec mention très bien.

Diplôme de métallurgiste à M. Nicolas Péguiron, de Cuarny (VD), avec mention très bien.

Licence ès sciences, orientation biologie (sciences naturelles), à Mlle Patricia Aubry, de La Chaux-des-Breuleux, avec mention bien ; M. Gilbert Bée, de Boncourt ; Mlle Jacqueline Cattin, des Bois ; M. Joseph Chalverat, de Châtillon ; M. Pierre Galland, de Neuchâtel ; M. Jean-Michel Gobat, de Crémines, avec mention bien ; M. Michel Juillard, de Tramelan ; M. Jean-Marie Vianney Mitali, du Ruanda ; M. Pascal Muller, de Schlierbach (LU) ; Mme Ariane Pedroli-Christen, de Bodio (TI), avec mention très bien ; M. François Straub, de Belp (BE), avec mention bien ; Mlle Isabelle Tripet, de Chézard-St-Martin ; Mlle Catherine Virchaux, de Saint-Blaise.

Licence ès sciences, orientation biologie expérimentale, à M. Daniel Bohn, de Neuchâtel, avec mention bien ; M. Sylvain Debrot, de Brot-Dessous ; Mlle Marie-Claire Perrenoud, de La Sagne, avec mention bien.

Licence ès sciences, orientation mathématiques, à M. Olivier Besson, de Berolle (VD), avec mention bien ; M. Jean-Pierre Rumpf, de Frutigen (BE). Certificat d'études approfondies en hydrogéologie (3me cycle) à M. Gian Pietro Simeoni, d'Italie.

Doctorat ès sciences à M. Michel Monbaron de Tramelan, le sujet de sa thèse est : « Contribution à l'étude des cluses du Jura septentrional ».

Faculté de droit et des sciences économiques

Les diplômes suivants ont été délivrés : Doctorat en droit à M. Christian Caflisch de Trin (GR). Sujet de thèse « La Suisse et la protection des eaux douces dans le cadre du droit international ». Licence en droit à Mlle Françoise Jaggi, de Neuchâtel ; à Mlle Regula Kuenzli, de Strengelbach (AG), avec mention très bien ; à M. Jean-Christophe Merou, de Sonvilier (BE) ; Mme Charlotte Sandoz-Heinis, du Locle ; à M. Robert Schaer, de Walterswil (Berne) ; Mme Regula Schwendimann, de Niederstocken (BE) ; à M. André Simon-Vermot, du Cerneux-Péquignot.

Doctorat ès sciences économiques à M. Daniel Haag, de Bâle-Ville. Sujet de la thèse : « Gestion d'un système scolaire — Perspectives globales ». Doctorat ès sciences économiques à M. Silvio Munari de Mosogno (TI). Sujet de la thèse : « Gestion d'un système scolaire — Structures et modes de fonctionnement ». Licence ès sciences économiques, orientation économie politique, à M. Michel Fragomichelakis, de Grèce ; à M. Paul Jambe, des Enfers (BE). Licence ès sciences économiques, orientation économie d'entreprise, à M. Jean-Michel Béguin, de Boudevilliers ; à M. Pierre Greuter, de Munchwiler (AG) ; à M. Cin Kapanci, de Turquie. Licence ès sciences sociales, orientation sociologie, à M. Jean-Marie Chautems, de Môtier-Vully (FR).

Licence ès sciences sociales, orientation service social et service du personnel, à Mlle Giuliana Gemetti, de Lumino (TI) ; à M. Bernard Staubli, de Unterlunkhofen (AG). Licence en psychologie du travail à Mlle Suzanne Leibacher, d'Aubonne (VD) ; à Mme Claudine Muller, de Chêne-Bougeries (GE).

Un seul moment de froid au Comptoir de Saint-Aubin : lorsqu'un des boas...

Ouvert vendredi au public, le comptoir « Britchon 76 » organisé par les commerçants de Saint-Aubin a fermé ses portes dimanche soir. Lors de la cérémonie d'ouverture, l'animateur M. Gilbert Fehlbaum, s'adressa aux invités pour présenter ce second comptoir alors que M. Berlani président du CID neuchâtelois, apportait le message du commerce indépendant de détail. Trois jours, avec un horaire très réduit, c'est bien peu pour admirer les prouesses accomplies dans cette salle communale, transformée en pays des mille et une nuits. C'est surtout bien peu en regard de l'immense travail réalisé par une vingtaine d'exposants qui ont consacré pas mal de temps à mettre au point cette manifestation maintenant entrée dans les coutumes de La Béroche !

UNE BOURSE AUX IDÉES

Destiné à faire découvrir au public les ressources parfois insoupçonnées du commerce local, ce comptoir offrait un échantillonnage complet, et dans les domaines les plus variés, du futur cadeau de Noël... De la boîte de chocolats au dernier modèle de la voiture de prestige d'une grande marque française en passant par le vélo de course et la caravane, tout y était. Et, sinon pour conclure l'affaire, du moins pour bien l'ébaucher, une buvette était à disposition ! Pour ceux qui désiraient s'évader du domaine de la série ou de la confection, il y avait les boutiques ou la fonderie d'art. Et puis, pour agrémenter tout cela, de la musique bien sûr, encore que vendredi, ce n'était pas n'importe laquelle, la fanfare bérochale « La Lyre » donnant une aubade fort appréciée.

Côté « attractions », il y avait le bar, ses jolies filles et ses serpents, ces derniers peut-être moins attirants pour certains. En effet, un passionné de reptiles exposait quelques beaux spécimens dits inoffensifs mais lorsqu'on sortit un des boas de sa vitrine, il y eut comme un froid parmi les consommateurs...

UN COIN POUR L'HOPITAL

Même si cela présentait une légère concurrence pour certains exposants, les commerçants avaient offert une place à l'hôpital de la Béroche, emplacement bien en vue qui permit à cette insitution de mieux se faire connaître. Comme tous les hôpitaux, celui de la Béroche a ses soucis. Ils sont surtout d'ordre financier et, pour obtenir tout ce qu'il faut pour qu'une telle maison puisse accomplir sa tâche, il faut des sous, et encore des sous, comme dirait Bécaud...

Avec le stand bien achalandé tenu par le personnel durant ces quelques jours, le fonds destiné entre autres à la réouverture de la maternité entre autres s'est enrichi de 3000 fr. environ. C'est peut-être peu mais c'est un début et, si l'aspect financier de l'opération n'a pas atteint les résultats espérés, de précieux contacts ont été pris et l'idée d'intéresser le public de cette manière concrète fera peut-être son chemin. R. CH.

Comment réussir une soirée gymnique ? Demandez la recette au Landeron...

D'abord, un grand bravo à la section SFG du Landeron pour le spectacle gai, coloré, truffé d'imagination et de situations burlesques qu'elle a présenté samedi soir, à un public enthousiaste. Avec « le cirque », la section a trouvé la recette idéale pour une soirée gymnique : un sujet bien précis, illustré avec spontanéité, humour, talent et originalité. Ce spectacle nouvelle formule est donc une réussite totale et il faut soutenir et encourager les moniteurs et monitrices qui savent si bien communiquer aux enfants leur enthousiasme, leurs connaissances et leur esprit sportif. Les petites pupillettes, charmants clowns désordonnés, ont prouvé à quel point l'enfant entre 6 et 8 ans est individualiste et se préoccupe fort peu de savoir si la copine en est au même mouvement !

Tout à leur plaisir de se produire sur scène, les filles ont exécuté leurs exercices à fond, se souciant uniquement de n'en oublier aucun. En devenant pupillettes moyennes, on commence à se gêner, à se tordre les mains et se mordre la joue en attendant fébrilement son tour. Cela donne un meilleur ensemble, plus de perfection, mais moins de naturel, le tout effectué dans la bonne humeur.

LA RECETTE SE CORSE...

Avec les grandes pupillettes, la recette se corse. On mijote davantage. On peut même un peu raffiner et l'on obtient de bonnes mises en scène, un rythme intéressant et entraînant. Les actifs sont beaucoup plus techniques et leurs performances au trempolino témoignaient d'un bon équilibre, d'une grande souplesse et d'une excellente forme générale. Les productions des dames sans prétention sportive mais avec adresse (« Cercle de feu ») et originalité (« Les pingouins ») témoignaient du dynamisme et de l'éclectisme de la « Gym » du Landeron. Les garçons étaient en minorité ce qui ne diminuait nullement leur entrain et leurs performances.

Les petits pupilles se sont révélés des voltigeurs adorables, frais, intensément heureux et fiers d'exécuter leurs exercices. Les grands garçons ont effectué de bonnes démonstrations, principalement dans le parcours cheval d'arçons, anneaux et trempolino. Les actifs avec Jacques Cottier, superbe chef de piste en tête, ont su avec talent allier la fantaisie à la technique. Les exercices effectués à la barre mobile en uniformes de pompiers et le dressage des six fauves cachaient sous des apparences comiques une belle préparation.

Dans un spectacle où chaque numéro demande quelques minutes de mise en place, les intermèdes sont importants. En principe, les gens profitent du passage d'un numéro à l'autre pour échanger quelques mots mais samedi soir, les clowns « actifs » étaient si amusants que le public les attendait avec autant d'impatience que les démonstrations des enfants, ce qui est rare.

Il ne faut pas être trop bon public et béatifier dès qu'il y a des enfants sur scène mais il est très difficile de savoir amuser des petits, intéresser les moyens et exiger certains résultats des grands, cela avec souplesse et psychologie. La section SFG du Landeron vient de prouver qu'elle en était capable. Chapeau ! M. F.

CLAIRVUE

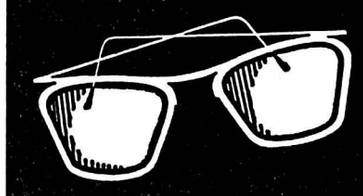

NEUCHATEL

Portes-Rouges 149, tél. (038) 257909
Bassin 8, tél. (038) 240722

Maîtres opticiens
10 opticiens spécialisés

IMMEUBLES

En suite de cessation d'activité, entreprise vend à un prix intéressant

villa 6 pièces à Chézard

Finitions à terminer, cuisine équipée, salon avec cheminée, garage, caves, galetas, 2 salles d'eau avec bains et douches. Terrain 800 m² engazonné. Situation ensoleillée, vue imprenable.

Pour traiter: Fr. 90.000.—.

FIDIMMOBIL S. A.
Saint-Honoré 2, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 03 63.

BEVAIX. Au centre du village

maison villageoise

mitoyenne, en parfait état et comprenant: 3 chambres, salon avec cheminée, cuisine habitable, garage, combles aménageables, chauffage central, terrain 80 m².
PRIX DE VENTE Fr. 160.000.—
Pour visiter: tél. (038) 46 12 60.

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

A vendre pour date à convenir, sur la commune de Hauterive

magnifique appartement-terrasse

avec vue étendue et garage.
Pour de plus amples renseignements, adresser demande écrite à Fiduciaire Schenker Manrau S.A., av. Fornachon 29, 2034 Peseux.

Pour cause de départ à l'étranger, à Vaumarcus

vue imprenable, balcon sur le lac, très belle situation dans cadre de verdure,

VILLA

en parfait état, de construction récente (1974), comprenant: 2 chambres à coucher, grand living avec cheminée, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, sous-sol avec garage (2 voitures), dépendances, etc.
Terrain surface 1136 m²
Prix de vente Fr. 350.000.—
Libre tout de suite.

PROCOM NEUCHATEL SA
Promotion commerciale et immobilière
Seyon 10 - Tél. 038 24 27 77
2000 Neuchâtel

A vendre ou à louer, à 6 km de Neuchâtel,

grande ferme rénovée

comprenant locaux commerciaux (600 m²) et 2 appartements de 4 pièces.
Adresser offres écrites à BW 2667 au bureau du journal.

A VENDRE

à Chézard

ferme jumelée

comprenant 2 logements de 2 pièces et cuisine, 2 remises, une écurie et une grange.
Construction ancienne à rénover
Terrain de 625 m².
Notice à disposition.

s'adresser à:
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
La Chaux-de-Fonds

À Corcelles,

Terrain

à vendre; situation magnifique, zone villas.

Adresser offres écrites à CR 2624 au bureau du journal.

A vendre à CHATEAU-D'ŒX

13 km de Gstaad

beau chalet de vacances en madrier et pierres de taille, 4 pièces, cuisine, bains, garage; 5000 m² de terrain arborisé.
Prix de vente: Fr. 415.000.—.

Régie Jean Francken
Château-d'Œx.
Tél. (029) 4 60 95.

Beau choix de cartes de visite

A LOUER

A louer aux Poudrières 18
très grand

appartement de 2½ pièces

avec confort.

Fr. 330.— + charges.

Tél. (038) 24 59 59.

A louer à Neuchâtel

PARCS 94-96
appartements 3 pièces - confort Fr. 460.— charges comprises.
Libres dès le 1er janvier 1977.

CERISIERS 38
appartement 1 pièce - tout confort Fr. 290.— charges comprises.
Libre dès le 1er janvier 1977.

PORTES-ROUGES 141-143
appartements 3 pièces - confort Fr. 330.— charges comprises.
Libres dès le 1er janvier 1977.

VERGER-ROND 8-10-12
appartements HLM 3 pièces - confort Fr. 270.— / 275.— charges comprises.
Libres tout de suite ou date à convenir.

TROIS-PORTES 61-63
appartements neufs 3 pièces - tout confort Fr. 540.— / 580.— charges comprises.
Libres tout de suite ou date à convenir.

PORT-ROULANT 12-12a
magnifiques appartements neufs tout confort - 4-5 pièces Fr. 715.— / 820.— charges comprises.
Libres tout de suite ou date à convenir.
Pour tous renseignements:
Tél. 25 66 66.

ETUDE WAVRE, NOTAIRES,
tél. 25 10 63

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir à:

Cornaux
Cressier
Le Landeron
Cortaillod
Boudry

appartements de **2 et 3 chambres** tout confort. Garages, places de parc et de jeux, Fr. 270.— à Fr. 400.— par mois + charges.

A LOUER rue de Bourgogne 80

appartement de 2 pièces, cuisine, salle de bains.
Location Fr. 248.— + charges.
Libre tout de suite.

Maillefer 10

appartement de 3 pièces, entièrement rénové, 2me étage, chauffage individuel au gaz, cuisine agencée, location Fr. 350.—
Libre tout de suite.

Téléphoner au N° 25 52 74 pendant les heures de bureau.

A louer pour fin décembre, à La Coudre,

appartement 4 pièces

confort, grand balcon, place de jeux. Loyer: Fr. 553.—, charges comprises, janvier payé.

Tél. 33 26 05.

A louer à Boudry (près de l'arrêt du tram)

grand studio

libre tout de suite.
Loyer mensuel Fr. 300.— + charges.

Tél. (038) 33 20 65.

A louer au Val-de-Ruz

appartement de 2½ pièces

Loyer mensuel Fr. 270.— + charges

studio

Loyer mensuel Fr. 200.— + charges.

Tél. (038) 33 20 65.

A LOUER

Marin - Cité des Sors
appartements 3-4 pièces - tout confort Fr. 465.— /550.— charges comprises.
Libres dès le 1er janvier 1977 ou date à convenir.

Boudry - Addoz 48-50
appartements 2-3 pièces - tout confort Fr. 355.— / 470.— charges comprises.
Libres tout de suite ou date à convenir.

Cernier - G.-de-Vergy 4
appartements neufs 3 pièces - tout confort Fr. 470.— / 480.— charges comprises.
Libres tout de suite ou date à convenir.
Pour tous renseignements:
Tél. 25 66 66.

LOCAUX

A louer à la rue du Seyon 17.
Loyer Fr. 435.— + charges.
Libres dès le 1er avril 1977 ou date à convenir.

Pour tous renseignements:
Tél. 25 66 66.

A louer à la rue des Fahys dans immeuble avec ascenseur

appartement de 3 pièces

avec tout confort et vue.
Possibilité d'assumer le service de conciergerie.
Loyer, salaire déduit, Fr. 230.— + charges.

Mme Dubey. Tél. (038) 24 53 18.

A LOUER

Rue des Cerisiers 32-34
La Coudre-Neuchâtel
immédiatement 4 pièces, rez, Fr. 591.—, charges comprises.
Immédiatement 1 pièce, 4me, Fr. 347.—, charges comprises.
Pour visiter et renseignements,
Mme Romanens, tél. 33 47 05.
PATRIA-Gérance,
Vaud-Neuchâtel-Fribourg,
1, av. de la Gare,
1002 Lausanne, tél. (021) 20 46 57.

Hauterive

pour le 24 décembre ou à convenir 1 magnifique **appartement de 2 pièces,** living de 36 m², cuisine équipée, 570 fr., charges comprises.

1 studio avec bains et cuisinette, 320 fr.

Téléphoner le soir après 20 heures au (038) 33 39 22.

A louer, route des Gorges 6, Neuchâtel,

3 PIÈCES

W.-C. séparés, balcon, cave et galetas, Fr. 410.—, charges comprises.
Libre dès le 1er janvier 1977.
S'adresser à:
LA NEUCHÂTELOISE-ASSURANCES
Bassin 16, Neuchâtel.
Tél. 21 11 71.

Boudry

A louer pour date à convenir à la route de Grandson

appartement de 3 pièces
cuisine agencée. Loyer dès Fr. 430.— + charges

appartement de 4 pièces
cuisine agencée. Loyer Fr. 540.— + charges.

Mme Banderet, l'après-midi.
Tél. (038) 45 52 92.

Bôle

A louer pour date à convenir à la rue des Sources

appartement de 2 pièces
Loyer Fr. 260.— + charges.
Garage à disposition Fr. 55.—.
M. Kœnig, Sources 2.
Tél. (038) 41 16 03.

A louer rue du Verger 9, Colombier,

très bel attique

4 pièces, tout confort. Prix Fr. 675.— + 90.—.
Libre dès le 1er janvier 1977.

S'adresser à FIDIMMOBIL S. A.
Saint-Honoré 2,
2000 Neuchâtel.
Tél. 24 03 63.

A louer à

NEUCHÂTEL

Champréveyres 1

4 pièces dès Fr. 565.— + 70.—
places de parc dans garage collectif Fr. 48.—

Evole 51-53

chambres indépendantes Fr. 150.— tout compris

Draizes 40

1 pièce, Fr. 115.—
3 pièces, dès Fr. 345.—

Beauregard 20

studios Fr. 285.— + 35.—

Petit-Pontarlier 15

1 studio moderne
libre dès le 1er janvier 1977
Prix Fr. 282.— + 35.—

Parcs 48

3 pièces Fr. 220.—
Places de parc Fr. 25.—

FIDIMMOBIL S.A.
Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.
Tél. 24 03 63.

A louer, dès le 31 décembre 1976
COLOMBIER, avenue de la Gare 6a

bel appartement de 4½ pièces

en parfait état avec cheminée de salon, service de conciergerie.
Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 680.—
S'adresser à: Gérance des immeubles de l'Etat, Seyon 10, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 34 16.

A louer tout de suite ou pour date à convenir à **PESEUX**

1 PIÈCE

confort, 1er étage au sud. Loyer mensuel, charges comprises, **Fr. 272.—**
Pour visiter, s'adresser chez Mme Grüner, rue des Uttins 15, Peseux. Tél. 31 48 15, dès 18 heures.
Pour traiter, Gérance Paul Cordey S.A., place du Grand St-Jean 1, Lausanne. Tél. (021) 22 40 06.

À LOUER
À LA CHAUX-DE-FONDS
pour le 31 janvier 1977 ou époque à convenir,
QUARTIER COMMERCIAL
TRÈS FRÉQUENTÉ

locaux commerciaux

surface 46 m², comprenant magasin de vente et arrière-magasin.
Prix très intéressant.
Conviendrait particulièrement pour **COIFFEUR HOMMES, AGENCE DE VOYAGES, SALON DE JEUX, CORDONNERIE, NETTOYAGE À SEC, PRODUITS DIÉTÉTIQUES, ARTISANAT.**

S'adresser à Jean-Charles Aubert, Fiduciaire et Régie immobilière, av. Charles-Naine 1, à La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 75 65.

A louer à Boudry magnifique

3½ pièces

situation ensoleillée, tranquillité, et verdure.

Tél. 24 61 62.

Seulement 50 c. le mot

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

A louer
PESEUX, rue du Tombet,

appartements

4½ pièces, Fr. 440.—
2½ pièces, Fr. 320.—
Libres: 31 mars 1977.

RÉGENCE S.A. NEUCHÂTEL,
rue Coulon 2, tél. (038) 25 17 25.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - tél. 25 14 69
A louer immédiatement ou pour date à convenir dans le quartier de l'Eglise catholique,

appartements de 3 ou 4 pièces

tout confort. Ascenseur

studio non meublé

tout confort, et

chambre indépendante non meublée

Loyer mensuel: Fr. 90.— + charges.

A louer, dès le 31 décembre 1976
NEUCHÂTEL, chemin des Pavés 30,

beau studio avec cuisine

agencée, tout confort, quartier tranquille, service de conciergerie.
Loyer mensuel, charges comprises: Fr. 325.—

S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat
Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
tél. (038) 22 34 16.

DEMANDES À LOUER

Nous cherchons à louer à l'ouest de Neuchâtel

UN LOCAL

pour y garer 1 à 2 gros véhicules.
Hauteur: min. 3 m 70
largeur: min. 8 à 10 m,
profondeur: min. 10 à 12 m.

Tél. (038) 31 40 26.

On cherche a louer, à Neuchâtel centre de la ville,

LOCAL

rez-de-chaussée avec vitrine (environ 50 m²).

Adresser offres écrites à FA 2671 au bureau du journal.

On cherche à louer, printemps 1977,

garage

pour auto, quartier gare CFF, à Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres LG 2677 au bureau du journal.

On cherche à louer

petit magasin

ou on reprendrait petite boutique, centre ville de Neuchâtel.
Adresser offres écrites à HC 2673 au bureau du journal.

A louer, quartier Champréveyres - **Hauterive,** pour le 1er janvier 1977,

APPARTEMENT 6 pièces

Surface 142 m² + terrasse. Living de 38 m² avec cheminée de salon. Tout confort, 2 salles d'eau. Situation ensoleillée avec vue étendue. Loyer mensuel: Fr. 950.— plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

A louer à Neuchâtel

rue des Parcs
appartements tout confort avec cuisines agencées, balcons, places de parc, garages

Studios	dès Fr. 280.—
2 pièces	dès Fr. 360.—
3 pièces	dès Fr. 340.—
4½ pièces	dès Fr. 550.—
Garages	Fr. 70.—
Places de parc	Fr. 20.—

charges non comprises.
Tél. (038) 24 59 59 ou (038) 24 76 72

Appartement remis à neuf

rue Pourtalès - 3 pièces, cuisine équipée, balcon, ascenseur.
Libre: janvier - Loyer: 420 fr. + chauffage.

Tél. 21 11 21 bureau - Tél. 25 52 12 privé.

ÉTUDE WAVRE
SERVICE IMMOBILIER
Tél. 25 10 64

A LOUER

PIERRE-QUI-ROULE: Studio tout confort. Loyer mensuel Fr. 270.—, charges comprises.

FLEURY: 1 chambre, cuisine, W.-C., chauffé. Loyer mensuel Fr. 160.—, charges comprises. Dès le 1er janvier 1977. MEUBLÉ.

AV. DES ALPES: 2 chambres, bains, central général. Loyer mensuel Fr. 300.— + charges. Libre.

LISERONS: Chambres et appartements MEUBLÉS.
CHAVANNES: 2 chambres, cuisine, W.-C., galetas. Loyer mensuel Fr. 195.—. Libre immédiatement.

PARCS: 2 et 3 chambres, cuisine, W.-C., dépendances. Loyers mensuels Fr. 170.— et Fr. 215.—. Libres immédiatement.

CASSARDE: 3 chambres, tout confort. Balcon. Loyer mensuel Fr. 455.— + charges. Libre le 24 décembre 1976.

FAUBOURG DE LA GARE: 3½ chambres, bains, central général. Loyer mensuel Fr. 420.— + charges. Libre le 24 décembre 1976.

ECLUSE: 3½ chambres, bains et central. Loyer mensuel Fr. 325.—. Libre immédiatement.

1er-MARS: 3 chambres, cuisine, W.-C., dépendances. Loyer mensuel Fr. 220.—. Libre le 24 juin 1977.

CASSARDE: Place de parc à Fr. 25.—.

Hôtel Du Peyrou — 2000 Neuchâtel

Cernier

à louer

bel appartement 3 chambres

tout confort, balcon, jardin.
Prix avantageux.

Tél. (038) 25 45 78.

A louer près de la Gare dans immeuble avec ascenseur

local commercial

d'environ 31 m² avec W.-C. et lavemains. Loyer Fr. 200.— + charges.

Mme Dubey. Tél. (038) 24 53 18.

A louer rue des Poudrières

cases de congélation

Tél. (038) 25 11 31.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques, pour le compte de la succession Grisel, au nom de laquelle agit Me Fred Uhler, avocat à Neuchâtel,

le jeudi 2 décembre 1976, dès 14 heures

dans la grande salle de **l'Hôtel Terminus, à Neuchâtel,** les objets ci-après:
1 salle à manger composée de 1 dressoir, 1 table à rallonges, 6 chaises recouvertes cuir; 1 table ronde; 6 chaises recouvertes tissu; 1 armoire Restauration 2 portes marquetée; 1 commode, 3 tiroirs galbée, marquetée; 1 commode, 3 tiroirs, dessus marbre; 1 bahut ancien; 1 coiffeuse avec psyché; 1 petite table, style Louis XV marquetée; 1 fauteuil, style Louis XV; 1 lampadaire; tables gigognes; 1 pendule neuchâteloise Zenith; 2 malles; tableaux; 3 gouaches de Bouvier; gravures neuchâteloises de Calame; eaux-fortes diverses; étains, cuivres; ainsi que de nombreux objets dont le détail est supprimé.
Conditions: paiement comptant.

Greffe du tribunal

Office des faillites du Val-de-Ruz

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites du Val-de-Ruz vendra, par voie d'enchères publiques, à **Dombresson,** les biens ci-après désignés dépendant de la masse en faillite de M. Aldo Bernardi, chauffages centraux et installations sanitaires, ci-devant à Dombresson, actuellement domicilié en Italie, savoir:

Le jeudi 9 décembre 1976, dès 14 heures, à Dombresson, Dombrice 6,

1 chariot métallique; 1 coffre-fort Securitas (sans clef); 1 poste à souder électrique Compétitor 180; 1 étau; 1 diable; 1 scie à métaux mécanique Klaeger; 1 grand tour de mécanicien, sans marque; 1 appareil de chauffage à mazout, sur roulettes, Spitfire AER 40; 1 bétonnière sur roues; 2 fûts d'huile Esso 20;
1 meuble classeur métallique; 1 buffet, 1 porte avec glace; 1 armoire noyer, 2 portes; 1 juke-box Tonomat; 1 table de cuisine; 6 chaises, placet imitation cuir; 1 banque de magasin dessus verre, 4 tiroirs, 2 rayons; 1 appareil de radio Philips; 1 appareil de télévision portatif Sharp noir-blanc; 1 tapis fond de chambre beige-brun; 1 régulateur; 1 frigo Indesit; 1 petite machine à café Microcimbali; 2 cadres motif cygnes, ainsi que quelques autres objets dont le détail est supprimé.
1 chariot de travail Michigan, pelle chargeuse et cabine, couleur jaune, 31,36 CV, 1re mise en circulation: 1961, expertisé pour la dernière fois le 28.9.1973; 1 voiture de tourisme Lancia Flavia coupé 2000, limousine, couleur rouge foncé, 1re mise en circulation: 1971-03, expertisée pour la dernière fois le 19.7.1974; 1 tracteur Farmall.

Le vendredi 10 décembre 1976, dès 14 heures, à Dombresson, Faubourg 2.

1 bureau bois, 2 portes, 1 tiroir et niches; 1 machine à calculer à main Ultra; 1 machine à écrire Underwood (ancien modèle); 1 appareil à tirer les plans Bodan 240; 1 banque de magasin 8 tiroirs (transformée); 1 étagère novopan, 4 rayons; 1 machine à écrire Hermès Standard 6 (ancien modèle); 1 meuble de magasin avec vitrine et 30 tiroirs; 1 table de travail avec un appareil à dessiner Optima; 1 chaise et 1 tabouret à roulettes; 1 table rectangulaire; 1 portemanteau; 1 ancien tournebroche; 1 statuette métal; 3 chariots sur roulettes; 1 sellette.
La vente aura lieu au comptant, au plus offrant et sans garantie de l'Office, conformément à la L.P.
Pour visiter: chaque jour des enchères dès 13 h 30.
Cernier, le 26 novembre 1976.

Office des faillites du Val-de-Ruz

FAN-L'EXPRESS

Direction: M. Wolfrath
R. Aeschelmann
Rédacteur en chef: J. Hostettler

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Télex 3 51 81

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4 dans le passage.

Nouveaux tarifs d'abonnements FAN-L'EXPRESS dès le 1er janvier 1977

1 an	6 mois	3 mois
107.—	56.—	29.—

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.
Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

Perrière angle Battieux

1 pièce Fr. 310.—, charges comprises.
3 pièces dès Fr. 501.—, charges comprises.

Pour visiter: tél. 31 62 45, heures des repas.

A LOUER

Pour traiter

La Bâloise Assurances
Place Pépinet 2, Lausanne.
Service immobilier - Tél. (021) 22 29 16

Champréveyres 7-9-11

1 pièce dès Fr. 320.— + charges Fr. 30.70
3 pièces dès Fr. 520.— + charges Fr. 50.80

Pour visiter: tél. 25 29 72, heures des repas.

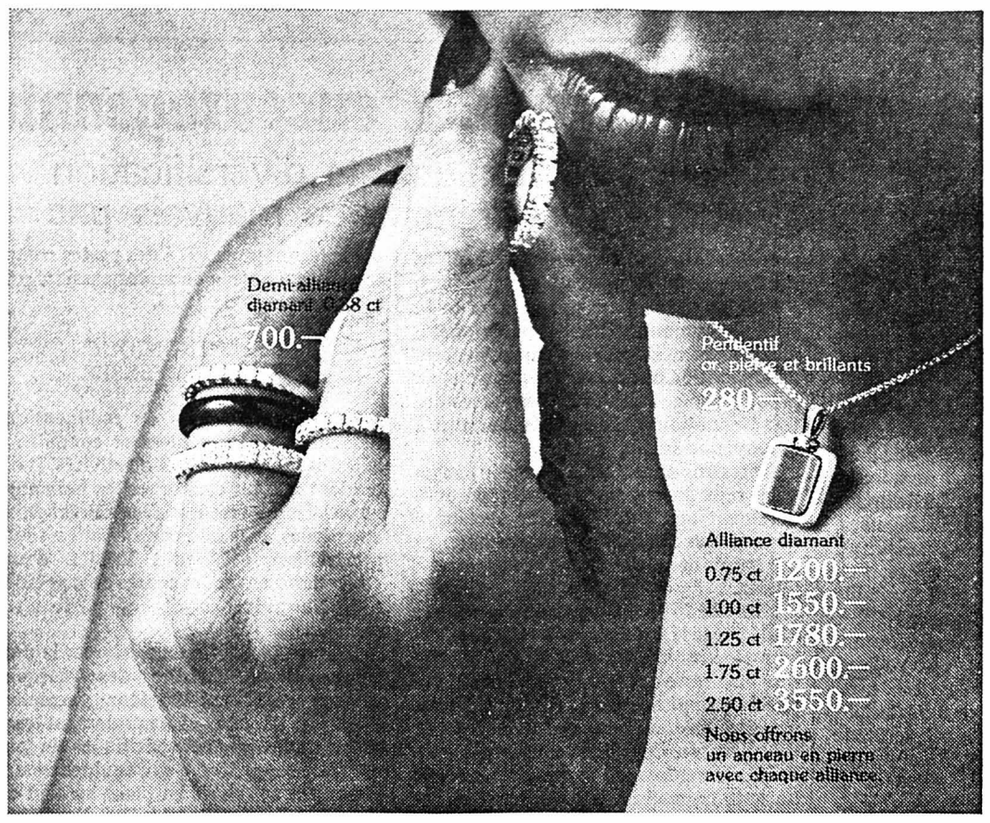

Les 2 atouts des Bijoux Bonnet

Qualité Garantie
tous nos bijoux sont créés entièrement dans nos ateliers. Et nous sommes bijoutiers depuis 1895. Venez nous voir, nous vous montrerons notre importante collection de bijoux en or et de pierres précieuses.

Vente directe aux particuliers:
grâce à notre système sans intermédiaire, vous payez jusqu'à 30% moins cher. **Nouveau, dès Fr. 500.–** tous nos bijoux sont assurés gratuitement durant une année contre le vol, les dommages et la perte.

BIJOUX BONNET

Bijoux Bonnet
Rue Numa-Droz 141
2301 La Chaux-de-Fonds

La Librairie

Reymond

5, rue Saint-Honoré à Neuchâtel

a le plaisir d'accueillir

ARCHIBALD QUARTIER

le samedi 4 décembre 1976

dès 14 h 30

il dédicacera son nouvel ouvrage

FAUNE NEUCHÂTELOISE

mammifères sauvages

Collection « Beautés du Patrimoine neuchâtelois »

Volume de 112 pages, 24 illustrations en couleurs, reliure pleine toile.

Edition courante: Fr. 49.50 – Edition de luxe: Fr. 54.50

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, passez-nous votre commande par téléphone (038) 25 44 66, et vous recevrez le livre de M. Quartier dédicacé.

GRILL-KOENIG

ou le secret d'une alimentation saine. Sur sa broche, vous rôtissez des viandes succulentes et sur son supergril, des grillades aussi belles que savoureuses. Il cuit également des gâteaux dorés, gratine, étuve des légumes et toaste du pain ou des sandwiches. Et finalement, il se nettoie de lui-même!
Grill-Koenig – le gril parfait!
6 modèles à partir de fr. 198.–

autonettoyant

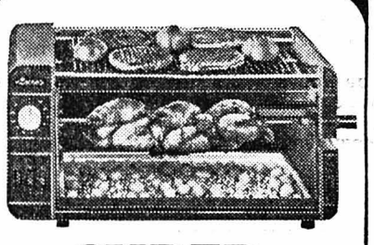

SUPER-GRIL

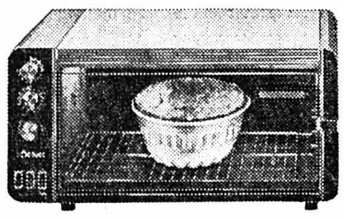

FOUR-RÔTISSOIRE

KÖENIG
Appareils Koenig SA, 8051 Zurich
En vente chez votre fournisseur d'appareils ménagers et dans les grands magasins

---

Garages en béton
Grand choix — 25 000 constructions livrées!
Renseignez-vous - visitez notre exposition!
● Vous déterminez le prix ●
Demandez de suite par tél. nos prospectus!
Uninorm SA ▬ 1018 Lausanne 021/37 37 12
uninorm

MARCHÉ AUX PUCES
Samedi dès 9 heures, à **ROCHEFORT**

EXPOSITION SPECIALE DE MEUBLES DE STYLE RUSTIQUE ET CAMPAGNARD

du 20 novembre au 4 décembre 1976

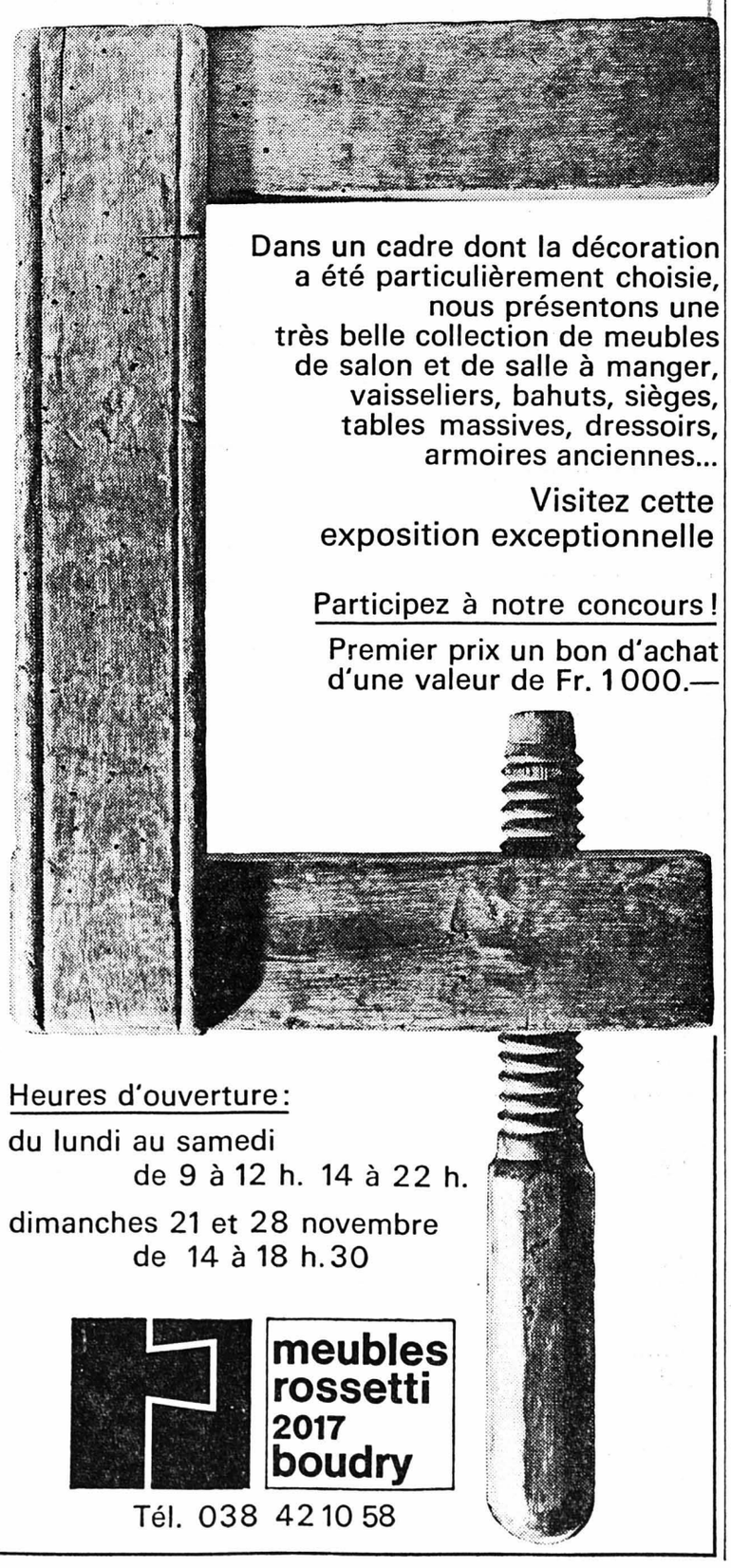

Dans un cadre dont la décoration a été particulièrement choisie, nous présentons une très belle collection de meubles de salon et de salle à manger, vaisseliers, bahuts, sièges, tables massives, dressoirs, armoires anciennes...

Visitez cette exposition exceptionnelle

Participez à notre concours!

Premier prix un bon d'achat d'une valeur de Fr. 1000.—

Heures d'ouverture:
du lundi au samedi
de 9 à 12 h. 14 à 22 h.
dimanches 21 et 28 novembre
de 14 à 18 h. 30

meubles rossetti 2017 boudry
Tél. 038 42 10 58

Laiterie GEISER Maladière

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
Feuille d'avis de Neuchâtel

A CÉDER

1 garage

en béton armé
2 m 80 x 5 m 40,
porte comprise,
Fr. 4300.—

Tél. (021) 37 37 12.

Une broche

ou un savon cœur «Risqué» vous sont remis

gracieusement

à l'achat de parfums ou d'eaux de toilette d'un montant minimal de **Fr. 20.—**

En outre, **nous dorons votre achat** car nous vous remettons en même temps des timbres de l'action

«Rose dorée»

vous permettant de remplir un carnet donnant droit à une véritable rose en or

au département **Parfumerie** *de la*

Pharmacie ARMAND
Rue de l'Hôpital 2 Tél. 25 57 22

ÉCHEC À LA RÉCESSION!

Faire échec à la récession, c'est faire de la publicité.
La publicité, c'est la reine du commerce.
Le commerce, c'est offrir, démontrer, argumenter, vendre.
Vendre, c'est choisir
le quotidien comme support publicitaire.

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.

Rhumatismes et douleurs de tout genre
iromin® le soulagement rapide.
Bien toléré.
Dans les pharmacies et drogueries. 20 comprimés Fr. 2.80

Fromagerie Bill
Rue du Trésor
Neuchâtel

Ceux qui ont besoin de nous ont confiance en vous!

SECOURS SUISSE D'HIVER

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

Le comité a siégé à La Brévine

Programme d'activité du Club jurassien

De notre correspondant:

Le grand comité du Club jurassien s'est réuni samedi à La Brévine en présence de 32 délégués représentant le comité central, les sections et les commissions. Le président central absent, M. André Wiedmer, de Fleurier, c'est M. Daniel Ruffieux qui a présidé cette séance de travail. Ce comité a accepté à l'unanimité de proposer une modification des statuts. A ce sujet, il est prévu de changer l'intitulation du «Petit rameau de sapin» et de rétablir la dénomination primitive, le «Rameau de sapin», au journal scientifique du club, publication dont la première parution date de 1865.

LE PROGRAMME

L'assemblée a ensuite élaboré le programme d'activités pour 1977, sur les propositions du comité central et des commissions. Il se présente comme suit: 30 janvier, randonnée à skis dans la région de La Chaux-de-Fonds. Le 20 février, randonnée à skis de La Clinchy à La Banderette. En mai, un «week-end jeunesse» à Treymont et une course en Franche-comté. En juin, une course sur les crêtes de Chasseral et la 199me assemblée d'été à la Ferme-Robert. En août, une course à Chandolin et en septembre course minéralogique au Val d'Aoste et visite de la propriété (fond du Creux-du-Van). En octobre, course paléonthologique aux Pommerats. Enfin, en novembre, 200me assemblée générale à Travers. En outre, de nombreuses courses scientifiques sont prévues dans le cadre des commissions de géologie, zoologie, botanique et minéralogie.

Après l'examen de différents problèmes internes dont celui de la réglementation de la Roche-aux-Noms, le comité central a cédé sa place à un nouveau, composé par les sections de Pouillerel et Col-des-Roches. Présidé par M. Raymond Droz, ce comité sera en outre formé par M. Vincent Nissile, vice-président; M. Lucien Louradour, secrétaire; M. René Wildi, caissier; M. Virgile Huguenin, secrétaire des verbaux; M. Maurice Augsburger, assesseur; M. Edouard Urech, archiviste.

Le grand comité de La Brévine constituait en fait la passation officielle des pouvoirs, le comité central du Club jurassien étant nommé par rotation dans les différentes sections composant la société dont les buts d'observation de la faune et de la flore peuvent se concrétiser par la protection et l'étude de la nature, ainsi que la surveillance de la propriété, sis au fond du cirque du Creux-du-Van, c'est-à-dire dans la plus grande réserve cantonale.

SSIH: une situation bien peu encourageante

Mais le groupe compte sur l'électronique, la diversification et ses deux marques vedette pour franchir ce mauvais pas

C'est un «communiqué» plutôt gris que la SSIH vient de faire tenir à ses actionnaires. Des «regroupements d'activité» devront encore être envisagés mais le groupe espère beaucoup de l'électronique et de la diversification.

Au début de 1976, sous l'effet d'une relance de la consommation, une légère reprise économique s'est fait sentir dans le monde, amorcée d'abord aux Etats-Unis où elle fut de courte durée, de même qu'en Allemagne. Malheureusement, cette reprise ne s'est pas généralisée et, pour les produits suisses à l'exportation, elle a été freinée par la parité défavorable du franc. De janvier à septembre 1976, les exportations totales de la Suisse ont augmenté de 9,7 % en valeur, par rapport à la même période de l'année précédente. Pendant le même temps, les exportations horlogères ont continué à régresser de 3,6 % en valeur et de 6,2 % en pièces. Pour les exportations de montres et mouvements ancre, les diminutions se montent à 8,9 % en valeur et à 10,7 % en pièces.

Pour la SSIH également, le ralentissement qui s'était fait sentir en 1975 s'est poursuivi en 1976. Le chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de 1976 a diminué de 14 % par rapport à 1975. Ce recul a affecté toutes les activités de la société.

Les marques Omega et Tissot ont mieux résisté et la réduction de leurs exportations est moins marquée que celle de l'ensemble de la montre ancre suisse. Pour ces deux marques, la réduction des exportations est due en bonne partie à une volonté d'assainissement des stocks à tous les niveaux de la distribution, afin de préparer le terrain aux produits résultant des nouvelles technologies électroniques.

Plus vulnérable de par sa nature, le secteur des montres ancre économiques a particulièrement pâti du climat général de liquidation des stocks à tout prix et de la concurrence étrangère. Il en est résulté une diminution de ses ventes supérieure à la moyenne suisse.

Après une année 1975 marquée par un quasi rejet de la montre roskopf, particulièrement aux Etats-Unis, ce secteur a négocié avec succès sa reconversion et son entrée dans le domaine de la montre à quartz.

L'année 1976 est caractérisée pour la SSIH par le lancement industriel des calibres électroniques à quartz, démonstration manifeste de la volonté et de la capacité du groupe SSIH d'adapter sa production aux besoins nouveaux du marché, et cela dans un délai jugé utopique il y a deux ans seulement. Pourtant, les fruits de cette nouvelle orientation ne deviendront vraiment effectifs qu'à partir de 1977.

« REGROUPEMENTS D'ACTIVITÉS»...

La reconnaissance de cette avance dans la technologie du quartz a permis à la SSIH de conclure avec des partenaires étrangers des contrats de licences dont les effets se feront progressivement sentir.

Parallèlement, un effort important est poursuivi pour étudier et développer toute forme de diversification permettant d'utiliser les aptitudes et expériences dans les domaines de la micro-mécanique et de l'électronique: de substantiels contrats ont pu être signés portant sur des livraisons à effectuer en 1977 et 1978. Les résultats à fin septembre 1976 font ressortir des pertes qui sont le reflet d'une année de transition et de profond assainissement. Le chiffre d'affaires, encore insuffisamment alimenté par les nouveaux produits, est inférieur à celui de 1975.

L'adaptation des structures aux nouveaux impératifs technologiques est actuellement en cours et doit tenir compte de la diminution de valeur ajoutée dans la production des calibres électroniques. La réorganisation qui en découle se traduira plus tard seulement par des économies substantielles. Enfin, pour anticiper des risques d'obsolescence à terme et permettre une vente accélérée, d'importants abattements sur stocks ont été comptabilisés. De tous ces facteurs découleront pour 1976 des pertes comptables d'un niveau au moins aussi important que celles de 1975.

L'ÉLECTRONIQUE POUR COMPENSER

Les réorganisations ou redimensionnements envisagés devront conduire à certains regroupements d'activités. Il est évident que les conséquences humaines et sociales des mesures nécessaires seront examinées avec une considération toute particulière et feront l'objet d'une concertation avec les cadres et le personnel, les autorités et les partenaires sociaux.

D'autre part, afin de renforcer la personnalité de chacune des marques Omega et Tissot et leur permettre d'adapter mieux et plus rapidement leurs offres aux exigences spécifiques de leur clientèle respective, deux équipes homogènes ont été mises en place au sein du «marketing SSIH». L'offre des deux grandes marques, tout en restant complémentaire, y gagnera en dynamisme. Les filiales de vente pourront en tirer profit, en même temps qu'elles prennent également des mesures pour augmenter leur efficacité sur leurs marchés respectifs.

L'état de situation n'est certes pas réjouissant. Pourtant, la SSIH reste persuadée «que par les efforts conjugés des cadres, de l'ensemble du personnel ainsi que, tout particulièrement, du réseau de distribution tout entier, les multiples obstacles pourront être et seront surmontés».

(Réd. – Alors que des extraits de cette lettre aux actionnaires ont déjà paru dans les colonnes d'un confrère, on signalera que la direction de la SSIH avait mis un embargo à cette information, embargo à respecter «jusqu'au mardi 30 novembre minuit».)

BROT-PLAMBOZ

Examens cyclistes

(c) La classe de 5me année de Brot-Dessus s'est particulièrement distinguée lors des examens de circulation sur le jardin prévu à cet effet. Au classement englobant les classes des districts du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel (sans les villes) elle est première avec une réussite de 87,5 % pour l'attribution des médailles. En effet, sept élèves sur huit réussirent l'examen et obtinrent une médaille.

D'entente entre le département de l'instruction publique et la brigade de circulation responsable de cette organisation, les élèves seront fêtés prochainement.

Etat civil du Locle (25 novembre)

Naissances: Siegenthaler Raphaël, fils de Hans, électricien, et de Monique Mariette, née Choffet. Courvoisier-Clément Marianne Catherine Hélène, fille de Charles André, avocat, et de Margrith Elisabeth, née Brunner.

Promesses de mariage: Chiantaretto Giorgio Andrea, mécanicien sur autos et Gehrig Marlies.

Mariage: Tièche Jean Maurice, boulanger-pâtissier et Galley Marlène Edwige.

LA CHAUX-DE-FONDS

«Jumbo» et l'agence de la BCN (suite)

Pas question d'ouvrir les banques le samedi matin, décide l'ASEB

On n'a pas fini de parler de l'ouverture d'une agence de la Banque cantonale à l'hypermarché «Jumbo». Cette agence ouvrant ses guichets le samedi matin également aux Eplatures, l'Association des détaillants du district de La Chaux-de-Fonds (CID) a demandé que les banques de la ville ouvrent également le samedi matin.

Dans un communiqué diffusé hier, la section neuchâteloise de l'Association suisse des employés de banque (ASEB) et son président, M. Fred Wyss, s'élèvent énergiquement contre une telle demande «dont la réalisation mettrait en échec la convention collective de travail signée par les banques et l'association le 1er octobre dernier et son règlement d'exécution. En effet, ce règlement garantit aux employés de banque, à l'échelon national, la semaine de cinq jours. L'ASEB entend que la convention signée le 1er octobre 1976 soit respectée et elle mettra tout en œuvre pour ce faire. Cette décision a été notifiée à M. E. Frauchiger, président du groupement des banques locales de La Chaux-de-Fonds.

Rafales de vent tempétueux et deux débuts d'incendie

De notre correspondant:

Avec une rare violence, le vent a soufflé hier dans la région de La Chaux-de-Fonds, spécialement dans l'après-midi. Bien qu'il n'ait pas occasionné beuacoup de dégâts, on a signalé notamment quelques voitures endommagées par des chutes de tuiles et autres matériaux.

Par ailleurs, les premiers secours de la ville ont été alarmés peu après 16 heures, des vieux matelas et du papier ayant pris feu dans la carrière Luscher. Ce sinistre a été éteint au moyen de l'intervention rapide. Il n'y a pas eu de dégâts.

Enfin, vers 17 h 25, les PS ont dû se rendre dans l'immeuble N° 163 de la rue du Nord, ou on avait signalé de la fumée dans les sous-sols. Une équipe porteuse d'appareils respiratoires a découvert la cause de ce début d'incendie: un chauffage à mazout qui s'était enflammé à la suite d'un mauvais tirage dans la cheminée.

Le feu a été éteint au moyen d'une charge de mousse carbonique. L'installation a subi des dégâts.

Le vent, dans tous ces cas, a sans aucun doute joué un rôle important.

Ny

Octogénaire renversée par une voiture

Vers 19 h, une voiture conduite par M. L. B., demeurant à La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Manège en direction ouest lorsqu'elle renversa, peu avant l'intersection avec la rue de la Promenade, une octogénaire, Mme Nadine Meyer, qui traversait la chaussée. Blessée, Mme Meyer a été transportée à l'hôpital.

Collision

Vers 15 h 15, un véhicule piloté par M. R. B., de Baden, quittait un emplacement de stationnement en marche arrière lorsqu'il heurta la voiture conduite par Mme L. J., de la ville, qui circulait rue de la Serre, se dirigeant vers l'est. Dégâts:

CARNET DU JOUR

TOURISME

Bureau officiel de renseignements: 5 Henry-Grandjean, tél. (039) 312243.

EXPOSITION

Musée des beaux-arts: «Cent gravures de Noël» (14 à 18 h et 20 à 22 h).

Pharmacie: Coopérative, Pont 6; dès 21 h, tél. 117.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Corso: 15 h et 20 h 30, «L'Aile ou la cuisse» (dès 7 ans).

Eden: 18 h 30, «Plaisirs clandestins» (20 ans); 20 h 30, «Cadavres exquis» (16 ans).

Plaza: 20 h 30, «L'aile ou la cuisse» (16 ans).

Scala: 20 h 45, «Les hommes du président» (16 ans).

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30 à 4 h.

Le Scotch: 21 h 30 à 4 h.

La Boule d'Or: 21 h 30 à 4 h.

Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.

Chez Jeanine: 21 h 30 à 4 h.

EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts: Toti Scialoja (Rome), Marie-Luisa de Romans (Milan), Beni Schweizer (Bâle) et Carlos Cruz Diez (Paris).

Galerie du manoir: le peintre québécois Franz Laforest.

Boutique Ofournitou (Parc 1): tissage, bijoux, poterie, macramé.

Librairie La Plume: peintures de Maurice Robert et de Taïzo Sukekawa.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Coop, 72, rue de la Paix, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS

Salle de Musique: 20 h 15, l'Orchestre de chambre de Mayence, direction Gunter Kehr, flûtiste H.-J. Mohring (concert de l'abonnement).

Club 44: 20 h 30, «Jeux interdits» film de René Clément.

ÉCONOMIE ET FINANCES

Chronique des marchés

Devant la baisse des taux de l'intérêt

L'abondance des liquidités à la recherche de placements et le ralentissement des émissions d'emprunts nouveaux de la part de l'économie privée a conduit à une compression des taux en Suisse et dans la plupart des pays industrialisés. Pourtant la baisse du rendement des placements à revenu fixe est plus caractéristique chez nous, car l'effacement presque total de l'inflation depuis un an a supprimé la nécessité de compenser l'amenuisement du pouvoir d'achat de l'épargne par un intérêt alléchant. L'emprunt fédéral 4¼ %, d'un montant de 500 millions, sera certainement un succès. Les autres appels ont été facilement couverts.

Quant au marché suisse des actions, il est bien disposé tout en suivant les indications fournies par Wall Street. Si le marché de lundi s'est soldé par des gains de cours dans tous les groupes, la séance d'hiver a vu les écarts se resserrer et nombre d'actions rétrograder dans un mouvement d'échanges réduit puisque les opérations se sont clôturées à onze heures cinquante déjà. Quelques prises de bénéfices affectent le secteur des bancaires et plusieurs titres isolés comme les Nestlé, les Winterthour ou Fischer. Les titres de Swissair avaient réalisé un bond en avant lundi à la suite d'une information favorable à cette société parue dans l'hebdomadaire «Frankfurter Börsenbriefe» qui relate le rendement élevé de cette valeur (5,1 %) et annonce un exercice encourageant pour l'année qui s'achève. Le calme est retrouvé à la rubrique des principales devises et l'or se reprend timidement après sa chute de la fin de la semaine dernière.

PARIS évolue aussi dans des marges étroites dans l'attente d'en savoir davantage au sujet de l'avenir du Plan Barre.

MILAN poursuit sa route en dent de scie tout en gardant un fond assez favorable qui reflète l'essoufflement des grévistes de la péninsule.

FRANCFORT est bien disposé sous la conduite des grandes entreprises de distribution.

LONDRES est à peine plus lourd sur toute la ligne.

NEW-YORK a subi quelques prises de bénéfices dans son ascension qui se poursuit depuis plus d'une semaine, ce qui nous paraît sain d'autant plus que les transactions se raréfient avec la baisse de l'indice.

E. D. B.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	29 nov.	30 nov.
Banque nationale	610.— d	610.— d
Crédit foncier neuchât.	660.— d	670.—
La Neuchâteloise ass. g.	295.— d	295.— d
Gardy	82.— d	85.— d
Cortaillod	975.—	975.—
Cossonay	1000.—	1100.— o
Chaux et ciments	490.— d	490.— d
Dubied	165.— d	165.— d
Dubied bon	130.— d	130.— d
Ciment Portland	1960.— d	1960.— d
Interfood port.	2500.— d	2200.— d
Interfood nom.	430.—	400.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	390.— d	390.— d
Hermès port.	270.— d	280.—
Hermès nom.	70.— d	90.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1195.—	1190.—
Crédit foncier vaudois	975.—	970.—
Ateliers constr. Vevey	655.—	655.—
Editions Rencontre	450.—	400.—
Innovation	265.—	265.—
Rinsoz & Ormond	520.—	520.—
La Suisse-Vie ass.	2900.—	3000.—
Zyma	750.—	750.—

GENÈVE		
Grand-Passage	315.—	310.— d
Charmilles port.	545.—	535.—
Physique port.	155.— d	160.—
Physique nom.	115.— d	120.— d
Astra	—.85	—.80
Monte-Edison	—.75	—.80
Olivetti priv.	2.50	2.45
Fin. Paris Bas	66.50	66.50
Schlumberger	240.50	234.—
Allumettes B	41.—	41.— d
Elektrolux B	72.50	72.— d
SKFB	53.—	50.50

BÂLE		
Pirelli Internat.	176.—	176.—
Bâloise-Holding	309.—	305.—
Ciba-Geigy port.	1265.—	1240.—
Ciba-Geigy nom.	594.—	590.—
Ciba-Geigy bon	985.—	995.—
Sandoz port.	4675.—	4675.—
Sandoz nom.	1920.—	1920.—
Sandoz bon	3625.—	3600.—
Hoffmann-L.R. cap.	85250.—	85000.—
Hoffmann-L.R. jce	77250.—	77000.— d
Hoffmann-L.R. 1/10	7700.—	7750.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	550.—	550.—
Swissair port.	608.—	610.—
UBS port.	3215.—	3180.—
UBS nom.	519.—	515.—
SBS port.	394.—	393.—
SBS nom.	276.—	271.—
SBS bon	341.—	339.—
Crédit suisse port.	2600.—	2590.—
Crédit suisse nom.	448.—	447.—
Bque hyp. com. port.	430.— d	430.— d
Bque hyp. com. nom.	450.— o	—.—
Banque pop. suisse	1935.—	1930.—
Bally port.	1710.—	1650.—
Bally nom.	1090.—	1050.—
Elektrowatt	1560.—	1560.—
Financière de presse	219.—	213.—
Holderbank port.	382.—	387.—
Holderbank nom.	350.—	350.— d
Juvena port.	265.—	262.—
Juvena bon	12.25	12.25
Landis & Gyr	650.— d	665.—
Landis & Gyr bon	65.— d	65.—
Motor Colombus	810.—	810.—
Italo-Suisse	182.—	180.—
Œrlikon-Buhrle port.	1875.—	1850.—
Œrlikon-Buhrle nom.	572.—	567.—
Réass. Zurich port.	4140.—	4150.—
Réass. Zurich nom.	2240.—	2230.—
Winterthour ass. port.	1750.—	1740.—
Winterthour ass. nom.	1205.—	1210.—
Zurich ass. port.	9250.—	9250.—
Zurich ass. nom.	6400.—	6375.—
Brown Boveri port.	1515.—	1520.—
Saurer	770.—	755.—
Fischer	615.—	605.—
Jelmoli	1130.—	1145.—
Hero	2875.—	2900.—

Nestlé port.	3235.—	3220.—
Nestlé nom.	1880.—	1870.—
Roco port.	2125.— d	2125.— d
Alu Suisse port.	1250.—	1240.—
Alu Suisse nom.	487.—	485.—
Sulzer nom.	2750.—	2760.—
Sulzer bon	407.—	400.—
Von Roll	460.—	455.—

ZURICH (act. étrang.)		
Alcan	53.50	53.—
Am. Metal Climax	133.— d	132.50
Am. Tel & Tel.	151.—	151.—
Beatrice Foods	67.75	66.75 d
Burroughs	226.50	223.50
Canadian Pacific	36.—	35.75
Caterp. Tractor	142.50	138.50
Chrysler	46.—	44.—
Coca Cola	199.50	194.— d
Control Data	57.75	56.50
Corning Glass Works	171.50	169.50 d
CPC Int.	108.50	108.50
Dow Chemical	98.75	97.50
Du Pont	306.—	304.—
Eastman Kodak	211.50	210.50
EXXON	126.—	124.50
Ford Motor Co	136.50	133.—
General Electric	125.50	125.—
General Foods	74.25	74.—
General Motors	173.—	173.50
General Tel. & Elec.	72.—	72.25
Goodyear	57.—	56.—
Honeywell	109.—	107.—
IBM	670.—	663.—
Int. Nickel	71.25	69.75
Int. Paper	163.—	161.50
Int. Tel. & Tel.	78.75	77.75
Kennecott	68.50	68.25
Litton	29.75	30.25
Marcor	—.—	—.—
MMM	141.50	140.— d
Mobil Oil	147.50	145.—
Monsanto	200.50	200.—
National Cash Register	84.50	84.25
National Distillers	55.—	55.—
Philip Morris	151.50	150.50
Phillips Petroleum	149.50	150.—
Procter & Gamble	228.50	226.50
Sperry Rand	109.50	108.50
Texaco	65.—	64.—
Union Carbide	140.50	140.—
Uniroyal	19.25	19.75
US Steel	118.—	116.50
Warner-Lambert	70.25	70.—
Woolworth F.W.	58.75	58.50
Xerox	147.—	145.—
AKZO	26.75	25.50
Anglo Gold I	44.50	44.50
Anglo Americ. I	6.50	6.50
Machines Bull	12.50	13.—
Italo-Argentina	106.—	109.—
De Beers I	6.75	6.50
General Shopping	312.— d	312.— d
Imperial Chemical Ind.	11.50	11.50
Péchiney-U.-K.	32.—	32.—
Philips	25.25	25.—
Royal Dutch	117.50	117.—
Sodec	5.25	5.25
Unilever	110.—	110.—
AEG	85.50	83.75
BASF	160.—	159.—
Degussa	231.—	230.50
Farben. Bayer	137.50	137.—
Hœchst. Farben.	139.50	139.50
Mannesmann	347.—	346.—
RWE	161.50	160.—
Siemens	261.—	260.—
Thyssen-Hütte	117.—	117.50
Volkswagen	138.50	138.—

FRANCFORT		
AEG	83.20	82.80
BASF	158.20	157.50
BMW	212.—	208.50
Daimler	335.—	334.50
Deutsche Bank	288.50	287.—
Dresdner Bank	229.—	228.—
Farben. Bayer	136.10	135.50
Hœchst. Farben.	137.20	137.10
Karstadt	339.—	336.—
Kaufhof	230.20	226.—
Mannesmann	342.—	342.50
Siemens	256.50	256.50
Volkswagen	137.50	135.50

MILAN	29 nov.	30 nov.
Assic. Generali	38900.—	39000.—
Fiat	1700.—	1735.—
Finsider	236.—	232.25
Italcementi	16100.—	16100.—
Motta	377.—	379.—
Olivetti ord.	1115.—	1100.—
Pirelli	1540.—	1529.—
Rinascente	53.50	52.75

AMSTERDAM		
Amrobank	66.30	65.50
AKZO	27.—	26.—
Amsterdam Rubber	51.50	52.—
Bols	74.—	72.70
Heineken	77.—	147.50
Hoogovens	38.—	37.60
KLM	106.—	106.20
Robeco	176.50	175.40

TOKYO		
Canon	547.—	540.—
Fuji Photo	701.—	688.—
Fujitsu	318.—	310.—
Hitachi	192.—	192.—
Honda	625.—	611.—
Kirin Brew.	371.—	366.—
Komatsu	300.—	300.—
Matsushita E. Ind.	575.—	573.—
Sony	2320.—	2290.—
Sumi Bank	280.—	280.—
Takeda	225.—	220.—
Tokyo Marine	465.—	463.—
Toyota	895.—	883.—

PARIS		
Air liquide	320.50	314.70
Aquitaine	263.—	253.—
Cim. Lafarge	184.—	184.—
Citroën	37.90	38.—
Fin. Paris Bas	138.90	135.—
Fr. des Pétroles	94.—	93.—
L'Oréal	869.—	857.—
Machines Bull	25.10	24.90
Michelin	1132.—	1112.—
Péchiney-U.-K.	65.50	65.—
Perrier	83.30	83.—
Peugeot	196.80	191.—
Rhône-Poulenc	68.—	67.60
Saint-Gobain	111.30	109.80

LONDRES	
Anglo American	1.6116
Brit. & Am. Tobacco	2.56
Brit. Petroleum	7.42
De Beers	1.3609
Electr. & Musical	2.03
Imperial Chemical Ind.	2.87
Imp. Tobacco	—.575
Rio Tinto	1.47
Shell Transp.	4.09
Western Hold.	10.744
Zambian anglo am.	—.11408

NON PARVENUS

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	34-3/8	34-3/8
Alumin. Americ.	53-5/8	53-1/2
Am. Smelting	15-3/8	15-5/8
Am. Tel & Tel.	62	61-7/8
Anaconda	28-5/8	28-3/4
Bœing	44-1/4	44-1/8
Bristol & Myers	64-1/8	63-3/8
Burroughs	91-1/4	90-3/8
Canadian Pacific	14-5/8	14-3/8
Caterp. Tractor	57-1/4	57-3/8
Chrysler	18-1/8	17-7/8
Coca-Cola	80	79-1/8
Colgate Palmolive	27-1/8	27-1/8
Control Data	23-1/4	22-3/4
CPC int.	44-1/2	44-3/8
Dow Chemical	39-3/4	39
Du Pont	124	122-7/8
Eastman Kodak	86-1/4	85-1/2
Ford Motors	54-3/4	54-5/8
General Electric	51-1/8	50-5/8
General Foods	30-1/2	30-1/2
General Motors	71-1/2	71-3/8
Gillette	26-5/8	26-3/8
Goodyear	23-3/8	23-1/4
Gulf Oil	27-5/8	27-1/4
IBM	271-3/4	271
Int. Nickel	28-5/8	28-5/8
Int. Paper	66-3/8	65-3/4
Int. Tel & Tel.	32	31-3/4
Kennecott	28-1/4	27-5/8
Litton	12-1/2	12-5/8
Merck	65	64-1/4
Monsanto	82-1/8	81-1/8
Minnesota Mining	57-1/4	57
Mobil Oil	59-3/4	60
National Cash	34-3/4	34-5/8
Panam	4-5/8	4-5/8
Penn Central	1-1/8	1
Philip Morris	61-3/4	61-5/8
Polaroïd	36-5/8	36-5/8
Procter Gamble	93-1/4	93-5/8
RCA	25-1/8	25-1/4
Royal Dutch	48-1/8	47-5/8
Std Oil Calf	36	36-1/4
EXXON	51-1/8	51-1/8
Texaco	26-1/8	26-1/8
TWA	11-5/8	11
Union Carbide	57-3/8	56-3/4
United Technologies	35-1/4	35-3/8
US Steel	48	47-5/8
Westingh. Elec.	15-1 2	16
Woolworth	24	23-7/8
Xerox	59-5/8	58-7/8

Indice Dow Jones

industrielles	950.05	947.22
chemins de fer	226.57	226.12
services publics	101.99	101.77
volume	18.750.000	17.030.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A., Lausanne

Cours des billets

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	3.90	4.20
USA (1 $)	2.39	2.49
Canada (1 $ can.)	2.33	2.43
Allemagne (100 DM)	100.25	102.75
Autriche (100 sch.)	14.10	14.50
Belgique (100 fr.)	6.45	6.75
Espagne (100 ptas)	3.35	3.65
France (100 fr.)	47.75	50.25
Danemark (100 cr. d.)	40.—	42.50
Hollande (100 fl.)	95.75	98.75
Italie (100 lit.)	—.2675	—.2875
Norvège (100 cr. n.)	45.25	47.75
Portugal (100 esc.)	6.75	8.50
Suède (100 cr. s.)	57.—	59.50

Marché libre de l'or

Pièces:		
suisses (20 fr.)	94.—	104.—
françaises (20 fr.)	102.—	112.—
anglaises (1 souv.)	97.—	107.—
anglaises (1 souv. nouv.)	107.—	117.—
américaines (20 $)	515.—	555.—
Lingots (1 kg)	10150.—	10350.—

Cours des devises du 30 novembre 1976

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.43	2.46
Angleterre	3.99	4.07
£/$	1.6450	1.6550
Allemagne	101.20	102.—
France étr.	48.50	49.30
Belgique	6.60	6.68
Hollande	96.90	97.70
Italie est.	—.2780	—.2860
Autriche	14.26	14.38
Suède	57.95	58.75
Danemark	41.10	41.90
Norvège	46.30	47.10
Portugal	7.60	7.80
Espagne	3.53	3.61
Canada	2.3575	2.3875
Japon	—.8100	—.8350

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR

29.11.76 or classe tarifaire 257/102
1.12.76 argent base 355.—

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Décembre, ultime pas à franchir avant 1977

De notre correspondant:

Même si, hier matin, le temps a fait grise mine, novembre aura été clément cette année. Pendant le dernier week-end, il a même fini sur un petit air printanier avec les dernières effluves de l'été de la Saint-Martin.

Le froid n'a pas encore fait sa véritable apparition et la neige non plus. A Fleurier, une culture de maïs a été égale, en beauté, à celles des pays méridionnaux. Ce n'est pas peu dire...

La seule ombre au tableau, a été les deux accidents, faisant trois morts, survenu à 24 heures d'intervalle à peine, il y a huit jours.

A part cela, une heure lumineuse pour tout le canton: la création de la Fondation Léon Perrin, au château de Môtiers, pour conserver les œuvres données par l'illustre et alerte, malgré ses 90 ans, sculpteur chaux-de-fonnier. Originaire de Noiraigue...

Et nous voici, aujourd'hui au commencement du dernier mois de l'année. La course-poursuite va s'arrêter pendant les fêtes de Noël et de l'An. Histoire de reprendre son souffle et ses esprits.

Lundi 6 décembre, Fleurier vivra à l'heure retrouvée de la Saint-Nicolas et si ce jour-là il neige, cela donne, affirme-t-on, du froid pour trois mois.

Le lendemain, beaucoup ont entendu dire «que si Saint-Ambroise fait neiger nous sommes en grand danger d'avoir du froid plus de huit jours».

Autres dictons de ces mois des fêtes: s'il gèle le 21, jour de la Saint-Thomas, il gèlera pendant trois mois. Le 22 décembre nous entrerons officiellement en hiver; si celui-ci est comme un mouton, l'été sera paraît-il comme un lion. Si tout l'hiver est chargé d'eau, l'été n'en sera que plus beau. Et si l'hiver ne fait pas son devoir aux mois de décembre et janvier, au plus tard il se fera voir le deuxième jour de février.

On dit aussi que «qui se chauffe au soleil à Noël, le Saint-Jour, devra brûler du bois quand Pâques aura son tour», et encore «qui voit à Noël les moucherons, à Pâques verra les glaçons»...

C'est donc le 22 décembre que l'on entrera dans le 1er nivose de l'ère républicaine et c'est à la Saint-Sylvestre que l'on fêtera la venue de l'An nouveau.

UN HÔTELIER AVERTI

Comme de coutume, les vacances de fin d'année vont pour la plupart s'étaler d'avant Noël à l'après Nouvel-An. Et à ce propos, il n'est pas sans intérêt de savoir ce que faisait, au début de ce siècle, voire à la fin du siècle passé déjà, un hôtelier fleurisan.

Il avait compris que pour attirer la clientèle, il devait lui offrir quelque chose de plus que ce qu'elle était habituée à trouver ailleurs.

Ce citoyen était J. Kaufmann. Il tenait l'hôtel de la Poste et avait ouvert l'hôtel-pension «Beau-Site» à la Raisse, à dix minutes du village, «dans un endroit charmant, notait-il, dans sa publicité» au pied de la montagne, près d'une source fraîche et pure.

Il y avait déjà le confort moderne avec bains et douches à tous les étages, des salles de lecture et des salons particuliers. On pouvait faire une cure de bon air, boire du lait chaud ou plutôt du chaud lait et y savourer les truites des rivières de montagnes.

A QUEL PRIX!

Tout cela pour 4 fr. 50 à 7 fr. par jour suivant l'étage et la chambre choisis.

Et à l'hôtel de la Poste, au centre du village, les menus étaient les mêmes qu'à Beau-Site et les pensionnaires pouvaient prendre leurs repas indistinctement dans l'un ou l'autre des hôtels. De plus, une fois par semaine, ils pouvaient manger au chalet-restaurant du Rigi neuchâtelois qui n'était pas encore appelé le Chapeau-de-Napoléon.

Quand on considère avec le recul du temps ce qu'avait réussi à faire J. Kaufmann, on se dit qu'aujourd'hui on est bien loin du compte pour attirer les vacanciers et que l'on se contente d'un tourisme de passage, qui ne passe qu'au gré de sa fantaisie et parfois seulement d'une occasion... G. D.

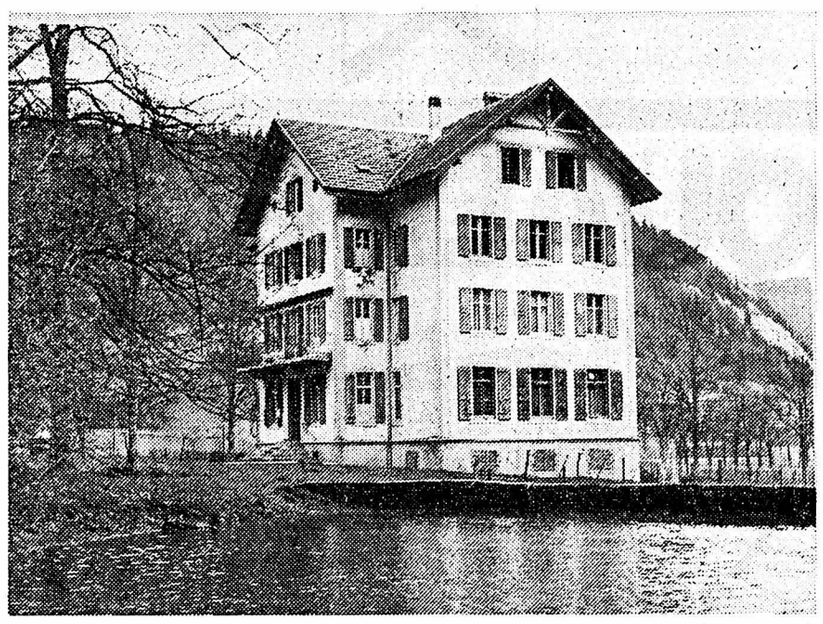

L'hôtel Beau-Site, à la Raisse près de Fleurier. (Avipress J.-P. Baillod)

Travers: l'Echo du Vallon a comblé plus d'un amateur d'accordéon...

De notre correspondant:

Samedi, à la salle de l'annexe à Travers, les amateurs d'accordéon s'étaient données rendez-vous pour la soirée de l'«Echo du Vallon».

Une salle comble et un public comblé! Après les souhaits de bienvenue de M. Rémy Barrière, président du club, qui a salué les invités d'honneur qu'étaient les autorités communales, le délégué de l'ARMA, M. Losey, M. Christinat, président de la Fédération vaudoise des accordéonistes, M. Aeby du comité genevois, et pour le comité neuchâtelois, Mme Manzoni.

Sous l'excellente direction de M. Michel Grossen, nous avons entendu tout d'abord en solo un très jeune garçon qui terminait son cours chromatique, ensuite, accompagné de jeunes filles et d'un adulte, il a interprété «A la queue leu leu» de H. Waldvogel.

Un festival de «piano du pauvre» qu'ont interprété les membres du club, marches, valses, rumba, charleston, slow-rock et une pièce maîtresse, «Tornero» avec en sourdine la musique originale, enregistrée, qui a eu un très grand succès. A la batterie et en coulisses, un accompagnateur de choix: M. J.-C. Montandon.

Les invités ont été conviés à un vin d'honneur où des paroles aimables furent échangées et où le très dynamique président de l'«Echo du Vallon» n'a pas manqué de rappeler le prochain festival de musique aux Jeunes Rives où, sous un chapiteau de 5000 places se déroulera le concours de la médaille d'or de l'accordéon avec, en vedette, Annie Cordy.

En deuxième partie du programme, avec l'«Ondine» des Verrières et l'«Echo de Riaux» de Môtiers, place fut faite à un Caf'conc rétro où se produisirent Maurice Chevalier et une superbe Joséphine Baker, sous des éclairages volontairement atténués, à la limite de la vision.

Puis des nymphes toutes de blanc vêtues ont fait rêver au son d'une valse de Strauss. Le final donna lieu à l'interprétation de «Moulin Rouge» par Mme Grossen, qu'un décor de bon aloi et des figurants un peu canailles, ont encore mis en valeur.

La soirée s'est terminée par un bal animé par l'orchestre Raymond Vincent.

Au tribunal de police

Collision: un coupable et un innocent

De notre correspondant:

Présidé par M. Philippe Favarger, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut greffier, le tribunal de police, siégeant à Môtiers, s'est occupé d'un accident de la circulation survenu sur la route La Brévine - Fleurier.

J.-C. F., du Locle, au volant de sa voiture arriva à Prise-Sèche, au-dessus de Couvet. En voulant descendre dans cette localité, il rata la première bifurcation et tenta de s'engager dans la seconde. A ce moment la voiture de J.-C. R., d'Yverdon, qui suivait, tamponna celle de J.-C. F. Cette collision occasionna des dégâts.

Le tribunal a constaté qu'aucune faute ne pouvait être retenue à la charge du conducteur du Locle qui a donc été libéré des fins de la poursuite pénale.

Quant à J.-C. R., il a été reconnu coupable de la collision par contravention à la loi sur la circulation routière. Aussi a-t-il écopé de 50 fr. d'amende et de 57 fr. de frais de justice.

Pleine réussite de la soirée des gymnastes des Verrières

De notre correspondant:

Samedi soir, la grande salle des spectacles des Verrières vibra comme rarement, tant l'ambiance était bonne et les présentations réussies. La place manqua même, c'est dire que le public était nombreux.

Avec la présentation de l'imposante cohorte de gymnastes où l'élément féminin domine, M. Fernand Meylan, président de la Société, souhaita la bienvenue.

A une cadence rapide, les 20 numéros du programme se déroulèrent à la perfection. L'école du corps des petits reste un beau moment: la bonne volonté ne manque pas, certes, mais avec l'appréhension de la scène et l'âge également, les imperfections toutes naturelles sont excusées d'avance.

Monitrices et moniteurs ont droit à des félicitations particulières: leur rôle est primordial. A force de persévérance, ils ont fait du programme 1976 l'un des plus beaux présentés par la gymnastique aux Verrières. Les ballets furent souvent bissés; ils emballèrent le public par le naturel des exécutants, le goût sûr des responsables, et le charme des costumes.

Aux engins, les actifs restent d'une valeur certaine, bien qu'en nombre restreint. Une fois de plus, relevons l'école du corps des dames, dénotant un ensemble exceptionnel.

La gymnastique continue d'être bien vivante aux Verrières; ses membres ont le secret des soirées très réussies, au surplus dans la gaîté, plus nécessaire que jamais.

Coupure d'eau

(c) Tout un quartier des Verrières s'est vu brutalement privé d'eau, vendredi soir, un camion qui livrait du mazout ayant, lors d'une manœuvre, arraché une borne d'hydrante.

La réparation a pu être faite en un minimum de temps.

BOVERESSE

Modification des statuts de la piscine

(c) Mercredi soir, à Fleurier, la Société coopérative de la piscine du Val-de-Travers tiendra une assemblée générale extraordinaire portant sur une modification des statuts. En effet, à l'occasion des pourparlers engagés en vue de la prise en charge par les communes du district du service de la dette d'un emprunt de 250.000 fr. contracté par la piscine, les communes de Fleurier et de Couvet ont demandé d'être désormais représentées au sein du conseil d'administration par trois délégués chacune, au lieu d'un seul comme jusqu'à présent. De ce fait, le nombre des membres du conseil d'administration sera porté de 25 à 29; il s'agit de modifier dans ce sens l'article 18 des statuts.

En revanche, la commune de Môtiers a retiré sa proposition visant à changer l'article 14 des statuts; l'unanimité des communes ne sera donc pas nécessaire pour qu'un engagement financier, notamment un emprunt, soit réalisable par la piscine; la majorité des deux tiers demeurera suffisante.

Par ailleurs, le gardien de la piscine, M. Denis Roth, de Môtiers, a accepté la reconduction de son engagement pour la saison 1977, de même que la caissière. Quant au bassin des Combes, il a été à nouveau rempli d'eau à la veille de l'hiver pour le protéger des effets néfastes du gel s'il restait vide.

Au Club de sauvetage et de natation

(sp) Le comité du Club de natation et de sauvetage du Val-de-Travers (CNSVT) a siégé récemment sous la houlette de son nouveau président, M. Charles-Edouard Bobillier, de Môtiers. Il a dressé le bilan, fort modeste, de la saison 1976, marquée par le peu d'assiduité des jeunes membres, surtout dès l'entrée en vacances estivales. Aussi, sous l'impulsion de M. Michel Weil, président de la commission technique, une préparation hivernale sera-t-elle proposée dès cette année, sans doute à la piscine couverte de Pontarlier; le CNSVT espère ainsi être à même de recréer une véritable équipe de compétition avec des licenciés capables d'affronter des nageurs patentés d'autres clubs. Pour sa part, la commission de sauvetage cherche toujours un président ou une présidente... introuvable!

FLEURIER

Le club alpin «Chasseron» a créé une OJ

(sp) En collaboration avec quelques jeunes varappeurs de la région, la section «Chasseron» du Club alpin suisse, qui réunit de nombreux alpinistes du Val-de-Travers et des environs (Sainte-Croix, les Ponts-de-Martel), vient de créer une organisation de jeunesse (OJ) ouverte à tous les garçons et les filles dès l'âge de 14 ans.

Un programme d'activité pour 1977 a d'ores et déjà été élaboré. Il prévoit, après quelques après-midi de ski de fond et deux randonnées à skis, des exercices de varappe sous le contrôle permanent de moniteurs expérimentés. Avant la fonte des neiges dans le domaine alpin, ces exercices auront lieu dans le Jura qui ne manque guère de terrains propices: les Roches-Blanches, les Aiguilles de Baume, le Creux-du-Van, Sommêtres, Plagne, Schlit, etc.

Dès le mois de juin débuteront des courses dans les Alpes, en particulier dans l'Oberland bernois et au Valais. En juillet, au commencement des vacances scolaires, un camp d'une semaine est prévu dans les Grisons. Ce programme est conçu pour permettre aux débutants comme à ceux qui possèdent déjà quelques rudiments de varappe de se familiariser avec les techniques de base de l'alpinisme et d'en connaître immédiatement les joies profondes.

Inhumé en Italie

(c) Le corps de M. Arduino Rupil, ouvrier qui a été victime la semaine dernière d'un accident mortel sur un chantier, à Fleurier, a été transporté à Sostazio, dans la province d'Udine et inhumé samedi après-midi au cimetière de Prato-Carnico.

Le jour précédent une messe avait été célébrée en l'église catholique de Fleurier.

M. Arduino Rupil, âgé de 34 ans, marié et père de deux enfants, était établi à Fleurier depuis seize ans.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 15, «Dodeskaden» (Ciné-club).
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Travers, Galerie d'art: exposition René Besson.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 h.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visitante: tél. 61 38 48.
Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou tél. (039) 23 79 87.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
FAN bureau du Val-de-Travers: Fleurier, 11 av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 25 280.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.
Police cantonale: Môtiers tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.

COUVET

700 kg de légumes au jardin scolaire

(sp) Chaque année, les élèves de la classe terminale 8 et 9 du centre préprofessionnel de Couvet cultivent un jardin scolaire sous la direction de leur maître, M. Frédy Juvet. Cette saison, la récolte a été fort bonne puisque ces cultures ont produit 420 kg de pommes de terre, 110 kg de poireaux, 115 kg de carottes, 32 kg de choux blancs et 30 kg de choux rouges, soit plus de 700 kg de légumes au total.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, la famille de

Madame Ali CURRIT

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance. Un merci tout spécial au personnel de l'hôpital.

Couvet, décembre 1976.

Chronique du Val-de-Ruz

La récente parution d'«Etudes pédagogiques»: les réformes dans l'enseignement professionnel

De notre correspondant:

Le nouvel annuaire de l'instruction publique en Suisse «Etudes pédagogiques», publié par la conférence intercantonale des chefs de départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne (voire notre édition du 1er octobre) consacre plusieurs pages aux structures nouvelles de la formation professionnelle dans le canton de Neuchâtel. Cet intéressant travail a été confié au chef de service de l'enseignement technique et professionnel, M. Roger Tschanz.

A l'heure où l'on enregistre quelques perturbations sur le marché du travail dues à la récession, la formation technique et professionnelle revêt une importance considérable et il faut féliciter les responsables d'«Etudes pédagogiques» de s'être penchés sur les différents aspects de cet important problème. M. Tschanz, avec infiniment de clairvoyance et de sens pédagogique, brosse un tableau très complet de la situation en pays de Neuchâtel.

Certes, la plupart des thèmes développés sont connus, mais à notre connaissance aucune synthèse de cette qualité n'avait jusqu'ici été faite avec tant d'objectivité.

Sait-on que l'enseignement professionnel concerne environ 70 % des jeunes? Pour faire acquérir un métier à ces derniers, précise M. Tschanz, pour les préparer à la vie, il faut s'assurer que les méthodes employées ne soient pas dépassées; il faut encourager les réformes valables, convaincre ceux qui n'ont ni l'idée, ni la volonté de changer des structures poussiéreuses. C'est dans cette voie difficile que se sont engagées, depuis quelques années déjà, un certain nombre de personnalité des milieux politiques, économiques et scolaires du canton de Neuchâtel.

UNE RÉFORME

Dans un nistorique résumé mais fort clair, le chef de service de l'enseignement technique professionnel du canton de Neuchâtel rappelle les grandes étapes qui ont abouti au postulat déposé le 14 avril 1969 sur le bureau du Grand conseil et qui a été accepté par le législatif sans opposition, le jour suivant.

Dès lors, c'est la commission des études techniques (CET) qui sera chargée de mettre au point les études et les projets de réforme sur lesquels nous ne nous arrêterons pas, faute de place.

Nous retiendrons en revanche avec M. Tschanz quelques-unes des réalisations qui honorent le canton de Neuchâtel, dans le domaine de la formation technique et professionnelle. Le 21 août 1972 s'est ouvert le Centre cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment à Colombier. L'idée directrice était de revaloriser des professions de l'industrie du bâtiment dans son ensemble, en les groupant dans un même lieu, avec la collaboration des fédérations et associations intéressées.

A propos de l'Ecole technique supérieure (ETS), signalons que dès le 1er mai 1971 cette institution est entrée dans le giron des écoles cantonales. Depuis la rentrée scolaire d'août 1973 elle dispose d'un nouveau bâtiment, de nouveaux laboratoires, de bureaux de construction et de calculs et peut ainsi proposer aux élèves des moyens modernes et efficaces.

Durant la législature 1969-1973 le Grand conseil neuchâtelois et le peuple ont été appelés à se prononcer sur cinq demandes de crédits de construction en vue de la mise en place des centres de formation professionnelle.

Le nouveau bâtiment du Technicum neuchâtelois au Locle a été inauguré le 16 février 1974, celui de l'Ecole technique de Couvet le 21 septembre 1974, celui de l'Ecole suisse de droguerie le 30 octobre de la même année, et celui de l'Abeille à La Chaux-de-Fonds, étape A le 24 mai 1975. Quant aux nouveaux locaux du Centre professionnel du littoral neuchâtelois, à Neuchâtel, ils seront inaugurés avant la fin de la législature en cours.

Précisons que les associations patronales et syndicales ont été tenues au courant des travaux faits par la CET et se sont déclarés d'accord avec les propositions faites et les mesures envisagées.

ETUDES EN COURS

Durant les années 1977-1981, les travaux actuels se poursuivront conformément à la planification envisagée, notamment par la mise en place définitive des quatre centres professionnels et par la réalisation de l'ensemble du postulat de 1969. Ainsi, les objectifs de la politique générale que s'est fixé le Conseil d'Etat seront vraisemblablement tous atteints.

En conclusion M. Tschanz affirme que notre pays, dont le caractère est nécessairement industriel, se doit de vouer une attention permanente au secteur de l'enseignement technique et professionnel chargé de former les travailleurs et les cadres hautement qualifiés de demain.

«Si l'on s'emploie pourtant activement à améliorer les systèmes nationaux dans ce secteur de l'éducation, nous osons affirmer que le canton de Neuchâtel tient une place honorable dans le cadre de la revalorisation de la formation technique et professionnelle.» A. S.

Au tribunal de district

Des silos construits sans autorisation

De notre correspondant:

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

B. J. a monté deux silos à proximité de sa ferme sans être au bénéfice d'une autorisation. Il a bien déposé des plans, mais ceux-ci ont fait l'objet d'une opposition qui est encore à l'examen. Le prévenu est conscient d'avoir commis une faute mais fait valoir d'une part que ces silos existaient déjà depuis une dizaine d'années, à un autre endroit, et qu'il a n'a fait que de les déplacer; d'autre part que la saison avançait et qu'il devait ensiler. Il est condamné à 150 fr. d'amende et à payer 35 fr. de frais.

A QUI LA FAUTE?

R. P. descendait l'avenue Robert, à Fontainemelon, au volant de son automobile. Pour emprunter la rue de l'Ouest, à droite par rapport à son sens de marche, il se déplaça sur la gauche pour effectuer un virage rendu difficile par la configuration des lieux. Au cours de sa manœuvre, sa voiture fut heurtée par celle de P. A. qui circulait dans la même direction. Les deux automobilistes se rejettent réciproquement la responsabilité de l'accident. Les preuves administrées et une vision locale disculpent P. A. qui est par conséquent acquitté. R. P. est condamné à 80 fr. d'amende et à payer 64 fr. de frais.

Au volant de sa voiture, J. V. est sorti d'un chemin de dévestiture sans prendre toutes les précautions nécessaires. Ce faisant, il a coupé la route à un motocycliste, lequel n'est pas parvenu à éviter la collision. Le prévenu tente de faire admettre que l'accident incombe au motocycliste qui devait rouler trop vite, raison pour laquelle il ne l'a pas vu. Cet argument n'est pas retenu par le tribunal qui condamne J.V. à 200 fr. d'amende et à payer 72 fr de frais.

FONTAINEMELON

Inauguration et réouverture

(c) Après quelques jours de fermeture pour transformation, le magasin d'alimentation repris par Coop Neuchâtel a été ouvert mercredi dernier et une cérémonie d'inauguration s'est déroulée jeudi soir. En présence des invités et de tout le personnel, ce fut l'occasion pour MM. Baumberger et Rebord, respectivement président et directeur de Coop Neuchâtel de s'exprimer. M. Robert Houriet, au nom des invités et de la commune de Fontainemelon, s'exprima et remercia la nouvelle société de s'être préoccupée de ce point de vente. Parmi les invités, signalons le président de la commune des Hauts-Geneveys, M. Roger Mojon.

La FAN est fournisseur de papier maculature
imprimée blanche Hi-Fi
à des conditions très avantageuses
Profitez-en

FENIN

Assemblée de l'Ecole suisse de ski

(c) L'Ecole suisse de ski de Neuchâtel, dirigée par M. Raymond Perret, de Saint-Blaise, a tenu son assemblée annuelle à Fenin. Le programme d'activité d'hiver 1976-1977 a été présenté par M. Jean-François Schneider, de Neuchâtel. Signalons, dans les nouveautés, la création d'une piste de slalom chronométrée. Les appareils ont été prêtés par une entreprise horlogère de Saint-Imier. Les skieurs pourront ainsi mesurer leurs capacités pendant les jours d'entraînement. C'est une ancienne championne suisse de ski, Catherine Zweiacker-Cuche, qui sera responsable de cette discipline.

Par ailleurs, une garderie d'enfants sera ouverte le dimanche au bas du Rumont.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Piergiovanni, Fontaines, dès 18 h 30.
Permanence médicale: votre médecin habituel.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
DANSE
Les Geneveys-sur-Coffrane: Le Grenier, tous les jours sauf le mardi.
EXPOSITION
Manifestation: Les Hauts-Geneveys, Semaine commerciale de 20 h à 22 h.

Prix MIGROS...

plus actuels que jamais!

TELEFUNKEN couleur PAL-SECAM

spécialement conçu pour la réception des programmes allemands, hollandais, belges, suisses, luxembourgeois ou français

2800.–
(au lieu de 2950.—)

- **entièrement transistorisé**
- **écran panoramique 66 cm**
- **16 touches SENSOR de sélection de programme**
- **Commutation automatique de 819 à 625 lignes et du fonctionnement SECAM EN PAL**
- **Ebénisterie noyer. Dimensions (LHP) 73 × 52 × 47 cm (cache arrière inclus)**

CHOIX * QUALITÉ * SERVICE

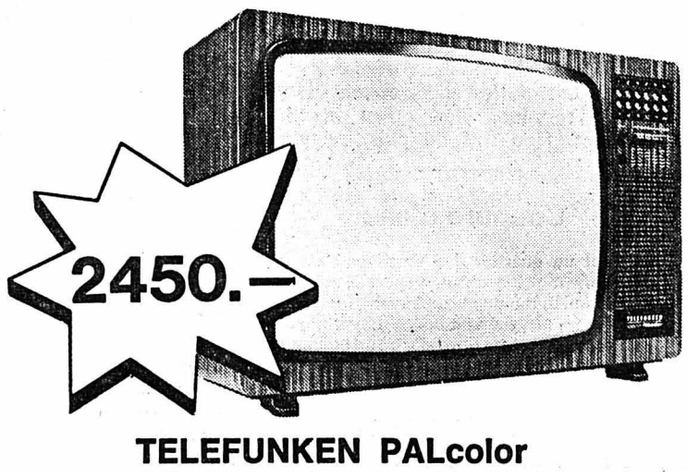

TELEFUNKEN PALcolor
entièrement transistorisé, 12 touches « Sensor » de sélection de programme, écran panoramique 66 cm, prise pour haut-parleur supplémentaire, ébénisterie noyer, dimensions (LHP) 76 × 52 × 47 cm.

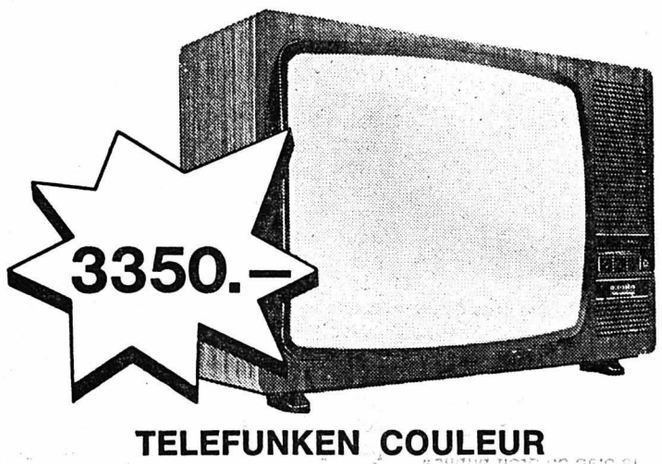

TELEFUNKEN COULEUR « PAL-SECAM » MULTINORMES
avec télécommande
entièrement transistorisé, 12 touches de sélection de programme, écran panoramique 66 cm, prise pour haut-parleur supplémentaire, ébénisterie noyer, dimensions (LHP) 76 × 52 × 47 cm.

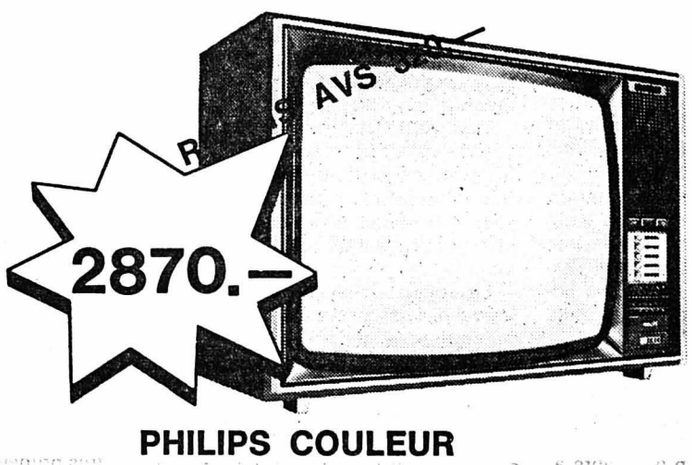

PHILIPS COULEUR « PAL-SECAM » MULTINORMES
entièrement transistorisé avec technique modulaire KM 2, 12 touches « Sensor » de sélection de programme, écran panoramique 66 cm, ébénisterie noyer mat. dimensions (LHP) 74,1 × 52,4 × 48,2 cm.
même modèle avec télécommande : 3100.—

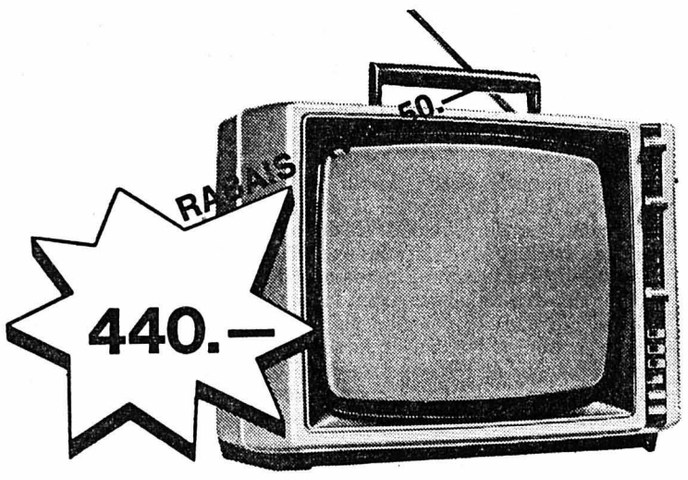

PHILIPS NOIR-BLANC
1 norme, entièrement transistorisé, 6 touches de sélection de programme, écran 31 cm, antenne télescopique incorporée, écouteurs, possibilité de raccordement sur batterie auto 12 V (câble non compris), boîtier métallisé, dimensions (LHP) 40 × 28 × 25 cm, poids 8 kg.

SONY NOIR-BLANC MULTINORMES
entièrement transistorisé sélection de programme 12 positions, écran 29 cm, antenne télescopique VHF incorporée et antenne UHF, prise pour écouteurs ou haut-parleur externe, boîtier gris, dimensions (LHP) 30,2 × 31,4 × 30,3 cm, poids 7,4 kg.

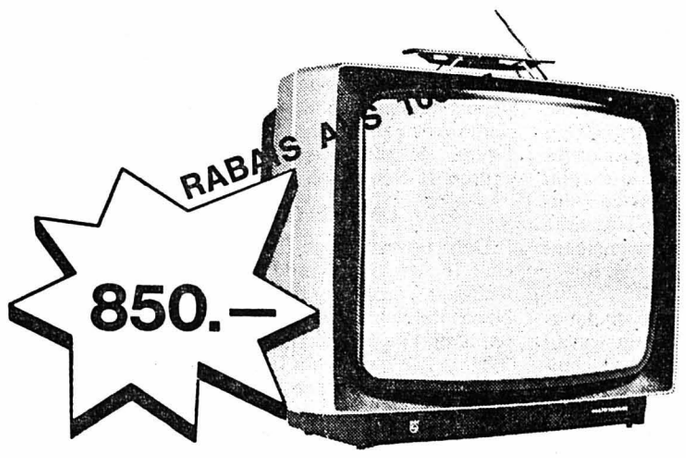

PHILIPS NOIR-BLANC MULTINORMES
entièrement transistorisé, 12 touches de sélection de programme, écran panoramique 44 cm, antenne télescopique incorporée, boîtier métallisé, dimensions (LHP) 47,5 × 37 × 30,5 cm, poids 12 kg.

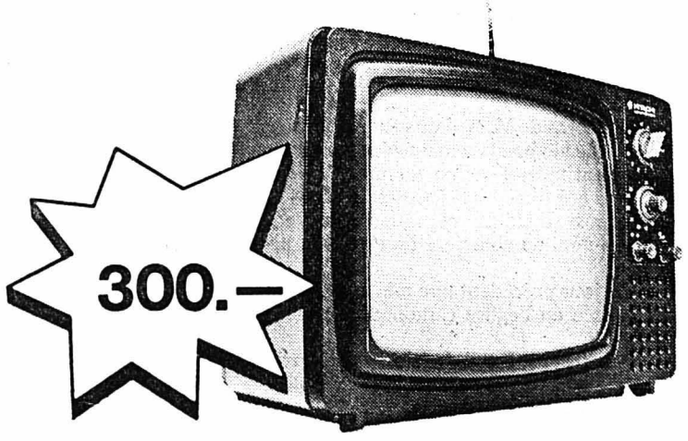

HITACHI NOIR-BLANC portable
1 norme, entièrement transistorisé, sélection de programme 12 positions, écran 30 cm, antenne télescopique incorporée, écouteurs, possibilité de raccordement sur batterie auto 12 V (câble non compris), boîtier blanc face noire ou orange face noire, dimensions (LHP) 40,3 × 29 × 28 cm, poids 6,8 kg.

GARANTIE : TV COULEUR, 1 ANNÉE
TV NOIR-BLANC, 6 MOIS

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ PAR NOS TECHNICIENS DIPLOMÉS

TV DE TABLE : LIVRAISON ET RÉPARATION A DOMICILE

MARCHÉS MIGROS

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Difficultés pour Moutier machines holding

Licenciements reportés à plus tard mais aggravation du chômage partiel

De notre correspondant:

La société Moutier machines holding qui groupe les entreprises Petermann, Tornos et Bechler et qui emploie 2100 personnes environ connaît comme toutes les entreprises de la branche des machines de sérieuses difficultés. Son siège central est à Moutier, mais elle a des succursales à Fleurier, à Courgenay, à Crémines, à Courroux et à Courrendlin.

Devant les difficultés croissantes dans ce secteur l'objectif de la direction était de réduire le personnel à 1800 unités. Samedi, la jurassienne du POP publiait un communiqué dans lequel il annonçait 200 licenciements. Réunis hier les différents partenaires sociaux ont pu trouver un compromis qui éviterait les licenciements tout au moins pour l'immédiat.

MESURES

Les mesures prises sont les suivantes: les travailleurs qui ont atteints l'âge de 63 ans prendraient leur retraite anticipée. Les ouvriers qui bénéficient de doubles salaires pourraient être licenciés et enfin l'ensemble du groupe chômerait trois semaines pleines en 1977. C'est le 10 janvier que l'on annoncera les licenciements éventuels.

Néanmoins, il y a lieu de compléter ces informations de renseignements provenant de sources tout à fait autorisées. Bien que la direction ait démenti hier soir toute rumeur de licenciements – il était impossible de prendre contact avec elle durant la journée d'hier – il semblerait en effet que les licenciements portant sur 10 % du personnel, soit 200 personnes seraient tout de même prononcés le 10 janvier prochain. Ces licenciements prendraient effet au 31 janvier, date à laquelle il faut ajouter les délais contractuels normaux. On compte que 200 autres départs surviendront par mise à la retraite et départs volontaires. Les mises à la retraite anticipée n'auraient pas été retenues. Les licenciements seraient sectoriels.

Quant aux mesures de chômage, rappelons que l'ensemble du groupe chôme déjà à 20 % depuis le début de l'année 1976. D'autre part 140 travailleurs de Bechler chôment à 40 %. Or, ces trois semaines de chomage seraient à répartir en plus des 20 % comme suit: la semaine de Pâques, la semaine de l'Ascension et la première semaine de juillet, étant attendu que les 140 travailleurs de Bechler seraient ramenés à un taux de chômage de 20 %.

SECTEUR TECHNIQUE TRÈS TOUCHÉ

Il semble que le secteur technique soit le plus touché par les mesures qui devront être prises et l'on a même proposé à des dessinateurs qui avaient une formation de mécanicien de retourner travailler à la production sur une machine. D'autre part, on peut encore signaler que le chômage partiel sera prolongé en tout cas jusqu'à fin août 1977. Mais dans le ciel sombre de la conjoncture, il existe, selon la direction un faible espoir de voir le portefeuille de commandes se remplir. Cela éviterait sans doute bien des soucis. E. O.-G.

Malgré les menaces dont il avait été victime

M. Béguelin a parlé hier à Moutier

De notre correspondant:

Ainsi malgré la décision du Conseil municipal de Moutier lui interdisant de prendre la parole à Moutier, M. Béguelin s'est tout de même exprimé hier soir. C'est à l'hôtel de la Gare, où un nombreux public était venu l'applaudir qu'il a développé ses arguments.

Au cours d'une conférence de presse, présidée par le député Antonio Erba, les événements chronologiques qui ont abouti à la décision finale du Conseil municipal de Moutier ont été retracés. On sait que cette décision visait à interdire la salle et toutes manifestations en relation avec la campagne électorale à la prefecture, hier soir, à Moutier.

PLAINTE EN VUE

Ce fut tout d'abord M. Erwin Montavon qui fit l'historique de l'affaire. Puis, M. Pierre-Alain Droz expliqua par quels biais juridiques les Jurassiens allaient se défendre. En effet, ces derniers ont décidé d'utiliser la loi pour faire valoir leurs arguments, c'est-à-dire, ils déposeront des plaintes. La première sera déposée au sujet du refus des salles. Ces refus violent les articles 73, 77, et 79 de la Constitution cantonale bernoise, l'article 5 de la Constitution suisse, ainsi que la Charte des droits de l'homme.

D'autre part, une plainte sera déposée contre les pétitionnaires, en vertu de la violation des articles 180, 181, 279, 285, et 286 du Code pénal suisse. Enfin, une plainte sera déposée contre le groupe «Sanglier» à cause de ses communiqués qui violent les articles 180 et 250 du même Code pénal suisse.

LETTRE «MAGNIFIQUE»

Ce fut ensuite au tour de M. Roland Béguelin de s'exprimer. Bien entendu, c'était surtout pour lui que la conférence de presse avait été organisée puisque aucun élément nouveau ou presque, n'y a été développé. M. Béguelin a parlé de la lettre que le Conseil municipal de Moutier lui avait envoyée le 26 novembre dernier, lettre qu'il qualifia de magnifique puisqu'on y faisait une contrainte par voies de menaces pour qu'il ne vienne pas. C'était, devait-il préciser, bien mal le connaître. Il parla ensuite de la police bernoise que l'on utilise volontiers contre les Jurassiens, mais qu'on répugne à utiliser contre les Bernois. Il a ensuite fait le procès du Conseil municipal qui, dans cette affaire, a perdu tout son honneur politique et lutte contre cette liberté qu'il devrait en principe garantir.

S'exprimant ensuite sur les votations qui auront lieu ce week-end, M. Roland Béguelin, parlant de l'objet cantonal soumis au peuple du canton de Berne et portant sur la réorganisation du canton de Berne dans ses nouvelles frontières, M. Béguelin a recommandé aux Jurassiens du sud de voter non ou de s'abstenir, car déclara-t-il: «Cette modification sanctionne le scrutin criminel du 16 mars 1975».

A l'issue de la conférence de presse, le mouvement «Unité jurassienne» a publié le communiqué suivant:

«Devant l'interdiction faite aux forces autonomistes d'utiliser l'ancienne salle de gymnastique de Moutier pour présenter leur candidat à la préfecture, M. Jean-Claude Crevoisier, le comité directeur d'«Unité jurassienne» rappelle les faits suivants:

»1. en date du 17 novembre, le Conseil municipal de Moutier a accordé une salle publique aux partisans de M. Jean-Claude Crevoisier.

»2. S'opposant à cette décision légale, un sixième de la population a fait pression sur les autorités afin qu'elles assortissent l'octroi d'une salle d'une interdiction faite à M. Roland Béguelin de s'exprimer à cette occasion. Il est clair qu'une telle limitation des droits du citoyen est parfaitement illégale.

»3. Le 29 novembre, par un communiqué publié dans le «Journal du Jura», les milices pro-bernoises ont appelé leurs membres à se réunir devant le restaurant du Moulin. De ce fait, les Bernois du Jura méridional ajoutaient à la pétition précitée un chantage explicite à la violence.

»4. Le jour-même, le gouvernement bernois convoquait le maire et le préfet pour les inviter à refuser tout octroi de salle, en reprenant à son compte le chantage opéré par ses partisans.

»5. Redoutant d'être mise au banc des accusés devant le Tribunal fédéral ou de faire intervenir ses grenadiers contre le groupe «Sanglier», le gouvernement de Berne a contraint le Conseil municipal de Moutier à se mettre dans l'illégalité en refusant à «Unité jurassienne» la salle qu'il avait accordée deux semaines auparavant.

IMPASSE

»Le cas de Moutier illustre l'impasse dans laquelle se trouve l'exécutif bernois dans le Jura méridional, et en particulier dans le district de Moutier, où une dizaine de communes se sont vues contraintes de violer les règles d'un scrutin démocratique. Dès lors, «Unité jurassienne» utilisera les voies légales propres à mettre Berne et ses serviteurs au banc des accusés.»

En ville de Moutier, vers 22 h, tout était encore calme. On constatait, bien sûr, un petit peu de nervosité dans un camp comme dans l'autre, mais aucun affrontement ne semblait prévu.

E. O.-G.

La presse alémanique et l'article 129: réprobation des récriminations bernoises

De notre correspondant:

Le service des relations publiques de la Constituante a fait état hier de quelques commentaires publiés dans la presse de Suisse alémanique après les déclarations du gouvernement bernois et du gouvernement fédéral consécutives à l'adoption, par la Constituante jurassienne, de l'article 129 sur les modifications territoriales. Le communiqué commence par trois titres repris des journaux de Suisse allemande: «Berne avec Berne!», «Réaction brutale!», «Absurde!». Pour Alexandre Mayer, correspondant de la «Süddeutsche Zeitung» (5 novembre 1976), journal municois diffusé à plus de 300.000 exemplaires, «L'attitude des Bernois et du Conseil fédéral a trouvé un écho négatif dans la presse suisse». Ce que confirme également Bruno Frangi dans la «Solothurner Zeitung» du 6 novembre à propos de l'attitude du gouvernement bernois: «(...) Les autres cantons comprennent à peine l'ours bernois dont la patte a tout repoussé en bloc. Résultat: de dures critiques dans toute la presse suisse (...)».

«Quelle étrange démocratie où il n'est pas permis de changer ce que l'usage a établi!», s'exclame Heinz Daepp dans la «National Zeitung» de Bâle, du 29 octobre, qui ajoute: «Il me semble que le gouvernement bernois aurait mieux fait d'examiner soigneusement la possibilité d'une éventuelle réunification du Jura, si le peuple un jour la désirait, au lieu de réagir aussi brutalement (...)».

POURQUOI DRAMATISER?

Commentant le contenu de l'article 129, Oskar Reck, rédacteur en chef des «Basler Nachrichten», écrit notamment dans ce journal le 4 novembre: «Cet article n'annonce absolument aucune revendication territoriale. Il indique seulement que le nouvel Etat pourra accueillir d'autres territoires jurassiens si les conditions démocratiques et juridiques sont réunies. Pourquoi donc dramatiser, dans quel but?»

Mêmes échos dans «Die Tat», de Zurich, du 4 novembre: «(...) La réaction du gouvernement paraît exagérée», et dans la «Nord-Schweiz» du même jour sous la signature de Benno Hueber: «Qu'une telle norme constitutionnelle ne suscite pas une joie sans mélange était prévisible, mais la réaction du gouvernement bernois est disproportionnée».

MALADROIT

Pour l'«Oltner Tagblatt», «le Conseil fédéral a pris parti et n'a pas agi en médiateur»; il précise en outre que «l'attitude de l'Assemblée constituante a été celle du Grand conseil bernois qui, lui-même, en 1974, a approuvé la motion d'un député pro-bernois de Saint-Imier demandant à la Confédération d'adopter des dispositions concernant... les modifications territoriales». Quant à Karl Barth, il écrit le 4 novembre dans les «Luzerner Neueste Nachrichten», à propos de la déclaration du Conseil fédéral, qu'il «est absurde de faire pression sur l'Assemblée constituante» comme cela s'est produit; que le Conseil fédéral «méconnaît ouvertement la situation politique dans le nord du Jura» et que sa manière d'agir «est surtout maladroite: il contraint une nouvelle fois la minorité à adopter une position défensive (...)».

Pour Hans Tschaeni («Tages Anzeiger» du 6 novembre), le Conseil fédéral s'en prend «à nouveau aux enfants turbulents du nord du Jura de manière intempestive», alors qu'il «est aussi prouvé que les Bernois ne sont, eux aussi, guère sociables». Hans Tschaeni, quant au fond, ajoute que la formulation de l'article 129 «est très prudente sur le plan du droit public».

SAIGNELÉGIER

Route coupée par des arbres

(c) Le vent qui soufflait en rafales, hier après-midi, a abattu deux sapins qui sont tombés au travers de la route cantonale, entre Saignelégier et Les Emibois. Les services de la voirie sont intervenus pour rétablir la circulation. Dans de nombreux autres endroits, le vent en a encore fait des siennes, notamment dans la vallée de Delémont où des toitures ont été endommagées.

SAINT-IMIER

Panne d'électricité

(c) La tempête qui a sévi durant la soirée sur toute la région n'a pas non plus épargné Saint-Imier. C'est ainsi que l'on a enregistré quelques divers dégâts, tels que vitres et volets brisés sous l'effet des rafales.

D'autre part, à la suite des intempéries, une panne d'électricité a plongé toute la ville dans l'obscurité vers 21 h 30. Une heure plus tard, le courant n'était toujours pas rétabli et les habitants durent recourir aux bonnes vieilles bougies pour s'éclairer un tant soit peu.

Au tribunal de district de Moutier

L'ancien responsable des «Sangliers» condamné pour contrefaçon d'emblème

De notre correspondant:

Le tribunal du district de Moutier présidé par M. J. Schlapbach a tenu hier matin une audience au cours de laquelle comparaissait sur le banc des accusés le député Jean-Paul Gehler qui a d'ailleurs fait défaut. C'est à la suite d'une plainte de M. Voser, graphiste à Belprahon, créateur de l'emblème de Jeunesse-Sud qui représente un cœur sur fond vert avec le slogan «Jura je t'aime» que le député Gehler s'est vu prévenu d'infraction à la loi sur les œuvres littéraires et artistiques.

Si l'on se souvient cet emblème avait été repris par le groupe «Sanglier» à la veille du plébiscite du 16 mars 1975 mais avec l'adjonction en mêmes caractères que le texte original «Je vote oui». Cet emblème ainsi modifié avait d'ailleurs paru dans plusieurs organes de presse à titre de publicité. Prouvant que cela pouvait tromper les électeurs et que c'était un plagiat, M. Voser a déposé plainte.

Il aura fallu de nombreuses séances pour arriver au dénouement de cette affaire, plus exactement deux renvois en instruction et trois renvois d'audience.

Hier, comme nous l'avons mentionné plus haut le député Gehler n'était pas présent à l'audience. Son mandataire a immédiatement déclaré qu'il était d'accord de conclure une transaction par laquelle le prévenu reconnaît avoir porté atteinte aux droits d'auteur du graphiste et s'engage à lui verser 2500 fr. à titre de dommages et intérêts de réparation morale ainsi que 600 fr. de frais de dépens et 200 fr. pour les frais de procédure.

Rappelons encore que le député Jean-Paul Gehler n'est pas l'auteur du plagiat, mais qu'il en a pris la responsabilité en tant que chef du mouvement «Sanglier» à cette époque». E. O.-G.

Création d'un Conseil économique et social: les socialistes décidés à revenir à la charge

De notre correspondant:

Une des propositions qui n'a pas été retenue lors de la première lecture de la Constituante, mais qui n'a été rejetée qu'à une voix de majorité (19 voix contre 18), c'est la création d'un Conseil économique et social. Ceux qui l'ont repoussée, le PDC notamment, ont prétendu que la proposition — qui émanait du parti socialiste — n'était pas suffisamment élaborée. Désireux de revenir à la charge en seconde lecture, les socialistes ont donc «creusé» leur suggestion et, dans un second «dossier», paru avant-hier, ils font des propositions précises pour un Conseil économique et social des régions. Des propositions assez séduisantes, qui devraient leur permettre, cette fois, d'enlever le morceau, car les chrétiens-sociaux indépendants sont acquis à cette institution et le PDC n'y est pas formellement opposé.

Pour les socialistes, le Conseil économique et social des régions doit avoir pour fonction de préparer, d'élaborer, de discuter les projets de la collectivité cantonale dans les domaines économique et social, comme son nom l'indique. De toute manière, dit le PS, le lien entre la politique et l'économie s'exerce, sur les plans fédéraux et cantonaux, de manière plus ou moins occulte, par de puissants groupes de pression qui utilisent, pour défendre leurs intérêts économiques, des parlementaires élus par les partis politiques. Alors autant institutionnaliser ces pratiques et permettre un débat plus ouvert, plus franc, plus direct. Le Conseil économique, de l'avis du PS, doit aussi être une assemblée des régions, qui devraient toutes y avoir le même nombre de représentants. D'où le nom de Conseil économique et social des régions.

Les partenaires sociaux régionaux (associations patronales, syndicats ouvriers, Chambre d'agriculture, les consommateurs et locataires, les pouvoirs publics et les autres partenaires tels que Jurassiens de l'extérieur, militants, etc.) désignent leurs représentants au Conseil économique en veillant à assurer eux-mêmes la meilleure répartition régionale possible.

Tout projet qui touche au domaine économique et social doit être présenté pour consultation au Conseil, qui peut faire des propositions et les soumettre au gouvernement pour étude. Un «Office de développement économique» dépendant directement du département de l'économie publique est créé. Les représentants d'une région devraient pouvoir former une sorte de «commission économique régionale» afin de soumettre au Conseil économique et social des problèmes spécifiques à la région.

LES RÉGIONS

Quant aux régions, le PS propose que soient retenues celles qui sont connues jusqu'à présent, c'est-à-dire l'Ajoie, Delémont, le Clos-du-Doubs, le Val Terbi et les Franches-Montagnes. Chacune de ces régions aurait 10 représentants. Le PS est prêt à rediscuter son projet, à y apporter des modifications si nécessaire. Bref, il met sur la table une base de discussion, qui devrait déboucher cette fois sur un article constitutionnel. BÉVI

BIENNE-BIENNE

Le Gymnase économique a fêté ses dix ans

Il n'est pas usuel qu'une institution commémore sa fondation au bout d'un laps de temps si court. Dans le cas du Gymnase socio-économique, on a voulu d'une part attirer l'attention du public sur un établissement encore relativement mal connu, qui vient seulement d'assumer sa structure définitive après les inévitables tâtonnements des débuts. Il était d'autre part intéressant de chercher à rassembler les anciens élèves, de voir s'ils restaient attachés à leur école.

Le succès de cette réunion toute familière qui eut lieu samedi en fin d'après-midi dans les locaux du bâtiment de la rue de l'Union, en confirma l'opportunité. Comme le releva le recteur, M. Mario Hess, dans son allocution, sur les quelque 500 jeunes gens qui, au cours de ces dix ans, étaient passés sur les bancs du gymnase économique (et de l'Ecole de commerce), près de 250 avaient répondu à l'appel, montrant par là qu'ils en avaient gardé un bon souvenir.

A cette occasion, la direction et le corps enseignant ont publié une brochure particulièrement réussie, abondamment illustrée, qui évoque le passé et le présent d'un établissement en plein essor, typiquement biennois par son bilinguisme, ainsi que par son caractère hardiment expérimental.

C'est en 1882 déjà qu'une première classe d'enseignement commercial (en langue allemande) avait été créée à l'intention des jeunes filles sortant de l'école secondaire. Bientôt, la durée des études fut portée à trois ans, et, dès 1908, les garçons y furent admis. En 1927, l'école était réorganisée sous l'impulsion de M. Fritz Oppliger, qui la dirigea pendant vingt ans, et dont les «vieux» se souviennent encore avec émotion.

En 1952, l'Ecole était transférée de la rue Neuve à la rue de l'Union. Six ans plus tard, une section de langue française était instituée.

A la suite d'une motion de M. Charles Baour, adoptée par le Conseil de ville, les travaux préparatoires étaient entrepris, et en 1966 deux classes – une quatrième alémanique et une troisième romande étaient créées. C'était le début du Gymnase commercial, qui, en 1970, prit le nom de «Gymnase économique» à l'instar des écoles alémaniques du même type. En 1974, la maturité socio-économique, type E, était reconnue par la Confédération. L'ancienne Ecole de commerce est devenue la «section de diplôme» de l'établissement.

L'Ecole compte actuellement 21 professeurs principaux et 283 élèves, dont 148 dans la section de maturité et 135 dans la section de diplôme, provenant en majorité du Seeland et du Jura-Sud. Au cours des dix premières années de son existence, l'Ecole a pu délivrer 164 certificats de maturité, dont 76 à des élèves de langue française.

Un sérieux problème d'organisation subsiste: à cause de la structure différenciée des écoles alémaniques et romandes, les Alémaniques entrent une année plus tôt et font quatre ans et demi, alors que les Romands font trois ans et demi.

Quels sont les buts de cet enseignement? L'un des articles de la brochure, dû à la plume de MM. B. Perrot et M. Lambert, les définit heureusement: «a) dans l'approche des faits humains, priorité accordée à l'étude des phénomènes sociaux, collectifs, sur les problèmes individuels; b) analyse de la nature et des conséquences du circuit production-échanges-consommation».

Dans un sens plus large, l'école se doit d'être le champ d'une «initiation à l'initiative».

A cet égard, la réunion de samedi n'était peut-être pas seulement marquée par la joie des retrouvailles, mais encore par l'adhésion à cet esprit nouveau que le gymnase économique s'efforce de promouvoir. R. W.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, «Le dernier tango à Paris»; 18 h, «Come back».

Capitole: 15 h et 20 h 15, «L'aile ou la cuisse».

Elite: permanent dès 14 h 30, «Violée».

Lido: 15 h et 20 h 15, «Le meffie».

Métro: 14 h 50 et 19 h 50, «Les novices, «Le dernier démon».

Palace: 15 h, «Dalmatino»; 20 h 15, «Barry Lyndon».

Rex: 14 h 30 et 19 h 45, «Ben Hur».

Scala: 15 h et 20 h 15, «La colline de la mort».

Studio: 15 h et 20 h 15, «King-Kong».

PISCINE

Piscine couverte, palais des Congrès: 8 h à 21 h.

THÉÂTRE

Théâtre municipal: 20 h 15, «Der Tod des Handlungsreisenden».

EXPOSITIONS

Galerie 57 (faubourg du Lac): Georges Item Saint-Rémy (jusqu'au 23 décembre).

URGENCES

Pharmacie d'office: Morat, 18 rue de Morat, tél. 22 13 29.

Médecin: tél. 22 33 33.

Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 33.

«FAN-L'Express», rédaction biennoise: tél. (032) 22 09 11.

DELÉMONT

Piéton grièvement blessé

(c) Hier vers 7 h 30, un religieux du couvent de Montcroix, le père Piquerez, qui traversait la Grand-Rue devant l'hôtel de ville de Delémont, sur un passage pour piétons, a été accroché par une voiture conduite par un habitant de Soyhières. Le religieux été projeté au sol et grièvement blessé à la tête. Il a été transporté à l'hôpital de Delémont, puis transféré dans une clinique bâloise en raison de la gravité de son état.

Antiquaire attaqué à Porrentruy

De notre correspondant:

Lundi vers 21 h 15, M. Maurice Paratte, antiquaire à Porrentruy, rentrait à son domicile, rue des Annonciades. Il descendait de sa camionnette lorsqu'il fut agressé par plusieurs individus qui le frappèrent à la tête, de manière qu'il perdit connaissance. Après lui avoir volé son porte-monnaie qui contenait une certaine somme d'argent, ainsi que divers documents, les agresseurs prirent la fuite. La police enquête.

On se souvient qu'il y a quelques mois des jeunes gens avaient déjà attaqué une vieille femme de 80 ans pour lui voler les économies qu'elle portait sur elle, soit 80.000 francs. Dans ce cas là les agresseurs ont été identifiés et arrêtés, et 40.000 fr. ont été récupérés.

FRANCE VOISINE

Montbéliard-Mulhouse par autoroute

(c) Ce matin, 1er décembre sera ouverte à la circulation l'autoroute Montbéliard-Mulhouse. On sait que le 1er février 1974, avait inaugurée la section Montbéliard-Belfort (13 km 300), puis le 1er novembre dernier, ce fut au tour de la section Belfort-Burnhaupt (27 km). Aujourd'hui, on ajoutera à cette section sept nouveaux kilomètres qui font que l'on arrivera aux portes de Mulhouse.

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE... VOTRE MEILLEURE ARME: LA PUBLICITÉ

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

médiator

LA MARQUE DES CONNAISSEURS

Les 6 principales raisons pour lesquelles vous choisirez les appareils TV et HiFi Médiator:

1. Image-son de haute fidélité
2. Maniement ultra-simple
3. Qualité maxima et prix modérés
4. Design moderne, intemporel
5. Technique d'avant-garde sûre
6. Vente que par les spécialistes

Demandez s.v.p. notre prospectus descriptif. Médialux SA, 8021 Zurich, tél. 01 25 76 06 – 1001 Lausanne, tél. 021 22 25 66.

ROLF BANGERTER

C1

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	L	U	O	P	D	R	A	V	U	B	E	C	D	U
R	P	P	N	R	R	E	I	N	E	S	I	O	I	E
O	E	A	A	O	P	T	A	S	I	S	N	D	V	J
M	R	D	T	R	N	A	V	A	S	I	T	E	A	N
A	E	R	O	R	E	G	I	A	A	J	I	R	N	E
R	R	U	O	I	O	N	I	L	I	E	G	C	T	R
I	U	E	R	E	D	N	I	U	L	T	E	I	T	A
N	O	X	N	E	T	V	A	L	G	E	M	N	H	I
N	T	O	E	M	S	O	L	G	E	R	U	N	A	L
I	E	B	A	R	U	E	D	O	E	G	U	R	I	B
A	D	L	R	E	T	N	E	I	R	O	N	O	S	I
D	O	E	T	U	A	E	B	I	D	I	X	A	B	B
U	Z	I	N	C	E	L	L	I	P	M	A	P	V	L
O	E	R	C	N	E	L	N	O	I	H	P	M	A	E
S	G	U	O	Z	E	E	U	Q	I	L	U	O	B	A

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'une capitale d'un pays d'Europe. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Amphion - Aboulique - Beauté - Buvard - Bible - Bourguignon - Boxeur - Credo - Dix - Divan - Détourer - Diode - Encre - Evangéline - Ermite - Enjeu - Grille - Jet - Niaise - Orpailleur - Orne - Odeur - Orienter - Poule - Par - Patronage - Pampille - Romarin - Reine - Rail - Sol - Soudain - Saint-Malo - Sic - Tige - Thaïs - Tas - Vilain - Zoug - Zinc.

(Solution en page radio)

Alcool, drogue numéro 1

Le 'Medical' votre matelas recommandé par le médecin

Fabricant **ressorta** Fabrique de matelas Birsfelden (Bâle)

En vente dans les magasins spécialisés.

médiator

LA MARQUE DES CONNAISSEURS

Médiator SX 6955
Combiné-HiFi-4 voies, amplificateur 2 x 20 watts, tuner FM-stéréo, présélection de stations, tourne-disque 33⅓ et 45 t/min, recorder à cassette-stéréo avec système DNL, coffret noir, incl. 2 boîtiers-haut-parleurs, **1590.–**

D5

SAVOIR CIRCULER - AVENIR ASSURÉ

Ecole de conduite

toutes catégories

A. Maire Tél. 25 67 70 — **J.-J. Kramer** Tél. 33 34 54 — **W. Pillonel** Tél. 42 28 95

Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

Si vous oubliez de faire de la **publicité** vos clients vous oublieront

ISOLATION – ISONEIGE

un isolant moderne

un procédé sûr et **d'un prix sans concurrence**

une technique appliquée dans la construction existante ou nouvelle

CHAUFISOL, rue de l'Ouest 5, 2052 Fontainemelon Tél. (038) 53 10 64

DÉMONSTRATION: samedi 4 décembre, à Cernier, rue de la République, **dès 9 h 30**

COUPON-RÉPONSE

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

à renvoyer à:

CHAUFISOL, rue de l'Ouest 5, 2052 Fontainemelon Tél. (038) 53 10 64

SUBSG

Union de Banques Suisses

Augmentation de capital 1976 (décembre) Offre de souscription

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de l'Union de Banques Suisses, qui s'est tenue le 29 novembre 1976, a décidé, sur proposition du Conseil d'administration, de porter le capital social de Fr. 850000000 à Fr. 950000000.

En exécution de cette décision, il est procédé à l'émission de
- 170000 nouvelles actions au porteur de Fr. 500 nominal
- 150000 nouvelles actions nominatives liées de Fr. 100 nominal

créées jouissance 1er janvier 1977.

De ces nouvelles actions

140000 nouvelles actions au porteur de Fr. 500 nominal
et
150000 nouvelles actions nominatives de Fr. 100 nominal

sont offertes en souscription aux actionnaires actuels aux conditions suivantes:

1. **Actions au porteur**
   a) **Dix anciennes actions au porteur** de Fr. 500 nominal donnent droit de souscrire **une nouvelle action au porteur** de Fr. 500 nominal.
   b) Le **prix de souscription** est de **Fr. 1250.– net** par action. Notre établissement acquitte le droit de timbre d'émission.
2. **Actions nominatives**
   a) **Dix anciennes actions nominatives** de Fr. 100 nominal donnent droit de souscrire **une nouvelle action nominative** de Fr. 100 nominal.
   b) Le **prix de souscription** est de **Fr. 250.– net** par action. Notre établissement acquitte le droit de timbre d'émission.
3. Le droit de souscription s'exerce du

   2 au 16 décembre 1976 à midi,

   au siège central de notre banque à Zurich ou à l'une de nos succursales et agences en Suisse, contre remise du coupon No 61 des anciennes actions au porteur pour les nouvelles actions au porteur, ou du coupon No 3 des anciennes actions nominatives pour les nouvelles actions nominatives et au moyen des bulletins de souscription prévus à cet effet. **Les droits de souscription provenant des actions au porteur et nominatives ne peuvent en aucun cas être combinés.**
4. La **libération** des actions nouvelles doit avoir lieu jusqu'au 31 décembre 1976.
5. Les nouvelles actions au porteur et nominatives seront délivrées dès que possible. Aucun bon de livraison ne sera remis.
6. Notre établissement servira volontiers d'intermédiaire pour l'achat et la vente des droits de souscription.
7. Les actions au porteur et nominatives ne sont pas enregistrées conformément aux prescriptions du «United States Securities Act of 1933». Par conséquent, ces titres ne peuvent être ni offerts ni vendus directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique ou dans leurs territoires et possessions. En outre, ces titres ne peuvent être ni offerts ni vendus à des personnes (sociétés incluses) originaires ou citoyennes des Etats-Unis ou de leurs territoires et possessions ou résidant dans ces pays.

Réduction du prix de souscription de l'emprunt 5% 1972–82 avec droit d'option pour la souscription d'actions

Conformément au chiffre 5.8 des modalités de l'emprunt, le prix de souscription sera réduit de Fr. 182.–. Le prix de souscription s'élèvera donc à Fr. 3062.– dès le 30 novembre 1976.

Réduction du prix de conversion de l'emprunt convertible 5% 1976–81 en dollars US Union de Banques Suisses (Luxembourg) S.A., Luxembourg, convertible en actions au porteur de l'Union de Banques Suisses

Conformément aux modalités de l'emprunt, le prix de conversion des obligations en circulation sera également réduit après l'Assemblée générale du 29 novembre 1976. Le nouveaux prix de conversion sera publié dans la presse aussitôt que possible.

Des prospectus d'émission détaillés et des bulletins de souscription sont à disposition au siège et à toutes les succursales et agences de la banque en Suisse.

Zurich, le 29 novembre 1976 — **Union de Banques Suisses**

médiator

LA MARQUE DES CONNAISSEURS

Médiator 66 K 468
TV-couleur-PAL/Sécam, modèle de luxe, écran-panorama 66 cm, déflexion 110°, télécommande par ultrasons, électronique-Sensor-présélecteur à 12 stations, prêt à fonctionner avec un VCR, meuble noyer ou blanc, **3890.–**

D4

Vous faites de la publicité? Pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

médiator

LA MARQUE DES CONNAISSEURS

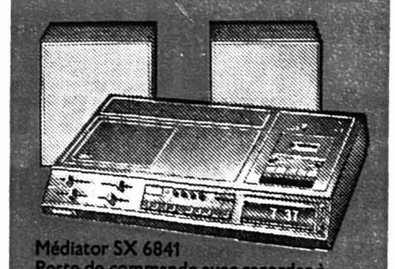

Médiator SX 6841
Poste de commande avec recorder à cassette, tuner FM/OUC-radio-réveille-matin/signal sur 24 h et répétition réglables, affichage digital, amplificateur 2 x 20 watts, coffret noir, incl. 2 boîtiers-haut-parleurs, **1290.–**

D2

Profitez de passer de bonnes vacances, Noël - Nouvel-An à bon marché

Carrefour des stations de sport d'hiver Super-Saint-Bernard, La Fouly, Bruson, Vichères et Champex.
Pour le 3me âge: prix réduit
Pour les skieurs: demi-tarif sur les pistes.
Retenez vos places:
tél. (026) 8 81 14.

Vacances de ski en Valais

Hôtel familial, pension complète Fr. 34.— à 41.— par jour. Pistes de ski jusqu'à 2300 m alt., promenades. Accès par route ou train.
Demandez prospectus:
HOTEL AVENIR,
1923 Les Marécottes
Tél. (026) 8 14 61.

SONGEZ À VOS CADEAUX DE NOËL

De nombreuses suggestions vous seront faites par le spécialiste

Savoie-Petitpierre s.a.

CONFECTION - LINGERIE - CORSETERIE
BONNETERIE - CHEMISERIE -
TOUT POUR L'ENFANT

Seyon 1 NEUCHATEL Place des Halles 9

DÉMÉNAGEMENTS
Transports dans toute la Suisse et la France
POLDI JAQUET
NEUCHATEL Tél. (038) 25 55 65

Dans tous les cas
HERMES

Offre no 2
pour tous ceux qui désirent apprendre à taper à la machine:
Une méthode gratuite
Si vous allez de suite acquérir votre nouvelle HERMES dans un magasin spécialisé, vous recevrez gratuitement une méthode qui vous permettra de maîtriser rapidement la dactylographie.

Autres offres HERMES spécialement chez:

Reymond

rue St-Honoré 5 - Fbg du Lac 11
NEUCHÂTEL
Membre de la loterie de Noël

médiator

LA MARQUE DES CONNAISSEURS

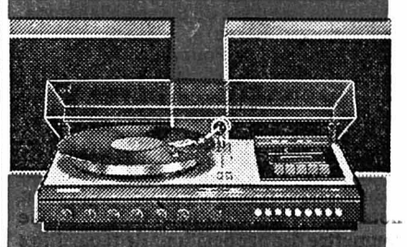

Médiator SX 6937
Combiné-HiFi-4 voies, amplificateur 2 x 25 watts, tuner-FM-stéréo avec présélecteur, tourne-disque 33⅓ et 45 t/min, recorder à cassette stéréo système Dolby, coffret argent et noir, incl. 2 boîtiers-haut-parleurs, **1990.–**

C4

®plexiglas

en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesure.

makrolon

Jauslin SA, 15, route de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne.
Tél. (021) 35 41 51.

ÉCRITEAUX

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

DURS D'OREILLES!

Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes, les appareils placés dans l'oreille et les appareils de poche sont à disposition. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite.

Vendredi 3 décembre de 14 à 18 h à Neuchâtel, chez MM. Comminot, maîtres-opticiens, rue de l'Hôpital 17, tél. 25 18 91,

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé. Les résultats objectifs donnés par ces appareils spéciaux sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Nos spécialistes vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. — LAUSANNE — Place Saint-François 2

Fournisseur conventionnel de l'assurance invalidité. Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Votre concessionnaire spécialisé **médiator**

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Aménagement du Haut-Rhin : de 270 à 425 millions pour la première étape

L'aménagement du Rhin pour la navigation interne entre Rheinfelden et Aaremündung coûterait de 270 à 425 millions de francs, soit de 4 à 7 millions de francs par kilomètre, écrit M. Robert Rivier de la Transhelvetica AG, à Lausanne, dans le dernier numéro du « bulletin » du Crédit Suisse ».

Il s'agit de la première étape d'un projet qui prévoit la prolongation de la navigation sur le Rhin en aval de Bâle.

Le Rhin constitue l'épine dorsale du réseau de la navigation fluviale européenne, qui d'ici le milieu des années 80 sera augmentée de deux axes importants, le canal Rhin-Main-Danube et le canal français du Rhône au Rhin. Trois projets ont été présentés pour l'aménagement des voies fluviales suisses, à savoir la canalisation du Haut-Rhin entre Rheinfelden et le lac de Constance, l'aménagement d'une voie fluviale transhelvétique entre le Rhin et le Rhône via l'Aar et les lacs du Jura, enfin la liaison entre le lac de Langen et le Pô, que les Italiens sont en train d'aménager en voie navigable jusqu'à l'Adriatique. L'amélioration de la navigation interne de notre pays ouvrira sans aucun doute de nouvelles possibilités de rationalisation dans le secteur des transports aux entreprises industrielles suisses.

Vers un renforcement des mesures policières de sécurité en Suisse

BERNE (ATS). – Le Conseil fédéral a autorisé le département fédéral de justice et police à soumettre à la consultation des gouvernements cantonaux un projet de loi sur le renforcement des mesures policières de sécurité.

Dans un communiqué publié mardi, le département de justice et police indique que le problème n'est guère nouveau. Le Conseil fédéral s'en occupe depuis 15 ans. En 1968, les travaux préliminaires aboutirent au projet de « police mobile intercantonale » qui prévoyait un corps de police mobile chargé de tâches, tant cantonales que fédérales, relevant de la sécurité policière : ce projet fut approuvé par les Chambres fédérales. Cependant il échoua sur le plan cantonal, si bien qu'il fallut chercher de nouvelles solutions. Par la suite le département fédéral de justice et police examina aussi bien la possibilité de créer un corps de police propre à la Confédération que celle d'établir une réglementation conventionnelle avec les cantons. Plusieurs projets se heurtèrent à la résistance des cantons, à des considérations fédéralistes.

RENFORCEMENT NÉCESSAIRE

Entre-temps, il s'est révélé toujours plus nécessaire de renforcer les mesures policières de sécurité notamment en raison du terrorisme mondial. Premier responsable des tâches de sécurité policière de la Confédération, en particulier de son devoir de protection, sanctionné par le droit international, le Conseil fédéral entend résoudre le problème dans les plus brefs délais.

A la base du nouveau projet, on trouve l'idée d'une police de sécurité à la disposition du Conseil fédéral : les cadres seront mis en place par la Confédération tandis que les effectifs seront composés d'unités des polices cantonales comme un assemblage d'éléments préfabriqués. La Confédération assumera à ses frais et de façon homogène leur formation et leur équipement. En dehors des périodes de formation et d'intervention, ils accompliront leur service ordinaire dans leur canton de provenance. En outre, le projet limite expressément la coopération, parmi laquelle figurent au premier plan le devroi de protection que le droit international impose à la Confédération et la protection des passagers à bord d'aéronefs suisses. La compétence des cantons en matière de police n'est pas touchée.

Lors de la dernière réunion annuelle de la conférence des chefs des départements cantonaux de justice et police, cette solution de coopération fut accueillie très favorablement.

Selon le nouveau projet de loi élaboré par la Confédération, les cantons mettent à la disposition de celle-ci les forces de police nécessaires à l'accomplissement de ses tâches de sécurité policière.

Ces tâches consistent en particulier à protéger les représentations diplomatiques, les organisations et les conférences internationales en Suisse, à protéger les chefs d'Etat et de gouvernement étrangers en séjour en Suisse, à protéger les magistrats et les parlementaires fédéraux ainsi que les bâtiments et autres installations importantes de la Confédération. Elles consistent enfin à protéger les passagers à bord des avions suisses.

SOUVERAINETÉ DES CANTONS INTACTE

Le Conseil fédéral fixe les contingents exigibles, décrète la mise sur pied, décide de l'intervention et désigne le commandant. Dans la mesure où les fonctionnaires de police cantonale doivent accomplir des tâches de la Confédération, ils sont formés et équipés à ses frais.

Le projet de loi limite expressément au seul accomplissement de tâches fédérales la collaboration des cantons. La souveraineté cantonale en matière de police demeure intacte. Cela signifie que les cantons exercent, avant comme après, leur compétence en matière de sécurité policière et qu'ils peuvent conclure entre eux des concordats dans les limites de l'ordre constitutionnel.

Vaste débat financier au Conseil national

BERNE (ATS). – Mardi matin, ce sont les divergences d'avec le Conseil des Etats sur le paquet financier, appelé aussi « paquet Chevallaz » qui ont constitué l'essentiel des délibérations du Conseil national. A quelques exceptions près, le débat a porté sur des questions assez techniques et la grande Chambre a réussi à éliminer nombre de divergences tant en ce qui concerne le remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA) par la taxe à la valeur ajoutée (TVA) que la modification de l'impôt fédéral direct.

DANS LE VIF DU SUJET

On est entré directement dans le vif du sujet avec une motion d'ordre du radical argovien Letsch qui demandait d'ajourner l'introduction de la TVA et les délibérations jusqu'en octobre 1977 pour notamment que le Conseil fédéral puisse soumettre des propositions de répartition plus claires des tâches et des responsabilités entre la Confédération et les cantons. En attendant, il faudrait soumettre au verdict populaire l'initiative de l'impôt sur la richesse et le nouvel article sur l'harmonisation fiscale au mois de mars prochain.

Après un débat au cours duquel la majorité des orateurs se sont prononcés pour le système et le calendrier préconisés par la majorité de la commission, le Conseil national a repoussé la proposition de minorité présentée par M. Letsch par 110 voix contre 21. Par la suite, le Conseil est parvenu à éliminer un nombre important de divergences d'ordre technique touchant aux conditions permettant aux cantons de toucher une part de l'impôt fédéral direct, à la péréquation financière, au parti que les cantons peuvent tirer de leurs possibilités en ressources fiscales, etc. Il est malgré tout demeuré un certain nombre de divergences, si bien que le paquet financier, comme on a l'habitude de le nommer, devra retourner encore devant le Conseil des Etats.

Pour le reste, un certain nombre d'interventions ont été traitées, la plus marquante sans doute ayant été une motion du groupe socialiste visant à ce que les efforts pour équilibrer les finances fédérales ne portent pas atteinte à la sécurité sociale dont la valeur réelle doit être garantie. Le conseiller fédéral Chevallaz, après avoir fait la remarque que les vœux du groupe socialiste étaient déjà réalisés dans maints secteurs importants était d'accord d'accepter la motion sous la forme d'un postulat. Le représentant du groupe socialiste, le Bâlois Hubacher n'étant pas d'accord pour accepter cette solution, le Conseil a dû passer au vote et la motion socialiste a été repoussée par 58 voix contre 57. Pour le reste, la Chambre du peuple a encore entendu quelques députés défendre des interventions personnelles.

IMPÔT FÉDÉRAL DIRECT

On a parlé au cours de la séance d'hier, du taux de l'impôt fédéral direct. La majorité de la commission et le Conseil des Etats proposent 13 %, alors qu'une minorité de la commission désire s'en tenir à 14 %. Cette différence représenterait une perte d'environ 13 % pour la caisse fédérale. M. Chevallaz laisse au parlement la responsabilité de sa décision. Au vote, la proposition des 13 % l'emporte par 77 voix contre 64.

Pour les revenus de 100.000 francs, il est proposé un impôt direct de 6250 francs. Quant à la progression, la majorité de la commission demande 13 francs d'impôt par 100 francs de revenu en sus, la minorité 14 francs. La proposition de majorité est acceptée par 80 voix contre 63. La question suivante est celle de l'introduction d'un impôt minimum pour les sociétés que le Conseil des Etats a repoussée. La majorité de la commission propose de se rallier, la minorité de maintenir une telle introduction d'un impôt minimum. M. Moser (rad/NE) estime que l'impôt minimum correspond à l'idée d'égalité. M. Stich (soc/SO) soutient par contre la majorité, soulignant que les coopératives sont imposées normalement et qu'il ne faut pas les punir de manière supplémentaire. M. Chevallaz insiste sur la complication administrative apportée par un tel impôt pour un rendement particulièrement faible. L'impôt minimum est ensuite rejeté par 85 voix contre 55.

La majorité propose ensuite une disposition obligeant les cantons à tirer parti suffisamment de leur capacité contributive et de leurs sources d'impôts pour pouvoir obtenir des prestations au titre de péréquation financière. Une minorité de la commission s'oppose à une telle disposition. M. Biel (ind/ZH) soutient la majorité, estimant que la Confédération a le droit de poser des conditions. M. Ruettimann (PDC/AG) juge qu'il ne faut pas « bricoler », mais aboutir à une véritable harmonisation fiscale, il est donc en faveur de la disposition proposée par la majorité de la commission. La Chambre du peuple se prononce finalement pour la majorité de la commission par 85 voix contre 60.

On se penche encore sur le système de taxation des sociétés. La majorité propose un système à deux paliers, la minorité à trois paliers. La majorité l'emporte par 71 voix contre 61.

A propos de la TVA, M. Cossy (rad/VD) fait une déclaration personnelle : il s'élève contre le fait qu'on n'ait pas dégrévé les vins suisses et qu'on ne considère donc pas la viticulture comme partie intégrante de l'agriculture. M. Chevallaz estime, lui, qu'il n'y a pas injustice. Les pays qui nous entourent taxent le vin et chez nous l'ICHA est actuellement appliquée aux produits viticoles.

LE TAUX DE LA TVA DANS L'HÔTELLERIE

L'objet suivant est le taux de la TVA pour les hôtels et restaurants. La commission dans sa majorité voulait à l'origine se rallier au Conseil des Etats, soit s'en tenir aux taux normal de 10 %. Une minorité demande pourtant de ramener ce taux à 6 % comme le Conseil national l'avait accepté dans une première décision en juin dernier. Pourtant les rapporteurs proposent maintenant que l'on maintienne la divergence jusqu'à ce que toutes les organisations d'hôteliers et de restaurateurs aient pris position, ceci afin de « laisser la porte ouverte » à toutes les solutions. M. Cevey (rad/VD) rappelle le niveau très élevé de notre franc et la régression de notre tourisme. Il craint donc une imposition trop élevée de notre hôtellerie. Le conseiller fédéral Chevallaz reconnaît que les pays étrangers ont des taux inférieurs pour l'hôtellerie. Au vote, la divergence est maintenue par 87 voix contre 24.

Le Conseil accepte ensuite sans discussion l'arrêté concernant l'harmonisation fiscale. Puis les représentants de la commission proposent de maintenir leur motion demandant un nouveau plan financier pour les années 1977 à 1979. De son côté le Conseil des Etats avait proposé une autre motion poursuivant en fait le même but, mais d'autres méthodes. Il y a donc une divergence. Mais, pour des questions de règlement entre les Conseils, la motion du National ne peut être maintenue. Il ne s'agit donc plus que de savoir si le Conseil accepte celle des Etats, ce que fait la Chambre par 64 voix contre 47.

En fin de séance, M. Thévoz (lib/VD) évoque dans une autre motion la menace de la surproduction laitière et demande que l'on intensifie les recherches pour promouvoir des techniques d'affouragement nouvelles permettant une utilisation plus diversifiée des fourrages de base. De son côté, M. Junod (rad/VD) souligne que l'équilibre de la production agricole est rompu. Dans le but de le rétablir, il demande dans une motion d'augmenter sensiblement les suppléments de prix perçus sur les fourrages importés et des mesures destinées à réduire ces importations de 30 %. Le conseiller fédéral Brugger répond « en bloc » aux deux motions en proposant de les transformer en postulats, ce qui est fait.

Pierre polie et papier monnaie

Pennelucos existait déjà à l'époque de la pierre polie. Des vestiges en témoignent. Beaucoup plus tard, cette localité s'est appelée Compengié, sans doute à cause du gallo-romain Compendius installé à proximité des ruines.

Sur les itinéraires romains, Pennelucos figurait à 14.000 pas de Tarnaïas et à 26.000 pas de... Martigny. Mais oui, nous sommes bien chez nous. Tarnaïas c'est Saint-Maurice et Pennelucos c'est ... Villeneuve.

Ce passé millénaire trouvera son aboutissement le samedi 4 décembre quand la Loterie Romande viendra y faire tourner les sphères de la chance lors du tirage de la 385me tranche. Les habitants de Pennelucos ne pourraient qu'approuver et se précipiter comme vous sur les billets : un gros lot de 100.000 francs ne laisse personne indifférent.

Le Conseil fédéral nomme de nouveaux ambassadeurs

BERNE (ATS). – Le Conseil fédéral a nommé de nouveaux ambassadeurs de Suisse en Ethiopie, en Bulgarie, en République démocratique allemande et en Jordanie. Comme le précise un communiqué du département politique fédéral diffusé mardi, il s'agit de :

M. Fritz Bohnert, actuellement chef de la section des communications de la direction du droit international public et directeur de l'Office suisse de la navigation maritime, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en Ethiopie. L'ambassadeur Bohnert succède à l'ambassadeur Olivier Exchaquet, nommé récemment chef de la mission permanente de la Suisse près les organisations internationales à Genève ;

M. Gilbert de Dardel, actuellement chef du service des intérêts étrangers de la direction politique, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en République populaire de Bulgarie ;

M. Friedrich Schnyder, précédemment ambassadeur à Sofia, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse en République démocratique allemande. L'ambassadeur Schnyder succède à l'ambassadeur Hans Miesch à qui de nouvelles fonctions seront confiées prochainement ;

M. Gustave Dubois, actuellement conseiller d'ambassade et chargé des affaires économiques à Cologne, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Suisse au royaume hachémite de Jordanie. L'ambassadeur Dubois succède à l'ambassadeur Pierre Dumont qui prendra sa retraite. Le Conseil fédéral exprime à l'ambassadeur Dumont ses remerciements pour les services rendus.

Né en 1928 à Cerlier (BE), d'où il est aussi originaire, M. Bohnert fit ses études universitaires à Berne et à Paris et les termina avec le brevet d'avocat bernois et le grade de docteur en droit de l'Université de Paris. Entré en 1956 au service du département politique, il fut affecté à titre de stagiaire à Berne et à Paris. Transféré en 1958 à Tokio, il revint de nouveau à Berne en 1962. Deux ans plus tard, il fut attribué au consulat général à New-York en qualité de consul. En 1968 secrétaire d'ambassade et premier collaborateur du chef de mission à la Nouvelle Delhi, il y fut promu conseiller d'ambassade en 1970. De retour à la centrale en 1972, il fut appelé à la tête de la section des communications de la direction du droit international public. A partir de 1974, il assuma également les fonctions de directeur de l'Office suisse de la navigation maritime.

Né en 1917 et originaire de Neuchâtel et de Nendaz (VS), M. de Dardel termina ses études universitaires avec le diplôme de l'école libre des sciences politiques de Paris. Entré en 1942 au service du département politique, il fut affecté successivement à Berne, Londres et La Haye. De retour à la centrale en 1948, il fut transféré à Hong-Kong en 1950 en qualité de gérant ad intérim de la représentation consulaire suisse. Après une brève affectation à Berne, il fut transféré à Varsovie en 1954 et revint en 1958 à Berne, où il fut attribué à la division des organisations internationales. Affecté en 1960 à Washington comme conseiller d'ambassade, puis un an plus tard à La Havane, il fut tranféré en 1961 à Rio de Janeiro en qualité de conseiller d'ambassade et premier collaborateur du chef de mission. En 1965, il fut affecté en cette même qualité à Ottawa. Nommé en 1972 chargé d'affaires ad intérim à Saigon, il dirige depuis 1974 le service des intérêts étrangers du département politique.

Né en 1917 à Langnau I. E., M. Schnyder est originaire de Berne et Buttisholz (LU). Docteur en droit de l'Université de Berne, il entra en 1942 au service du département politique. Après cinq ans passés à la centrale, il fut transféré à Varsovie, puis à Berne. En 1953, il fut affecté à la représentation diplomatique suisse à Pékin et, après un nouveau séjour à Berne, à Washington. En poste à Vienne, dès 1963, comme conseiller d'ambassade et premier collaborateur du chef de mission, le Conseil fédéral le nomma, en mars 1967, ambassadeur au Ghana, en Sierra Leone, au Togo et au Liberia, avec résidence à Accra. En 1973, M. Schnyder fut accrédité en qualité d'ambassadeur en Bulgarie.

Né en 1919 à Saint-Maurice, originaire de Saint-Maurice et Vérossaz (VS), M. Dubois termina ses études universitaires avec la licence ès sciences économiques et politiques. Entré en 1946 au service du département politique, il fut affecté successivement à Berne, Berlin et Rabat. Attribué en 1963 comme secrétaire d'ambassade et premier collaborateur du chef de mission à Budapest, il fut transféré en 1966 à Khartoum où il prit la direction de la représentation diplomatique suisse en qualité de chargé d'affaires ad intérim. En 1970, il fut affecté comme conseiller d'ambassade à Cologne. Il y assume la charge des affaires économiques.

SUITE Le budget des CFF devant les Etats

M. Hefti (Rad-Gl) pose une question : ne devrait-on pas retirer le pouvoir de décision au conseil d'administration pour le mettre entièrement entre les mains de la direction générale ?

M. Dreyer (PDC-Fr) estime qu'il faudrait analyser les données du problème de façon à déterminer si on a affaire à une situation passagère ou durable. Selon qu'il s'agisse d'un cycle ou d'une tendance générale, les mesures à prendre pourront être fort différentes. Certes, un plan sévère d'assainissement est indispensable. Mais il ne faut pas oublier qu'un consensus de la population est nécessaire. On compte sur la conception générale des transports pour ce qui est des mesures à prendre. Mais, il ne faut pas trop se faire d'illusions : la conception globale des transports ne débouchera pas sans autres sur une répartition très différente du trafic. Il faudra des décisions politiques difficiles à prendre. Dans ce secteur, on touche très vite a des intérêts primordiaux et c'est la levée de boucliers.

PLAIDOYER

Le conseiller fédéral Ritschard fait remarquer que si la direction générale des CFF et le conseil d'administration avaient pu résorber le découvert plut tôt, ils l'auraient fait. Il est faux de dire que les CFF reculent devant les mesures à prendre. Par exemple, dans le domaine de la politique du personnel, l'évolution des salaires ne dépend pas de la direction générale. Dépolitiser le personnel ? Cette solution que certains ont proposé, n'est pas réalisable. Réduire le trafic ? Il faut respecter les horaires, l'offre doit être maintenue. Réduire le personnel ? On l'a déjà fait, dans la mesure du possible : les retraités ne sont pas remplacés dans bien des cas. Il faudrait supprimer des gares et des lignes : même cela ne suffirait pas, sans parler de l'opposition que ces mesures susciteraient. On prend constamment des mesures de rationalisation, de simplification et de réduction des effectifs ou des cadences. On réexamine le transport de détail. La politique des investissements ne pourra pas être maintenue à son niveau actuel. Mais là encore, on se heurte à des limites, car on supprime des emplois en réduisant les amortissements.

SI CELA CONTINUE

600 millions d'investissements, a encore dit M. Ritschard, procurent du travail à 10.000 personnes. On ne saurait actuellement prendre la responsabilité d'augmenter le taux de chômage. Un milliard d'investissement occuperait entre 15.000 à 20.000 personnes. Les seuls intérêts et amortissements des investissements sont de 10 pour cent, soit 60 millions sur les 600 millions. En 5 ans, cela représente la somme de 300 milliards. Si l'on continue sur cette lancée, le déficit dépassera le milliard dans 5 ans. Or, cela n'est pas possible. Il faut donc changer notre politique des investissements.

Les CFF n'ont pas attendu la conception générale des transports pour concevoir des mesures d'assainissement et en appliquer une partie. Rien n'est négligé pour susciter des possibilités d'assainissement. Mais il ne s'agit pas non plus de passer « par-dessus la jambe de la commission ». En temps voulu, on fera converger les doctrines en vue d'une exécution optimale. Il ne faut pas oublier que pour prendre des décisions on aura besoin d'un consensus. Il est facile de critiquer les CFF. Toutefois, la critique a du bon, car tant que l'on critique on croit encore en une entreprise rentable et efficace des CFF. Si les critiques cessaient, ce serait la résignation définitive. N'oublions pas non plus que la politique des transports n'a pas été faite par les CFF, mais par nous, les politiciens. Sans excuser toutes les erreurs, il faut dire que la haute conjoncture a incité à un trop grand optimisme et l'on a développé presque exclusivement le réseau des routes nationales et principales. La navigation intérieure n'a pour ainsi dire pas été inclue dans le système des transports et la modernisation des chemins de fer à tardé. Le problème actuel est la répartition du trafic et des tâches. Où utiliser le transport public et dans quelle proportion.

Au vote, le budget des CFF pour 1977 est accepté par 35 voix contre 1.

LES TAXES POSTALES

Il est question ensuite de la compétence de fixer les taxes postales qui appartient actuellement au parlement et qui nécessite une procédure assez compliquée et durant plus de 2 ans et demi. De plus, le système prévoit la possibilité du référendum. Le Conseil fédéral, donnant suite à une motion de 1974, a mis au point un projet de révision qui doit lui donner la compétence de fixer les taxes postales, comme c'est déjà le cas pour les taxes du téléphone, télégraphe et des chemins de fer. Du même coup serait aboli, dans ce secteur, le référendum facultatif.

Le rapporteur, M. Dreyer (PDC-Fr), rappelle le résultat du vote au Conseil national : 80 voix contre 19. Quant à la commission du Conseil des Etats, elle s'est prononcée par 11 voix contre 2 pour le projet du Conseil fédéral. Certes, admet M. Dreyer, personne n'aime contribuer à l'effritement des compétences du parlement ni réduire les droits populaires. Il ne faut pas oublier qu'en limitant parfois certains droits populaires, on agit dans l'intérêt même de la démocratie, car celle-ci peut être paralysée par une trop grande extension de ceux-là. Il faut laisser la compétence de fixer les taxes postales à notre exécutif qui s'appuie sur l'entreprise des PTT. Il y a 14 catégories de tarifs et 72 positions. Comment la sagesse populaire peut-elle s'exprimer dans un tel domaine ? Le référendum n'a été lancé qu'une seule fois contre les taxes postales : en 1951.

L'INTERVENTION DE M. GROSJEAN

Mais, M. Grosjean (RDA-Ne) n'est pas d'accord. Il propose que l'on n'entre pas en matière. Certes, on peut reprocher à la procédure actuelle sa trop longue durée. Mais pourquoi alors retirer au parlement sa compétence en la matière ? Le problème de la durée peut être traité isolément. Au moment où toutes les forces doivent se liguer contre l'inflation, il est totalement inopportun de ne plus associer le parlement au gouvernement pour des décisions peu populaires. Pour des raisons politiques et économiques, il vaut donc mieux renoncer à ce retrait de compétence. En outre, abolir un droit populaire (référendum facultatif) dans un domaine qui concerne tout le monde serait dommage. Le référendum facultatif doit être maintenu pour des taxes que tout le monde soit subir. En période de morosité et de difficultés financières, il faut associer le peuple aux destinées et non l'en écarter.

M. Honegger (Rad-Zh) au contraire, défend le projet gouvernemental. Puisque l'on demande la rentabilité des PTT, il faut leur laisser la compétence de fixer les tarifs. Si M. Grosjean avait raison, il faudrait alors changer le système pour le téléphone, le télégraphe et les chemins de fer et rendre au parlement la compétence tarifaire dans ces secteurs.

M. Bechtold (Rad-Sh) se range du côté de M. Grosjean et combat l'entrée en matière. Quand les intérêts de chacun sont mis en cause il ne faut pas écarter le peuple des décisions. MM. Hofmann (PDC-Sg) Wenk (Soc-Bs), Egli (PDC-Lu) défendent à leur tour l'entrée en matière M. Luder (Rad-So) également. Il rompt une lance en faveur des journaux, rappelant un mot du président américain Jefferson qui, placé devant le choix « gouvernement », a déclaré qu'il préférait la seconde solution. Il faut que les PTT rééxaminent la question du transport des périodiques.

EN DÉFINITION

Le conseiller fédéral Ritschard s'étonne que plusieurs orateurs fassent si peu de cas de l'influence du parlement. Le Conseil fédéral, en fixant les taxes postales sur préavis des PTT ne cherchera pas la confrontation avec les deux Chambres. Il n'a pas intérêt à vouloir aller à contre-courant.

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 26 voix contre 9.

Lors de la discussion de détail, la Chambre adopte la version du Conseil national de l'article 10 de la loi sur le service des postes, version qui comprend une phase sur la presse. Après le texte octroyant la compétence de fixer les taxes au Conseil fédéral, le Conseil national a ajouté : « A ce propos, on aura égard en particulier au maintien d'une presse diversifiée ». La commission du Conseil des Etats propose de biffer « en particulier » pour qu'il n'y ait pas d'autres intérêts à considérer. La Chambre accepte cette solution par 25 voix.

Au vote sur l'ensemble, la révision est acceptée par 23 voix contre 7.

Baisse de la natalité

BERNE (ATS). – Après une stabilisation durant le mois de juin, la régression des naissances en Suisse s'est poursuivie en juillet. Selon les indications du bureau fédéral de statistique, 6258 enfants sont nés durant juillet 1976, soit 516 de moins que durant le même mois de l'an passé. Le recul des naissances d'enfants étrangers participe à raison de 60 pour cent à cette régression.

Le nombre de décès a diminué, toujours en juillet 1976, de 87 pour se fixer à 4287. L'excédent des naissances a régressé de 429 personnes et s'est fixé à 1971.

PÊLE-MÊLE

• **Mardi matin est décédé à Sion d'une crise cardiaque M. Erwin Gerber, 65 ans, l'un des pionniers du développement de l'entreprise Publicitas dans le canton. M. Gerber originaire de Heimberg, dans le canton de Berne, sillona le Valais durant plusieurs décennies apportant aux divers journaux une moisson étonnante d'annonces. M. Gerber était rentré en 1937 au service de Publicitas. Il allait prendre sa retraite dans quelques jours lorsque brusquement la mort le frappa.**

Aux Etats : d'autres décisions en bref

Par ailleurs, le Conseil des Etats s'est occupé du 2me supplément du budget des PTT pour 1976, que rapporte M. Honegger (rad-Zh). Ce supplément comprend des crédits de paiements de 50,5 millions et des crédits d'engagements de 17 millions pour des immeubles, soit au total 67,5 millions. Cet objet, que l'autre Chambre traitera cette session, est adopté par 32 voix.

Quant aux objets relatifs aux affaires étrangères adoptés par le Conseil, il s'agit d'une révision de la loi sur la navigation maritime qui doit faciliter le financement des nouveaux navires sous pavillon suisse par des fonds étrangers et de deux conventions internationales, l'une sur le jaugeage des navires et l'autre sur la lutte contre la pollution des eaux de mer. Enfin, une convention sur les missions spéciales adoptée par les Nations unies a aussi été approuvée.

Le Crédit foncier neuchâtelois ouvre une nouvelle agence à Peseux

A Peseux, on se souvient encore de l'explosion qui, en décembre 1973, avait détruit ou endommagé trois immeubles situés au centre du village.

Il ne restait donc plus que des ruines, mais elles furent déblayées et, à leur place, fut construite une grande maison «plus belle qu'avant», comme le dit la chanson...

Le mérite de cette nouvelle construction en revient au Crédit foncier neuchâtelois qui en est le propriétaire et qui avec le concours des autorités communales de Peseux, lui a donné un style approprié au cachet de la place de la Fontaine.

Le Crédit foncier neuchâtelois a donc ouvert une nouvelle agence, moderne, fonctionnelle, mais de bon goût cependant, offrant une grande sécurité à ses employés et, à ses clients, la sûreté de ses coffres.

L'agence se niche sous des arcades embellies par de magnifiques voûtes anses de panier en pierre jaune. Quant aux étages supérieurs du bâtiment, ils abritent cinq studios, ainsi que sept vastes appartements.

SÉCURITÉ AVANT TOUT

L'agence, tout en étant sobre, est équipée des derniers perfectionnements en matière de sécurité. Le local des caisses, composé de trois guichets, est séparé du hall pour la clientèle par un verre pare-balles. De plus, il est absolument impossible de tirer avec un revolver si petit soit-il à l'intérieur du local des caisses. En effet, même les cuvettes pour la transmission des pièces et des billets sont conçues de manière à ce que les balles s'enfoncent dans une matière spéciale et ne puissent faire ricochet à l'intérieur.

Enfin, la transmission de documents plus volumineux tels que tirelires, etc., se fait dans un caisson avec tiroir. Ainsi, à aucun moment de la transmission, il n'y a communication directe entre le caissier et le client.

A côté du local des caisses se trouve le bureau du chef d'agence, qui est également protégé par un verre pare-balles. Derrière, le local des safes est fermé par une porte dont l'épaisseur est de 36 cm et le poids de 1860 kilos.

AU SERVICE DE LA CLIENTÈLE

Le chef de la nouvelle agence est M. Michel Disler. Il est assisté par deux caissiers, MM. Guinand et Gervasio. Tous trois s'occuperont également des bureaux de Colombier, le lundi et le mardi, et de Boudry, du mercredi au vendredi.

L'agence de Peseux, quant à elle, sera ouverte tous les jours du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h, et de 13 h 30 à 17 h 30, le jeudi jusqu'à 18 heures.

Avant la création de cette succursale, le Crédit foncier neuchâtelois était représenté à Peseux par M. Charles Bonhôte, notaire, et à Corcelles par M. Henry Schmid, notaire également.

UN PETIT PEU D'HISTOIRE

Rappelons que le Crédit foncier neuchâtelois, le plus ancien établissement bancaire du canton, est une société anonyme qui a été constituée le 5 mars 1863. Depuis ce temps-là, un long chemin a été parcouru. Le développement, afin de maintenir une gestion saine, a été fait avec sagesse et simplicité. Mais ce n'est que depuis une dizaine d'années que l'expansion a été très forte. Il a alors fallu s'adapter rapidement à toutes les nouveautés qui sont apparues dans le domaine bancaire: comptes - salaires, swiss - chèques, euro - chèques, chèques de voyages, diversification dans les livrets d'épargne, safes, etc.

Le directeur actuel du siège de Neuchâtel, M. Paul Hostettler, s'est attaché à cette tâche délicate qui est de moderniser les agences existantes et d'en créer de nouvelles afin de répondre toujours mieux aux exigences actuelles.

La liste des succursales s'allonge donc. On en trouve maintenant, outre le siège principal du Crédit foncier rue du Môle 6, à la rue de l'Hôpital 5, à Neuchâtel, à La Chaux-de-Fonds, au Locle, à Fleurier, Couvet, Fontainemelon, Cortaillod, au Landeron et Marin.

Dans d'autres principaux villages du canton existent encore des bureaux semi - permanents ou des correspondants.

Restait Peseux... La lacune est maintenant comblée!

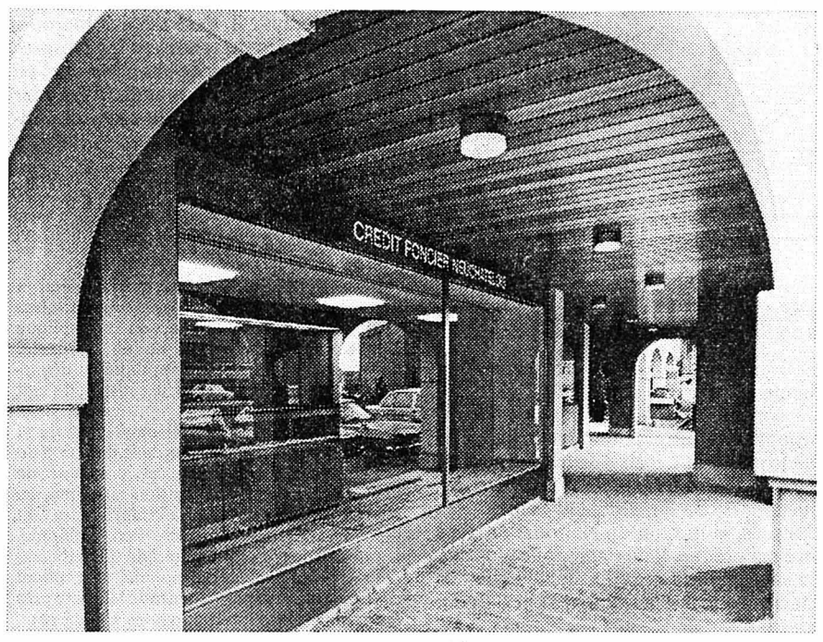

La nouvelle agence du Crédit foncier neuchâtelois, sous les arcades du nouveau bâtiment place de la Fontaine. *(Avipress J.-P. Baillod)*

Le local des caisses: à droite, les caisses derrière les vitres pare-balles. *(Avipress J.-P. Baillod)*

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Le plus ancien établissement bancaire du canton s'est attaché, depuis son origine, voici 113 ans, à maintenir une gestion saine, mais empreinte de sagesse et de simplicité.
Tout cherche à concourir chez lui aux services de sa clientèle.
A cette fin et dans cet esprit, il ouvre ce jour une nouvelle agence à

PESEUX

Place de la Fontaine

Guichets ouverts tous les jours:

de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi, fermeture à 18 h

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Afin que la population de Peseux et environs puisse se rendre compte de l'installation et de la sécurité que peut offrir une banque typiquement neuchâteloise à l'esprit moderne et dynamique, nous vous convions à notre

Journée de la «Porte ouverte»

aujourd'hui 1er décembre de 8 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

Lors de la visite de notre nouvelle agence dotée de 3 guichets sécurisés par un verre pare-balles, vous pourrez visiter nos locaux et nos diverses installations telles que trésor de nuit pour les recettes journalières des commerçants, safes où vous pourrez déposer vos valeurs en toute sécurité, etc. Monsieur Michel Disler et ses collaborateurs vous renseigneront avec compétence et vous donneront les conseils que vous attendez dans le traitement de toutes vos affaires bancaires.

Au cours de cette journée, un petit cadeau-souvenir sera offert à chaque visiteur.

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS
Agence de Peseux - Tél. 31 88 00

Entreprises qui ont participé aux travaux

Entreprise
A. TURUANI
Draizes 75 - **Neuchâtel** - Tél. 31 63 22
Démolitions - Terrassements - Béton armé
Maçonnerie
Raccordement au collecteur
Carrelages et revêtements

MOREL & POGGIA et Cie
Charmettes 59 - **Neuchâtel** - Tél. 31 56 37
Charpente - Revêtements en bois

DONAX S.A.
Neuchâtel - Tél. 25 25 01
Vitrines

H. JAKOB
Le Landeron - Tél. 51 10 22
Couverture tuiles

Asphalte et Isolation
Neuchâtel - Tél. 24 21 80
Etanchéité

ELEXA S.A.
Neuchâtel - Tél. 25 45 21
Installations électriques

P. GAFFNER
Les Hauts-Geneveys - Tél. 53 14 30
Télévision

PRÉBANDIER S.A.
Neuchâtel - Tél. 24 27 22
Installation du chauffage

E. KÄSSLIN
Boudry - Tél. 42 11 46
Installations sanitaires

MOBIWELL
Neuchâtel - Tél. 24 59 61
Menuiserie armoires

A. CHRISTEN
Peseux - Tél. 31 18 19
Tapis plastiques, parquets

ANDRÉ PERRIN & FILS
MAITRISE FÉDÉRALE
Neuchâtel - Tél. 31 27 75
Plafonds et peinture

football

L'activité internationale

Italie : record pour la «Juve» ?

Sept matches, quatorze points : Juventus est sur le chemin d'un record qui n'est pas près d'être égalé. Si les «noir et blanc» gagnent encore dimanche prochain, ils auront fait aussi bien que leurs aînés du championnat... 1930-1931 ! Mais la tâche sera difficile puisqu'il s'agira, pour l'occasion, de battre Turin. Or, ces dernières années, rares ont été les victoires de Juventus dans le derby piémontais. Mais n'anticipons pas.

BONINSEGNA OUBLIÉ

C'est à Cesena où, pourtant, il avait perdu la saison passée, que le chef de file a récolté son septième succès. Ce dernier ne fut pas aisé car les maîtres de céans avaient trouvé le moyen d'immobiliser «l'inarrêtable» Bettega. Mais on avait oublié Boninsegna ! Il restait dix minutes lorsque la balance pencha en faveur des visiteurs. Ils conservent ainsi un point d'avance sur leur «ennemi» qui n'avait pas, lui non plus, la tâche facile. On crut qu'on allait assister à une fête de tir entre Turin et son hôte, Naples, puisqu'après vingt-deux minutes, les maîtres de céans avaient déjà marqué deux buts contre un aux visiteurs. Mais le second, œuvre de Zaccarelli, était également le dernier d'une rencontre qui vit Naples concéder sa première défaite de la saison.

Ce revers n'aura pas manqué de déclencher un certain sourire sur les lèvres de Vinicio, qui entraînait la saison passée la formation du pied du Vésuve et qui, passé cette année à Lazio, a profité de la victoire de son équipe face à Rome pour se hisser à la troisième place.

SOIXANTE-SIX ARRESTATIONS

A propos du derby romain, signalons que, s'il s'est déroulé sans incident, la police dut intervenir à plusieurs reprises avant la rencontre, procédant à... 66 arrestations parmi lesquelles celles de jeunes gens appréhendés à la gare en possession de «cocktails Molotov». Par contre, le derby milanais ne déchaîna guère les passions mais plutôt une certaine nostalgie et l'on prêta finalement plus d'attention aux anciennes «idoles» Mazzola et Rivera qu'au résultat, un partage équitable. Le public ne s'y trompa pas et il applaudit à maintes reprises les deux vieux «briscards» qu'on vit peut-être pour la dernière fois directement opposés.

INCROYABLE...

Si nous étions dirigeant de la formation de Catanzaro, nous éprouverions quelques inquiétudes et nous en viendrions à nous demander si l'équipe calabraise terminera le championnat. Contraint de jouer sur le terrain neutre de Cosenza, le néo-promu aura à répondre d'un nouvel incident. Auteur du deuxième but qui offrit la victoire à Bologne, Valmassoi fut, alors qu'il restait quelques minutes à jouer, atteint par une pièce de 100 lires sans doute tirée au moyen d'une fronde des rangs des spectateurs. On retrouva l'objet du délit qui fut remis à l'arbitre.

Cette fois, la sanction pourrait bien être exemplaire. Le tribunal de la Ligue ne manque d'ailleurs pas d'ouvrage et c'est aujourd'hui qu'il prendra une décision au sujet de «l'affaire Zigoni». En attendant, l'intéressé ne semble plus souffrir de la prétendue bouteille qu'il aurait reçue sur la tête ; c'est lui qui marqua le premier des deux buts qui permirent à Vérone de battre Pérouse.

Ca

LE DÉPART DE ROSARIO. – Avec le départ de Martinelli (à gauche), Zurich a perdu son plus précieux relayeur. Pour une fois, le président Naegeli s'est trompé... (Keystone)

Opinions

Plusieurs éléments font que Zurich n'est plus ce qu'il était

Le déclin... et la chance du champion de Suisse

Au dernier mois d'août, entre deux ronds de fumée, le président du F.-C. Zurich annonçait fièrement que jamais son équipe n'avait été si forte. Bluff ou épate? besoin de se rassurer ou, tout simplement, naïveté? Car, enfin, personne n'allait croire que les talents vieillissants allaient subir la cure Bogomoletz. Le départ de Martinelli en est la première illustration, prévisible dès l'annonce de l'engagement du mercenaire Weller. Le brave Rosario, l'homme aux deux poumons, celui qui, avec Kuhn, sortit Zurich du presque néant, ne participa qu'aux quatre premiers matches, où il obtint deux buts. Son quatrième match marqua les débuts de Weller comme ses adieux à la ligue nationale A. Cela se passait à la Pontaise où le public, ébahi et outré, souffrait de l'exil de Martinelli à l'aile droite. Le but qu'il marqua en coupe des champions aux Rangers de Glasgow était le paraphe d'une carrière éblouissante.

AVEU CONFIRMÉ

Qui prétendra que Kuhn est toujours le même? Lassitude, poids des ans, blessures, remous avec l'équipe nationale, séquelles du départ de son «associé» Martinelli, responsabilités accrues, absence du blessé Risi réduisant la flotte des marqueurs à une seule unité: Cuccinotta. A cela s'ajoute encore le fait que personne ne sait encore, à l'heure actuelle, le rôle auquel est prédestiné Botteron, esclave d'un jeu trop personnel.

«Nous ne sommes plus aussi forts qu'auparavant». L'aveu de Timo Konietzka, exprimé avant la défaite contre Chênois, a trouvé confirmation. Le bilan des trois derniers matches (deux défaites, un partage) donne à réfléchir. Il s'agira tout d'abord pour l'entraîneur de ramener la sérénité, la valeur du contingent étant gage de redressement probable, possible en tout cas.

SA GRANDE CHANCE

Quoi qu'il en soit, Zurich ne plane plus ; il n'est plus l'épouvantail, ne méduse plus. Il n'est pas encore perdu, sa grande chance résidant en la nouvelle formule du championnat. En effet, s'il est plus ou moins sûr de teminer parmi les six premiers, une victoire contre Lausanne lui étant nécessaire dans quelques jours sous peine de se retrouver avec deux points d'avance seulement sur son vainqueur, la pause d'hiver lui permettra de reprendre ses esprits. Avec l'ancienne formule et trois équipes placées devant lui, le doute l'aurait rongé, tandis qu'avec un nouveau mini-championnat, tout devient possible, car, il est clair qu'en l'état actuel des forces en présence, n'importe lequel des six premiers pourra prétendre au titre.

A. EDELMANN-MONTY

classements

France

1.	Bastia	16	10	3	3	40	21	23
2.	Nantes	16	10	3	3	35	18	23
3.	Lyon	16	8	5	3	30	18	21
4.	Metz	16	8	3	5	24	20	19
5.	Lens	16	6	6	4	33	30	18
6.	Marseille	15	8	2	5	26	23	18
7.	Nancy	15	6	4	5	32	24	16
8.	Nice	16	7	2	7	23	23	16
9.	Reims	16	6	4	6	25	28	16
10.	St-Germain	15	6	3	6	25	26	15
11.	St-Etienne	15	4	6	5	18	15	14
12.	Sochaux	15	6	2	7	21	24	14
13.	Nîmes	15	5	4	6	18	23	14
14.	Valenciennes	16	5	4	7	23	24	14
15.	Laval	16	6	2	8	20	27	14
16.	Angers	16	5	4	7	21	29	14
17.	Bordeaux	16	5	3	8	21	26	13
18.	Troyes	16	5	3	8	15	23	13
19.	Rennes	16	4	2	10	15	30	10
20.	Lille	16	4	1	11	21	34	9

Espagne

1.	Barcelone	12	7	2	3	26	10	16
2.	At. Madrid	12	7	2	3	19	12	16
3.	Valence	12	6	3	3	25	19	15
4.	E. Barcelone	12	6	3	3	23	21	15
5.	Real Madrid	12	6	2	4	24	19	14
6.	Real Sociedad	12	4	5	3	18	15	13
7.	Séville	12	4	5	3	11	13	13
8.	Athletic Bilbao	12	4	4	4	18	18	12
9.	R. Santander	12	5	2	5	16	20	12
10.	Las Palmas	12	4	3	5	14	16	11
11.	Celta Vigo	12	4	3	5	9	11	11
12.	Her. Alicante	12	3	5	4	7	10	11
13.	R. B. Séville	12	4	2	6	17	19	10
14.	Salamanque	12	4	2	6	11	14	10
15.	Elche	12	3	4	5	15	19	10
16.	Malaga	12	3	4	5	8	14	10
17.	Real Zaragosse	12	3	3	6	16	20	9
18.	Burgos	12	2	4	6	13	20	8

Allemagne

1.	Bor. M'glad.	15	11	3	1	36	12	25
2.	B. München	15	9	4	2	50	33	22
3.	E. Braunsch.	15	7	7	1	26	17	21
4.	Hertha BSC	15	8	4	3	29	16	20
5.	Köln	15	9	1	5	32	21	19
6.	MSV Duisburg	15	5	7	3	29	20	17
7.	Schalke 04	15	8	1	6	33	28	17
8.	Bor. Dortmund	15	6	3	6	30	26	15
9.	VfL Bochum	15	6	3	6	23	25	15
10.	Hamburger SV	15	5	5	5	22	24	15
11.	Fort. Düssel.	14	6	1	7	20	24	13
12.	W. Bremen	15	4	5	6	25	26	13
13.	Karlsruher SC	15	3	6	6	19	26	12
14.	E. Frankfurt	15	5	1	9	32	35	11
15.	Kaiserslautern	14	4	2	8	16	18	10
16.	TB Berlin	15	3	4	8	22	48	10
17.	Saarbrücken	15	2	4	9	11	25	8
18.	R.-W Essen	15	1	3	11	17	48	5

Italie

1.	Juventus	7	7	0	0	14	5	14
2.	Turin	7	6	1	0	13	3	13
3.	Lazio	7	4	2	1	9	4	10
4.	Naples	7	3	3	1	13	8	9
5.	Pérouse	7	3	1	3	8	7	7
	Rome	7	2	3	2	8	7	7
7.	Fiorentina	7	2	3	2	6	6	7
	Inter	7	2	3	2	5	5	7
9.	Milan	7	1	4	2	8	10	6
	Vérone	7	2	2	3	8	10	6
11.	Bologne	7	1	4	2	7	12	6
12.	Foggia	7	1	3	3	5	7	5
13.	Catanzaro	7	1	3	3	5	9	5
14.	Sampdoria	7	1	3	3	4	8	5
15.	Gênes	7	0	3	4	7	11	3
16.	Cesena	7	0	2	5	3	11	2

Angleterre

1.	Liverpool	16	11		2	28	11	25
2.	Ipswich	15	9	4	2	31	15	22
3.	Newcastle	16	8	6	2	26	15	22
4.	Aston Villa	16	8	3	5	31	20	19
5.	Manch. City	15	6	7	2	18	11	19
6.	Leicester	17	4	10	3	18	19	18
7.	Arsenal	15	7	3	5	26	23	17
8.	Leeds	16	5	7	4	22	20	17
9.	W. Bromwich	16	6	4	6	23	21	16
10.	Everton	16	6	4	6	25	26	16
11.	Stoke	16	6	4	6	12	16	16
12.	Coventry	15	5	5	5	19	18	15
13.	Birmingham	16	6	3	7	20	20	15
14.	Middlesbrough	15	6	3	6	9	15	15
15.	Manch. Utd	15	4	6	5	23	24	14
16.	Queen's PR	16	5	4	7	20	23	14
17.	Norwich	17	4	5	8	16	25	13
18.	Derby	14	3	6	5	19	20	12
19.	Bristol City	16	4	4	8	15	19	12
20.	Tottenham	16	4	3	9	20	34	11
21.	Sunderland	16	2	5	9	13	25	9
22.	West Ham	16	3	3	10	17	31	9

PREMIÈRE DÉFAITE. – Il a fallu que Vavassori (à droite) et ses coéquipiers napolitains aillent affronter le champion, Turin (représenté par Graziani), pour subir leur première défaite de la saison. (Téléphoto AP)

Match capital pour les juniors suisses ce soir à la Maladière

Pour la première fois depuis des décennies, une équipe nationale va fouler, ce soir, la pelouse de la Maladière. Il ne s'agit certes que de Suisse juniors mais la confrontation en vue a tout de même une grande importance. Elle est même capitale pour la suite de la «carrière» de la formation dirigée par le Bernois Charles Rubli. Ce soir, en effet, la Suisse est «condamnée» à battre son hôte, l'Espagne, si elle veut pouvoir se qualifier pour le tour final de la Coupe de l'UEFA. Tâche difficile s'il en est !

Pour la Suisse, le tour qualificatif a débuté par une petite et imméritée défaite par 1-0, en Hollande. Le match d'aujourd'hui sera le deuxième du groupe, Espagnols et Hollandais ne s'étant pas encore affrontés. La Suisse, quant à elle, jouera ses deux derniers matches au printemps prochain : en Espagne le 23 mars, contre la Hollande le 30 mars. Pour que ces futures rencontres ne soient pas que du tourisme, les jeunes Helvètes doivent donc imposer leur loi aux Ibériques. Ces derniers peuvent, en principe, se contenter d'un partage des points, ce qui va rendre le travail des Suisses d'autant plus ingrat.

L'équipe d'Espagne, à l'instar de la nôtre, est capable d'exploits mais aussi de «glissades». Composée principalement de stagiaires des clubs professionnels, elle doit toutefois être considérée à chaque sortie comme un redoutable adversaire. Le dernier match entre Suisses et Espagnols a eu lieu au tournoi de Hongrie où les équipes se sont séparées sur le résultat de 0-0. Le «coach» Rubli a vu dernièrement les Ibériques à l'œuvre, à Monaco. C'était lors du match contre les Anglais, que ces derniers ont remporté par 3-0. Mais, comme la formation ibérique a été sensiblement modifiée pour la partie de ce soir, il serait aussi vain que dangereux de tirer une conclusion.

L'équipe suisse est formée de joueurs nés en 1958 ou 1959. Trois proviennent de la ligue A (Karlen-Sion, Lambert-Zurich, Dickenmann-Grasshoppers), sept sont issus de la ligue B. Le contingent est donc bien étoffé. Même privés du Luganais Poretti (blessé), les gars de Rubli devraient être capables de livrer une très bonne prestation et, qui sait, de remporter cette victoire à laquelle ils tiennent absolument.

Les joueurs ont été rassemblés lundi déjà à Macolin. Hier soir, à l'instar des Espagnols, ils ont pu s'entraîner légèrement à la Maladière. Le programme d'aujourd'hui prévoit une réception officielle à 10 heures, à l'hôtel de ville. Puis, le sport reprendra rapidement sa place...

F. P.

France : un exploit de Sochaux

Le soleil a brillé à Saint-Etienne ; timorés en championnat, les «vert» ont soudain trouvé la bonne carburation face à Angers, qui a été battu par 3-0. L'attaque stéphanoise a fait feu de tout bois, au cours de la seconde mi-temps. Herbin a le sourire mais n'affiche pas encore une sérénité et une confiance aussi grandes que l'an dernier, tant s'en faut...

Sochaux a réussi l'exploit de faire tomber dans ses filets l'un des chefs de file, Lyon, qui ne s'attendait pas à un pareil traquenard ! Bastia s'est défait de Reims sur le résultat étriqué de 3-2 qui en dit long sur les difficultés des Corses à battre les Rémois. Bastia avait peut-être trop sablé le champagne avant le match... Nantes a été à la hauteur de sa réputation en exécutant en deux temps, trois mouvements et par 4-0 le valeureux Laval, qui fait le dur apprentissage du championnat de France.

REAL ÉTONNE

En Espagne, Atletico Madrid, tenu en échec à Las Palmas, ne compte plus qu'un point d'avance sur Valence, Espanol de Barcelone et Real Madrid, qui renaît de ses cendres à la faveur d'un étonnant 5-2 face à Elche. Et comme Barcelone est dans le coup, on assiste à un championnat des plus attractifs. Le niveau des clubs espagnols s'est amélioré dans l'ensemble, alors que les super-équipes (Real Madrid et Barcelone) ont été remises à l'ordre... C'est peut-être regrettable sur le plan international mais c'est, par contre, favorable et souhaitable pour le déroulement du championnat.

BORUSSIA REPART

Borussia Mœnchengladbach a renoué avec la victoire en battant Saarbruck par 3-0. Bayern a obtenu, à l'extérieur, un succès significatif sur Karlsruhe. Les Bavarois sont à trois longueurs de Borussia. Eintracht Brunswick a été tenu en échec par Werder Brême (2-2) et perd le contact, tout au moins momentanément.

OÙ VA MANCHESTER ?

Rien ne va plus, en Angleterre, pour Manchester United, qui a été battu sous les yeux de son public par la lanterne rouge, West Ham United, tout étonné d'une pareille aubaine ! Tom Docherty fronce les sourcils et donne de la voix... sans succès. Liverpool, vainqueur sans panache de Bristol City, se maintient en tête devant Ipswich, qui s'est imposé à Middlesbrough. Tottenham a également donné de la vapeur, ce qui lui a permis de battre Stoke City et de retrouver une certaine confiance en ses moyens.

Gérald MATTHEY

sports-télégrammes

CYCLISME. – C'est Christine Stuckelberger, championne olympique de dressage, qui a donné le départ, lundi soir, des 24mes Six Jours de Zurich.

rugby

Fin du premier tour en ligue nationale A

Décevante prestation de Neuchâtel

ALBALADEJO LAUSANNE - NEUCHÂTEL - SPORTS 24-3 (12-3)

NEUCHÂTEL-SPORTS : Demairé, Powell, Devaud ; Sauser, Morel ; Chevillard, Charmelot, Henry ; Miserez (m) Johnson (o) Pestoni, Kägi, Nicollier, Gyger ; Vuillomenet. Rempl. : Huguenin et Gasser.

NOTES : Terrain de Chavannes-Renens, en bon état. En match d'ouverture, Lausanne Université bat Monthey par 23 à 6. Changement à la 70me : Huguenin remplace Sauser.

Arbitre : M. Thomas

Bien sûr, en rugby, il n'y a pas de point marqué contre son camp, mais Neuchâtel a été battu par lui-même, en quelque sorte. Face au troisième néo-promu, les Neuchâtelois n'ont pu concrétiser leur léger avantage au niveau du paquet, qui a fourni maintes balles d'attaques à ses lignes arrière. Hélas ! ces derniers, accumulant les traversées latérales et les mauvaises passes, n'ont pratiquement jamais réussi à franchir la ligne d'avantage, ligne imaginaire qui passe par l'endroit de la remise en jeu de la balle, sur mêlée ou touche. Quant à Albaladejo, en bonne condition physique, il défend crânement sa chance en ligue nationale A, malgré un handicap de poids parmi les avants.

Ainsi, Neuchâtel termine ce premier tour avec seulement deux victoires à son actif, victoires acquises à domicile, aux dépens des deux derniers du classement. Le second tour s'annonce extrêmement difficile pour lui, qui désire ardemment se maintenir dans l'élite nationale. Pour ce faire, Neuchâtel prépare déjà la relève à l'occasion de rencontres amicales que joue le deuxième quinze où évoluent de jeunes talents. Samedi prochain, cette formation aura l'occasion de s'aguerrir face à l'équipe réserve d'Albaladejo.

DH

Résultats du week-end

LIGUE NATIONALE A : International-Bâle 26-0 (0-0) ; Cern-Hermance 44-0 (22-0) ; Albaladejo Lausanne-Neuchâtel 24-3 (12-3) ; Nyon-Stade Lausanne 6-20 (0-12).

LIGUE NATIONALE B : Lausanne Uni-Monthey 27-12 (11-6) ; Ticino-Yverdon 8-24 (4-10) ; Riviera-Sporting Genève 12-6 (9-6).

1re LIGUE : Pickwick-Sportive Hôtelière 12-40 (6-18) ; Cern II-Hermance II, 26-0 (16-0).

MATCH AMICAL : Berne-International II, 4-8 (4-0).

Préparation de l'équipe suisse

En prévision de la rencontre de Coupe d'Europe des nations contre la Yougoslavie, le 11 décembre à Vidy, l'entraîneur national Daniel Montgermont réunira le cadre de l'équipe de Suisse pour un week-end de préparation. En outre, la présélection jouera une rencontre en nocturne face à Annecy, équipe de deuxième division française, demain. Parmi les présélectionnés, se trouvent Henry et Nicollier du R.C. Neuchâtel.

tennis

Vainqueur à Johannesbourg

Solomon qualifié pour le «Masters»

L'Américain Harold Solomon s'est assuré la qualification pour le «Masters», tournoi final du Grand prix de la Fédération internationale de tennis, en enlevant le tournoi de Johannesbourg.

Son compatriote Brian Gottfried, finaliste en Afrique du Sud, a arraché la neuvième place au classement final du Grand prix aux dépens du Suédois Bjorn Borg et sera le «huitième homme» à Houston. Il remplacera Jimmy Connors, qui a déclaré forfait.

Les huit joueurs qualifiés pour le «Masters», qui aura lieu du 5 au 12 décembre à Houston, sont, dans l'ordre de leur classement final dans le Grand prix, le Mexicain Raul Ramirez, l'Espagnol Manuel Orantes, les Américains Eddie Dibbs et Harold Solomon, l'Argentin Guillermo Vilas, l'Américain Roscœ Tanner, le Polonais Wojtek Fibak et Brian Gottfried. Vilas avait enlevé ce tournoi en 1974.

Le Roumain Ilie Nastase, vainqueur l'an dernier à Stockholm, ne s'est pas qualifié. Son absence, ainsi que celles de Connors, champion de Forest Hills, et de Borg, vainqueur de Wimbledon, réduisent l'intérêt du tournoi de Houston.

CHRIS EVERT À L'HONNEUR

Pour la troisième année consécutive, l'Américaine Chris Evert (22 ans) a été désignée comme la meilleure joueuse de l'année par le magazine spécialisé «World tennis». Evert a remporté 44 des 62 tournois auxquels elle a participé.

Classement :

1. Chris Evert (EU) - 2. Evonne Cawley-Goolagong (Aus) - 3. Virginia Wade (GB) - 4. Rosemary Casals (EU) - 5. Martina Navratilova (Tch) - 6. Sue Barker (GB) - 7. Mima Jausovec (You) - 8. Dianne Fromholtz (Aus) - 9. Betty Stove (Ho) - 10. Terry Holladay (EU).

billard

Nouveau titre pour Raymond Ceulemans

A Botrop (RFA), le Belge Raymond Ceulemans a obtenu son 29me titre européen en enlevant le championnat à une bande. Champion du monde à 25 reprises également, il est le meilleur joueur de tous les temps. Classement :

1. Raymond Ceulemans (Be) 13 points - moyenne générale 12,84 - 2. Johan Scherz (Aut) 10-7,67 - 3. Dieter Muller (RFA) 9-7,17 - 4. Emile Wafflard (Be) 8-8,20 - 5. Chris van der Smissen (Ho) 8-7,91 - 6. Ward Kuesters (Be) 4-7,02.

• Championnat suisse à la partie libre, à Zurich : 1. Julio Gil (Bâle) moyenne générale 30,81 (meilleure série 352) - 2. Armand Buchwalder (Genève) 28,09 - 3. Urs van Voornveld (Zurich) 24,69.

haltérophilie

Assemblée générale de la fédération suisse

Le Genevois Gérard Baudin a été nommé entraîneur national par l'assemblée des délégués de la fédération suisse, à Meinisberg. En revanche, le poste de directeur technique demeure vacant. Gérard Baudin, entraîneur et conseiller de Michel Broillet, succède à Roland Fidel.

D'autre part, l'assemblée a pris connaissance avec satisfaction des projets de Michel Broillet. Après sa mésaventure et sa déception des J.O. de Montréal, l'haltérophile genevois a pris la décision de poursuivre sa carrière et ses efforts jusqu'aux Jeux olympiques de 1980, à Moscou.

22 des 24 clubs affiliés à la fédération suisse étaient présents.

• Le Tchécoslovaque Pavel Khek a signé la meilleure performance mondiale junior des super-lourds en arrachant 170 kilos à Havirov (Moravie du Nord). Khek est âgé de 18 ans. Il a amélioré de 2 kilos la performance du Soviétique Taranenko.

hockey sur glace

Ligue A : les champions de Suisse creusent l'écart

La Chaux-de-Fonds stérile... Berne terriblement efficace

BERNE - LA CHAUX-DE-FONDS
5-1 (2-0 1-1 2-0)

MARQUEURS: Dellsperger 4me; Holzer 6me; Dellsperger 30me; T. Neininger 32me; Conte 47me; Hoffmann 57me.

BERNE: Jaeggi; Hoffmann, Kaufmann; Locher, Leuenberger; Holzer, Wittwer, Zahnd; Martel, Crupicka, Dellsberger; Conte, Furrer, Racine. Entraîneur: Cadieux.

LA CHAUX-DE-FONDS: Brun; Girard, Sgualdo; Amez-Droz, Huguenin; T. Neininger, Turler, B. Neininger; Cusson, Gosselin, Piller; Dubois, Reinhard, Willimann. Entraîneur: Cusson.

ARBITRES: MM. Matthys, Leuba et Spiess.

NOTES: patinoire de l'Allmend. 16.151 spectateurs, le match se joue à guichets fermés. Pénalités: cinq fois deux minutes contre Berne, plus cinq minutes à Holzer et Locher; quatre fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds, plus cinq minutes à Sgualdo et Willimann.

SÉRÉNITÉ

Berne traverse une période faste. La série de victoires accumulées lors des matches précédents lui confère la sérénité pour les échanges difficiles. Hier soir, dans une patinoire comble, la troupe de Paul-André Cadieux a tiré profit de sa forme actuelle en marquant au moment opportun. Pourtant, les Neuchâtelois furent les premiers à se mettre en évidence. En l'espace d'une minute, les frères Neininger élaboraient de beaux mouvements offensifs, mais galvaudèrent leurs chances au moment de la conclusion. Ces échecs consécutifs de la première minute allaient se multiplier à plusieurs reprises, spécialement au cours du deuxième tiers. Berne de son côté concrétisa habilement sa première chance à la quatrième minute grâce à une entente parfaite entre Martel et Dellsberger. Holzer creusa l'écart en prenant de vitesse une défense neuchâteloise surprise par la rapidité des «contres» des joueurs de la capitale.

PRÉVISIBLE

Au cours de la deuxième période, les Chaux-de-Fonniers s'assurèrent plusieurs minutes de domination, mais Turler, insuffisamment épaulé par les frères Neininger fut mal récompensé de ses efforts méritoires. Après que Tony Neininger parvint enfin à placer le palet au bon endroit, Cusson éprouva lui aussi de réelles difficultés devant un Jaeggi très vigilant et toujours prompt à corriger les moindres erreurs de ses partenaires. Incapables de prendre en défaut la défense locale durant le deuxième tiers, les Neuchâtelois s'acheminaient vers une défaite prévisible. Cusson modifia ses lignes pour essayer de trouver une meilleure efficacité de sa troupe. Cette manœuvre n'influença en rien le renement de son équipe qui concéda encore deux buts au cours de l'ultime période.

Plaisant auparavant le jeu se détériora en fin de partie, et les pénalités furent généreusement distribuées par un arbitre ayant de la peine à s'imposer lors des nombreux contacts. Quant au résultat, certes un peu sévère pour les Neuchâtelois, il indique assez bien la différence actuelle des Bernois avec les visiteurs.

Clovis YERLI

Berne et la coupe d'Europe

Les responsables du CP Berne sont tombés d'accord avec ceux de Dusseldorf pour disputer leurs deux matches de quarts de finale de la coupe d'Europe 1974/75 aux dates suivantes: 2 janvier à Berne (19 h) et 5 janvier à Dusseldorf. Au cas où les Allemands seraient éliminés par Olympia Ljubljana – les rencontres doivent avoir lieu les 22 et 26 décembre – les mêmes dates seraient retenues.

A souligner également que le CP Berne jouera à guichets fermés en championnat suisse le 7 décembre prochain contre Langnau (16.151 spectateurs).

Renvois en ligue B

En raison des conditions atmosphériques, les rencontres Fleurier-Viège et Forward-Villars ont été renvoyées. Si le match de Morges a été fixé à demain soir, en revanche aucune décision n'est intervenue concernant le match Fleurier-Viège.

ET DE DEUX! — Holzer (18) bat le gardien Brun malgré la présence de Neininger. (Keystone)

LIGUE A

Bienne - Langnau 7-1 (2-0 3-0 2-1); Zoug - Kloten 5-5 (2-0 2-2 1-3); Berne - La Chaux-de-Fonds 5-1 (2-0 1-1 2-0); Sierre - Ambri Piotta 5-4 (2-2 1-2 2-0).

CLASSEMENT

1. Berne	14	10	2	2	79	41	22
2. Bienne	14	7	4	3	62	51	18
3. Langnau	14	8	1	5	76	61	17
4. Chx-Fds	14	8	1	5	52	47	17
5. Kloten	14	6	3	5	69	66	15
6. Sierre	14	5	—	9	53	78	10
7. Ambri	14	3	1	10	46	83	7
8. Zoug	14	2	2	10	40	50	6

LIGUE B (est)

Davos - Olten 7-2 (4-1 0-0 3-1); Langenthal - Lucerne 4-8 (2-5 1-1 1-2); Uzwil - CP Zurich 2-7 (1-0 0-7 1-0); Lugano - Arosa 6-4 (1-3 2-0 3-1).

CLASSEMENT

1. Arosa	13	11	—	2	104	43	22
2. Zurich	13	10	—	3	68	44	20
3. Lugano	13	9	1	3	64	40	19
4. Davos	13	7	1	5	64	54	15
5. Lucerne	13	6	—	7	61	57	12
6. Olten	13	4	3	6	50	75	11
7. Uzwil	13	1	1	11	41	95	3
8. Langent.	13	—	2	11	47	91	2

• Arosa, Zurich, Lugano et Davos sont qualifiés pour le tour de promotion.

LIGUE B (ouest)

Sion - Lausanne 1-9 (0-2 0-3 1-4); Forward Morges - Villars renvoyé à jeudi soir; Fleurier - Viège renvoyé à une date qui reste à fixer; Genève-Servette - Rotblau Berne prévu ce soir. **Classement:** 1. Lausanne 13 matches, 26 points; 2. Viège 12-17; 3. Villars 12-14; 4. Sion 13-13; 5. Genève-Servette 12-11; 6. Fleurier 12-8; 7. Rotlbau Berne 12-5; 8. Forward Morges 12-4.

Bienne souverain «balaie» Langnau

BIENNE - LANGNAU 7-1
(2-0 3-0 2-1)

MARQUEURS: Zenhausern 11me; U. Lott 12me et 34me; Staempfli 23me; Burri 38me; Beaudin 46me; Wiedmer 50me; Beaudin 46me; J. Lott 56me.

BIENNE: Nagel; Zenhausern, Kolliker; Valenti, J. Lott; Jenkins, Burri, U. Lott; Staempfli, Berra Wiedmer; Flotiron, Blaser. Entraîneur: Vanek.

LANGNAU: Grubauer; Luthi, Meyer; Tanner, P. Lehmann; Schenk, P. Wutrich, Tschiemer; Beaudin, Haas, F. Lehmann; Horisberger, H. Wutrich, Berger. Entraîneur: Beaudin.

ARBITRES: MM. Arcon, Niederhauser et Wenger.

NOTES: stade de glace. 8627 spectateurs, le match se joue à guichets fermés. Mauvaise lumière en raison d'une chute de tension du réseau biennois. Bienne joue sans Lardon retenu au Tessin en raison des chutes de neige. A la 49me minute, tir de Tschiemer sur un montant du but de Nagel. Pénalités: deux fois deux minutes contre Bienne, plus dix minutes de méconduite à Stampfli; quatre fois deux minutes contre Langnau, plus cinq minutes à Beaudin.

DÉCISION

L'issue de la rencontre s'est en fait, décidée au premier tiers-temps déjà. En effet, à la 11me minute, après un miraculeux arrêt de Nagel, Zenhausern, dans le même laps de temps, ouvrait la marque d'un tir pris à la ligne bleue; une minute plus tard, Lehmann, sortant de «prison», s'empare du palet, se présente seul face à Nagel, «dribble» le gardien, tir à côté et, sur la contre-attaque, Urs Lott, extrayant le palet d'une mêlée devant le but de Grubauer, marquait!

Bien en selle, les Biennois assurèrent leur succès en prenant un avantage définitif de cinq buts à l'issue de la deuxième période de jeu. Ce tiers-temps fut exclusivement l'apanage des Seelandais qui le dominèrent de la tête et des épaules. A relever que l'entraîneur de Langnau (Beaudin), loin de calmer ses partenaires, facilita la tâche des Biennois en passant cinq minutes sur le banc des pénalités...

L'ultime période permit à Langnau de sauver l'honneur et à Bienne de consolider sa victoire. Hier soir, toute l'équipe, du gardien Nagel aux attaquants, démontra de réelles qualités ne laissant même pas les miettes du festin à Langnau.

E. W.

SIERRE - AMBRI PIOTTA 5-4 (2-2 1-2 2-0)

Sierre. – 2500 spectateurs. – **Arbitres:** H. Ehrensperger - Ehrensperger - Zimmermann. – **Buts:** 2me Raphaël Debons 1-0; 12me Gilbert Mathieu 2-0; 15me Genuizzi 2-1; 17me F. Ticozzi 2-2; 25me Gaw 2-3; 31me Butti 2-4; 39me Gagnon 3-4; 44me Udriot 4-4; 49me Imhof 5-4.

Pénalités: 4 x 2' contre Sierre; 5 x 2' contre Ambri.

Sierre sans Voide et Loetscher, avec Kilian Locher et Udriot. Ambri sans Croce, avec Kren pour le Canadien Simon.

ZOUG - KLOTEN 5-5 (2-0 2-2 1-3)

Zoug. – 8000 spectateurs. – **Arbitres:** Rickenbach - Feller - Urwyler. **Buts:** 9me Jenny 1-0; 9me Messer 2-0; 22me Wittwer 2-1; 23me Nussbaumer 2-2; 25me Jenny 3-2; 31me Pfister 4-2; 42me Nussbaumer 4-3; 53me Pfister 5-3; 55me O'Brien 5-4; 57me O'Brien 5-5.

Pénalités: 5 x 2' contre Zoug; 6 x 2' contre Kloten.

automobilisme

GP DE FORMULE 1

A l'heure du ras le bol...

Rien ne va plus dans le domaine des Grands prix de formule 1. De graves menaces pèsent sur le championnat du monde des conducteurs 1977. La situation est plus complexe et plus explosive que l'an passé. En effet, las des exigences financières des constructeurs, un certain nombre d'organisateurs de Grands prix ont décidé de se constituer en société civile et de créer le «World Championship Racing» (WCR).

«Depuis 1971, déclare le WCR, qui réunit les organisateurs de 9 Grands prix (Argentine, Espagne, Monaco, Italie, RFA, France, Hollande, Belgique, Autriche), **les frais d'organisation d'un Grand prix de f. 1 ont augmenté de 338 pour cent. C'est énorme. On ne peut accepter une continuelle surenchère. D'autant plus que l'an dernier à Bruxelles, et pour une durée de 3 ans, un accord avait été réalisé sur la base de 285.000 dollars alloués aux constructeurs pour chaque Grand prix».**

C'est donc le ras-le-bol du WCR, qui est prêt à verser 285.000 dollars aux constructeurs pour chaque Grand prix mais pas un penny de plus.

De leur côté, les constructeurs groupés au sein de la «Formula one Association» présidée par le Britannique Bernie Ecclestone, patron de la marque Brabham, invoquent que ce qui était valable pour 1976 ne l'est plus pour 1977 en raison de l'augmentation du coût de la vie. L'épreuve de force est donc engagée car la réunion de conciliation qui devait se tenir le 26 novembre à Paris n'a pas eu lieu.

Dans les deux camps, l'unanimité est loin d'être faite. Le WCR ne regroupe que 9 organisateurs sur 17. Il est possible que ceux d'Afrique du Sud et du Japon y adhèrent. Mais, en raison d'arrangements financiers antérieurs et particuliers, ceux de Grande-Bretagne et de Suède ne font pas partie du WCR. Restent les indécis (Brésil, Etats-Unis, Canada).

Du côté des constructeurs, tout ne va pas non plus pour le mieux. Cette saison, Ferrari n'a pas craint d'affirmer que certains constructeurs britanniques étaient favorisés par rapport aux autres. C'est aussi l'avis de Ligier et de Copersucar notamment. On parle déjà d'un boycott possible du GP d'Argentine, le 9 janvier prochain.

Dans de telles conditions, il n'est pas interdit de penser que la scission menace le monde automobile. Le rôle de la Fédération internationale est celui d'arbitre. La FIA est propriétaire du championnat du monde des conducteurs et ne peut intervenir dans l'organisation d'un Grand prix que sur le plan technique (voitures, circuits, sécurité, etc.).

La création d'un championnat parallèle «pirate» entraînerait de la part de la FIA des sanctions inévitables, des disqualifications. Celle-ci pourrait éventuellement ouvrir son championnat du monde à d'autres catégories: formule 2, formule 5000, ce qui pourrait être une très mauvaise affaire pour la formule 1.

On n'exclut pas non plus l'intervention des puissants «sponsors». Ceux-ci représentent le véritable support financier du sport automobile et leur influence sur les constructeurs peut être déterminante.

L'avenir de la formule 1 dépend pour une bonne part des résultats de la réunion de la commission sportive internationale, à Paris, vers la mi-décembre.

Britanniques maîtres chez eux

Le Rallye de Grande-Bretagne a pris fin hier soir par la victoire du Britannique Roger Clark sur Ford Escort RS-1800 après 4 jours de course et près de 3000 km de route. L'épreuve a été dominée par les pilotes finlandais et les Ford Escort. Elle avait débuté samedi matin. Dès les premières heures le favori Timo Makinen, triple lauréat, était contraint à l'abandon à la suite d'un accident. Dès le premier jour également l'Allemand Schewe fut victime d'une sortie de route avec sa Porsche 911 qui faucha un groupe de spectateurs.

Le Finlandais Pentti Airikkala se porta en tête sur sa Ford Escort. Il creusa un écart important avec ses poursuivants et il faisait figure de vainqueur possible lorsqu'il fut éliminé pour être arrivé hors des délais à un poste de contrôle.

Nouveau «leader», Roger Clark connut des inquiétudes jusqu'à la fin. Au cours de l'une des dernières épreuves éliminatoires, le Britannique a été mis en difficulté à la suite de l'éclatement d'un pneu. Il parvint cependant à maintenir sa voiture en ligne et, ne voulant pas perdre de temps, termina en roulant sur la jante. Clark est âgé de 37 ans.

CLASSEMENT FINAL

1. Clark/Pegg (GB), Ford Escort, 6 h 02'26; 2. Blomqvist/Sylvan (Sue), Saab, 6 h 07'03; 3. Waldegaard/Thorzelius (Sue), Lancia Stratos, 6 h 07'55.

Classement final du championnat du monde des rallyes: 1. Lancia 112 p.; 2. Opel 57; 3. Ford 47; 4. Saab 42; 5. Datsun 39; 6. Toyota 35; 7. Fiat 32; 8. Peugeot 31; 9. Alpine 27; 10. Mitsubishi 20.

Sport dernière

FOOTBALL

• Deux «espoirs» est-allemands, qui avaient quitté la sélection de RDA alors qu'elle jouait en Turquie et qui s'étaient réfugiés en RFA, ont décidé de signer à Eintracht Francfort. Plusieurs clubs s'intéressaient à ces deux jeunes joueurs, Juergen Pahl (20 ans) et Norbert Nachtwein (19 ans). On ne sait pas encore pour combien de temps ils seront suspendus. Habituellement, dans ce genre d'affaire, la Fédération ouest-allemande réclamait à la FIFA des interdictions d'une durée de deux ans.

• Everton a pris contact , avec Anderlecht pour l'achat de duncan McKenzie. Les deux clubs seraient parvenus à un accord sur le montant du transfert, soit 200.000 livres, c'est-à-dire le même prix qu'avait payé le club belge pour faire venir le joueur britannique, il y a quatre mois, alors que ce dernier évoluait avec Leeds United. L'accord définitif pourrait être réalisé mercredi soir à Paris à l'occasion du match amical Saint-Etienne - Anderlecht.

CYCLISME

• Les six jours de Zurich font recette au Hallenstadion où en soirée l'Allemand Udo Hempel et le Suisse René Savary avaient pris la tête à la faveur de l'américaine remportée par la paire Fuchs-Ritter. Les positions au début de la 2me nuit: 1. Hempel - Savary (RFA-S) 39 points; 2. Clark - Allan (Aus) 11; 3. Pijnen - Haritz (Ho-RFA) 9; 4. Peffgen - Fritz (RFA) 0; 5. Sercu - Bugdahl (Be-RFA) 0.

football

Sulser à Grasshoppers

Afin de renforcer sa ligne d'attaque, l'équipe des Grasshoppers a acquis en prêt du Vevey-Sports le jeune Claudio Sulser (21 ans) à partir du 1er janvier 1977. Dans le contrat figure une clause qui prévoit une option sur un transfert définitif. Sulser est actuellement en tête du classement des buteurs de ligue B.

D'autre part on a appris que le défenseur du FC Lucerne, Kurt Simon (25 ans), a été définitivement transféré au FC Zoug (1re ligue).

cyclocross

Samedi à Saint-Blaise

Revanche du «Mondial» 1976 ?

Réunir Albert Zweifel, Peter Frischknecht, André Wilhelm – les trois premiers des championnats du monde 1976 – sur le même plateau, telle est la gageure réussie par le VC Vignoble à l'occasion de son deuxième cyclocross international.

Patronage FAN - L'Express

Ainsi, le premier samedi de décembre, Saint-Blaise va vivre à l'heure de la revanche du «Mondial» de Chazay d'Azergues.

Sur un parcours de 21 km 600 (douze tours d'une boucle de 1850 m), une quarantaine de professionnels se mesureront afin de succéder au Suisse Frischknecht, vainqueur en décembre 1975.

Tracé aux Fourches – haut lieu du motocross neuchâtelois – cette boucle est à même de fournir un terrain idoine aux trois médaillés de Chazay d'Azergues, réunis pour la première fois cette saison, afin de liquider leur contentieux.

Or, afin de faire échec à cette triplette, les organisateurs neuchâtelois se sont assuré la participation de l'équipe polonaise, de l'amateur belge Vermaire, deuxième du championnat du monde amateur, de Vinay le champion du Canada et de toute l'élite suisse emmenée par Willy Lienhard, l'homme qui, cette saison, a déjà posé des problèmes au champion du monde en titre.

ski

ÉLIMINATOIRE DES «WORLD SÉRIES» A APRICA

Succès psychologique pour Lise-Marie Morerod

La saison 1976/77 a commencé en beauté pour Lise-Marie Morerod. La jeune Vaudoise, délivrée de la présence de l'Allemande Rosi Mittermaier, a frappé les trois coups de la meilleure façon qui soit: en remportant, à Aprica, le premier slalom des séries mondiales dont la finale sera courue samedi à Saint-Moritz.

Lise-Marie Morerod, qui a résolu sur le tard ses problèmes de chaussures, s'est d'emblée révélée comme l'une des principales prétendantes à la coupe du monde en enlevant les deux manches, à chaque fois devant la juvénile française Perrine Pelen (16 ans et demi), véritable révélation de l'épreuve. La skieuse de Boulogne-Billancourt, qui a terminé 12me de la Coupe d'Europe 1976, n'a concédé que 55 centièmes à la Suissesse qui semble, pour sa part, bien partie pour exercer une nouvelle domination sur le slalom spécial.

Ce sont toutefois les Françaises qui ont laissé la meilleure impression collectivement. Troisième, Patricia Emonet a pourtant été reléguée à plus de 2 secondes. En revanche, Autrichiennes et Allemandes n'ont marqué aucun point.

Psychologiquement, ce premier succès devrait avoir un effet très bénéfique sur le moral de l'équipe suisse et sur celui de Lise-Marie Morerod. La skieuse des Diablerets n'a même pas donné l'impression d'attaquer à fond. Après son changement de skis puis de souliers, elle semble déjà avoir retrouvé toute la confiance qui l'a habitée la saison passée.

Dans l'ensemble, les Suissesses se sont mieux comportées que ne le fait ressortir le classement. Dans la 1re manche, Marie-Thérèse Nadig avait été chronométrée avec le deuxième meilleur temps intermédiaire avant d'être éliminée à 3 portes de la fin par une plaque de glace. On peut s'attendre toutefois à ce que, outre Lise-Marie Morerod, Rosmarie Enz, Brigitte Briand, Bernadette Zurbriggen et peut-être même Monika Binder parviennent à se qualifier pour la finale de Saint-Moritz.

L'exploit du jour, c'est quand même Perrine Pelen qui l'a signé avec dans la 1re manche le dossard 45. La benjamine de l'équipe de France, malgré une piste où apparaissaient déjà des plaques de terre, ne concédait ainsi que 29 centièmes à Morerod. Dans la deuxième manche, partie cette fois en 16me position, elle est parvenue à justifier les espoirs qu'elle avait fait naître en terminant à nouveau 2me à 26 centièmes de la Suissesse.

Perrine Pelen, qui figurait l'année dernière en équipe de France B et dont le meilleur résultat était jusqu'à présent une victoire à Corno Della Scale (Italie) dans le slalom géant de la coupe d'Europe 1975, n'en revenait pas d'avoir fait une telle entrée parmi l'élite mondiale. Les cheveux coupés courts, allure de collégienne, elle expliquait: **«Je suis partie tout à fait détendue. Avec un tel dossard, je ne pensais quand même pas que j'allais faire aussi bien. Mais heureusement la piste a bien tenu. Elle était encore skiable même en 45me position».**

Née à Paris, il y a 16 ans, Perrine Pelen a vécu à Romans, dans la Drôme pendant dix ans avant de venir à Grenoble début 1971 pour y poursuivre ses études. Son arrivée dans la capitale du Dauphiné à coïncidé avec les premières compétitions de ski **«un sport que je pratique depuis toujours parce que mes parents avaient un chalet à Courchevel»**, reconnaît-elle.

Championne de France cadette en slalom spécial et en slalom géant la saison passée, Perrine Pelen a commencé à se mettre en évidence sur le plan international à la fin de 75-76. Elle se préoccupe toujours de ses études. **«Je suis en terminale et je suis des cours par correspondance pour passer à la fin de l'année le bac (mathématiques)».**

L'éclosion de Perrine Pelen n'a pas surpris l'entraîneur de l'équipe de France féminine Sylvain Dao Dena: **«A l'entraînement, elle réalisait des choses sensationnelles et même en partant sur des pistes épouvantables, elle était toujours parmi les meilleures. Maintenant elle prend place parmi les plus fortes sur le plan international»**, a-t-il affirmé.

CLASSEMENTS

1. Lise-Marie Morerod (S) 92"41 (47"35 + 45"06); 2. Perrine Pelen (Fr) 92"96 (47"64 + 45"32); 3. Patricia Emonet (Fr) 94"45 (48"28 + 46"17): 4. Danielle Debernard (Fr) 94"51 (48"24 + 46"27); 5. Claudia Giordani (It) 94"65 (48"12 + 46"53); 6. Fabienne Serrat (Fr) 94"67 (48"51 + 46"16); 7. Hanny Wenzel (Lie) 95"66 (49"42 + 46"24); 8. Dagmar Kouzmanova (Tch) 96"12 (49"12 + 47"); 9. Lea Solkner (Aut) 96"31 (49"59 + 46"72); 10. Wilma Gatta (It) 96"39 (49"98 + 46"91); 11. Monika Berwein (RFA) 97"12; 12. Susan Clifford (Can) 97"17; 13. Rosmarie Enz (S) 97"28 (49"16 + 48"12); 14. Pamela Behr (RFA) 97"40; 15. Abigail Fisher (EU) 97"43; 16. Brigitte Briand (S) 97"77 (50"05 + 47"72). Puis: 19. Bernadette Zurbriggen (S) 98"19 (49"49 + 48"70); 25. Monika Binder (S) 99"55 (51"33 + 48"22). – 51 partantes, 29 classées.

Par équipes: 1. France 21 p.; 2. Suisse 8; 3. Italie 4; 4. Liechtenstein 2; 5. Tchécoslovaquie 1.

5 décembre
travailler moins = renchérissement et crise
non
Comité contre la réduction de la durée du travail

Epreuves nordiques de Davos

Si les Suédois ont décidé de se rendre aux Etats-Unis où pour la première fois aura lieu une épreuve de coupe du monde, Finlandais et Norvégiens ont inscrit leurs meilleurs éléments aux épreuves nordiques de Davos (18/19 décembre). Les Finlandais délégueront notamment Juha Mieto, Pertti Teurajaervi et Risto Kiiskinen.

Les Norvégiens, qui avaient remporté le relais l'hiver passé, délégueront Oddvar Braa, le vainqueur de la coupe du monde 1975, le vétéran Odd Martinsen, Magne Myrmo, champion du monde des 15 km, et le jeune Per-Knut Aaland. Auparavant, ils passeront une semaine à Davos en camp d'entraînement.

Après un succès mondial, à nouveau disponible à partir du N° 1

Cette semaine

sortie du N° 3

Ils reviennent...

Ces sympathiques pachydermes sont de retour dans tous les kiosques et dans les librairies de Suisse romande, en couverture du troisième fascicule de **la faune.** Nous avons décidé de donner satisfaction aux milliers de personnes qui n'ont pas pu collectionner les précédentes éditions de **la faune.**

la faune, un ouvrage passionnant publié en fascicules hebdomadaires, est à nouveau mise en vente à partir du No. 1. Ne manquez pas la réédition de cet ouvrage de grande envergure, entièrement illustré en couleurs, sur tous les animaux du monde, pris sur le vif dans leur milieu naturel.

Lisez **la faune** et vous connaîtrez les secrets du règne animal. Vous découvrirez comment les animaux vivent, s'aiment et luttent. Vous voyagerez à travers les continents et les régions zoologiques du globe. Vous poursuivrez les animaux sauvages à travers la savane, la jungle, l'océan...

Chaque mercredi, vous trouverez un nouveau fascicule de **la faune** dans les kiosques et en librairie. Vous découvrirez chaque semaine comment la nature assure son propre équilibre!

la faune
Vie et mœurs des animaux sauvages.
Un safari autour du monde.
Une nouvelle édition impatiemment attendue.

Cadeau:
Un poster en couleurs représentant un tigre sera remis gratuitement à tout acheteur du N° 3.

Des reliures originales vous permettront de réunir vos fascicules en une série de dix magnifiques volumes à placer dans votre bibliothèque.

Cette semaine sortie du numéro 3 dans tous les kiosques et en librairie
Les deux premiers fascicules sont encore disponibles pour le prix d'un seul:
Fr. 3.50 seulement.

Une collection alpha de 165 fascicules
diffusée par ÉDITIONS KISTER S.A., Genève Quai Wilson 33, Tél: 022/31 50 00

OFD

3 ans Super-Centre

Quelques-unes de nos toutes bonnes affaires...

Chemise sport messieurs 100% coton, vert-rouge-bleu ou or	du 37 au 44	15.90
Pull messieurs manches longues, brun-vert ou bleu	S M L	25.–
Casaque (tablier) manches ¾ multicolore 100% coton coloris mode	du 40 au 46	19.90
	du 48 au 50	23.–
Beurre de cuisine	250 g	1.85
Beurre Floralp	200 g	2.45
Gruyère à la Coupe	kilo	12.–
Lard fumé	⅓ ou ½ plaque kg	5.50

Au Super-Centre, les encaveurs se présentent au public

Super-Centre
Portes-Rouges

3 ans Super-Centre Portes-Rouges
Loterie anniversaire gratuite
1 billet = 2 tirages

1 billet de loterie = 2 tirages
Tirages: 23, 24, 25, 26, 27, 30 novembre
1, 2, 3, 4 décembre

Nom:
Prénom:
Domicile:
Adresse précise:

Ce bulletin déposé au Super-Centre Portes-Rouges (ou expédié par poste) participe au plus prochain tirage, ainsi qu'au tirage final du 8 décembre 1976.

coop

LAUSANNE
met au concours le poste de

CHEF DE GROUPE BOUCHERIES

Cette fonction demande un grand intérêt pour tous les aspects touchants à l'organisation, à l'animation et au contrôle de la vente d'un réseau étendu de boucheries, réparties à travers le canton de Vaud et le bas Valais et intégrées à nos grands libre-services, supermarchés et centres COOP.
Elle implique d'autre part une grande autorité naturelle et un sens de la collaboration développé, à l'occasion des nombreux contacts avec les chefs bouchers et les équipes de bouchers et charcutières, de même qu'avec les responsables de l'achat et de la vente.

La préférence sera donnée à un boucher disposant de la maîtrise fédérale ou à un boucher diplômé qui s'engagerait à se préparer à l'obtention de cette maîtrise; dans tous les cas, il devra avoir exercé avec succès la pratique du métier en qualité de chef boucher, doué d'initiative et d'imagination.

Lieu de travail principal: Renens.
Date d'entrée en fonction à convenir.

Les postulations manuscrites, accompagnées de photos, copies de certificats de travail, références et prétentions de salaire sont à adresser au Service du personnel de COOP LAUSANNE, ch. du Chêne 5, 1020 Renens.

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

OFFRES D'EMPLOIS

Afin d'augmenter le nombre de ses représentants pour le canton de Neuchâtel et ses environs, entreprise de l'industrie alimentaire cherche

un représentant

pour visiter les détaillants et les grossistes en comestibles. Rayon avec bonne et ancienne clientèle.
Elle souhaite que le candidat soit déjà en contact avec cette clientèle et qu'il dispose de sa voiture personnelle.

Adresser offres sous chiffres 41 - 901528 à Publicitas, 8021 Zurich.

Touchon S.A.
Décolletages
2042 Valangin
Tél. 36 15 66

cherche pour entrée immédiate:

aide de bureau

éventuellement à temps partiel.

Nous cherchons une

aide de cuisine

Congé le dimanche.
Entrée immédiate.

S'adresser au café de l'Industrie, rue Louis-Favre 20, Neuchâtel. Tél. 25 28 41.

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon S.A.

Nous désirons engager, pour service technique,

HORLOGERS

pour travaux d'analogie sur montres mécaniques et électroniques.

Les personnes intéressées sont invitées à nous adresser leurs offres de service par écrit (curriculum vitae) ou par téléphone, afin de définir la date d'une entrevue.

SERVICE DU PERSONNEL.
Tél. (038) 53 33 33, 2052 FONTAINEMELON.

Institut genevois
cherche

physiothérapeute

suisse, diplômé depuis 2 ans.
Poste à responsabilités.

Tél. (022) 45 45 60, après-midi.

Hôtel du Pont de Thielle
cherche

dame ou garçon

d'office.
Entrée immédiate.

Faire offres, tél. (038) 25 16 77 ou (032) 83 16 32.

LOOPING S.A.
Manufacture de réveils et de pendulettes
Corcelles (NE)

Nous cherchons, pour nos divers départements:

une ouvrière
pour le posage de cadrans, d'aiguilles et le vissage de mouvements;

une ouvrière
pour le remontage du mécanisme, connaissant si possible la mise en marche;

une ouvrière d'ébauche
pour des travaux de perçage, de fraisage, etc.
Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser chez Looping S.A., rue de la Gare 5 A, 2035 Corcelles. Tél. 31 77 33.

Ce que Schulthess lave...

ou à l'aide de la Perfect 4 et Perfect 6
Machines à laver automatiques particulièrement robustes et de rendement élevé, donc idéales pour un usage permanent dans les grands locatifs; 14 programmes automatiques; avec touches de lavage accéléré; faciles à manipuler.

ou à l'aide de l'Universal 4
Machine à laver automatique, pouvant recevoir jusqu'à 4 kg de linge sec, pour appartements et maisons familiales; modèle indépendant (pas de fixation au sol) ou à encastrer dans agencement de cuisine (tous les organes de commande sont placés devant); 11 programmes automatiques et touches supplémentaires pour programmes spéciaux.

p.ex. à l'aide de la Lavator 42
Machine à laver automatique pour appartements et maisons familiales; jusqu'à 4 kg de capacité; 14 programmes automatiques; modèle indépendant (pas de fixation au sol) ou à encastrer.

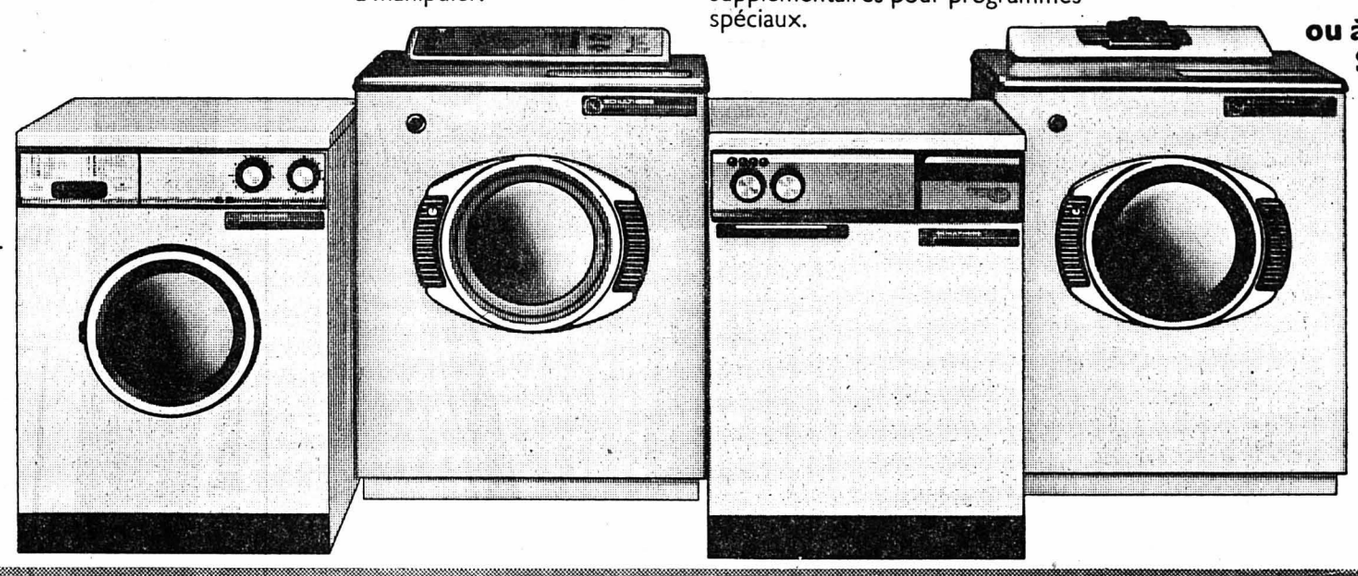

ou à l'aide de la Super 4 et Super 6
Machines à laver automatiques à commande par cartes perforées; s'adaptent par simple changement de carte à toute nouvelle fibre textile, par conséquent toujours à jour sur le plan technique; comme la Perfect, la Super satisfait aux plus hautes exigences.

WIRZ

SCHULTHESS
lave, sèche, repasse

OFFRES D'EMPLOIS

Organisation internationale à Zurich cherche une

SECRÉTAIRE

pour correspondance et travaux de bureau variés.

Langue maternelle française, connaissances d'anglais souhaitées. Sténographie en français.

Adresser offres au Rotary International, Witikonerstrasse 15, 8032 Zurich.

Distillerie Sydler Auvernier
engage
manœuvre - caviste

Place stable et assurée. Entrée 1er janvier 1977 ou date à convenir.
Tél. (038) 31 21 62.

Le Foyer d'apprentis de Boujean
Foyer éducatif pour jeunes gens, cherche
éducatrice ou éducateur
soucieux de travailler en équipe éducative auprès d'un groupe de 10 adolescents.

Offres à adresser à M. A. Brodbeck, directeur, Hintergasse 21, 2504 Bienne, tél. (032) 42 41 65.

On cherche
aide-comptable
expérimentée, travaillant avec précision.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres AV 2666 au bureau du journal.

Hôtel de l'Ours Cudrefin
cherche
orchestre
pour le 1er janvier 1977.
Tél. (037) 77 14 04.

Famille avec 3 enfants (8-6-3 ans) cherche
jeune fille
pour la garde des enfants et aider au ménage. Bons gains.
Tél. 31 58 81, dès 19 heures.

Maison de la place cherche, pour date à convenir,
un employé de commerce, aide-comptable
comme assistant de son chef de service.

L'entreprise assure un emploi stable avec tous les avantages sociaux.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres NI 2679 au bureau du journal.

La chronique des livres de **P.-L. BOREL**

A l'aube des temps fortunés

par Pierre Ancenis

Quand on suit la courbe des récits qui jalonnent depuis bientôt une trentaine d'années la carrière littéraire de Pierre Ancenis, c'est-à-dire de Pierre Aubert, ce qui frappe, ce n'est pas tant l'évolution de son talent, en somme très fidèle à lui-même, que celle de sa position morale. Au début, sa vision est encore très traditionnelle; les valeurs morales semblent intangibles. A la fin, plus rien de tout cela ne subsiste; les principes de jadis sont tous abandonnés; c'est la licence la plus complète.

Dans son nouveau récit, **A l'aube des temps fortunés**[1], Pierre Ancenis s'inspire de la vague de cambriolages commis il y a quelques années sur les bords du Léman. Le fait n'avait rien de nouveau; ce qui surprenait, ce qui était le plus inquiétant, c'est qu'ils avaient été commis par des jeunes gens de bonne famille, qu'aucune nécessité ne poussait à voler le bien d'autrui. Seul les poussait le goût du risque, le besoin d'enfreindre la loi, le désir de se parer de cynisme et brutalité. Mais d'abord, quels pouvaient bien être leurs parents? Dans quelle atmosphère avaient-ils été élevés?

Ces parents, tels que Pierre Ancenis les dépeint, ce sont toujours et encore des gens à principes, mais ces principes sont l'inverse de ceux qui régentaient la société d'hier. Aujourd'hui, on se veut «libéré», on pratique l'autodétermination, on célèbre la sexualité. Freud a passé par là. Les parents font l'amour librement, sans même se soustraire aux regards de leurs enfants. Les pères s'accordent des passades avec les filles de leurs collègues et amis, cependant que les mères se paient des amants d'un mois, choisis parmi les jeunes gens qu'elles déniaisent et dont elles rémunèrent les faveurs. Exagération dans la satire? Non. Ce climat ici et là existe, chez nous comme ailleurs.

Les enfants prenant toujours d'instinct position contre les principes affichés par leurs parents, Pierre Ancenis imagine un jeune homme candide, qu'il baptise poétiquement Tyriel, et sa sœur qu'il appelle Chlorine. Ilot de pureté et d'innocence dans un monde sans âme, Tyriel et Chlorine, qui s'aiment d'amour tendre, vont se trouver en butte à la jalousie de leurs camarades. Parmi eux, un chef, Martial, qui a le tempérament d'un condottiere. Martial règne en maître sur tous ses camarades; il exige une obéissance absolue dans la perpétration de leurs mauvais coups. Cette obéissance, il l'exige également de leurs sœurs, qui toutes sont tenues de lui accorder leurs faveurs. Ainsi, par sa fierté et sa brutalité, Martial jouit d'un immense prestige.

Martial a juré de faire céder Chlorine. Que la jeune fille s'y oppose, que Tyriel la protège, rien n'empêchera le criminel d'agir. Comment faire? Tyriel ne peut pourtant pas être à chaque minute à côté d'elle. Pour la garder, il place auprès d'elle un chien, le brave, fidèle et incorruptible Castor, qui marche devant elle, porte sa serviette, la ramène à la maison. Ce chien, il suffira d'une boulette pour l'empoisonner. Après quoi la jeune fille, sans doute violée, sera trouvée morte sur la voie du chemin de fer.

Ce crime, le triste Martial a eu l'habileté de le camoufler en suicide. Tous ses amis témoignant en sa faveur, la justice l'acquitte. Fou de rage, Tyriel décide alors de venger lui-même sa sœur. Avec une sûreté de somnambule, il surprend Martial et deux de ses amis, les tue, puis se livre à la justice. A partir de là, à la peinture des mœurs d'aujourd'hui va succéder la peinture, non moins satirique, de la justice d'aujourd'hui. Vu l'indulgence qui inspire les tribunaux, Tyriel bénéficiera d'une condamnation légère, à la grande satisfaction de cette jeune journaliste au cœur pitoyable, qui se félicite de voir triompher ses idées avancées.

Peut-être, à lire ce bref résumé, imaginera-t-on qu'il s'agit là d'une œuvre pénible et trouble. Pas le moins du monde. Le plus étonnant, en effet, dans ce récit centré sur la peinture de mœurs cyniques et corrompues, c'est que d'un bout à l'autre il reste d'une fraîcheur, d'une poésie, d'une délicatesse réellement ravissantes. Celà tient, bien entendu, à la nature même de Tyriel et de Chlorine, qui, tout en sachant et en voyant, conservent toute leur innocence de cœur et d'âme.

Cela ne l'empêche d'ailleurs pas, elle, d'être coquette, heureuse et flattée comme elle l'est de susciter le désir de ces terribles jeunes gens. Aussi avance-t-elle, gaie et sereine, parée de ses beaux cheveux d'or qui tombent en cascade sur ses épaules, sans prendre garde au précipice qui s'ouvre sous ses pas. Quant à Tyriel, Pierre Ancenis aurait peut-être pu le rendre plus profond et plus complexe. Avide de frapper, il court droit au but avec la rapidité d'un boulet. Et nous courons avec lui, emportés par l'allure frénétique d'un récit surprenant de précision, de force et de judicieuse ironie.

[1] Messeiller.

P. L. B.

notes de lecture — notes de lecture — notes de lecture

AU CŒUR DU MOYEN ÂGE

Nivernais-Bourbonnais roman
La Nuit des Temps 45
(Zodiaque)

Victor Hugo, il y a juste un siècle, écrivait: «A la Charité-sur-Loire, près de Bourges, il y a une église romane qui, par l'immensité de son enceinte et la richesse de son architecture, rivaliserait avec les plus célèbres cathédrales de l'Europe; mais elle est à demi ruinée. Elle tombe pierre à pierre, aussi inconnue que les pagodes orientales dans leurs déserts de sable.» C'est cette église, la plus grande de France après Cluny, située sur l'une des principales voies de pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, comptant une cinquantaine de filiales en France et à l'étranger, qui est présentée dans ce volume, avec Saint-Etienne de Nevers, Saint-Révérien, et en Bourbonnais Souvigny, Saint-Menoux, Saint-Désiré, Huriel, Autry-Issards, Domérat, etc.

Le Christ de la Transfiguration (La Charité-sur-Loire)

ART ET ARTISANAT

J. Iten-Maritz
Le tapis turc
Anatolie - Asie Mineure
(Office du Livre)

Dans ce prestigieux livre, chaque région est étudiée sous son aspect historique, ethnique, social et religieux, avant que l'auteur présente les tapis propres à chaque région, avec leurs caractéristiques permettant aux collectionneurs de les identifier. Les très nombreux tapis, originaux et attachants, qui proviennent d'intérieurs paysans, offrent un contraste saisissant avec les tapis de cour, tissés sur les métiers des sultans remis en activité sur les rives de la mer de Marmara, et qui sont d'une finition et d'un raffinement sans égal. Une somme destinée au connaisseur et à l'amateur, consacrée essentiellement au tapis turc d'Anatolie.

Zomar
N° 3 Septembre-octobre 1976
Dossier: l'Education
(Zomar, Case postale, Bienne)

Au sommaire, la démocratisation des études par Daniel Schulthess. Les directions actuelles de l'ethnologie, par Pierre Centlivres et Jacques Hainard, de l'Université de Neuchâtel.

Patrick Grainville
Les flamboyants
(Editions du Seuil)

Un voyageur arrive de la mer, invité dans le royaume d'un général roi fou africain, Tokor, un despote, un tyran débordant de vitalité, de grandeur et de génie. Le roi fou entraîne son compagnon dans une guerre contre les Diorles, une ethnie en voie de sécession. Il faut suivre nos deux gaillards explorant la jungle, assaillis par la clameur inouïe d'un milliard d'oiseaux et le puissant tapage d'un millier de singes, cernés par d'immenses arbres, ceibas géants, maobis, schilozobriums, supportés par de grosses lianes de corail, où pousse une flore délirante, orchis, lis bleus, orchidées éclatant comme des fous rires... Que Tokor dans sa rage sanguinaire et sa volonté de vengeance finisse bien ou mal, d'accord ou non avec son personnage, peu nous importe. Ce qui compte, c'est cette évocation mythique d'une Afrique qui s'affirme dans l'ivresse d'un primitivisme absolu, rebelle à toute civilisation et à toute culture. Un roman vraiment flamboyant, composé d'une suite de feux d'artifice, qui tient du ballet, de l'opéra, du spectacle de cirque aussi, tant le déroulement en est glorieux, fanfaron et admirablement réglé.

A. Ischer et E. Brodbeck
Nature neuchâteloise
Douze randonnées à travers le canton
(La Baconnière)

Réédition d'une suite d'excursions botaniques, fourmillant d'observations générales sur la flore, la faune, les plantes sauvages et cultivées. Randonnées au Chasseron, au Chasseral, au Creux-du-Van, au Bois-des-Lattes, le long du Doubs, à Vaumarcus, etc.

Jakob Wassermann
Gaspard Hauser
(Editions Hallier/P. J. Oswald)

Un jour de mai 1828, un adolescent fut trouvé défaillant et hébété, dans les rues de Nuremberg. On sut, plus tard, qu'arraché dès sa naissance à sa famille pour des raisons politiques et confié à un garde-chasse qui le maintint jusqu'à sa quinzième année dans un état d'ignorance et d'abjection totales, il était en fait l'héritier légitime de la couronne de Bade. Il fut recueilli, sous le nom de Gaspard Hauser, par un médecin de Nuremberg, et son cas étrange fit tant de bruit en Europe que ses ravisseurs le firent assassiner peu d'années après. Fidèle à l'histoire, cette œuvre du célèbre romancier de «L'affaire Mauritzius» fait ressortir aussi bien les souffrances de l'enfant abandonné et inconnu, que l'étonnante personnalité de Gaspard Hauser pressentant, malgré son état, qu'il était né pour régner. Le très beau film récent de Werner Herzog, qui vient de remettre en lumière le cas pathétique de Gaspard Hauser, doit beaucoup au roman de Jakob Wassermann, qui, avec Thomas Mann et Hermann Hesse, est l'un des romanciers allemands les plus considérables de notre siècle.

Robert Beauvais
Nous serons tous des Protestants
(Plon)

Un pamphlet vigoureux dénonçant l'influence protestante dans la politique, la finance, l'économie, la littérature (Gide et Schlumberger chez Gallimard). Même les manifestations les plus intimes de notre sexualité nous sont dictées par la Scandinavie et l'Amérique, pays protestants où l'on s'endort avec la Bible sur la table de nuit et le vibromasseur dans le tiroir.

Frédéric Vitoux
Bébert, le chat de Louis-Ferdinand Céline
(Grasset)

Bébert, énorme matou tigré au maintien aristocratique et à l'intelligence prodigieuse, glouton et râleur mais toujours d'une fidélité de fauve, n'était pas un chat ordinaire. Recueilli par Céline et sa femme, il partagea leurs errances, leurs aventures, leur misère, leur exil. C'est ainsi que, à travers les derniers romans de Céline, il est devenu l'un des chats les plus célèbres de la littérature.

Jean-Claude Emion
La prochaine fois c'est maintenant
(Denoël)

Dans ce monde, tout est à tout le monde. C'est ainsi que Jean et ses amis sont tour à tour Jésus, Hamlet, Einstein, un corbeau, Trotzki, ce qui leur passe par la tête. Rien n'est mauvais, tout est dans la façon de s'en servir, il faut que ça plaise. Si vous vous racontez toute votre vie une histoire idiote, vous serez idiot; si vous racontez une histoire drôle, vous vous amusez bien. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Telles sont les histoires de Jean et de ses amis, le jour où Jean décida d'avoir des amis, une femme et un enfant.

P. L. B.

...Schulthess le sèche également

p.ex. à l'aide du T411 au prix spécial de seulement Fr. 998.-

Séchoir idéal pour appartements et maisons familiales; permet de gagner de la place en le combinant par superposition avec la machine à laver; modèle indépendant (pas de fixation au sol) ou à encastrer; enfichable aux prises de courant ordinaires (220V).

ou à l'aide du T 5
Séchoir de capacité élevée pour maisons familiales et immeubles locatifs; combinable avec les machines à laver automatiques Perfect et Super; livrable également avec chauffage au gaz et avec dispositif de prépaiement.

ou à l'aide du T 4 E
Dimensions et capacité identiques au T 411, mais avec commande électronique entièrement automatique, simplifiant à l'extrême son emploi; complément idéal de la machine à laver automatique Universal 4; peu encombrant, parce que combinable également par superposition avec la machine à laver.

Rappel aux maris:
Noël approche à grands pas!

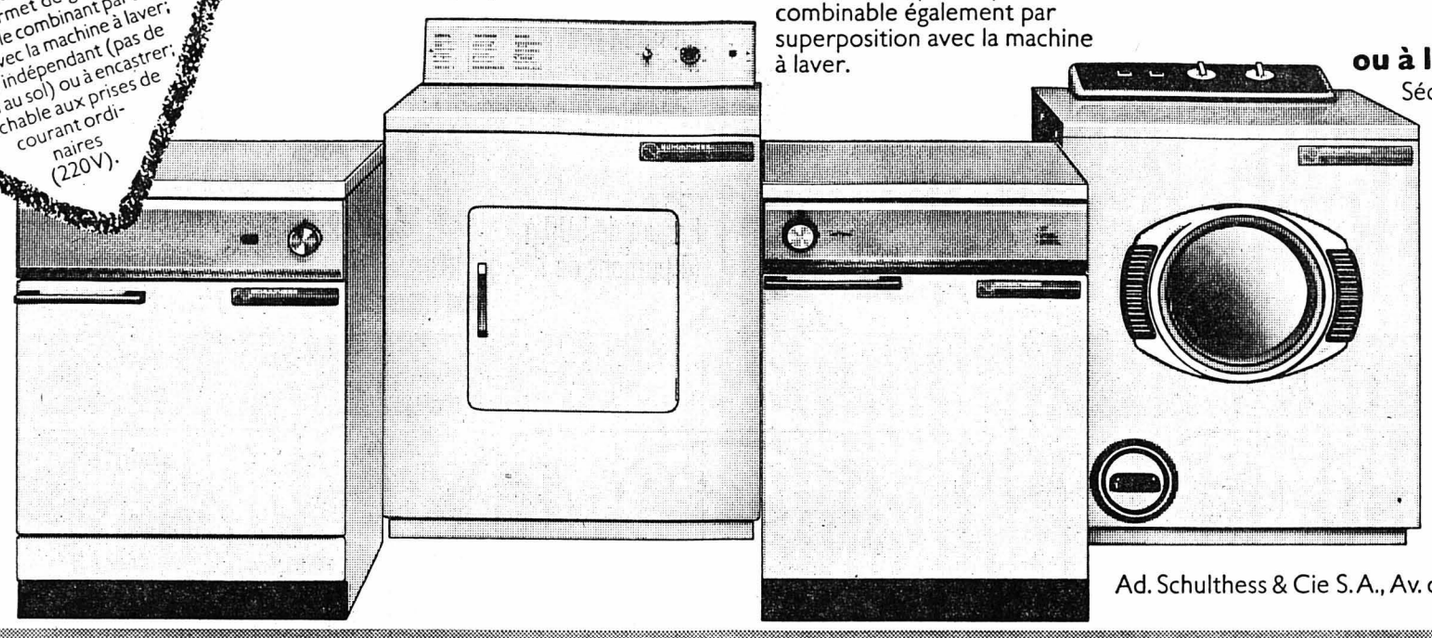

ou à l'aide du T 6
Séchoir pour un usage permanent, particulièrement indiqué dans les immeubles locatifs et salons-lavoirs; combinable à souhait avec les machines à laver automatiques Perfect 6 et Super 6; sur demande, avec dispositif de prépaiement et totalisateur.

Car laver avec une Schulthess, c'est bien.
Mais laver et sécher avec une Schulthess, c'est mieux.

176.002.1

Ad. Schulthess & Cie S.A., Av. de Provence 12, 1007 Lausanne

SCHULTHESS
lave, sèche, repasse

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL
NEUCHÂTEL
Vendredi 3 décembre 1976, à 20 h 30
Samedi 4 décembre 1976, à 20 h 30

Spectacles Nos 6 et 7

Les Galas Karsenty-Herbert présentent:

A VOS SOUHAITS

DE PIERRE CHESNOT

(Grand Prix Courteline 1976)

Avec **Bernard Blier**, GENEVIÈVE KERVINE, MADELEINE BARBULÉE, PATRICIA KARIM, JEAN MICHAUD, ALBERT RIEUX et JEAN SYLVÈRE.

«Une pièce qui fait rire aux éclats...»

Prix des places: 26.—, 22.—, 18.—, 14.—, 10.—
Location: Hug Musique SA, en face de la poste, Neuchâtel, tél. (038) 25 72 12.

BAR - Restaurant cherche, pour entrée immédiate, une

sommelière
(même débutante).

1 commis de cuisine

1 cuisinier

Tél. 25 48 01.

Nous cherchons

maîtresse ménagère

pour une douzaine d'heures d'enseignement par semaine, et ceci pendant quelques mois.
Faire offres sous chiffres PK 2681 au bureau du journal.

MARIAGES

Charmante
secrétaire de direction
blonde, 23 ans, cherche monsieur ayant de la personnalité pour construire un foyer durable.

Monsieur, divorcé, 45 ans, bonne situation, désire rencontrer
dame ou demoiselle
simple et affectueuse en vue mariage.

NE RESTEZ PAS SEUL (E) POUR LES FÊTES... écrivez-nous sans engagement.
LAETITIA, 25, av. Vinet 1004 LAUSANNE, tél. (021) 36 59 70.

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Dem. d'emplois

Couturière
spécialisée sur le travail de la fourrure cherche place pour janvier 1977 ou date à convenir.

Faire offre sous chiffres MH 2678 au bureau du journal.

SEULEMENT 50 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une

petite annonce au tarif réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis. chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés) ;
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer ;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc. ;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel.

(Annonces commerciales exclues)

Miel de sapin
de mon rucher, miel contrôlé, le kg 16 fr.

Tél. 24 07 48.

Pour vos comptes... décomptes AVS - ICHA - bilan - impôts - etc.,
comptable expérimenté vous conseillera

Ecrire à EZ 2670 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

BOUDRY

Nous cherchons pour le 1er février 1977

concierge

à temps partiel pour 2 immeubles de 20 appartements au total.
Un logement de 2 ou 3 pièces est à disposition.

Tél. 25 66 66.

clients! *Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront*

METAUX PRECIEUX SA

cherche

pour son **département commercial:**

- **SECRÉTAIRE QUALIFIÉE**

langues: anglais, allemand, français;

pour son **département administratif:**

- **DATATYPISTE**

ou éventuellement

EMPLOYÉE DE BUREAU

susceptible d'être formée pour cette activité (data-recorder MDS 6401).
Les candidates sont priées de se mettre en rapport avec notre service du personnel qui fournira tous renseignements complémentaires. Discrétion assurée.

Tél. (038) 25 72 31, interne 258.
MÉTAUX PRÉCIEUX S.A.,
avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9.

Boulanger-pâtissier

cherche place de boulanger-pâtissier. Bon pâtissier. Eventuellement remplacement.

Adresser offres écrites à GB 2672 au bureau du journal.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Il y a beaucoup de Pastis.
Il n'y a qu'un vrai Schlouk, c'est le Pastis Duval.

c'est le meilleur Schlouk depuis qu'on a inventé le Schlouk. Pastis Duval.

Euro-Advertising Zurich

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Une bonne nouvelle! Pour le moment, pas d'augmentation de prix du chocolat Migros!

Aussi dans les camions-magasins

Multipack

Carton bleu de 6 œufs 1.20

2 cartons (12 œufs) **1.80** **au lieu de 2.40**

Pour faire de la pâtisserie:

Œufs frais étrangers

Maintenant particulièrement avantageux!

Aussi dans les camions-magasins

Offre spéciale MIGROS data

Margarine Sobluma

composée d'huile de tournesol et de pure graisse végétale

Paquet de 500 g (4 portions de 125 g) **1.50** **au lieu de 2.10**

Margarine Sanissa

composée d'huile de tournesol, de pure graisse végétale et de **10% de beurre**

Paquet de 500 g (4 portions de 125 g) **1.70** **au lieu de 2.30**

Aussi dans les camions-magasins

Multipack

Farine fleur

vitaminée

Paquet de 1275 g 1.40

2 paquets 2.– **au lieu de 2.80**

le kilo –.78,4 seulement

Aussi dans les camions-magasins

Offre spéciale MIGROS data

C'est bientôt Noël!

Pâte à milans

de la meilleure qualité

Paquet de 500 g **1.90** **au lieu de 2.40**

Aussi dans les camions-magasins

Offre spéciale MIGROS data

Un biscuit pour les gourmets:

Brioche de Dresde

fabriquée selon l'ancienne recette traditionnelle.

Brioche de 720 g **4.80** (100 g = –.66,7) **au lieu de 5.80**

Offre spéciale

Optigal Poulet suisse

MIGROS data

de qualité frais

Optigal

1 kg **5.–** **au lieu de 5.90**

Aussi dans les camions-magasins

Multipack

Nouilles 5 œufs***

Pâtes aux œufs frais de qualité***

Paquet de 500 g 1.50

2 paquets 2.40 **au lieu de 3.–**

Aussi dans les camions-magasins

Offre spéciale

Voncafé ***

Extrait de café soluble, lyophilisé, 100% pur, très aromatique.

Bocal de 200 g (132 tasses) **7.20** **au lieu de 8.80**

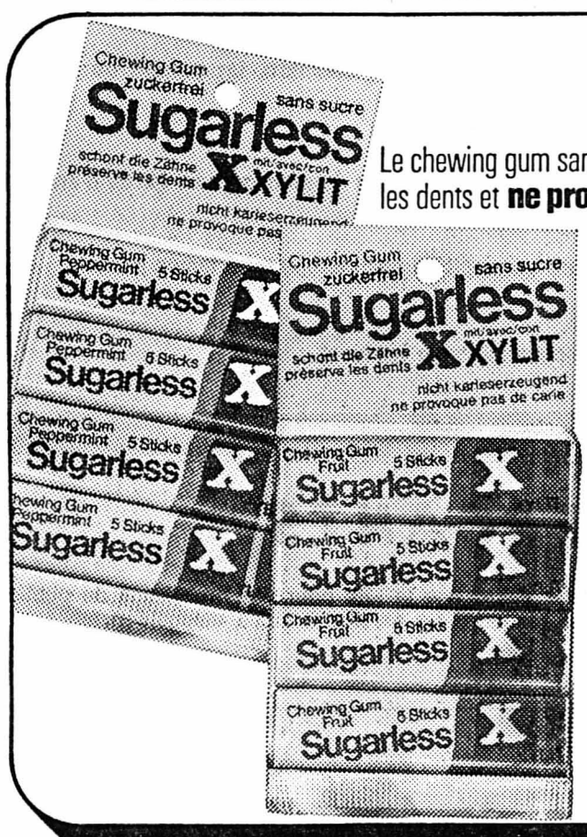

nouveau à Migros

Le chewing gum sans sucre, **avec xylit,** qui ménage les dents et **ne provoque pas de carie!**

Sugarless X

Peppermint
Fruit

Paquet de 4 × 5 sticks, 55 g **1.80** (100 g = 3.27,3)

Chewing gum sans sucre

Sugarless

Peppermint
Fruit
Spearmint

Paquet de 4 × 5 sticks, 55 g **1.10** (100 g = 2.–)

Friandises pour le sac de Saint-Nicolas:

Pain d'épice de Saint-Nicolas

2 pièces 130 g **1.30** (100 g = –.81,3)

Noix de Californie	500 g	**2.40**
Amandes espagnoles Molar	500 g	**2.90**
Noisettes italiennes	500 g	**2.40**
Noix du Brésil	500 g	**2.50**
Mélange de noix	500 g	**2.50**
Tirggel au miel, ronds	190 g	**2.20** (100 g = 1.15,8)

SUBITO

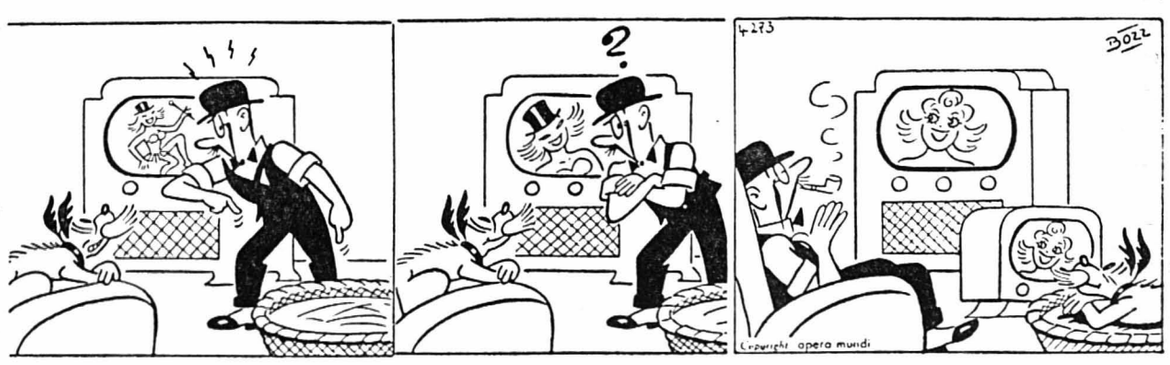

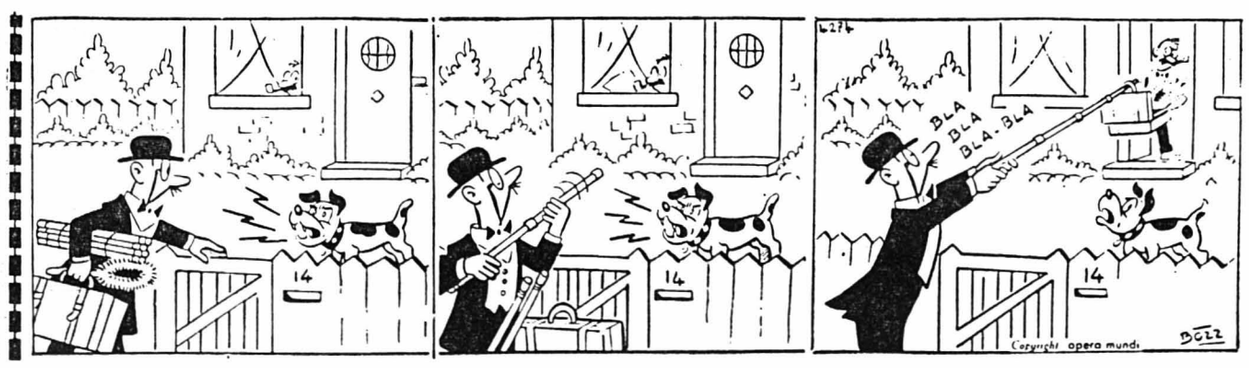

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

DE PARTICULIER, beaux tissus hommes et dames, belle qualité. Tél. 42 42 83.

NOIX FRAÎCHES Tél. 33 18 20.

MAGNIFIQUE DRESSOIR DES GRISONS. Tél. (038) 25 55 27.

PEINTURES. Tél. (038) 25 55 27.

CARTEL ET PENDULE de cheminée en bronze doré. Tél. (038) 25 55 27.

2 JANTES ÉQUIPÉES pneus, et chaînes à neige, Opel 1900, 150 fr.; 2 phares halogène H 4, Opel 1900, posés 150 fr. Tél. 24 16 16.

JOLI CHIOT SAINT-BERNARD 3 mois, 200 fr., bois de feu sec, 7 fr. le sac, livré. Tél. (039) 37 12 47.

4 PNEUS À CLOUS sur jantes 155 SR 12 (Escort). Tél. 36 15 30.

2 TAPIS D'ORIENT anciens. Tél. (038) 25 55 27.

PENDULE DE PARQUET Louis XV. Tél. (038) 25 55 27.

SOULIERS DE SKI LANGE comp. orange N° 7, Lange comp. Pro orange N° 7, Lange noir N° 5, Nordica astral Lady, neuf, N° 5½. Tél. (038) 24 19 82-72.

MACHINE À ÉCRIRE PORTATIVE; bibliothèque noyer. Tél. 25 15 07, dès 18 heures.

SKIS ROSSIGNOL STRATO, chaussures Heierling N° 9½. Tél. 31 79 47.

MINI TRAIN avec maquette; kimono judo, 8 à 12 ans; patins N° 33; points Avanti. Tél. 25 45 80.

FAUTE D'EMPLOI, cuisinière électrique Menalux, four autonettoyant; frigo Bosch. Le tout neuf. Tél. (039) 51 21 96.

2 PLAQUES DE CHEMINÉE, fonte, 67/86 cm, 1776; 48/48 cm, 1792; 1 plaque marbre blanc 57/95 cm. Tél. 25 35 82.

HABITS HOMME, noir et bleu marine, état neuf, 48 (blazer), 2 tenues isothermiques dame, 38 (plongeur); souliers ski Raichle, boucles, 43. Tél. 25 35 82.

ARGENTERIE JEZLER 800, théière, crémier, magnifiques, 250 fr. Tél. 25 35 82.

SOBAL NEUVE, 140 fr. Tél. 47 18 64.

SKIS HEAD 360, longueur 200 cm, fixations Salomon 505 stoppers; 1 table de salon 115 cm x 52 cm, dessus mosaïque. Tél. (038) 47 12 09, heures repas.

2 PNEUS NEIGE Good-Year 700 x 14, Tubeless, bon état. Bas prix. Tél. 31 26 17.

TUNER HI-FI STÉRÉO sans ampli. Prix 300 fr. Tél. 24 28 27.

CAUSE DOUBLE EMPLOI, cuisinière électrique Indesit, état de neuf, 230 fr. Tél. 24 71 20, toute heure.

1 ENREGISTREUR à cassettes, 60 fr.; 1 lit 190 x 90, à lattes, avec matelas, 80 fr.; 1 duvet 160 x 120, 30 fr.; 1 coiffeuse à 2 tiroirs et 1 table de nuit, 60 fr. les 2 pièces; 1 servier-boy avec porte-bouteilles, 60 fr. Le tout en bon état. Tél. 24 60 53.

TV NOIR-BLANC PHILIPS. Tél. 24 46 24, heures des repas..

MANTEAU PEAU, brodé, taille 38, neuf, 100 fr.; moulinette neuve 50 fr. Tél. 33 49 82.

PAROI MURALE comprenant lit français, 500 fr. Tél. (038) 55 26 51, dès 18 heures.

PALETOT ¾ MURMEL-VISON, brun, taille 40-42. Tél. 31 13 48.

NOMBREUX MODÈLES RÉDUITS d'avions; prix avantageux. Tél. (037) 77 11 65.

MANTEAU RETOURNÉ et caban, très bon état, bas prix. Tél. 41 13 00.

ENREGISTREUR MÉDIATOR entièrement révisé. Bas prix. Tél. 53 12 92.

MANTEAU DE MARMOTTE, taille 42-44. Excellent état. Tél. 53 12 92.

PROJECTEUR de diapositives Agfacolor 50. Etat de neuf. Bas prix. Tél. 53 12 92.

DEMANDES A ACHETER

BOTTES D'ÉQUITATION en cuir, N° 42-43. Tél. 33 18 20.

J'ACHÈTE TAPIS de Perse usagés. Tél. 46 22 79.

J'ACHÈTE UNE NICHE pour saint-bernard. Tél. 46 22 79.

A LOUER

CHAMBRE, confort, près du centre, à demoiselle. Tél. (038) 25 11 90.

2 PIÈCES confort, La Coudre-Neuchâtel. Tél. (038) 33 53 68, le soir.

CORNAUX 2 ET 3 PIÈCES tout confort, balcon, caves, galetas, cadre de verdure. Fr. 290.– et Fr. 400.– + charges. Tél. 47 13 71.

A COFFRANE, appartement mansardé, tout confort, de 3 chambres, cuisine agencée +coin à manger, salle de bains, cave, garage, jardin. Libre fin décembre. Loyer, charges comprises, 500 fr. Tél. 57 11 35.

CORCELLES: 2 pièces, remises à neuf, cuisine installée, salle de bains, dans petite maison tranquille. Epoque à convenir, 300 fr., plus charges. Tél. (038) 31 43 51.

LOCAL 340 m², à Serrières, accessible par camion. Tél. 57 14 15.

SERRIÈRES: magnifique 3½ pièces avec très grand balcon et vue imprenable. sur le lac. Tél. 57 14 15.

CERNIER: grand 3½ pièces (91 m²), complètement équipé. Tél. 57 14 15.

CHAMBRES INDÉPENDANTES, confort, douche. Côte 10, 100 fr., 150 fr. Tél. 25 72 38, 25 10 16.

PETIT STUDIO non meublé, cuisinette, douche, haut de la ville. Tél. 25 41 42.

LIBRE TOUT DE SUITE, jolie chambre, bains. Tél. 25 97 22.

AU CENTRE, BEL APPARTEMENT dans les combles, rénové, cuisine agencée moderne, bain, W.-C., ascenseur. Tél. 25 83 81.

NEUCHÂTEL, CHAMBRES indépendantes meublées, confort, douche, à messieurs. Tél. 24 70 23.

CENTRE VILLE, bel appartement 4½ pièces, tout confort. Loyer modéré. Tél. 24 13 70.

BEAU STUDIO meublé dans villa, confort, à demoiselle. Tél. 24 57 33.

195 FR., STUDIO meublé, chambre, cuisine, douche, tranquillité. Tél. 41 28 15.

PLAN SOLEIL, 4½ spacieux, ensoleillé, vue, pour le 24 janvier 1977. Tél. (038) 24 69 55.

Chez DENNER pas ~~d'augmentation~~ – mais au contraire une baisse de prix sur la bière de garde suisse

Bière DENNER ½ litre — Nouveau
ancien ~~-.55~~ **-.50** + dépôt -.30

Bière DENNER 6-Pack, 6 x 3,3 dl — Nouveau
ancien ~~3.20~~ **2.95**

Bières blondes

Gold Fassl d'Autriche	½ litre	–.70 + dépôt –.30
Skol d'Autriche	½ litre	–.70 + dépôt –.30
Steffl d'Autriche	½ litre	–.70 + dépôt –.30
Löwenbräu München Bière blonde de Munich	½ litre	–.75 + dépôt –.30
Gold-Ochsen d'Allemagne	½ litre	–.70 + dépôt –.30
EKU 1. Kulmbacher Actienbrauerei de Bavière	½ litre	–.70 + dépôt –.30
Bavaria Burgbräu de Bavière	½ litre	–.70 + dépôt –.30
Seppi Bock de France	½ litre	–.70 + dépôt –.30
Bock Adelshoffen de France	1 litre	1.10 + dépôt –.50

Bière de blé

Kristall Bière export à base de blé
Bayerische Staatsbrauerei Weihenstephan — ½ litre — –.80 + dépôt –.30

Le plus grand assortiment de bières aux prix les plus bas

Bière brune

Münster-Bräu de France, bouteille 2,5 dl — –.45

Münchner Löwenbräu Spezial bouteille 3,5 dl — 1.25

Bières en boîtes

Adambräu d'Autriche 3-Pack, 3 x 3,3 dl — 1.90

Karlsbräu d'Allemagne 3-Pack, 3 x 3,3 dl — 1.90

Königsbacher d'Allemagne 6-Pack, 6 x 3,3 dl — 4.90

Bière légère

Thor bière légère du Danemark, peu d'alcool 6-Pack, 6 x 3,3 dl — 3.30

Bières blondes spéciales

Königsbacher d'Allemagne — 6-Pack, 6 x 3,3 dl — 4.70

Carlsberg du Danemark — 6-Pack, 6 x 3,3 dl — 6.50

Tuborg du Danemark — 6-Pack, 6 x 3,3 dl — 6.90

Henninger d'Allemagne — 3-Pack, 3 x 3,3 dl — 2.75

Pilsner Urquell de Tchécoslovaquie — bouteille 3,3 dl — 1.10

SUPER-DISCOUNT DENNER

DENNER toujours meilleur marché!

JOLIE CHAMBRE, tout confort, balcon. Tél. 25 68 15.

VAL D'ANNIVIERS, à Vissoie, à 1300 m d'altitude, appartement pour 4 personnes, pour les fêtes de fin d'année, 500 fr. Tél. 47 18 64.

LE LANDERON, appartements 3 pièces et 3½, tout confort pour 1er avril; loyer modéré. Tél. (038) 51 23 38.

POUR LE 24 MARS, dans petite maison tranquille, au nord-ouest de la ville, joli 3 pièces, confort. Tél. 31 26 80, le matin.

LA COUDRE, DÎME 95, 2me étage, tout de suite, appartement mi-mansardé de 2 pièces cuisine, douche, chambre, salon boisé, balcon. Chauffage par étage poêle à mazout. Tél. 33 57 40, dès 18 heures.

SAINT-BLAISE, STUDIO non meublé, libre tout de suite, 180 fr. plus charges. Tél. 33 52 01.

POURTALÈS 5, immédiatement, 2 pièces, cuisine, douche, W.-C., balcon, cave. Tél. 24 01 51, à 13 heures.

4 PIÈCES + CUISINE, 100 francs, Colombier; jardin, dépendance, sans confort. Tél. 41 31 69, midi.

PESEUX, STUDIO MEUBLÉ, W.-C. et douche communs, libre immédiatement. Location 180 fr., charges comprises. Tél. 31 61 31.

PESEUX, APPARTEMENT de 2 pièces, modeste, libre le 24 décembre. Location 205 fr., charges comprises. Tél. 31 61 31.

SAINT-BLAISE, Dîme 2, appartement de 4 pièces, bain, W.-C., cuisine agencée moderne. Soleil, tranquillité. Libre tout de suite. Avec conciergerie si désiré. Tél. 33 52 01.

CHAMBRES INDÉPENDANTES meublées, confort, toilettes, cuisinette. Neuchâtel ou Peseux, tél. 24 12 62.

COLOMBIER, CHAMBRE MEUBLÉE, bain, douche. Tél. 41 13 68, heures des repas.

PESEUX, APPARTEMENT 3 PIÈCES, balcon, cave, galetas, chauffage général, 300 fr. + charges. Tél. (038) 31 28 68.

CHAMBRE MEUBLÉE indépendante à demoiselle, quartier université, 100 fr. Tél. 24 34 40.

IMMÉDIATEMENT APPARTEMENT avec balcon, 2 chambres, moderne. Tél. 24 28 13, entre 18 et 20 heures.

DEMANDES A LOUER

DAME SEULE cherche immédiatement ou à convenir, appartement 3 pièces, confort, bas - Corcelles. Tél. 31 10 08, 19 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

PETIT-CORTAILLOD, femme de ménage cherchée 2 heures par semaine minimum. Tél. 42 44 29.

HAUTERIVE, FEMME DE MÉNAGE un matin par semaine, le lundi. Tél. 33 13 48, le matin.

DEMANDES D'EMPLOIS

TRAVAIL À DOMICILE est cherché. Tél. 47 18 64.

QUI A BESOIN D'UNE GOUVERNANTE pour personne âgée ou malade? Tél. 25 05 39, entre 12 et 15 heures.

HORLOGER COMPLET qualifié ferait tous travaux sur pièces simples et compliquées. A domicile ou atelier. Adresser offres écrites à CX 2668 au bureau du journal.

URGENT, jeune homme cherche emploi dans tout domaine. Adresser offres écrites à DY 2669 au bureau du journal.

22 ANS, BONNES CONNAISSANCES photos pour circuits imprimés ou photos reportages (prises de vues et développement). Adresser offres écrites à ID 2674 au bureau du journal.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU CHATTE TIGRÉE, Auvernier - Colombier. Tél. 31 30 72.

DIVERS

CROYEZ-VOUS À LA PRIÈRE? Peu importe votre confession ou dénomination. Si vous croyez en Jésus-Christ comme étant votre Sauveur personnel, aimeriez-vous prier avec nous? Veuillez nous faire savoir quel jour ou heure vous conviendrait le mieux. Ecrire à case postale 654, 2001 Neuchâtel ou tél. 25 19 86.

DAME DE 63 ANS, agréable, désire rencontrer monsieur de même âge plus ou moins, pour partager solitude et amitié. Ecrire à JE 2675 au bureau du journal.

FAMILLE, 2 ENFANTS 11 et 13 ans, prendrait personne du troisième âge, en bonne santé, en chambre et pension. Chambre et cabinet de toilette indépendants dans maison familiale. Région Val-de-Ruz. Ecrire à KF 2676 au bureau du journal.

DAME SOIXANTAINE désire connaître monsieur même âge, pour rompre solitude. Ecrire à OJ 2680 au bureau du journal.

ÉTUDIANTE de langue étrangère cherche personne à partir de 30 ans pour conversations en français. Ecrire sous chiffre 28-300710 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

AMITIÉ-MARIAGE secrétaire, trentaine, protestante, enfant, souhaiterait rencontrer monsieur affectueux, gai, aimant nature, camping, danse, voyages, musique; ayant éventuellement activité sociale à partager, bateau. Ecrire à CV 2650 au bureau du journal.

Quand Citroën fait une 2CV spécialement pour la Suisse...

...ça donne quelque chose de spécial!

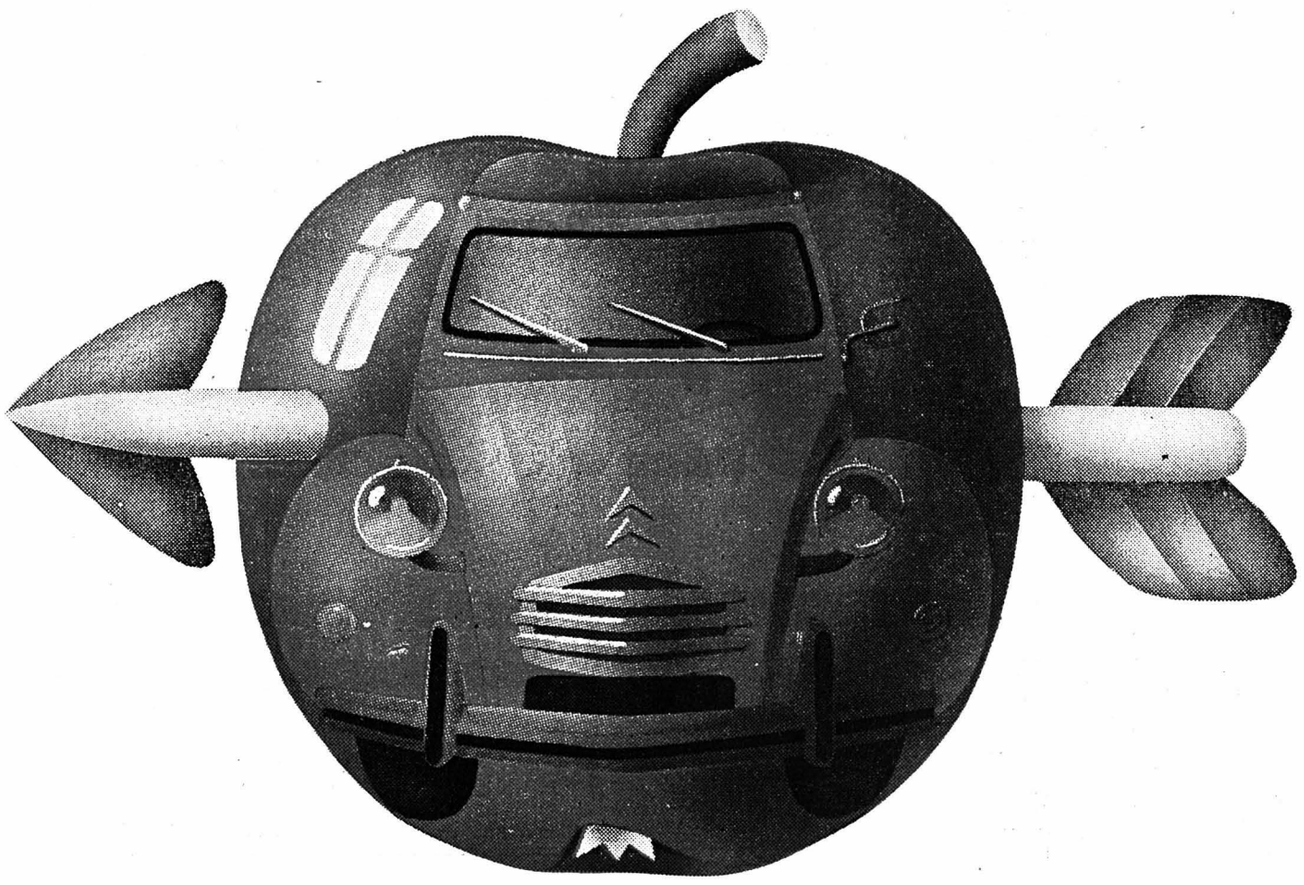

Parce qu'en Suisse tous les extrêmes routiers se touchent et se répètent à l'infini, parce que tous les extrêmes climatiques s'ajoutent à des exigences extrêmes, Citroën a conçu la 2CV6 Spécial spécialement pour la Suisse: en lui donnant des qualités extrêmes.

Le moteur de 602 cm³ développe 26 CV DIN. Il est conçu pour résister aux sollicitations les plus dures. Mais il ne consomme que 5,7 l aux 100 km. Il vous permet de bénéficier d'impôts et d'assurances extrêmement avantageux.

Fr. 6.950.–
2CV6 Spécial

La ligne est «rétro», les phares ronds. Les sièges hamacs sont faciles à enlever, vous pouvez les mettre dans le gazon pour pique-niquer.
C'est une voiture extrêmement pratique, extrêmement robuste, avec un grand volume de coffre.

A un prix extrêmement avantageux: Fr. 6950.– seulement. Et une bonne valeur de revente!

CITROËN 2CV

Citroën préfère **TOTAL**

Neuchâtel: Garages Apollo S. A., tél. (038) 24 12 12. Yverdon: Garage Nord Apollo S. A., tél. (024) 24 12 12.
Boudevilliers: Centre Automobile, Garage Moderne, tél. (038) 36 14 37. **Cortaillod:** F. Zeder, tél. (038) 42 10 60. **Fleurier:** Claude Hotz, tél. (038) 61 29 22. **Fontainemelon:** W. Christinat, tél. (038) 53 34 77. **Peseux:** M. Ducommun, Garage Central, tél. (038) 31 12 74. **Saint-Blaise:** Mme J.-P. Bourquin, Garage du Lac, tél. (038) 33 21 88. **Valangin:** M. Lautenbacher, Garage de la Station, tél. (038) 36 11 30.

RECOPERATION
démolition d'autos
déchets industriels
BORER
Depuis 1930
2006 Neuchâtel
Draizes 61 ✆ 31 66 66

Machine à laver
linge - vaisselle
Retour d'exposition légèrement griffée à céder avec gros rabais.
Miele - Zanker
AEG - Vedette
Gehrig - Philips
Indésit - Zérowatt
Crosley - Hoover
garantie d'usine
Livraison et pose gratuites.
Facilités de paiement.
Magic Neuchâtel
(038) 41 17 96

emosan
Lingerie climatisante – un cadeau idéal à tout âge.

emosan
La lingerie climatisante pour toute la famille
Grand choix de modèles mode, dans des couleurs épatantes

Demandez **emosan** dans les drogueries pharmacies et commerces spécialisés qui affichent l'emblème emosan

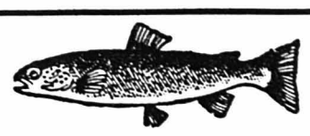

MATCH au LOTO

organisé par la
Société des pêcheurs en rivière de Neuchâtel et environs

SAMEDI 4 DÉCEMBRE
à 20 heures précises, au

CERCLE LIBÉRAL

QUINES DU TONNERRE:
TRUITES, JAMBONS, SALAMIS, LAPINS, FILETS GARNIS, etc.

Abonnements **Fr. 20.—** Premier tour **gratuit**

TRAVAILLEURS, RÉFLÉCHISSEZ!

40 HEURES

Dans les circonstances actuelles, la diminution des heures de travail que propose l'initiative des milieux extrémistes ne pourrait pas être compensée par une amélioration de la productivité.

Conséquences de l'initiative:

- diminution du produit national brut
- baisse des salaires de tous les travailleurs
- difficultés accrues pour les industries d'exportation déjà touchées par la revalorisation du franc suisse
- aggravation du chômage
- augmentation des déficits des collectivités publiques.

Pour préserver l'acquis

NON

à l'initiative des milieux extrémistes.

Prêts sans caution
Procrédit
Comme particulier vous recevez de suite un prêt personnel
pas de formalités
discrétion absolue
Aucune demande de renseignements à l'employeur, régie, etc.
Je désire Fr. .....
Nom ..... Prénom .....
Rue ..... No .....
NP/Lieu .....
A retourner aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
920'000 prêts versés à ce jour

DONALD DUCK

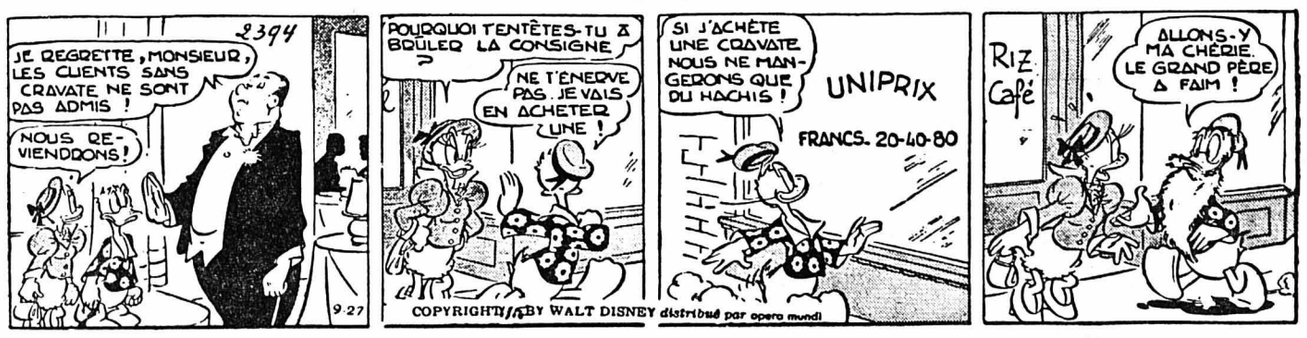

Naturellement chez
Garcin
CHAPELIER-CHEMISIER
Terreaux 1 Neuchâtel

Baux à loyer
au bureau du journal

A vendre
lames plancher 25 mm
lames chaufrein 15 mm ou joint ouvert.
Scierie Jeanneret Montmollin, tél. 31 16 42.

VÉHICULES A MOTEUR
ET ACCESSOIRES

A vendre
Simca 1100 LS
modèle 1972. Expertisée.
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
Boudevilliers. Téléphone (038) 36 15 15.

A vendre
FIAT 500
Expertisée, bon état, bas prix.
Garage Schaufelberger, Longschamp 46, 2068 Hauterive. Tél. 33 36 55.

VW bus habitation
expertisé, 4200 fr.
Simca Rallye II
11.000 km, 9500 fr.
Tél. (038) 66 13 55.

R 12 Break
Fr. 150.— par mois.
Tél. (022) 93 28 52.

A vendre
Mercedes 250 SE
modèle 1968. Expertisée, en parfait état.
Tél. 31 13 05 heures de bureau.

R. WASER Garage de la Côte
Limousine 4 portes
Austin Maxi
modèle 1974 porte arrière.
Garantie 6 mois.
Crédit - Echange
2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

Concessionnaire officiel
MERCEDES-BENZ & RENAULT
pour le bas du canton
Occasion de la semaine
CITROËN 2 CV 4
1971, moteur neuf, 71.000 km. Expertisée. Fr. 3100.—
GARAGE DES FALAISES S.A.
94, route des Falaises
RN 5 DIRECTION SAINT-BLAISE
Tél. 25 02 72

Certina Quartz
755 3518 41 Certina Quartz
Antichocs, étanche, glace saphir inrayable, acier inoxydable avec bracelet acier intégré Fr. 775.–
autres modèles dès Fr. 495.–
modèles en or dès Fr. 2550.–
CERTINA
Neuchâtel
R. Portenier
3, Faubourg de l'Hôpital

Hôtel du Poisson
2012 Auvernier
DÉCEMBRE
saison de la meilleure
PALÉE
Sauce neuchâteloise
à l'oseille fraîche
flambée à l'estragon
Réservation: Tél. (038) 31 62 31

Du 27 décembre au 8 janvier
CAMPS DE SKI
à Gryon-Villars-Les Mosses, pour garçons et filles de 10 à 15 ans.
Groupes pour débutants et avancés.
Devoirs de vacances surveillés.
Prix Fr. 275.— par semaine, remonte-pentes compris.
Inscriptions:
Les Glaciers, internat protestant, 1882 Gryon, tél. (025) 5 92 04.

DETTES
VITE RÉSOLUES
pour une entrevue chez vous sans engagement
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.
1510 MOUDON

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

FAN
Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une
PETITE ANNONCE
est toujours lue quand elle paraît dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

tosalli Sports
Colombier – Tél. 41 2312
CHAUSSURES DE SKI À PRIX DISCOUNT !
AVEC LA GARANTIE D'UN CHAUSSANT PARFAIT
Dès Fr. 59.– enfants, dès Fr. 85.– dames, dès Fr. 99.– messieurs

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.20 (C) Point de mire
17.30 (C) Les 4 coins
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Demain
18.50 (C) Gédéon
18.55 (C) Les Mohicans de Paris
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Le jour de la vengeance
21.55 (C) Les clés du regard
22.45 (C) Ici Berne
22.55 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

17.30 (C) Se former soi-même
18.10 TV culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) La famille Partridge
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.15 (C) Ici Berne
20.25 (C) Etres humains, technique, science
21.15 (C) Le nid
22.55 (C) Téléjournal

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 journal
13.35 Visiteurs du mercredi
18.05 A la bonne heure
18.35 Pour petits et grands
19.00 Anne, jour après jour (49)
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 Eh bien, raconte!
20.00 T F 1 journal
20.30 L'inspecteur mène l'enquête
22.00 Psychologie
22.55 Boxe
23.40 T F 1 dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazine régional
13.50 (C) Mercredi animé
14.00 (C) Aujourd'hui Madame
15.00 (C) Flash journal
15.05 (C) L'aventure est au bout de la route (10)
15.50 (C) Un sur cinq
18.35 (C) Palmarès des enfants
18.45 (C) Flash journal
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) La caméra invisible
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.30 (C) Kojak
21.30 (C) C'est-à-dire
23.00 (C) Antenne 2 dernière
23.10 (C) Pour adultes seulement

FRANCE III

12.15 (C) Relais de T F 1
18.10 (C) Amphi-CNAM
18.45 (C) F R 3 jeunesse
19.05 (C) Télévision régionale
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Les jeux à Marseille
20.30 (C) Journal d'un prêtre ouvrier
22.20 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

18.00 (C) Per i bambini
18.55 (C) Incontri
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Argomenti
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) La votazione federale del 5 dicembre
22.30 (C) Oggi alle camera federali
22.35 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, vivre seule. 17.05, pour les jeunes. 17.45, Dorothée et la sorcière. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, point chaud. 21 h, une rose et un revolver. 21.55, abramakabra. 22.40, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.20, jeux d'enfants. 16.30, pour les petits. 17 h, téléjournal. 17.10, Kim & Cie. 17.40, plaque tournante. 18.20, Percy Stuart. 19 h, téléjournal. 19.30, block 7. 20.15, bilan. 21 h, téléjournal. 21.15, la belle et la bête. 22.40, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de **6 h** à **23 h**, puis à **23.55. 6 h**, le journal du matin et à **6 h, 7 h, 8 h**, éditions principales. **7.35**, billet d'actualité. **8.05**, revue de la presse romande. **8.15**, chronique routière. **8.25**, mémento des spectacles et des concerts. **8.40**, microscope. **9.05**, la puce à l'oreille. **10.05**, fonds de terroir. **12 h**, le journal de midi. **12.05**, les uns, les autres. **12.30**, édition principale. **14.05**, des ronds dans l'eau.

16.15, le Père Perdrix (13), de Charles-Louis Philippe. **17.05**, en questions. **18 h**, le journal du soir. **18.20**, édition régionale. **18.40**, informations sportives. **18.50**, revue de la presse suisse alémanique. **19 h**, édition nationale et internationale. **19.30**, médecine et santé. **20.05**, disques-actualité. **22.05**, baisse un peu l'abat-jour. **23.05**, blues in the night. **24 h**, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. **9 h**, informations. **9.05**, le temps d'apprendre, contre la pollution du français. **9.20**, initiation musicale. **9.45**, Unesco. **10 h**, activités internationales. **10.15**, radioscolaire: La flûte de Pan. **10.45**, la peinture de 1945 à nos jours (10). **11 h**, musiciens suisses. **12 h**, midi-musique. **14 h**, informations. **14.05**, la librairie des ondes. **16 h**, Suisse-musique. **17 h**, rhythm'n pop. **17.30**, jazz contact. **18 h**, informations. **18.05**, redilemele. **18.55**, per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30**, novitads. **19.40**, Europe-jazz. **20 h**, informations. **20.05**, la Suisse à la rencontre de l'Europe. **20.30**, les concerts de Genève: Orchestre de la Suisse romande, direction Julius Rudel. **22.30**, marchands d'images. **23 h**, informations. **23.02**, une lumière dans la nuit. **23.05**, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05**, espresso. **9.05**, frais du four. **10 h**, rencontres en Israël. **11.05**, mélodies populaires. **11.50**, musique champêtre. **12.15**, félicitations. **12.40**, rendez-vous de midi. **14.05**, magazine féminin. **14.45**, lecture. **15 h**, pages de Vivaldi, Clementi, Mozart et Stamitz.

16.05, pour les aînés. **17 h**, onde légère. **18.20**, musique légère. **18.45**, sport. **19 h**, actualités, musique, en forme pour le ski. **20.05**, prisme. **21 h**, le pays et les gens. **22.15 - 24 h**, music-box.

LE MOT CACHÉ

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

VIENNE

HOROSCOPE

NAISSANCES: *Les enfants nés ce jour seront fantasques, capricieux mais très généreux et affectueux.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*

Travail: Une intuition bien éclairée vous permet de développer vos affaires. **Amour:** Vous avez tendance à juger mal et à donner trop de crédit aux natures médisantes. **Santé:** Vous savez dominer votre nervosité, ce qui vous a apporté un sommeil plus régulier.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*

Travail: Exercez votre autorité avec calme et bienveillance. Vous obtiendrez les résultats souhaités. **Amour:** Vous avez la chance de pouvoir apprécier l'être cher à sa juste valeur. **Santé:** Si vous partagez vos vacances, réservez-vous deux semaines à prendre en hiver.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*

Travail: Vous accomplissez un travail remarquable. Ne vous découragez pas en cours de route. **Amour:** La personne qui vous aime soutient vos ambitions et vous donne de judicieux conseils. **Santé:** Votre épiderme est délicat, si vous allez à la montagne, utilisez une bonne crème.

CANCER *(22-6 au 23-7)*

Travail: N'hésitez pas à vous adapter à la vie présente sans renoncer à vos qualités personnelles. **Amour:** Vous trouverez un appui chez l'être aimé. Il adoptera vos buts et vos méthodes de travail. **Santé:** Vos malaises ne sont pas toujours apparents et leurs brusques atteintes sont dangereuses.

LION *(24-7 au 23-8)*

Travail: Des succès dans la mode, la décoration, dans la culture et dans l'alimentation de luxe. **Amour:** Si vous avez épousé le Scorpion, votre union est très affectueuse, vos destins étant étroitement liés. **Santé:** Votre organisme est conditionné pour le mouvement, la vitesse, mais non pas pour une grande endurance.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*

Travail: Abandonnez les soucis et cherchez des distractions sportives, établissez un programme optimiste. **Amour:** Si vous avez épousé le Bélier, entente parfaite, votre influence est totale. **Santé:** La contrainte a des effets dangereux sur votre caractère, et peut altérer vos résistances utiles.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*

Travail: Vous n'aimez pas les changements, vous préférez que la carrière choisie réussisse pleinement. **Amour:** Ne revenez pas sur les faits passés, vous oubliez la saveur du présent. **Santé:** Améliorez le fonctionnement de vos reins et de votre foie, mangez des grillades.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*

Travail: Assez bon travail dans le domaine pratique où la Vierge peut vous aider. **Amour:** Exellentes relations avec vos amis, ne laissez pas surtout se détériorer votre amitié pour les Gémeaux. **Santé:** L'intestin est votre organe principal, adoptez un régime ou un mode de vie qui lui convienne.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*

Travail: Vous aimez ce qui est neuf et vous savez le mettre en valeur. La mécanique, l'électricité vous réussissent. **Amour:** Si vous aimez le Lion, votre planète vous apporte un rapprochement de vos volontés et de vos intelligences. **Santé:** Choisissez pour vos vacances d'hiver le soleil, la solitude vous déprime au lieu de vous reposer.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*

Travail: Grande satisfaction financière, vous constaterez la parfaite justesse de toutes vos prévisions. **Amour:** L'organisation de votre voyage occupe tous vos loisirs et l'être cher s'en plaint. **Santé:** Vous pouvez vous orienter vers la médecine, habituez-vous à rester objectif.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*

Travail: Restez réaliste et donnez la première place aux nécessités quotidiennes. **Amour:** Un changement très important va se produire, vous serez plus optimiste. **Santé:** Votre appareil respiratoire est très sensible, méfiez-vous des gaz nocifs.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*

Travail: Les relations commerciales vous conviennent, de brillants résultats compensent vos fatigues. **Amour:** Une sincère et fidèle affection partagée vous apporte le bonheur. **Santé:** Le moment serait favorable à une cure, un nouveau régime serait souhaitable.

MOTS CROISÉS

Problème N° 689

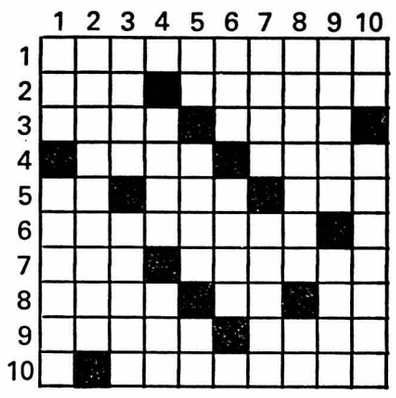

HORIZONTALEMENT

1. Conserve l'uniforme en temps de paix. 2. La première de toutes. Fonds de garantie. 3. Sa valeur attend le nombre des années. Prince d'opéra. 4. Met dans le vent. Mouvement du cœur ou des jambes. 5. Saint. Le service du seigneur. Son gousset est plein. 6. Il fait des têtes à queue. 7. Se détend. Tente. 8. Victime d'un cyclope. Caché. En vrac. 9. Longue intervention sur le billard. Cours de langue espagnole. 10. Avec elles, on est facilement à la hauteur.

VERTICALEMENT

1. Elle est traversée par des pieux. Il prouve que tout ce qui brille n'est pas or. 2. Fille de l'air. 3. Joue avec la clef. Trait. 4. Frappait ses victimes au cœur. C'est ainsi. 5. Possessif. On y accroche le filet. Interjection. 6. Il a eu la main de Fatima. Contrôle de bagage. 7. Sans fret. Courant. 8. Mettra en quarantaine. En bloc. 9. Sur la Baïse. Noir de coups. 10. Préposition. Les clous sont les meilleurs.

Solution du N° 688

HORIZONTALEMENT: 1. Manœuvres. 2. Epieur. - Eté. 3. Poil. - Nier. 4. Do. - Leçon. 5. Art. - Roussi. 6. Utes. - Be. - Et. 7. Kératine. 8. Io. - Ray. - ONU. 9. Edit. - Euler. 10. Recensées.

VERTICALEMENT: 1. Me. - Daumier. 2. Apport. - Ode. 3. Nio. - Tek. - IC. 4. Œil. - Serte. 5. Euler. - Râ. 6. Ur. - Cobayes. 7. Nouet. - UE. 8. Reins. - Iole. 9. Eté. - Sennes. 10. Serviteur.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Université: 20 h 15, Exposé de Henri-Charles Tauxé
Théâtre: 16 h et 20 h 30, Le Kalahari par M. F. Boller.

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: La Suisse au service de la paix.
Musée d'ethnographie: Les Esquimaux hier et aujourd'hui.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle: Dioramas et collections.
Galerie des Amis des arts.
Galerie Ditesheim: Horst Janssen, gravures, dessins.
Galerie Contact: Claude Mojonnet, dessins.
Galerie Média: André Evard, peintures, collages.
TOURISME: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, La cuisine au beurre. 12 ans.
Arcades: 15 h et 20 h 15, Barry Lyndon 16 ans.
Rex: 15 h et 20 h 45, Nea. 18 ans.
Studio: 18 h 30 et 21 h, Face à face (Sélection) 2me semaine. 15 h, Les chefs-d'œuvre de Walt Disney. Enfants admis.
Bio: 15 h, 18 h 15 et 21 h, 1900 — deuxième acte. 18 ans. 2me semaine.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Missouri breaks. 16 ans. 17 h 45, Les temps modernes. 7 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h) Jazzland, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Pharmacie d'office: Coopérations, Grand-Rue-Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - La Côte. M. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I: Jacques Schreyer, collages.
Galerie Numaga II: Jacques Berger, peintures, dessins, gravures. Borès, Espagne, dessins.
Galerie «Et caetera»: Exposition de Noël.

BEVAIX

Arts anciens: Objets anciens et peintures.
Galerie Pro Arte: Ecole hollandaise et flamande classique. Œuvres françaises du XVIIIe au XXe siècle.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 30, Les dents de la mer. 12 ans.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: Michel Engel, sculptures et dessins.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, On ne vit que deux fois.
Galerie d'art: Jean Thiébaud, art alpin.

DESTINS HORS SÉRIE — LA FAYETTE

LA SECONDE RESTAURATION

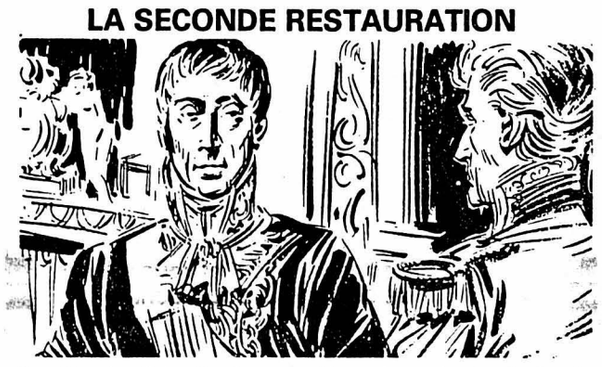

RÉSUMÉ: Gilbert de La Fayette est le dernier descendant d'une grande famille d'Auvergne. Après avoir combattu à 20 ans pour l'indépendance de l'Amérique, il a déterminé en France le mouvement de réforme monarchique. Puis, haï par les Jacobins, il a dû s'enfuir et a vécu cinq années prisonnier des Autrichiens dans la forteresse d'Olmütz, où sa femme est venue le rejoindre. Libéré mais ayant perdu toute sa fortune, il habite le château de La Grange. En 1807, Mme de La Fayette meurt. En conflit constant avec Napoléon, il provoque, après les Cent Jours, l'abdication de l'empereur.

Napoléon écarté, les Bourbons envolés, la place est nette; La Fayette pourrait se faire nommer par l'Assemblée chef d'un gouvernement provisoire, utiliser son prestige et ses amitiés pour obtenir le retrait des armées étrangères, faire élire une Assemblée constituante qui donnerait à la France des institutions de son choix et le désignerait, sans aucun doute, comme Président de la République. Il ne saisit pas cette occasion historique. En cette heure trouble, c'est l'inquiétant Fouché qui parvient, par ses intrigues, à se faire nommer chef du gouvernement. Son plan est de gagner la faveur des Bourbons en leur restituant leur trône. Il s'empresse de charger La Fayette d'une mission. «Général,» lui dit-il, «je vous demande d'aller négocier l'armistice, au nom du gouvernement français.» Ainsi le duc d'Otrante élimine cet exalté qui pourrait le gêner dans ses transactions avec les Bourbons.

Les Prussiens de Blücher puis les Anglais de Wellington pénètrent dans Paris. Les négociations d'armistice n'ont plus aucun sens. La Fayette rentre dans la capitale, où se trouvent déjà les souverains étrangers. Il court chez le duc d'Otrante, le presse de réunir un conseil de gouvernement. Fouché a signé la capitulation deux heures plus tôt et s'est mis d'accord avec les Bourbons. Il n'en dit rien à son interlocuteur, bien entendu, et réunit le conseil demandé. La Fayette rend compte de ses pourparlers puis il redresse sa haute taille et s'écrie, éternel Don Quichotte: «Je déclare infâmes et traîtres à la patrie tous ceux qui tenteraient un arrangement sans l'approbation du Parlement.» Fouché sourit et applaudit, comme si ces vaines imprécations ne le visaient pas directement.

Deux carrosses quittent Paris, cahotant sur la grand'route, cent fois retenus, contrôlés, en danger d'être arrêtés. Ils transportent les membres de la commission d'armistice. C'est seulement au bout de cinq jours que La Fayette, le comte Dupont, le duc de La Rochefoucault, Liancourt et Benjamin Constant atteignent le quartier général, à Haguenau. Les pourparlers traînent en longueur. Visiblement les vainqueurs cherchent à gagner du temps. Il y a parfois de rudes assauts. Quant Lord Stewart, représentant de l'Angleterre, réclame qu'on livre Napoléon aux Alliés, La Fayette lui répond avec indignation. «Je suis bien étonné que pour proposer une telle lâcheté au peuple français, vous vous adressiez de préférence à un des prisonniers d'Olmütz!»

Le lendemain, à la tête de quelques députés, La Fayette trouve barrées par la garde nationale, les routes qui mènent au Parlement. Par ordre de Louis XVIII, dont la restauration a été annoncée, la Chambre est dissoute. Déçu, bafoué, impuissant, le «vétéran de la liberté» retourne à sa retraite.

Demain: Contre les ultras

POUR VOUS MADAME

Un menu

Saucisse de veau aux oignons
Chou rouge à la mode allemande
Pommes vapeur
Biscuits

LE PLAT DU JOUR:

Chou rouge à la mode allemande

Laver et couper les choux. Les blanchir quelques minutes et bien les égoutter.

Faire fondre dans une casserole du corps gras et faire revenir les choux, assaisonner et ajouter un bon verre de vin rouge et laisser cuire doucement.

Quand les choux sont à peu près cuits, mettre au-dessus quelques pommes pelées et coupées en quartiers. Quand le tout est cuit, saupoudrer d'une pincée de sucre et arroser d'un filet de vinaigre.

Vocabulaire culinaire

A l'italienne: Préparation à base de champignons de couche hachés ou coupés en petits dés qui sert dans la préparation de viandes de boucherie, de volailles, de poissons ou de légumes.

Jardinière: garniture à base de haricots verts, de petits pois, de navets, de carottes, de flageolets et de petits bouquets de chou-fleur dorés au beurre et cuits séparément et dressée autour de pièces de boucherie. Cette garniture est servie généralement avec un fond de viande.

Diarrhée du nouveau-né

Recette de l'eau de riz pour combattre les diarrhées: laissez bouillir une cuillerée à soupe de riz dans un litre d'eau bouillante pendant une vingtaine de minutes. Passez et répartissez la dose correspondant au poids du nourrisson dans ses biberons.

Faire des achats rationnels

Pour ne pas être prise au dépourvu, notez au fur et à mesure sur un aide-mémoire les produits qui s'épuisent. Votre liste d'achats sera toute prête le moment venu.

Pour gagner du temps, établissez un plan d'achats et groupez-les soit en faisant livrer à domicile, trois fois par mois ou tous les quinze jours, ce qui vous est nécessaire, soit en procédant vous-même aux achats une fois par semaine en dehors des heures d'affluence.

Quelles quantités achèterez-vous? Les quantités nécessaires sont évidemment directement liées aux habitudes alimentaires et à la compostition de la famille. La taille des boîtes de conserves dépendra du nombre de convives quotidiens. La place aussi, dont vous disposez, vous incitera à augmenter ou diminuer vos achats. Les provisions avariées, le surplus jeté régulièrement, constituent une dépense inutile que vous pourrez facilement éviter en faisant des achats raisonnés.

Rognons d'agneau au cognac

(pour 4 personnes)

Ingrédients: 4 rognons d'agneau, 50 g de beurre, 1 verre à liqueur de cognac, 2 gousses d'ail, 250 g de champignons, 1 citron, ½ litre de crème, sel, poivre.

Nettoyez les champignons et lavez-les dans une eau froide citronnée. Coupez-les en deux ou en quatre suivant leur grandeur et faites-les cuire quelques minutes dans la moitié du beurre avec le jus d'un demi-citron et une cuillerée à soupe d'eau. Assaisonnez.

Nettoyez les rognons. Ouvrez-les en deux et débarrassez-les des filets nerveux. Faites-les sauter rapidement dans le restant du beurre. Salez, poivrez et, après trois minutes de cuisson de chaque côté, ajoutez l'ail haché. Arrosez avec le cognac et flambez.

Dressez les rognons sur le plat de service. Ajoutez les champignons et leur cuisson dans la poêle des rognons, liez avec la crème, mélangez convenablement, rectifiez l'assaisonnement et versez sur les rognons.

Préparation: 25 minutes et **cuisson:** une dizaine de minutes.

A méditer

Ah! quel talent, je vais avoir demain.
(H. BERLIOZ)

NOTRE FEUILLETON

TE REVERRAI-JE FELICIDAD?

LORENA

13 *LIBRAIRIE JULES TALLANDIER*

Je viens de voir une vraie Parisienne, mon pigeon. Remarque, c'est une femme qui semble bizarre, il faudra s'en méfier comme de trente-six démons, mais quelle élégance! Et pourtant, elle est moins belle que toi: sa figure est changeante et ses cils sont des pattes d'araignée... En tout cas, toi, tu ne vas pas pouvoir rester comme ça, avec tes cheveux qui vont bientôt balayer le sol, tes pieds nus dans tes sandales, et tout. Il faut que tu t'habilles comme on le fait à Paris.

— Tu veux me faire porter ces falbalas que...

— Pas du tout. Je compte faire de toi une belle demoiselle. Ici, on met des bas pour sortir, on a un sac à main, avec un poudrier dedans, et on se donne de temps en temps un petit coup de houpette sur le nez, pif! paf! comme ça... Finis, ma Felicidad, les vieilles bottes à éperons, les vêtements cousus avec des ficelles, les chemises déchirées. Fais-moi plaisir. Avant d'emménager chez ces gens, allons dans les grands magasins, et tu vas voir!

*
* *

Felicidad voyait: une jeune fille banale, dans un petit tailleur marron qui l'étriquait, et dont la couleur ne convenait pas à son teint. Tout éclat avait disparu de ses yeux; ses longs cheveux sauvages avaient été roulés en chignon dans le cou — elle n'avait pas consenti à ce qu'on les coupât — ses pieds, emprisonnés dans des chaussures noires souffraient, rebelles, et sa démarche se faisait hésitante. Avant, sa beauté était toute de naturel, de muscles souples travaillant au soleil, de mouvements de petit animal. Expression même de la liberté, cette beauté était trop secrète pour résister à un asservissement. Il lui fallait son climat coutumier, ou bien peut-être l'art savant des grands couturiers, qui eussent su composer avec elle une œuvre artificielle, certes, mais admirable de goût. Felicidad eût pu alors devenir la reine de Paris. Mais la confection de série éteignit son éclat, et sans son teint ambré et cet air étrange qu'ont les êtres transplantés, elle eût passé complètement inaperçue dans la foule.

Barbara avait dit: «Tu montes d'une haleine jusqu'au quatrième, où sont nos deux chambres. Mme de Vilmort ne sera sans doute pas là, je te présenterai à elle plus tard».

Dans l'hôtel de Vilmort régnait un curieux brouhaha: verres choqués, phrases musicales aussitôt interrompues, rires sonores.

Felicidad se hâtait de passer le cap du second étage, quand une porte s'ouvrit brusquement, et elle se trouva en face d'un grand jeune homme très élégant qui sursauta en l'apercevant.

De son côté, elle s'immobilisa, pétrifiée.

— Eh bien! Pierre-Jean... cria derrière lui, moqueuse, une voix féminine, «avancez donc, vous avez vu un fantôme?»

En dépit de son trouble extrême, Felicidad enregistra en un éclair la silhouette élancée de l'inconnu, les cheveux châtain clair, l'ironie mordante du sourire, et surtout l'expression amère, arrogante des yeux gris qui se fixaient sur elle avec dureté.

Inexplicablement elle frémit sous ce regard, pour la première fois de sa vie.

Cependant le jeune homme avançait vers elle, poussé dans le dos par des mains impatientes. Une jeune fille parut à son côté, svelte et sinueuse dans une robe noire et blanche d'une élégance raffinée. A son cou tremblaient plusieurs rangées de rubis, comme une coulée de larmes de sang. Semblables à du sang aussi étaient ses ongles longs et fins. Son visage discrètement maquillé était hardi et offrait au grand jour quelques imperfections, avec une franchise hautaine: le nez trop long et pointu, le menton carré aux maxillaires développés comme ceux d'un carnivore. Il émanait de ces traits une expression de féminité aiguë, dans le sens redoutable du terme, d'âpreté dans la lutte pour la vie, qui faisait demeurer sur la défensive ceux qui les contemplaient. Le charme n'est pas toujours l'apanage des bons; cet être-là charmait, et ses dons étaient sans nul doute maléfiques.

— Oh! pardon, mon cher, fit la jeune fille en posant la main sur sa bouche comme une écolière prise en défaut, je ne vous savais pas en si agréable compagnie! Mademoiselle est une invitée de la dernière heure? Pierre-Jean, je sens que la jalousie me mord...

Le jeune homme parut tiré d'un songe. Sa voix s'éleva, grave et froide:

— A juste titre, ma chère Irène, car mon cœur brûle déjà pour cette apparition... Dommage qu'elle ait perdu sa langue. Etes-vous muette, mon enfant? ajouta-t-il d'un air supérieur.

Irène chercha à l'entraîner:

— Elle a plutôt l'air malade de peur, votre conquête! C'est l'effet de votre beauté nordique... Vous devriez lui proposer une petite danse. Je crois qu'on s'amuserait bien, persifla-t-elle cruellement, car l'attention que celui qu'elle appelait Pierre-Jean portait à une autre qu'elle-même commençait à l'agacer.

Pierre-Jean de Vilmort avait pour habitude de détailler non sans cynisme, avec un sens critique très aiguisé, toutes les femmes qui croisaient son chemin de garçon riche, semi-oisif et désabusé. Son regard parcourut cette espèce de grande fille gauche, pâle sous son hâle, au corps engoncé dans un tailleur mal coupé, qui cachait ses mains derrière son dos et baissait les yeux. Tout cela, en fin de compte, lui parut assez déplaisant.

Le jeune homme se tourna vers Irène, fit mentalement une comparaison rapide en faveur de la blonde jeune fille, lui prit le bras et commença de descendre l'escalier après un geste bref, qui pouvait être pris pour un salut, à l'adresse de la créature sans grâce qui s'enfuyait dans les étages avec précipitation.

Felicidad, éperdue, entendit Irène égrener un rire interminable:

— Qu'est-ce que ce sujet de pendule fait chez vous?

La voix de Pierre-Jean, étouffée par la distance, répondit d'un ton léger, qui sonna un peu faux:

— Ce doit être une commissionnaire qui apporte une note, ou bien la fille de quelque femme de ménage... peu importe! Laissons cela, Irène.

— Où allons-nous? Vous m'enlevez?

— Je vous enlève, chère amie. Cette surprise-party traîne en longueur, les autres se passeront de nous. Que diriez-vous d'un cocktail au bar du Marignan? J'y ai rendez-vous avec un type sensationnel, qui doit me donner un tuyau pour les courses de Longchamp dimanche prochain. Et puis, j'aime qu'on me voie avec vous, Irène. Vous êtes vraiment la fille la plus...

La suite se perdit dans un murmure confus.

Felicidad resta quelque temps immobile, misérable, la tête baissée, comme un tout petit enfant perdu, sans parents, sans chaleur, sans espoir, perdu...

Comme cette rencontre était cruelle! Comme elle eût voulu susciter l'intérêt de ce garçon élégant, aux gestes pleins d'aisance, qui la regardait, au fond, sans grande méchanceté, mais avec l'expression vide et lointaine des êtres étrangers au monde. Mais il y avait cette jeune fille, à son côté, cette Irène parfumée...

(A suivre)

40 HEURES

TRAVAILLEURS, RÉFLÉCHISSEZ !

L'initiative du POCH et de la Ligue marxiste révolutionnaire demande que la durée du travail hebdomadaire soit réduite à 40 heures dans le délai d'un an.
Cette initiative n'a qu'un but: détruire le climat social du pays.
Son acceptation aurait comme conséquences les plus graves:
- une diminution du revenu national équivalent au rendement annuel de 300.000 travailleurs
- une diminution des salaires qui ne pourra pas être compensée dans la situation économique actuelle
- une augmentation des déficits des collectivités et des services publics par l'augmentation des effectifs, ce qui alourdira les charges fiscales
- l'arrêt total du progrès social
- l'augmentation du prix des produits agricoles
- la désorganisation des secteurs où des conditions particulières imposent de travailler davantage que les 44 heures actuelles (hôpitaux, agriculture, artisanat, hôtellerie, etc.).

La réduction de la durée du travail comme toute autre amélioration sociale ne peut résulter que d'accord entre partenaires sociaux.
Toute solution imposée aurait des conséquences irréversibles.

Pour préserver l'acquis

NON

à l'initiative des partis extrémistes

Comité neuchâtelois contre l'initiative du POCH et de la Ligue marxiste révolutionnaire.

POUR EXPRIMER VOS VŒUX

à l'occasion des fêtes de fin d'année, L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. édite une magnifique série de gravures du 19me siècle

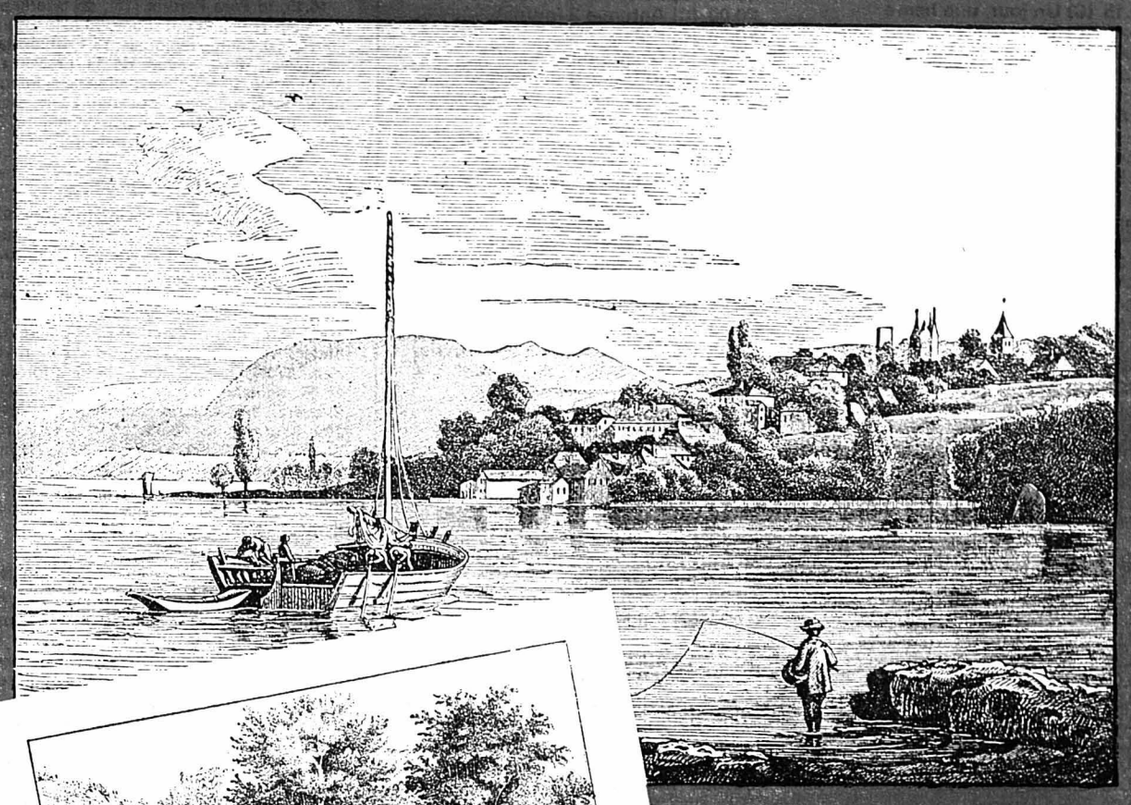

10 reproductions de merveilleux paysages et d'édifices anciens de notre région immortalisés par de talentueux graveurs du siècle passé.

Le jeu de 10 sujets différents, avec enveloppes	Fr. –.45 le sujet
depuis 2 jeux	Fr. –.40 le sujet
depuis 5 jeux	Fr. –.35 le sujet

En vente à la réception du journal où vous trouverez encore tout un choix d'autres cartes

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
Saint-Maurice 4

Nouveau
PLAN D'INVESTISSEMENT
en pierres précieuses

RENTABILITÉ annuelle **10 %** minimum
garantie par contrat

Emission limitée
Renseignements sans engagement

J. BONNET & Co I.D.D. SA
Numa-Droz 141 ✆ (039) 22 22 25
2300 La Chaux-de-Fonds

DÉMÉNAGEMENT
Transports internationaux
M. DANUSER Tél. (038) 31 57 83
Garde-meubles - Transports de pianos

Il fait bon dans votre foyer; il y fera meilleur si vous avez aidé.
SECOURS SUISSE D'HIVER

EMPRUNT

ARBED FINANCE S.A.

Luxembourg

avec cautionnement solidaire de
ARBED Aciéries Réunies de Burbach-Eich-Dudelange S.A.
Luxembourg

5½%

Emprunt 1977—92
de fr. s. 80 000 000

Le produit de l'emprunt est destiné au consolidation d'une dette en francs suisses qui a servi au financement du programme d'investissement d'ARBED S.A.

99¼%

Prix d'émission

No de valeur: 592 582

Modalités de l'emprunt

Durée:
15 ans au maximum

Titres:
obligations au porteur de fr. s. 5000 et fr. s. 100 000

Remboursement:
rachats annuels de 1981 à 1991 au cas où les cours ne dépassent pas 100%

Coupons:
coupons annuels au 20 janvier

Cotation:
aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne

Délai de souscription
du 1er au 6 décembre 1976, à midi

Les banques tiennent à disposition des prospectus ainsi que des bulletins de souscription

Société de Banque Suisse — Union de Banques Suisses — Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse — Banque Leu SA — Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie — Société Privée de Banque et de Gérance — Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantonales Suisses

Mardi 7 décembre à 20 h 30
COLLÉGIALE de NEUCHÂTEL
CONCERT DE NOËL
ALAIN MORISOD
et son orchestre
NOUVEAU PROGRAMME
Location: Hug Musique, Neuchâtel
Tél. (038) 25 72 12
Org.: A. Toth, Delémont

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL
achète
CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales: 30 cm × 30 cm, propres, blancs et couleurs.

Particulier, frontière française, vend
buffet lorrain
authentique.
Tél. (0033) 81/39 30 88, ou demander le 114.

Domino
Le Cabaret-Dansant International de Bienne Domino
55, rue Centrale 2500 BIENNE
Téléphone (032) 22 87 44
PROGRAMME DU 1er au 23 DÉCEMBRE 1976
Romantici 2000
L'orchestre de réputation mondiale!
Terry Davies
Un corps parfait dans une danse exotique
Sybil
Irrésistible et quel charme!
Ouvert dès 20 h 45
Attractions vers minuit
Dimanche et lundi, entrée libre
De mardi à jeudi, entrée libre pour dames
Saint-Sylvestre:
dès 14 h jusqu'à la fin du spectacle.

Société Neuchâteloise des Pêcheurs à la Traîne
CE SOIR
1er décembre
A 20 H
CERCLE LIBERAL
Premier tour gratuit
LOTO S.N.P.T.
Lapins
Poulardes
Montres
Pendulette neuchâteloise électrique
Paniers de vins
Jambons
Plaques de lard
Paniers garnis, etc.
Quines sensationnels
Abonnement pour toute la soirée 20 fr.
2 abonnements + 1 carte

ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal

FRATERNITE CHRETIENNE
SOIREE ANNUELLE
Dimanche 12 décembre à 16 h
Aula de l'Ecole Secondaire du Mail
Programme musical et sur scène
CRIS DANS LA NUIT
pièce inédite en 3 actes de J. Deschamps
Entrée libre

Voyage Sahara
17 décembre - 16 janvier. Neuchâtel - Tamanrasset - Djanet - Bilma - Agadès - Aïr - Tunis - Neuchâtel en landrover. Tout compris Fr. 2550.—. On cherche encore une personne.
Tél. (038) 25 05 05.

Au plaisir d'offrir s'additionne le plaisir d'être bien conseillé
chez:

Mme C. Vautravers

Claudine
Corsets • Lingerie

NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 08 22
MILIEU DES CHAVANNES

Mlle S. Furrer

ROBES DE CHAMBRE
confortables — dès Fr. **98.—**

CHEMISE DE NUIT
pour jeunes et moins jeunes — dès Fr. **29.80**

SOUS-VÊTEMENTS
en laine - et laine et soie

Nous réservons pour les fêtes
PENSEZ À NOS BONS-CADEAUX

Informations suisses

Subsides fédéraux pour M. Ziegler: le Conseil fédéral s'explique

BERNE (ATS). – Voici en substance le texte de la réponse du Conseil fédéral à une question du conseiller national Soldini (Vigilant - Genève) relative aux crédits de recherches accordés à M. Jean Ziegler (Soc-Genève).

« Le conseiller national Jean Ziegler a effectivement reçu une contribution fédérale pour sa participation au colloque international d'africanisation, qui s'est tenu de fin août à début septembre de cette année à Fortalezza (Brésil). Le département fédéral de l'intérieur n'a pris à sa charge que les frais du voyage par avion (classe touriste), d'un montant de 4539 francs.

« Le Conseil fédéral insiste sur le fait que l'objet du voyage de M. Ziegler était sa participation au congrès scientifique précité. C'est à cette fin qu'a été décidée la prise en charge des frais d'avion.

« En 1967 et 1971, le département de l'intérieur avait versé à M. Ziegler des subsides pour lui permettre d'assister à des congrès internationaux consacrés aux problèmes africains. Tous ces montants ont été versés conformément à un règlement du Conseil fédéral du 26 octobre 1956, qui précise dans quelles conditions la Confédération peut couvrir, totalement ou partiellement, les frais qu'occasionnent à des représentants de notre pays leur participation à des congrès scientifiques à l'étranger. L'allocation d'une contribution est examinée selon des critères purement scientifiques, les convictions politiques du participant ne jouant aucun rôle en l'occurrence. Une telle manière de procéder est conforme aux principes fondamentaux de notre Etat, qui impliquent le respect de la liberté d'expression.

Il est exact également que M. Ziegler a obtenu – à titre de corequérant d'abord, en association avec le professeur K.-B. Mayer, de l'Université de Berne, puis en tant que requérant unique – un subside de recherche du fonds national pour une « étude de certains concepts d'organisation sociale dans des pays en voie de développement ». Ce subside avait été alloué en 1968 par le Conseil national de la recherche, qui décide de façon autonome. L'étude a été terminée en 1972. Le subside accordé par le Fonds national à la suite de cette requête, dont la valeur et l'intérêt ont été reconnus, s'est monté à 42.744 francs, y compris deux crédits supplémentaires versés en 1969 et 1971. Le Conseil national de la recherche a approuvé le rapport scientifique final du requérant le 26 février 1973, et le rapport financier en mars 1973 ».

Diminution du mouvement d'affaires du commerce de détail en octobre

BERNE (ATS). – En octobre 1976, le chiffre d'affaires global réalisé dans l'ensemble des établissements du commerce de détail englobés dans la statistique a de nouveau diminué, alors qu'il avait nettement augmenté en septembre. Selon les données recueillies par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, la diminution a été de 5,0 % en valeur nominale par rapport au même mois de l'année dernière : son taux avait encore atteint 8,5 % en octobre 1975. Pour interpréter correctement cette évolution, il faut tenir compte du fait que le mois d'octobre comptait en 1976 à peu près un jour de vente de moins qu'en 1975. En outre, le temps chaud et sec a probablement eu une influence défavorable sur les ventes dans différentes branches.

Les groupes principaux du commerce de détail ont été touchés à des degrés divers par la baisse des ventes. La diminution a atteint 2,7 % dans l'alimentation, les boissons et tabacs : elle a été prononcée dans l'habillement et les textiles, soit de 10,8 %, et elle s'est chiffrée à 0,8 % seulement dans l'ensemble des autres branches. Ont spécialement connu des reculs importants les tissus pour vêtements, la bonneterie et les tricots, les chaussures, la confection pour dames et celle pour hommes, l'horlogerie et la bijouterie, les ouvrages en cuir de tout genre ainsi que les combustibles. En revanche, les chiffres d'affaires ont nettement dépassé leur niveau d'une année auparavant dans les branches des automobiles, des meubles et des machines de bureaux. On peut en déduire que les consommateurs se montrent moins réservés lors d'achats de biens de consommation durables, à l'exception de l'horlogerie et de la bijouterie.

Corrigé de l'influence exercée par l'évolution des prix à la consommation, le chiffre d'affaires global réalisé en octobre 1976 dans l'ensemble des établissements du commerce de détail participant à l'enquête a baissé de 4,2 % en termes réels. Le taux de recul atteint 1,8 % pour l'alimentation, les boissons et tabacs et 10,6 % pour l'habillement et les textiles, tandis que les ventes se sont maintenues au niveau d'une année auparavant dans l'ensemble des autres branches.

Entrée en vigueur le 1er janvier 78 du nouveau droit de la filiation

BERNE (ATS). – Le Conseil fédéral a fixé au 1er janvier 1978 l'entrée en vigueur du nouveau droit de la filiation. Le délai référendaire, pour cette revision partielle du code civil, est arrivé à échéance le 5 octobre 1976 sans qu'aucune demande de référendum n'ait été déposée. Sur quoi la conférence des directeurs cantonaux de justice et police a proposé, dans une demande, de ne faire entrer le nouveau droit en vigueur que le 1er janvier 1978, compte tenu des importants travaux d'adaptation qu'auront à assumer les cantons (modification de la loi d'introduction du code civil et l'élaboration de la légistion d'exécution. Le Conseil fédéral a donc donné suite à cette requête.

Nouvelle convention collective pour les hôtels

BERNE (ATS). – Comme il l'avait déjà fait en 1973 pour l'ancienne convention, le Conseil fédéral a étendu à tous les employeurs et travailleurs de la branche la nouvelle convention collective nationale de travail pour les hôtels, restaurants et cafés, avec effet dès le 1er janvier 1977. Par cette extension, l'application du système du « service compris » est prolongée pour quatre années encore. Outre cette simplification, dont bénéficie surtout la clientèle, les principales innovations de la convention sont le passage du système du salaire net au système du salaire brut, ainsi que des améliorations pour les travailleurs en ce qui concerne les vacances et les congés de perfectionnement professionnel. La convention n'est plus applicable aux restaurants localement intégrés dans des établissements de vente, car les travailleurs qu'ils occupent sont en général soumis à d'autres conventions collectives.

DERNIÈRE HEURE

Golan: mandat des casques bleus prolongé

NATIONS UNIES (AP). — Le Conseil de sécurité a décidé mardi de prolonger de six mois le mandat des casques bleus sur les hauteurs du Golan entre Israël et la Syrie. La résolution a été adoptée par douze voix contre zéro.

SUITE Jaccoud

Le procureur général, M. Raymond Foex, a déclaré ne pas pouvoir être d'accord avec la demande de la défense mais s'en est remis à la justice.

Présidée par M. Pierre Oederlin assisté de MM. Gil Vaucher et Bernard Ziegler, la Cour a décidé le renvoi de l'audience des plaidiories au mercredi 22 décembre prochain à 9 heures.

Le 4 février 1960, M. P. Jaccoud était condamné par la Cour d'assises de Genève à 7 ans de réclusion et 10 ans de privation des droits civiques après avoir été reconnu coupable du meurtre de M. Charles Zumbach. L'accusé a toujours nié toute culpabilité.

Une procédure en révision est engagée en fait depuis 1964. La Cour de cassation doit décider s'il convient d'ordonner la révision du procès Jaccoud, voire de l'innoncenter d'emblée, ou de refermer une bonne fois le dossier, sous réserve d'un éventuel recours au Tribunal fédéral.

Tunnel routier du Gothard: achèvement du gros œuvre du lot nord

GOESCHENEN (UR) (ATS). – Les travaux du gros œuvre du lot nord du tunnel routier du Gothard se sont achevés à fin novembre déjà. Le gros œuvre comprend le percement, le revêtement du tunnel et le bétonnement des canaux de ventilation. Le lot nord a une longueur de 6906 mètres (lot sud : 9516 mètres).

Au mois de mars de cette année, après six ans et demi de travaux de percement, on avait fêté la jonction des équipes de percement dans ce tunnel double d'une longueur de 16 km 300.

On prévoit d'ouvrir ce dernier au trafic en 1980. A l'origine, sa mise en service était prévue pour 1977. Toutefois, pour différentes raisons (notamment d'ordre géologique et géotechnique), des retards considérables par rapport au plan se sont produits. Alors qu'en 1968, on avait prévu que l'ouvrage reviendrait à 306 millions de francs, les frais sont montés entre temps à 500 millions.

Le gros œuvre terminé, l'aménagement intérieur du tunnel pourra commencer, par étapes (installation des trottoirs, des réseaux de câbles, montage, revêtement des parois, etc.). Ces travaux terminés, l'équipement électro-mécanique pourra alors être monté.

* Une attaque à main armée a eu lieu hier matin à la caisse d'épargne Raiffeisen de San Pietro di Stabio (Mendrisiotti - TI). Les deux bandits, qui s'étaient masqués, se sont enfuis avec leur butin, soit environ 8000 francs.

VAUD

Jean-Jacques Schwarz à la société de développement de Payerne

De notre correspondant :

La Société de développement de Payerne a tenu son assemblée générale d'automne lundi soir, à la Croix-Blanche, sous la présidence de M. Jean Bryois, ancien municipal.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, le caissier, M. Gilbert Ennesser, a présenté le budget 1977. Celui-ci prévoit un bénéfice de 1085 francs, sur un total de recettes de 39.400 francs.

Après une discussion sur différents postes, le budget a été adopté. Aucune démission n'ayant été enregistrée, le comité a été réélu en bloc, avec le même président, M. Jean Bryois. Le vice-président sera M. Jean le Comte.

Le secrétaire, M. Jean-Paul Schulé, a fait quelques commentaires sur la dernière saison touristique. Les nuitées dans les hôtels (un hôtel en moins) et au camping ont diminué. La taxe de séjour n'en a pas moins augmenté de 12,2 %. Cela provient des appartements ou villas de vacances loués une partie de l'année. En tenant compte de la région, la saison touristique a tout de même été satisfaisante. L'église abbatiale de Payerne joue un rôle toujours plus important, le nombre des visiteurs allant en augmentant. L'exposition du « Vendo » (centenaire des chemins de fer de la Broye) a également connu un beau succès (20.000 visiteurs).

Au cours de l'assemblée, des renseignements ont été donnés sur l'élaboration d'un prospectus touristique régional, dont on parle depuis douze ans, qui est en bonne voie de réalisation. Des remerciements ont été adressés à M. Georges Vonnez, jardinier de la commune, ainsi qu'à ses aides, pour la belle décoration florale de la ville.

En seconde partie, M. Jean-Jacques Schwarz, directeur de l'Office du tourisme du canton de Vaud, a fait un vivant exposé sur « les problèmes actuels de notre tourisme et de sa régionalisation ». Selon l'orateur, la Suisse a perdu cette « attractivité » qu'elle avait avant la guerre. On a perdu le goût de l'imagination et du risque et le sens de l'accueil est en baisse. Le moment est venu de penser « Broye » et de faire un travail en commun. M. Schwarz a terminé son tour d'horizon en souhaitant qu'un office économique de la Broye soit créé dans un proche avenir, afin de coordonner les efforts de développement de toute la vallée.

Mutrux: nouveau syndic

(c) A la suite de la démission de M. Maurice Banderet syndic, les électeurs de Mutrux près de Provence on élu dimanche un nouveau municipal et un syndic. Le premier nommé en la personne de M. Jacques Fardel par 29 voix sur 38 bulletins valables. M. Fardel est originaire de Mutrux. Il est actuellement laitier à Fontaine. M. Fardel a été élu au premier tour. Pour le syndic deux tours ont été nécessaires. Sur 44 bulletins valables, M. Luc Junod a obtenu 20 voix et M. Charles-Henri Jeanmonod 13 voix. Au deuxième tour M. Junod a été élu syndic par 22 voix sur 39 bulletins valables. M. Jeanmonod a obtenu 17 voix. M. Junod est né à Mutrux. Agé de 36 ans, cet agriculteur est municipal depuis de nombreuses années.

Fillette grièvement blessée

(c) Mardi, vers 11 h 55, la petite Florence Gaille, 7 ans, domiciliée à Renens, qui traversait une rue de cette localité en courant à côté d'un passage de sécurité, a été atteinte et renversée par une voiture se dirigeant vers Lausanne.

Souffrant d'un traumatisme crânio-cérébral et d'une commotion cérébrale, l'enfant a été transportée en ambulance au CHUV.

GENÈVE

Insolite agression à Carouge

(c) Il est hasardeux, quand on est un monsieur seul, d'inviter chez soi deux inconnus dont on vient de faire la rencontre dans un établissement public... C'est ce que se dit maintenant un ressortissant belge domicilié à Carouge, un certain C. P., victime d'une mésaventure insolite. C. P. a donc amené dans son home ces deux hommes. Ce que l'on sait, c'est que vers 22 h lundi soir, C. P. s'est traîné sur le palier, a alerté une voisine qui le découvrit joliment saucissonné et baillonné. C'est la police qui l'a recueilli pour obtenir ses confidences. C. P. n'était pas blessé. On l'a simplement dépouillé de son passeport et d'une petite somme d'argent. Selon ses dires ses agresseurs seraient des Palestiniens membres d'un groupe terroriste. Il en a fourni un signalement très précis, ce qui indique qu'il a vraiment pris le temps de les contempler.

SUISSE ALÉMANIQUE

Une entreprise de Zurich ferme ses portes

ZURICH (ATS). – Comme l'indique le quotidien zuricois « Die Tat », dans son édition de mardi soir, l'entreprise Orion, de Zurich, active dans le secteur du chauffage et de la climatisation, va fermer ses portes. 105 travailleurs vont se trouver ainsi au chômage. Il n'a pas été possible d'obtenir confirmation à la direction de l'entreprise en question. La faillite de Orion paraît inévitable.

D'autre part, l'entreprise Ferrowohlen SA, à Wohlen (AG)), a annoncé le licenciement de 42 travailleurs, suisses et italiens. Le cinquième de l'effectif de l'entreprise est touché par cette mesure. L'usine est fermée provisoirement depuis lundi. Le chômage partiel avait été introduit au début de cette année.

FRIBOURG

Second tour de l'élection au Conseil d'Etat

Les pions sont placés sur l'échiquier, en vue du second tour de l'élection du Conseil d'Etat, le 5 décembre. Rappelons qu'un seul conseiller d'Etat sortant a été réélu le 14 novembre : M. Rémi Brodard (PDC). Les six autres sièges seront disputés par huit candidats : trois du PDC et un du PAI (partis alliés), certains de se placer facilement si leur électorat joue le jeu comme au premier tour, et, dans la « zone dangereuse », les deux radicaux (nouveaux) et les deux socialistes (sortants).

Les radicaux, qui se sentent en mesure de venger leur éviction du gouvernement en 1971, entendent prendre la place des deux socialistes. L'issue du combat dépendra largement des appuis qu'ils trouveront à l'extérieur. Pour se les assurer, ils mettent le « paquet ». Ils ont fait surgir, par exemple, un « comité d'action pour un gouvernement uni et résolu », formé de personnalités radicales et indépendantes qui ne sont pas nommées. Ainsi, les électeurs ont reçu, sous enveloppe orange, une recommandation à voter pour les six candidats radicaux, PDC et PAI, conformément au choix déjà annoncé par le parti radical.

Lundi soir, le comité cantonal du PICS annonçait son choix : voter pour « les candidats conseillers d'Etat sortants qui n'ont pas démérité ». Nous avons demandé un commentaire à M. Fernand Beaud : « Nous constatons qu'aucun des cinq sortants n'a démérité. Autrement dit, que démocrates-chrétiens et radicaux se débrouillent pour choisir celui des trois nouveaux qui occupera le dernier siège »... Plus clairement, le PICS appuie les socialistes, sans fermer lui-même la porte à un radical !

Le PDC, lui, exhorte ses troupes à ne pas s'endormir. Il refuse, officiellement, de prendre parti dans le match qui oppose radicaux et socialistes, aucune consigne ne pouvant avoir l'agrément de toutes les tendances du PDC. Mais cela n'empêche pas les rameurs de la gauche et de la droite du grand parti d'agir pour orienter le bateau. Dans les districts également règne une certaine effervescence, sagement traduite dans les journaux. Ainsi, le PDC broyard écrit : « Nous n'arbitrerons pas entre les radicaux et les socialistes. Néanmoins force nous est de déclarer que les conseillers d'Etat doivent être les élus du peuple et non pas seulement ceux d'un parti. Ainsi, les électrices et électeurs broyards feront libre choix en fonction des options très valables que leur offrent les candidatures radicales et de la valeur politique connue des candidats socialistes sortants »...

Quant au PAI, il s'est dit « favorable à une représentation au gouvernement des différentes familles de pensée qui composent notre parlement cantonal », mettant dos à dos radicaux et socialistes.

AUJOURD'HUI, DÉBAT À LA RADIO ROMANDE

Ce mercredi, de 12 à 13 heures, le deuxième programme de la radio suisse romande diffusera en direct une émission à laquelle prendront part MM. Michel Colliard (PDC), Félicien Morel (socialiste), Raphaël Rimaz (PAI) et Albert Engel (radical). Ce sera une table-ronde, avec les mêmes journalistes qu'à l'émission qui précéda le premier tour, MM. Daniel Favre, Serge Hertzog, François Gross et Michel Gremaud.

Michel GREMAUD

Escroc et receleur condamnés par le tribunal de la Sarine

FRIBOURG (ATS). – Le tribunal criminel de la Sarine a condamné un jeune homme de 23 ans à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans pour escroquerie et abus de confiance. Trois cinquième des frais sont à sa charge. En outre, le tribunal a condamné un commerçant de 39 ans à douze mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans pour recel. Il avait racheté à bas prix une grande partie des objets que le premier accusé avait escroqué et lui proposait de racheter.

Plus de 50 escroqueries ont été mises à la charge du jeune accusé. En peu de temps, il obtint des objets d'une valeur de quelques 50.000 francs qu'il revendit pour en retirer quelque 14.000 francs sans les avoir toutefois payés là où il les avait acquis. Il demandait aux commerçants de lui faire parvenir la facture pour les objets qu'il emportait. Le procureur a accepté l'expertise psychiatrique qui concluait notamment à une responsabilité légèrement diminuée, mais à demandé une peine de deux ans et demi d'emprisonnement considérant que l'emprisonnement pourrait être favorable à l'accusé. La défense plaidait pour une peine autorisant l'octroi du sursis.

Le commerçant qui a acheté les objets escroqués a affirmé devant le tribunal qu'il ne connaissait pas l'origine délictueuse des machines et appareils qu'il achetait au premier accusé. Le substitut du procureur a fait toutefois remarquer que depuis dix ans au moins, le nom de ce commerçant apparaissait à chaque fois que des objets volés ou escroqués étaient revendus. Il a demandé une peine de 16 mois d'emprisonnement. Le défenseur a affirmé toutefois que son client était de bonne fois lorsqu'il dit ne pas avoir connu l'origine des articles achetés et il a demandé l'acquittement. Le tribunal a conclu toutefois au recel et condamné le commerçant à douze mois d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans ainsi qu'aux deux cinquièmes des frais.

Quant aux conclusions civiles contre l'escroc, elles ont été en très grande partie admises. En outre, le jeune homme est soumis au patronage durant la période de son sursis.

Election du Conseil d'Etat: qui compose ce « comité d'action » ?

(c) Nous mentionnons, dans ces colonnes, l'existence d'un « comité d'action pour un gouvernement uni et résolu », qui s'attache à éliminer les deux conseillers d'Etat socialistes sortants et à les remplacer par les deux candidats radicaux. Ce comité nous a fait parvenir hier un communiqué qui reprend essentiellement un texte anonyme que les électeurs ont déjà reçu. En revanche, il nomme certains de ses membres, en désignant ainsi ceux de son bureau : MM. Gottlieb Bigler, Courgevaux, Eric Boschung, Bulle, Gérard Ducarroz, Fribourg, Gilles Henchoz, Pensier, Henri Mauroux, Villaz-Saint-Pierre, Jean-Pierre Morard, Romont, Jean Moret, Bulle, Emile Pasquier, Semsales, Jean-François Rime, Bulle, Fritz Willenegger, Morat.

Contre l'initiative POCH

(c) Sous la présidence de M. Jean-François Bourgknecht, conseiller communal et conseiller aux Etats de Fribourg, un comité s'est constitué pour combattre l'initiative du POCH pour l'introduction de la semaine de 40 heures dans le délai d'une année. Cette réduction, dans ces conditions, « aurait pour conséquence de désorganiser notre économie, de renchérir la production et de provoquer en définitive une diminution du pouvoir d'achat de tout le monde. Elle serait particulièrement néfaste pour le canton de Fribourg qui doit lutter aujourd'hui pour renforcer son économie ».

La Chambre de commerce, l'Union cantonale des arts et métiers se prononcent également contre l'initiative du POCH. Le PICS, avec des nuances, fait de même.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Une lettre du pape à Mgr Lefebvre

CITÉ DU VATICAN (AP). – Le Vatican a rendu publique mardi une lettre du pape Paul VI en date du 11 octobre adressée à Mgr Lefebvre, et déclare que le prélat conservateur n'avait pas tenu compte des exhortations pontificales.

Dans cette lettre, le pape demandait au fondateur du séminaire d'Ecône de faire une déclaration dans laquelle il accepterait tous les textes du concile Vatican II, les décisions du souverain pontife et les dispositions du droit canon, et cesserait les accusations personnelles contre la pape et ses collaborateurs.

La lettre ajoutait qu'en cas de refus de faire cette déclaration, la suspension « a divinis » serait maintenue.

Dans la déclaration publiée mardi, le Vatican indique qu'il s'était abstenu de publier la lettre « ferme et fraternelle, afin de donner à l'archevêque tout le temps de réflexion dont il avait besoin ».

« Au lieu de cela, poursuit la déclaration, Mgr Lebebvre a laissé se répandre une interprétation déformée de l'intervention du pape, et a poursuivi ses activités... Il a restructuré la Fraternité Saint-Pie X... a présidé un rassemblement et célébré la messe à Friedrichafen (Allemagne), ignorant à nouveau la suspension... et a exprimé clairement son opposition aux évêques locaux. »

Le Vatican rappelle encore que Mgr Lefebvre a fait une tournée de conférences en France et en Grande-Bretagne « dans le but d'encourager parmi les catholiques la même attitude de méfiance ou d'opposition au Saint-Siège... ».

« Dans ces circonstances », ajoute le Vatican, « Sa Sainteté doit songer, en tant que pasteur, non seulement à ramener l'un de ses frères dans la pleine communion ecclésiale, mais aussi empêcher qu'on tire avantage de la bonne foi d'une partie du peuple chrétien par des accusations qui pèchent gravement contre la vérité et l'unité de l'Eglise. » C'est pour ces raisons que le pape « a décidé de faire connaître sans ambiguïté, le grave avertissement qu'il a adressé à Mgr Lefebvre en vertu de son autorité. »

Un chef terroriste allemand arrêté

BONN (AFP). – L'ancien avocat de l'extrémiste Andreas Baader, Siegfried Haag, depuis longtemps recherché par la police ouest-allemande, a été arrêté mardi.

Selon des informations officiellement confirmées, Me Haag a été appréhendé par la police routière à Butzbach en Hesse. Il est considéré par la police comme l'un des « terroristes les plus dangereux » recherchés en RFA.

Siegfried Haag (31 ans) avait disparu au début de mai 1975. Il avait été arrêté sur mandat du parquet fédéral sous le soupçon d'avoir procuré des armes à une « association de malfaiteurs ». Le juge d'instruction du parquet fédéral refusa néanmoins de signer le mandat d'écrou et l'avocat disparut.

Siegfried Haag avait pris la succession de Me Klaus Croissant exclu par la deuxième Chambre de la Cour d'appel de Stuttgart devant laquelle il défendait le chef du groupe d'extrême-gauche Baader-Meinhof, Andréas Baader. Après sa disparition de Heidelberg, il avait adressé deux lettres à une agence de presse ouest-allemande pour déclarer qu'« il était temps pour lui d'assumer des tâches plus importantes que son métier d'avocat dans la lutte contre l'impérialisme ».

Affaire Dassault

PARIS (AP). – Le constructeur d'avions Marcel Dassault et son ancien chef comptable, Hervé de Vathaire, qui lui a détourné huit millions de ff le 6 juillet dernier et qui pour cela se trouve actuellement en prison, ne s'étaient pas rencontrés depuis de longs mois.

Ils étaient confrontés, mardi, devant le juge d'instruction chargé du dossier, et, à première vue, Marcel Dassault n'a pas reconnu son plus proche collaborateur. Il est vrai que celui-ci, qui était auparavant un monsieur fort distingué, se présentait cette fois en blouson de cuir avec une longue barbe rousse.

De toute façon la confrontation pendant trois quarts d'heure n'a donné que des résultats fort médiocres. Il s'agissait de discuter d'un coup de téléphone donné ce même 6 juillet dernier par de Vathaire à M. Dassault, probablement pour lui dire de ne pas porter plainte en échange d'une grande discrétion sur le dossier fiscal qu'il avait constitué.

Il semble que l'inculpé face à son ancien patron, qui l'a pourtant apprécié pendant plus de 20 ans, se soit déclaré désolé de l'ampleur prise par une telle affaire.

« J'ai été dépassé par les événements » aurait-il dit.

Il est probable enfin qu'une partie des huit millions de ff détournés aient été retrouvés en Suisse. Trois millions de ff auraient déjà pu être rapatriés.

La fille d'un industriel enlevée en Belgique

BRUXELLES (REUTER). – La police belge a lancé une chasse à l'homme pour tenter de retrouver Johanna Berbers, treize ans, fille d'un riche industriel néerlandais enlevée mardi matin pendant qu'elle se rendait à l'école à Bruxelles.

Les ravisseurs ont téléphoné au bureau du père de la fillette, exigeant une rançon de 15 millions de francs (environ un million de francs suisses).

Ils lui ont demandé de ne pas alerter la police en proférant des menaces quant au sort de la captive.

Il semble qu'en raison de ces menaces le parquet ait lancé une consigne de discrétion absolue à propos de l'enlèvement.

Les autorités belges ont alerté les polices française, ouest-allemande et néerlandaise.

LA VIE POLITIQUE

Les Jeunes libéraux et les votations

Les votations fédérales des 4 et 5 décembre ont retenu l'attention des Jeunes libéraux lors de leur dernière séance du mois.

L'arrêté urgent sur la politique du marché de l'argent et du crédit a permis au Conseil fédéral et à la Banque nationale de freiner considérablement l'inflation et de stabiliser le coût de la vie. Si cet arrêté n'est pas le seul instrument et la seule cause de cette stabilité tant recherchée, il est tout au moins d'une valeur considérable. Les Jeunes libéraux ont toujours défendu la thèse de l'arrêté urgent, outil très souple et pouvant être adapté à la situation. Tandis qu'un texte en matière de conjoncture fixé par la constitution aura toujours le désavantage d'être dépassé par les événements. C'est la souplesse de nos structures vis-à-vis des systèmes bureaucratiques qui a depuis toujours permis de suivre l'évolution et de passer au travers des difficultés sans trop de dommage.

L'arrêté sur la surveillance des prix est un instrument complémentaire du précédent. Comme il a eu quelque efficacité les Jeunes libéraux en recommandent également son acceptation.

Quant à l'initiative pour les 40 heures de travail, les Jeunes libéraux soulignent l'aspect agréable que revêtirait l'octroi de loisirs supplémentaires. Cependant ils mettent en garde chacun sur les effets néfastes de l'introduction dans la constitution d'une limite si basse. Chaque domaine d'activité a ses nécessités et les Jeunes libéraux sont persuadés que le jeu des conventions permet une adaptation à ces exigences. C'est donc deux oui aux arrêtés fédéraux et un non à l'initiative que les Jeunes libéraux recommandent de mettre dans l'urne ce week-end.

Les Jeunes radicaux et les votations fédérales

Le comité cantonal des Jeunes radicaux neuchâtelois s'est réuni le 26 novembre sous la présidence de M. M.-O. Haussmann. Après une discussion très animée, il a décidé de proposer de voter ainsi les 4 et 5 décembre prochains : deux fois oui aux arrêtés fédéraux et non contre l'initiative des 40 heures de travail. Concernant l'activité cantonale, une commission de recrutement et propagande ainsi qu'une commission politique ont été créées et se sont mises immédiatement au travail.

Les nationalistes rhodésiens menacent de faire passer Ian Smith en jugement

GENEVE (AFP-REUTER). – La délégation rhodésienne à la conférence de Genève sur la Rhodésie s'est plainte lundi que « les buts et les objectifs essentiels de la conférence » soient perdus de vue. Dans une lettre adressée au président de la conférence, M. Ivor Richard, ambassadeur de Grande-Bretagne à l'ONU, le chef de la délégation rhodésienne, M. Pieter van der Byl, ministre des affaires étrangères, met en garde contre le danger de « nouveaux délais déraisonnables » sans « résultat tangible ».

Cet avertissement rendu public tard dans la soirée de lundi, fait suite à la déclaration à la presse publiée plus tôt dans la journée par le « Front patriotique » de MM. Nkomo et Mugabé. Dans cette déclaration, les deux chefs nationalistes s'opposent formellement à ce que les Blancs conservent le contrôle de l'armée et de la police dans le gouvernement intérimaire en attendant l'indépendance.

Compte tenu de la déclaration du Front patriotique, M. van der Byl doute que des progrès aient été effectivement réalisés, concernant la date de l'indépendance, le seul problème qui ait occupé la conférence durant des semaines.

« Nous désirons souligner poursuit la lettre, que le but de la conférence est d'établir un gouvernement intérimaire qui conduira éventuellement à la règle majoritaire en Rhodésie dans le cadre d'une Constitution, dans un délai de deux ans. »

Faisant allusion au plan attribué au secrétaire d'Etat méricain Kissinger, la lettre ajoute : « Pour que cette conférence soit couronnée de succès, nos efforts doivent être dirigés vers l'application des propositions anglo-américaines ».

EN JUGEMENT

M. Ian Smith devrait passer en jugement au Zimbabwé indépendant en tant que « chef de bande de criminels » en compagnie d'autres ministres rhodésiens, a déclaré M. Mugabé dans une interview télévisée diffusée par la BBC.

Le dirigeant du « Front patriotique » qui a passé onze années dans les prisons de Rhodésie, a tenu à dire qu'il ne tenait pas rancune individuellement aux dirigeants blancs.

« Mais dans la mesure où ils ont perpétré des brutalités et des atrocités contre notre peuple, ils doivent être jugés pour ces cruautés et je pense que tout futur gouvernement doit les traduire en justice », a-t-il dit.

M. Mugabé s'est prononcé par ailleurs contre l'indemnisation des colons blancs qui perdraient leurs biens au Zimbabwé. Il a démenti que des combats aient eu lieu au Mozambique entre factions nationalistes rivales.

Dix-huit maquisards africains, deux soldats noirs de l'armée rhodésienne, et sept civils africains ont trouvé la mort au cours des dernières vingt-quatre heures, annoncent les forces de sécurité rhodésiennes.

Deux des civils ont été tués, et quatre autres civils blessés, lorsque le véhicule dans lequel ils se trouvaient a sauté sur une mine, précise le communiqué publié à Salisbury.

Un civil africain, ajoute le communiqué, a été tué et un autre blessé alors qu'ils refusaient de s'arrêter à un barrage routier des forces de sécurité.

Deux civils sont morts pour avoir violé le couvre-feu, et un autre alors qu'il manipulait un engin explosif. Le communiqué indique enfin que les maquisards « ont tué trois civils africains innocents » et ont essayé de détruire un pont à l'est de « la zone opérationnelle ».

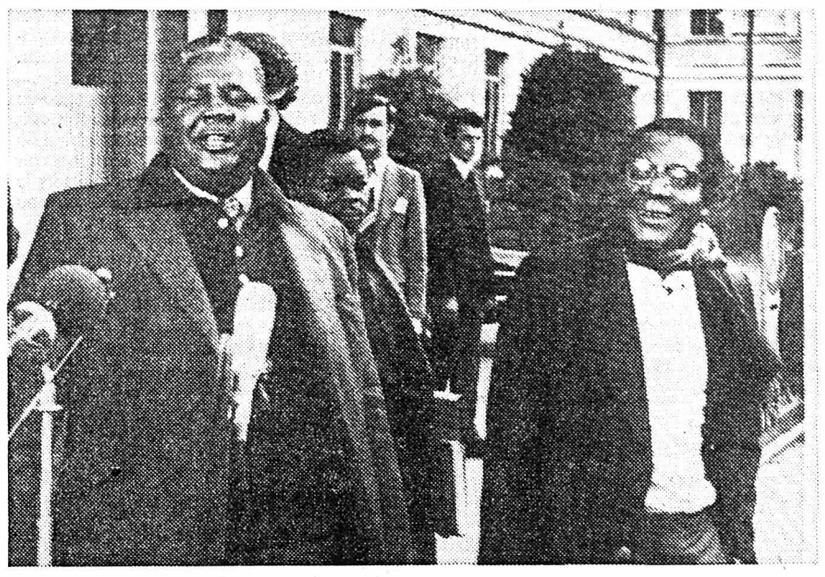

Ceux qui veulent juger Smith. De gauche à droite, Nkomo et Mugabé. (Téléphoto AP)

Les Neuf de la CEE ont tourné en rond

LA HAYE (AP). – Les neuf pays du Marché commun ont décidé mardi de prendre contact dès que possible avec la nouvelle administration démocrate de M. Jimmy Carter, apprend-on de sources officielles à La Haye. Cela revient à reconnaître que rien de sérieux ne pourra être entrepris sur un certain nombre de problèmes importants tant que ne seront pas connus avec précision les plans du nouveau président des Etats-Unis.

L'un des principaux sujets de préoccupation concerne la prochaine session du dialogue Nord-Sud entre pays industrialisés et pays du tiers monde – prévue à Paris pour le 15 décembre.

On s'attend à un ajournement de la conférence. La délégation allemande, conduite par le chancelier Schmidt, a insisté sur la nécessité de connaître la stratégie américaine avant d'élaborer une politique d'ensemble en faveur des nations en voie de développement.

Une formule précise pour ces contacts euro-américains doit être mise au point. M. Carter a décidé d'éviter toute entreprise de ce genre avant son entrée en fonctions, le 20 janvier prochain. Cependant, le sentiment qui a prévalu à La Haye est que ces contacts doivent avoir lieu le plus tôt possible.

Autre problème abordé par les « Neuf » : les échanges commerciaux entre le Japon et la CEE.

Un texte a été rendu public, qui se prononce pour « un développement rapide » des ventes de produits européens au Japon. Le déficit commercial de la communauté avec le Japon doit s'élever cette année à quelque 4,2 milliards de dollars.

PÉTROLE

De son côté, le président de la République française a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'il avait fait deux propositions en matière de politique énergétique : l'élaboration d'un programme commun d'économies d'énergie, le plafonnement des importations de pétrole des « Neuf » pour les deux prochaines années.

Ces deux propositions vont suivre désormais la marche normale au sein des instances communautaires.

M. Giscard d'Estaing a estimé d'autre part que le moment n'est pas favorable pour faire progresser l'Union européenne et que le projet devra être relancé à la fin de 1977, lorsque les conditions générales seront meilleures.

Il a ajouté que les principaux problèmes sont à l'heure actuelle d'ordre économique et monétaire : l'expansion est lente, le chômage élevé, et il existe de grandes disparités dans les taux de change.

Enfin, M. Giscard d'Estaing s'est engagé à présenter au printemps prochain devant le parlement français le projet sur l'élection du parlement européen au suffrage universel. Il s'est déclaré persuadé que ce texte sera approuvé.

Carter aurait reçu un message de Brejnev

PLAINS (GEORGIE) (AP). – M. Jimmy Carter est optimiste quant aux relations américano-soviétiques, a déclaré le porte-parole du président élu, M. Powell, qui n'a pas exclu l'éventualité selon laquelle M. Brejnev a transmis un message personnel au futur président des Etats-Unis.

M. Carter a en effet reçu en audience privée l'ancien ambassadeur américain à Moscou, M. Harriman, qui a séjourné récemment dans la capitale soviétique à la demande du président élu. « Je peux vous dire que M. Carter a estimé que son entretien avec l'ambassadeur Harriman a été extrêmement fructueux et qu'il en est sorti optimiste quant aux relations soviéto-américaines », a dit M. Powell.

Le porte-parole s'est fait également l'interprète de M. Carter, inquiet des possibles répercussions d'une éventuelle hausse du « brut » décidée par l'O.P.E.P. à Qatar fin décembre.

Interrogé pour savoir s'il offrirait un poste à M. Ford dans sa prochaine administration, l'ancien gouverneur de Géorgie a répondu qu'il aimerait « faire appel occasionnellement au président Ford » pour l'aider dans sa tâche.

Par ailleurs, un membre de l'entourage de M. Carter a déclaré ignorer encore si les intentions de M. Carter de pratiquer des « coupes sombres » de 5 à 7 milliards de dollars dans l'enveloppe des crédits destinés au Pentagone seront reprises dans le projet de budget pour 1978 à soumettre au congrès d'ici le 15 février prochain.

Dans une interview télévisée accordée à Walter Conkrite, de la C.B.S., l'ancien gouverneur a indiqué qu'on connaîtra dans les prochains jours le premier nom des membres de son futur cabinet lorsqu'il fera savoir si M. Bert Lance, un banquier d'Atlanta (Georgie), est nommé secrétaire au Trésor ou bien directeur du budget. M. Carter a confié ne plus retenir aujourd'hui que cinq noms environ de candidats pour les portefeuilles de la défense et du département d'Etat et qu'une dizaine d'autres pour la charge de secrétaire au Trésor. « Ils savent que leur nomination est envisagée, a-t-il précisé, mais aucun n'a reçu d'engagement ferme ». Mettant en garde contre les augmentations du prix de l'acier annoncées récemment par les sidérurgistes américains, le président-élu a dit : « Si ces prix montent, ce serait une bonne excuse pour l'Iran et d'autres nations pour dire : « Eh bien, si vous relevez les prix de l'acier au beau milieu de nos réunions pétrolières, alors il est légitime que nous augmentions le cours de notre « brut ».

Barbara Blum : sur la feuille qu'elle examine, quelques-uns des noms de ceux qui dirigeront dans deux mois la politique américaine. (Téléphoto AP)

L'OLP et l'Etat d'Israël

WASHINGTON (AP). – Selon M. Edelsberg, directeur du Conseil international de l'Organisation juive B'hai B'rith, deux représentants de l'organisation pour la libération de la Palestine, M. Jiryis et M. Isam Sartawi, ont déclaré, en privé, que l'OLP était disposée à accepter l'existence d'un Etat juif en Palestine » mais ont refusé de le dire publiquement.

M. Edelsberg, interviewé par téléphone, a déclaré que M. Jiryis et M. Sartawi avaient rencontré, en privé, il y a deux semaines, des représentants d'importantes organisations juives américaines, afin d'obtenir un appui des Etats-Unis à leur cause.

Ils ont, d'après M. Elsberg, dit que l'OLP « accepterait le principe d'un Etat juif en Palestine, à côté d'un Etat arabe ». Mais, a-t-il souligné, Israël n'était pas mentionné nommément dans leur déclaration.

Par ailleurs, on apprend que le général Assad se rendra le 11 décembre au Caire pour s'entretenir avec le président égyptien Sadate.

Une fortune pour « La promenade »

LONDRES (AP). – « La promenade », un tableau peint par Auguste Renoir en 1870, a été adjugé lundi, à la galerie Sotheby de Londres, pour 1.468.900 livres à un marchand de tableaux londonien.

Le tableau était le « clou » d'un lot de 212 œuvres impressionnistes et modernes, provenant de la collection Springold, de New-York.

Par ailleurs, un collectionneur européen anonyme a acheté pour 170.000 livres « Le champ de courses de Longchamp » de Picasso (1901) et un marchand de tableaux anonyme italien s'est porté acquéreur, pour 120.000 livres (990.000 ff), de « Fillette blonde en bleu » de Modigliani (1919).

Un Utrillo de 1912, « A la belle Gabrielle », est allé à un marchand de tableaux japonais anonyme.

Pour 58.000 livres, un acheteur anonyme est devenu propriétaire de « La mare au soleil couchant, Montfoucault » de Pissaro (1874).

Enfin, un Cézanne, « Les baigneurs au repos », qui, avait-on estimé, aurait dû atteindre 210.000 livres n'a pas atteint son prix de réserve et a été retiré de la vente alors que l'enchère parvenait à 160.000 livres (1.320.000 ff).

« La promenade », le tableau de Renoir. (Téléphoto AP)

Les obsèques du maire de Lyon

LYON (AP). – Lyon a fait d'émouvantes obsèques à son maire M. Pradel. Le cortège funèbre, parti à 9 heures de l'hôtel de ville de Lyon, vers la primatiale Saint-Jean, réunissait plus de 15.000 personnes et 1000 personnalités.

Le deuil était conduit par M. de Ventesol, président du Conseil économique et social, les députés du Rhône dont M. Soustelle, et MM. Durafour, ministre délégué auprès du ministère de l'économie et des financies et Jean Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme.

L'opposition était représentée par M. Mermaz, député-maire socialiste de Vienne (Isère), M. Chevalier, ancien conseiller municipal, secrétaire fédéral du PC.

C'est à 10 h 15, que M. Barre, premier ministre, est arrivé sur le parvis de la primatiale Saint-Jean où il a été accueilli par M. Douei, préfet de région.

L'homélie du cardinal Renard devait rendre hommage à M. Pradel : « Imaginaire, jusqu'à l'efficacité, M. Pradel vivait pour sa ville, comme s'il lui avait voué sa vie. Cela on le savait, même si, en notre civilisation de libres opinions, on n'approuvait pas certaines de ses initiatives. »

Parmi les personnalités, on notait la présence de MM. Alain Poher, président de l'association des maires de France et président du Sénat, Antoine Pinay, président du conseil général de la Loire, Ribeyre, président du conseil régional, Carteron, président du Conseil général du Rhône, Doueil, préfet de région.

M. Armand Tapernoux, premier adjoint, qui assure l'intérim, s'est adressé en termes émus à la foule rassemblée dans la primatiale et autour du parvis de l'Eglise.

M. Raymond Barre prononça ensuite une allocution dans laquelle il a notamment dit : M. Pradel a eu un destin national, parce qu'il n'a pas dévié de sa tâche et qu'il y a réussi. C'était un maire populaire par essence et par nature... Il restera un exemple par la cohésion qu'il a su susciter autour de lui. »

Séisme en Amérique du Sud

SANTIAGO (Chili) (AP). – Un violent séisme a secoué, lundi soir, le nord du Chili et le sud du Pérou.

La police d'Iquique a déclaré que d'importants tronçons de la route panaméricaine avaient été endommagés par des glissements de terrain, mais que la route restait utilisable.

Nouvelle impératrice de Chine !

HONG-KONG (REUTER-ATS-AFP). – Chiang-ching, la veuve de Mao, prêchait la libération de la femme, mais ce n'était que dans l'espoir de devenir impératrice de Chine, affirme un article paru mardi dans le quotidien de l'armée de libération, que reproduit l'agence « Chine-nouvelle ».

« Il est clair qu'elle ne pensait pas aux femmes travailleuses, mais aux femmes carriéristes bourgeoises qui méprisent le peuple travailleur, écrit le journal. La contre-révolutionnaire carriériste Chiang-ching faisait semblant d'être préoccupée par l'émancipation des femmes, afin d'alimenter son rêve de devenir une impératrice contemporaine de Chine. »

Des affiches en grands caractères, en faveur de Teng Hsiao-ping et appelant « camarade » l'ancien vice-premier ministre destitué, sont apparues dans le centre de la cité méridionale de Canton.

Ces « dazibao » placardés dans une avenue commerçante de la ville au milieu de caricatures féroces contre la « bande des quatre » évincée en octobre, accusent celle-ci d'avoir provoqué en avril les émeutes de la place Tien An-men à Pékin afin de discréditer l'ancien vice-premier ministre.

Ils reprochent à M. Teng Hsiao-ping par contre de ne pas s'être attaqué dès 1975 – quand il était vice-premier ministre et vice-président du parti – à la « bande des quatre ».

Ces documents muraux soulèvent ainsi une fois de plus la question de savoir si un retour de M. Teng Hsiao-ping, qui avait été destitué en avril dernier pour son « déviationnisme de droite », est possible ou non.

Les observateurs notent que des officiels chinois dans la capitale ont eux aussi, dans des conversations avec des diplomates étrangers, parlé de l'ancien vice-premier ministre en utilisant le terme de « camarade » Teng Hsiao-ping.

La presse officielle quant à elle, tout en se référant toujours « au mouvement contre Teng Hsiao-ping » comme à une campagne politique salutaire – bien que passée – a cessé de formuler des critiques personnelles contre M. Teng Hsiao-ping.

Dans le cadre de notre Quinzaine gastronomique

Quercy-Périgord

nous vous proposons :

— Velouté aux truffes — Foie gras frais en brioche — Chausson de truffes et foie gras — Cassoulet Périgourdin — Foie de canard frais aux raisins et bien d'autres spécialités succulentes pour satisfaire les gourmets les plus exigeants. Profitez-en, mais soyez prudents, réservez votre table !

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

UN FAIT PAR JOUR

Autre combat?

La pétrole est à la une, encore une fois. Les Neuf de la CEE s'inquiètent, l'Amérique attend et au Qatar, les envoyés de l'OPEP ne livrent rien de leurs secrets. Si Giscard fait sourire avec sa politique européenne de l'énergie, d'autres prennent la chose au sérieux. Sans éclats de voix. Sur la pointe des pieds.

Ainsi, les envoyés de la Shell et d'Exxon viennent de signer un fabuleux contrat avec la Malaisie. Sans discours ni communiqués communs. La Malaisie a des réserves d'or noir estimées à 2 milliards de barils. Et la Malaisie vient d'en donner la clé aux deux compagnies. Combien vaudra ce pétrole venu de si loin ? C'est une autre affaire que nous saurons un peu trop tard sans doute. Certains pays qui ne font pas partie de l'Europe des Neuf ont d'ailleurs décidé d'ouvrir un grand parapluie, car il se pourrait que l'ondée se prolonge. C'est le cas de l'Espagne.

Juan Carlos a reçu en son palais de la Zarzuela, les patrons de Westinghouse et de la Bechtel. Ordre du jour : mettre l'Espagne à l'heure des centrales nucléaires. Juan Carlos ne s'est pas mépris. Westinghouse et Bechtel représentent ce qui se fait de mieux en fait d'équipement rapide d'un pays en centrales nucléaires. Les compagnies ne se fient pas aux torrents d'éloquence. La Shell et Esso, en dépit des cantiques travaillistes, ont estimé que le mieux était qu'elles s'occupent elles-mêmes de ce pétrole de la mer du Nord. La British National Oil a été priée d'être bien sage. Les choses sérieuses vont commencer.

Il n'y aura peut-être pas tempête, mais l'Europe va sans doute vivre par gros temps. On a papoté à La Haye, mais on fait sa cour en Arabie saoudite. Front commun d'accord. Economiser bien sûr. Patte de velours aussi. Allemands, Français et Japonais proposent monts et merveilles au roi Khaled sur le plan industriel. Bonne affaire : il y en aurait pour 12 milliards de dollars. Mais le souverain hésite... et, tout à fait par hasard, et pour la même raison, l'Irak fait de même. C'est l'heure de la fine bouche.

Le Koweït, lui non plus, ne semble pas pressé. Le Koweït se sent des sympathies pour le Brésil qui lui a promis, pour 10 millions de dollars, de construire une raffinerie... de sucre. L'ambition du Koweït est de devenir le fournisseur exclusif en sucre du Proche-Orient. Mais le Koweït deviendra majoritaire dans l'industrie sucrière du Brésil. A coups de pétro-dollars.

La bataille du pétrole, celle qui s'annonce, a des conséquences inattendues. D'autres sont plus certaines. Les experts américains ont établi le montant de la facture supplémentaire au cas où le pétrole augmenterait de 10%. Voici le résultat. Etats-Unis : 2,9 milliards de dollars, Europe occidentale : 5,6 milliards. Hausse de 15% ? Etats-Unis : 4,4 milliards de dollars, Europe : 8,3 milliards. De quoi frapper à mort bien des économies. Pour finir ? Donner la parole au roi Khaled. Voici ce qu'il a dit le 22 novembre : « L'augmentation du prix du pétrole est une question qui n'intéresse que nous ». Pas sûr.

L. GRANGER